MASTER
NEGATIVE
NO. 92-80910-3

MICROFILMED 1992

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES/NEW YORK

as part of the
"Foundations of Western Civilization Preservation Project"

Funded by the
NATIONAL ENDOWMENT FOR THE HUMANITIES

Reproductions may not be made without permission from
Columbia University Library

COPYRIGHT STATEMENT

The copyright law of the United States -- Title 17, United States Code -- concerns the making of photocopies or other reproductions of copyrighted material...

Columbia University Library reserves the right to refuse to accept a copy order if, in its judgement, fulfillment of the order would involve violation of the copyright law.

AUTHOR:

BODIN, FELIX

TITLE:

RESUME DE L'HISTOIRE DE FRANCE JUSQU'A ...

PLACE:

PARIS

DATE:

1829

Master Negative #

92-80910-3

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

944
B63

Bodin, Félix, 1795-1837.
Résume de l'histoire de France jusqu'a nos jours, suivi de principes politiques applicables à l'histoire, et d'un coup d'oeil sur l'histoire de la civilisation, par Félix Bodin ... 9. éd., rev. ... Paris, Lecointe, 1829.
xii, 8, cxiii-xx, 336 p. plate. 13½ cm.

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35m REDUCTION RATIO: 9x
IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB
DATE FILMED: 11/5/92 INITIALS RD
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

AIIM

Association for Information and Image Management
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910
301/587-8202

Centimeter

Inches

MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.

944 F.58

Columbia University
in the City of New York

LIBRARY

RÉSUMÉ

DE L'HISTOIRE

DE FRANCE.

On trouve à la même adresse, les ouvrages ci-après de M. Bodin père, *ex-député, correspondant de l'Institut, etc.*

Recherches historiques sur Saumur et le Haut-Anjou, avec gravures dessinées par l'auteur, 2 vol. in-8°. Prix, 12 fr.
— Vélin, fig. color., 24 fr.

Recherches historiques sur Angers et le Bas-Anjou, avec gravures, 2 forts vol. in-8°. Prix, 14 fr.
— Papier vélin, 24 fr.

Résumé de l'histoire d'Angleterre, par Félix Bodin. Cinquième éd. Prix, 2 fr. 50 c.

Études historiques et politiques sur les assemblées représentatives, par le même. (Cours d'histoire fait à l'Athénée.) Un vol. in-18, 2 fr.

Diatribe contre l'Art oratoire, suivie de Notes et Mélanges philosophiques et littéraires, par le même, 1 vol. in-18, 1 fr. 50 cent.

La bataille électorale, poëme politi comique, papier vélin, 2 fr.

PARIS. — IMPRIMERIE DE COSSON,
Rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

LE PEUPLE S'AFFRANCHISSANT DE LA FÉODALITÉ.

H. L. Thomas

RÉSUMÉ

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

JUSQU'A NOS JOURS,

SUIVI

DE PRINCIPES POLITIQUES APPLICABLES A L'HISTOIRE, ET D'UN COUP D'OEIL SUR L'HISTOIRE DE LA CIVILISATION.

PAR FÉLIX BODIN.

* * *

Éclairer les esprits, calmer les passions.

NEUVIÈME ÉDITION, REVUE.

L'Éditeur y a joint la *Charte constitutionnelle*.

PARIS.
LECOINTE, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 49.

1829.

944
B63

PRÉFACE.

Autrefois on écrivait l'histoire à l'usage du dauphin ; aujourd'hui c'est à l'usage du peuple qu'il faut l'écrire, et les fils des rois s'instruiront à leur tour dans les livres faits pour le peuple.

L'histoire de notre pays est celle qu'il nous importe le plus de connaître. C'est l'histoire de France qu'on doit avant tout enseigner aux Français, afin qu'ils sachent les fautes de leurs ancêtres, et qu'ils puissent les éviter, s'il est possible. Ils apprendront la vérité sur les quatorze siècles de bonheur et de gloire qu'on leur vante parfois ; ils connaîtront les bienfaiteurs de la patrie et ceux qui ont causé ses malheurs ; ils compareront l'ancien régime avec leur situation actuelle, et ils jugeront. Enfin, après avoir vu

395263

ce qu'ont produit l'ambition des forts et le fanatisme des faibles, quelles affreuses calamités naissent des divisions intestines ou des interventions étrangères, quels crimes ont été la suite du déchaînement des passions ou de la lutte des croyances, ils se convaincront qu'il n'y a pas de salut pour les peuples hors de l'obéissance à des lois justes, c'est-à-dire faites pour le bien de tous.

L'histoire de France, écrite tant de fois et de tant de manières, semble avoir été surtout exploitée par les généalogistes. La plupart de nos historiens, pensionnés ou postulans de la cour, ont plutôt songé à flatter les rois qu'à éclairer la nation. Une véritable histoire du peuple français restait à faire; on la fait. Mais on désire un autre ouvrage plus utile, puisqu'il serait destiné à plus de lecteurs. C'est un sommaire de tous les événemens importans de cette histoire, enchaînés rapidement, et présentés sous leur véritable aspect; rédigé avec brièveté

mais sans sécheresse; appuyé sur les autorités les plus irrécusables; exempt de toute autre passion que celle de la vérité et du bien public; ne ménageant ni le pouvoir ni les factions, mais sincère pour les rois et pour le peuple. Un pareil livre conviendrait, par sa concision, à la classe nombreuse de ceux qui lisent peu; il serait utile à ceux qui lisent et savent beaucoup, car il leur reproduirait en substance le résultat de leurs lectures, et il aiderait la mémoire sans fatiguer l'esprit. Il exciterait chez la jeunesse la curiosité historique, et serait comme un appât pour l'engager dans une étude plus approfondie; il donnerait aux classes laborieuses le moyen de satisfaire promptement leur besoin d'instruction superficielle, et deviendrait bientôt l'un des manuels du citoyen. L'auteur de cette petite Histoire de France s'est dit : Voilà ce que j'ai voulu faire; il voudrait pouvoir dire : Voilà ce que j'ai fait.

On sent bien qu'un cadre si étroit

ne laisse place à aucune discussion. L'historien est quelquefois tranchant, parce qu'il doit être bref. Il aimerait mieux être trivial que de n'être pas clair. Cependant il s'est abstenu également du langage populaire et du ton oratoire. Il sait que le peuple comprend bien aujourd'hui le style de la classe éclairée; il croit que l'histoire, qui est la vérité unie à la raison, n'a pas besoin de déclamer. Il ne pourra qu'indiquer les progrès de la civilisation ainsi que les variations successives qu'ont éprouvées les mœurs ou les lois. Sa tâche serait moins difficile s'il entreprenait seulement d'abréger l'histoire des rois de France, en commençant par l'inévitable Pharamond. Mais il voudrait pouvoir suivre les migrations et les fusions des différens peuples barbares ou civilisés qui se sont établis dans les Gaules, et dont la postérité, unie à celle des Gaulois, forme le grand peuple qui porte aujourd'hui le nom de Français. Il voudrait pouvoir montrer

comment s'est opérée la dislocation féodale, qui a morcelé, tyrannisé, et à travers quelles vicissitudes s'est formée la centralisation royale, qui a rassemblé, comprimé en administrant, préparant la centralisation représentative qui doit protéger en améliorant. Enfin, sans omettre aucun des faits principaux de l'histoire privée des princes, surtout lorsque ces faits ont influé sur le sort des sujets, il voudrait aussi retracer ceux qui apppartiennent à l'histoire du peuple. Mais si ce plan lui a semblé bon, il doit avouer que l'exécution n'en peut être qu'imparfaite dans un espace si resserré.

Peut-être lui reprochera-t-on d'avoir accordé trop de place aux trente ans qui viennent de s'écouler, proportionnément au reste de l'ouvrage. Mais il faut songer que plus l'histoire se rapproche de nous, plus elle intéresse vivement, et plus elle parle avec autorité.

L'histoire de la révolution française est celle qui contient les plus

grandes leçons. Elle semble le premier chapitre de l'histoire future du monde; elle ne peut être trop populaire en France : bientôt elle le sera dans les deux hémisphères.

P. S. Ce livre étant destiné au plus grand nombre, tout y devait être mis à la portée de toutes les intelligences. Mais des esprits exigeans se formant de jour en jour, j'y ai ajouté, vers le commencement de 1825, une appendice qui renferme des vues plus élevées sur l'histoire du genre humain. C'est en quelque sorte le programme d'un ouvrage étendu que j'entreprendrai, si le temps et les forces ne me manquent pas. Du moins aurai-je pris date pour plusieurs idées que cet écrit a peut-être mises en circulation.

RÉSUMÉS

DE L'HISTOIRE

DE FRANCE,

PAR PROVINCES.

Comme tous les états qui se sont formés par la réunion de souverainetés différentes, la France manque d'unité dans son histoire. Tous ceux qui ont entrepris de l'écrire l'ont senti. Sans parler de la diversité des peuples barbares qui envahirent notre patrie au cinquième siècle et y formèrent leurs établissemens séparés; sans nous occuper même des partages successifs qui s'effectuèrent sous les Mérovingiens, le morcellement féodal qui eut lieu sous les successeurs déchus de Charlemagne divise notre histoire en autant de portions qu'il y avait d'états indépendans, de dynasties particulières. Pendant la plus grande partie des quatorze siècles qu'embrassent les annales françaises, il serait difficile de leur trouver un centre commun ou du moins un ensemble satisfaisant. Tout l'intérêt se disperse dans les provinces, et surtout depuis la fin de la race carlovingienne jusqu'à l'entière recomposition de la cou-

ronne, interrompue par les apanages, accomplie successivement par Louis XI, François Ier et Louis XIV, l'histoire de France a autant de centres divers qu'il existait de duchés ou de comtés ; il y a une histoire particulière partout où s'exerce l'autorité souveraine, quels que soient les liens féodaux qui la rattachent d'une manière plus ou moins illusoire à une autorité supérieure.

Ce sera peut-être présenter l'histoire de France sous un aspect neuf et utile que de la montrer ainsi divisée et telle que la féodalité l'avait faite. Après avoir vu chacune des parties, on pourra mieux se rendre compte du tout; on aura toutes les branches, qui, réunies, composent le faisceau; mais ce faisceau, il n'a été au pouvoir d'aucun historien de le ramasser, sans le mêler pendant certaines périodes. Le rassembler de la sorte sera procéder par l'analyse, ce qui est la marche naturelle de l'intelligence. Ce corps d'histoire de France, d'un genre entièrement nouveau, aura en outre cet avantage, qu'il suppléera, dans notre collection d'histoires résumées de tous les peuples, à l'insuffisance de celle qui a été consacrée à notre patrie, et qui, par sa destination, se trouve restreinte à une trop grande brièveté, eu égard à l'étendue du sujet.

Apprendre l'histoire de sa province natale, ou de celle qu'on habite, en même temps que l'histoire de la France, ne sera point une étude sans profit. L'histoire locale nous révèle une foule de détails qui ne peuvent se trouver dans les histoires générales et qui les expliquent. Et quel intérêt n'avons-nous pas

à connaître les événemens qui se rattachent aux lieux que nous avons vus ou que nous occupons ! Chaque monument se présente alors à nos yeux comme éclairé d'une lumière nouvelle; une foule de souvenirs l'entourent et se gravent dans la mémoire avec son image ; l'aspect du pays se présente à nous à diverses époques; nous y voyons nos ancêtres sous le sayon gaulois, sous l'armure féodale, ou vêtus de la bure des serfs; tout s'anime, tout reçoit la vie. L'histoire ne semble plus ce récit refroidi d'événemens pour ainsi dire effacés en passant de livre en livre; ce n'est plus l'exposé décoloré de faits généraux ou lointains qu'on nous enseigne comme une science abstraite ; en la lisant, nous sommes placés sur le théâtre même où les choses se sont passées, et nous croyons entendre un de ces vieillards qui, dans nos villages, nous racontent, en nous montrant des ruines, ce que dans leur jeunesse ils apprirent d'autres vieillards.

Toutefois, le passé ne sera pas seul interrogé dans ce recueil; le présent y devra tenir aussi quelque place, car c'est le présent qui nous intéresse le plus. Les notions les plus importantes et les plus curieuses sur la statistique de chaque circonscription historique, sur l'état physique, les mouvemens de la population, les progrès de l'industrie agricole et manufacturière, les établissemens publics ou particuliers, la valeur des propriétés, y seront présentés sommairement, et le tableau des mœurs et du caractère des habitans n'y sera point négligé. A l'aide de cette revue rapide de la situation actuelle de cha-

que département, on pourra se faire une idée de ses ressources, des moyens d'étendre son commerce, et de lui ouvrir de nouvelles communications. L'activité prodigieuse qui règne dans notre belle France, cet accroissement de richesse et de prospérité qui est dû à notre nouvel état social, ces améliorations agricoles qui sont, dans les pays bocagers, le résultat du morcellement du sol, et qui, dans les plaines, sont l'ouvrage du perfectionnement des procédés et de l'emploi des machines, sont des phénomènes importans à signaler et utiles à étudier. La France n'est plus féodale ni monacale, et devient de jour en jour plus civique et plus industrielle. Aux sombres donjons où de petits tyrans entassaient leur butin et leurs victimes, ont succédé d'élégantes et commodes habitations; sur les ruines du triste et improductif monastère s'élève la bruyante manufacture, qui paie le travail au lieu de nourrir la mendicité. A ce beau côté de notre situation actuelle, la vérité fera un devoir d'opposer un revers moins flatteur. Il ne sera point inutile de faire connaître les obstacles par lesquels la routine et d'absurdes préjugés, répandus surtout dans les campagnes, entravent la marche d'une civilisation, sous quelques rapports, inférieure à celle de l'Angleterre, mais appelée peut-être à la surpasser.

Il ne faut pas croire que les matériaux manquent pour un tel travail; à quelques égards ils sont au contraire trop abondans. Colbert, dont les idées administratives s'unissaient à des vues souvent élevées en littérature, avait conçu le projet d'une collection d'histoires des provinces de France. Des travaux et des recherches avaient été commencés par ses ordres dans chaque gouvernement. La savante et utile congrégation qui s'était vouée aux études historiques devait s'emparer d'un projet qu'elle était si éminemment propre à conduire à son accomplissement. Toutes les archives furent explorées, tous les cartulaires compulsés, les documens particuliers consultés, et dans le cours du dix-huitième siècle on vit paraître successivement les histoires de Bretagne, de Languedoc et de beaucoup d'autres provinces; ouvrages, en grande partie, des bénédictins. De son côté, l'Académie des inscriptions et belles-lettres avait, par ses travaux, dont les résultats sont consignés dans ses excellens mémoires, secondé ce mouvement de curiosité pour nos annales; elle avait surtout appelé sur les monumens nationaux l'attention des antiquaires, qui était trop exclusivement occupée par les monumens de la Grèce et de l'Italie. Le goût des recherches sur nos antiquités celtiques, romaines ou du moyen âge, s'est répandu depuis ce temps-là de plus en plus. La grande crise sociale, qui, en renversant l'ancienne monarchie pour faire place à un ordre nouveau, a tant improvisé de ruines autour de nous, semble avoir accru ce goût des antiquités locales. Dans chacun de nos départemens il s'est trouvé des hommes laborieux et zélés qui se sont empressés de recueillir les débris échappés à la destruction, de dessiner ou de décrire les monumens, de dé-

chiffrer les manuscrits préservés et qui n'avaient point été publiés dans les grandes collections de pièces originales; enfin, d'écouter le peu de traditions qui subsistent dans un pays où les mœurs elles-mêmes ont subi une révolution. Ces travaux, appuyés le plus souvent sur les ouvrages achevés ou non des bénédictins, ou des savans isolés, ont donné naissance à un grand nombre d'histoires locales fort estimables et dont quelques-unes même se distinguent par un intérêt piquant et un mérite de diction qu'on ne s'attend pas toujours à trouver dans les livres de ce genre. Si nous joignons à cela une foule de travaux partiels, les statistiques départementales, les rapports administratifs et les dissertations publiées par les sociétés savantes de la capitale et des départemens, on concevra quelle masse de documens se présente à l'examen.

Mais il est nécessaire de choisir et d'élaguer; il faut se borner à ce qui est vraiment intéressant, vraiment historique, et c'est en cela qu'un tel recueil offrira un avantage facile à apprécier. La plupart des historiens de localités ne savent pas se réduire; ils n'ont pas le courage de sacrifier les détails à l'ensemble, ou du moins de proportionner leur dimension à leur importance. Ils ne nous font pas grâce de la charte de fondation du plus petit prieuré. Les pièces du plus mince procès seigneurial, les actes les plus insignifians ont part à leur sollicitude, et ils en font subir impitoyablement au lecteur la fatigue et l'ennui. On sent qu'un tel inconvénient doit contribuer à dégoûter de l'histoire locale beaucoup d'esprits légers ou

préoccupés, et à priver ce genre de la popularité à laquelle il semble appelé. Ne présenter que les résultats et les sommités caractéristiques de tant de matériaux sera rendre un grand service à l'immense majorité des lecteurs. En réduisant l'histoire locale à de plus modestes dimensions, il sera facile de lui donner toute l'unité d'intérêt que nous offre l'histoire d'une nation entière.

Le plan de cette collection sera une réponse suffisante à ceux qui nous accusent de chercher à effacer de l'esprit du peuple tous les anciens souvenirs, toutes les affections locales. Une telle prétention serait bien absurde, en même temps qu'elle serait bien vaine. Est-ce qu'on détruit le passé? Est-ce qu'on peut faire que la féodalité n'ait pas existé, ou que la république n'ait pas été essayée? Il serait aussi ridicule, et il est aussi impossible de supprimer de notre histoire les anciennes démarcations de provinces, qui s'y reproduisent sans cesse, que de renoncer, en traitant des événemens contemporains, à la belle et savante division départementale que nous devons à l'assemblée constituante. Il ne s'agit point non plus ici de dresser devant le peuple, quoique le cadre semble y prêter, des actes d'accusation contre toutes les tyrannies de localité qui ont eu lieu depuis le régime des fiefs jusqu'au régime des intendans et des préfets. Toutes les institutions étaient apparemment nécessaires à l'époque où elles existaient, et toutes ont eu leurs inconvéniens. Sans la féodalité, peut-être l'esclavage personnel n'eût-il pas été aboli; sans le despotisme administratif, peut-

être la société n'eût-elle pas été nivelée au point où elle l'est aujourd'hui. De tout temps il y a eu des hommes qui ont abusé du pouvoir, et d'autres qui l'ont employé à faire le bien. Si la féodalité a eu ses Thomas de Marle, ses Pierre de Craon, elle nous offre aussi ses Charles de Flandre et ses Réné d'Anjou ; si l'administration royale a infligé au peuple les Laubardemont et les Bâville, on lui doit les d'Orthès, les d'Etigny, les Turgot. Et puis, à quoi bon déclamer contre ce qui était évidemment mauvais? il suffit de le montrer tel qu'il était. Au lieu du danger qu'y voient des yeux prévenus, un tel enseignement n'est-il pas au contraire plein de salutaires effets? Donner aux citoyens l'occasion de comparer leur situation avec les misères de leurs aïeux, n'est-ce pas leur faire apprécier les biens qu'ils possèdent et les attacher au présent?

Aujourd'hui que nous n'avons plus la féodalité ni le pouvoir absolu, mais des institutions et le gouvernement représentatif, assurément il doit être permis de dire que le règne des lois vaut mieux que la féodalité, que la charte vaut mieux que le pouvoir absolu, que le présent vaut mieux que le passé. Mais le passé ne se refait point ; on a beau dire : la perfectibilité sociale existe ; l'histoire nous en offre la preuve à chaque instant, c'est la plus grande moralité qu'elle puisse avoir. Cette idée utile et encourageante ne saurait trop être popularisée ; et c'est pour cela qu'il faut écrire l'histoire.

FÉLIX BODIN.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET ANALYTIQUE

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

SI, dans la composition de cette table, je suivais un ordre véritablement rationnel, je diviserais les fastes de la France en époques déterminées par les diverses révolutions qui ont changé successivement l'état du peuple. Ainsi la première période renfermerait les temps de la conquête, l'établissement des conquérans, la naissance du système social fondé sur la possession du terrain, c'est-à-dire la féodalité, et enfin cet état régularisé comme ordre politique sous les premiers Carlovingiens. Je comprendrais dans la seconde période la révolution effectuée sous les successeurs de Charles-le-Chauve, par laquelle la féodalité, devenue plus puissante que la royauté, la

démembra, l'exerça en détail et constitua l'état de guerre perpétuelle. La troisième nous montrerait les serfs de quelques villes se liguant pour conserver leur pécule, obtenant l'appui du comte de Paris et de Beauce, décoré du titre alors assez vain de roi de France, et en revanche augmentant sa force; puis les successeurs de celui-ci, devenus plus puissans que les autres grands terriens, aidant plus efficacement l'affranchissement du peuple, lui demandant des subsides, et accroissant le pouvoir royal, soit en s'alliant au peuple pour réprimer les classes privilégiées, soit en s'alliant aux classes privilégiées pour opprimer le peuple. Dans la quatrième période, nous verrions le despotisme de Richelieu et l'administration de Louis XIV s'appesantissant sur la nation tout entière, et ne laissant aux grands que des titres et des priviléges sans pouvoir, ou des faveurs sollicitées à la cour. Enfin je commencerais la cinquième période à l'époque où la nation, éclairée par les livres et nivelée par la circulation de l'argent, réclama en faveur des intérêts généraux; puis je la suivrais dans la lutte qu'elle eut à soutenir contre les

classes privilégiées, appuyées par les rois de l'Europe; j'observerais, pendant cette lutte longue et sanglante, la royauté tombant sous les coups provoqués par l'hostilité aristocratique, la puissance populaire centralisée, exercée tour à tour par des factions qui se décimèrent, se personnifiant dans un homme qui l'usa par ses excès, mais protégeant la formation d'un état social nouveau, composé d'individus et d'intérêts isolés sous la dépendance immédiate du pouvoir et d'un budget.

Assurément une pareille division, fondée sur les choses, serait plus positive que celle qu'on établit ordinairement sur la durée des races de rois et de leurs branches. En effet, l'avénement de la seconde race ne fut qu'une simple substitution faite par une révolution de palais (1), qui releva et continua la royauté

(1) On peut y voir aussi, comme M. de Sismondi, une nouvelle conquête, une nouvelle invasion des Francs purs qui n'avaient pas pénétré dans l'intérieur des Gaules et qui avaient conservé leurs mœurs belliqueuses et barbares. En effet ce fut la supériorité militaire de l'Austrasie sur les autres royaumes francs

b.

mérovingienne; l'établissement de la troisième est un fait d'un intérêt borné à une ou deux provinces, et qui appartient à l'ensemble d'un système politique antérieur; à vrai dire, les premiers princes de cette race ne furent pas des rois de France. Aussi, durant cette période, notre histoire est nécessairement morcelée en histoires de provinces; l'unité historique, retardée de nouveau par le système de démembrement des apanages, ne recommence guère qu'avec Louis XI.

Mais, puisque l'usage nous a accoutumés à cette division par races, et qu'il est nécessaire de s'y conformer, je vais la reproduire. Le lecteur pourra aisément appliquer sur elle celle que je viens d'indiquer.

énervés par l'autorité sacerdotale, qui favorisa la nouvelle centralisation que firent les Pepin et les Charles. Mais ce qu'il importe davantage de voir dans cette révolution, c'est la fédération féodale qui, dans l'état territorial où se trouvait alors la société, était le seul moyen de centralisation. On pourrait également voir dans la croisade contre les Albigeois une nouvelle irruption des descendans des Francs, habitans du Nord ou de la langue d'Oil, contre les descendans des Visigoths, habitans du Midi ou de la langue d'Oc.

Rois, et dates de leur avénement.	*Sommaire des époques.*
	La Gaule avant et pendant la domination romaine.
Première race. *Mérovingiens.*	
448. Mérovée. 458. Childéric.	Etablissement des nations germaniques et gothiques dans la Gaule.
481. Clovis.	Conquêtes des Francs sous Clovis. Etat civil des peuples de la Gaule.
511. Thierri, Clodomir, Childebert, Clotaire, fils de Clovis. 558. Clotaire, seul. (On omet les rois d'Austrasie, d'Orléans, etc.) 561. Caribert, roi de Paris; Chilpéric, roi de Neustrie. 584. Clotaire II, roi de Neustrie. 613. Le même, seul. 628. Dagobert, seul.	Successeurs de Clovis. Origine de la féodalité.
638. Clovis II, à Paris. 656. Clotaire III, *ibid.* 670. Thierri III, roi de Neustrie. 691. Clovis III, *idem.* 695. Childebert III, *idem.* 711. Dagobert III, *idem.* 715. Chilpéric II, *idem.* 720. Thierry IV, seul. 742. Childéric III.	Maires du Palais. Rois fainéans. Conquête austrasienne. Charles-Martel.
Seconde race. *Carlovingiens.*	
752. Pépin (*le Bref*).	Le clergé, ordre politique.

768. Charlemagne.	Nouvelles conq. des Francs déc. du titre d'Emp. rom.
814. Louis I (*le Pieux*).	Puissance du clergé.
840. Charles I (*le Chauve*).	Décadence de l'Emp. Naissance du régime féodal.
877. Louis II (*le Bègue*).	Décadence et démembrement du pouvoir royal. Fin de la race Carlovingienne. Etablissement des Normands.
879. Louis III et Carloman.	
884. Charles II (*le Gros*).	
888. Eudes, comte de Paris, roi.	
898. Charl. III (*le Simple*).	
922. Robert I, frère d'Eude.	
923. Raoul, duc de Bourgogne, roi.	
936. Louis IV (*d'Outre-Mer*).	
954. Lothaire.	
986. Louis V (*le Fainéant*).	
Troisième race. *Capétiens.*	
987. Hugues Capet.	Gouvernement féodal et commencement de la race des Capétiens.
996. Robert II.	
1031. Henri I.	
1061. Philippe I.	Despotisme des papes. Première croisade. Puissance des moines.
1108. Louis VI (*le Gros*).	Le pouvoir royal se fortifie par l'établissement des communes.
1137. Louis VII (*le Jeune*).	Sugor.
1180. Philippe II (*Auguste*)	Le pouvoir s'étend par la conquête. 12me siècle.
1223. Louis VIII (*Cœur-de-Lion*).	Epoque de Louis IX. Le pouvoir s'accroit en remplaçant la férocité féodale par la justice.
1226. Louis IX (*saint Louis*).	
1270. Philippe III (*le Hardi*).	La couronne recomposée et les assemblées nationales rétablies sous Philippe-le-Bel. Puissance des légistes. Treizième siècle.
1285. Philippe IV (*le Bel*).	

1314. Louis X (*le Hutin*).	Affranchissement des paysans serfs, sous les trois fils de Philippe-le-Bel.
1316. Philippe V (*le Long*).	
1322. Charles IV (*le Bel*).	
Branche des Valois.	
1328. Philippe VI (*de Valois*).	Revers.
1350. Jean.	Captivité du roi. Les états exercent la souveraineté. Jacquerie. Maison apanage de Bourgogne.
1364. Charles V.	Duguesclin. Le pouvoir royal reprend la souveraineté. Quatorzième siècle
1380. Charles VI.	Minorité. Etats. Démence du roi. Guerre civile. Les Anglais à Paris. Parlement permanent.
1422. Charles VII.	La Pucelle d'Orléans. La France reconquise.
1461. Louis XI.	Oppression du peuple et abaissement des grands.
1483. Charles VIII.	Etats. Conquêtes et revers en Italie. Quinzième siècle.
Branche des Valois-Orléans.	
1498. Louis XII.	Guerres extérieures. Administrat. paternelle.
1515. François I.	Rivalité avec Charles-Quint. Luther et Calvin. Renaissance.
1547. Henri II.	Suite des guerres de François I.
1559. François II.	Factions religieuses.
1560. Charles IX.	Guerre civile. La Saint-Barthélemy.
1574 Henri III.	La Ligue. Les Seize.
Branche des Bourbons.	
1589. Henri IV.	Fin de la ligue. Entrée de Henri IV à Paris. Seizième siècle. Règne de Henri IV.
1610. Louis XIII.	Richelieu. Despotisme.

1643. Louis XIV. Minorité. Mazarin. Fronde.
Louis XIV. Ordre et grandeur dans le pouvoir absolu.
Revers de Louis XIV. Dix-septième siècle.
1715. Louis XV. Régence. Dix-huitième siècle.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

1774. Préludes de la révolution sous le règne de Louis XVI.
1789. Assemblée nationale constituante. Quatorze juillet.
1791. Assemblée législative. Dix août.
1792. Convention. Robespierre. Terreur. Neuf thermidor.
1795. Constitution de l'an III. Directoire. Le général Bonaparte. Dix-huit brumaire.
1800. Consulat. Empire. Conquêtes et prospérité de Napoléon.
1807. Excès, revers et chute de Napoléon.
1814. Restauration des Bourbons. Cent jours.
1815. Réaction. Cinq septembre. Lois d'élections. Ministères.

Charte constitutionnelle.
Principes politiques applicables à l'histoire.
Coup d'œil sur l'histoire de la civilisation.

FIN DE LA TABLE.

PREMIÈRE PARTIE.

La Gaule avant et pendant la domination romaine. — Christianisme.

Les peuples qui habitaient la France, à l'époque la plus reculée de son histoire, ne nous sont guère connus que par les écrits des Romains, leurs conquérans. Sans doute ces peuples descendaient d'autres conquérans mêlés à des peuples vaincus. César nous les représente belliqueux, toujours armés, et prêts à terminer leurs querelles par le combat; légers, un peu enclins à l'oisiveté, mais hospitaliers, généreux, confians et sincères. Ils étaient si pénétrés de ce qu'on appelle *le droit du plus fort* (comme si la force était un droit), qu'ils prétendaient être les maîtres de la vie de leurs femmes et de leurs enfans. Les druïdes, leurs prêtres, seuls dépositaires de quelques doctrines, s'étaient assuré leur obéissance par leur crédulité.

Ces prêtres régnaient par la terreur des anathèmes; ils étaient exempts des charges de l'état, et jouissaient de ses richesses. Comme tant d'autres barbares, ils immolaient des victimes humaines. Cependant ils enseignaient, dit-on, le dogme de la vie future et la croyance d'un Etre-Suprême; mais il paraît plus vraisemblable qu'ils n'entretenaient que les superstitions du polythéisme ou d'une idolâtrie grossière. Les bardes ou poëtes exécutaient des chants de guerre qui animaient les combattans, et perpétuaient le nom des héros.

Ces peuples, alors nommés *Galls* ou *Gaels*, et que nous appelons *Gaulois*, étaient pour la plupart gouvernés aristocratiquement. Les anciens, notables ou sénateurs des villes, les militaires et leurs chefs formaient ce que, dans nos langues, nous désignons par le mot *noblesse* : ils avaient, ainsi que les prêtres, les richesses et le pouvoir; il ne restait à la multitude que l'esclavage et la misère. Les Gaules étaient une sorte de confédération; la plupart des états étaient gouvernés par un *richs* élu par les militaires. Ces rois, ou riches, étaient loin d'être absolus. L'un d'eux disait à César : La république

n'a pas moins d'autorité sur moi que je n'ai de pouvoir sur elle.

Près de six siècles avant l'ère vulgaire, des migrations de Gaulois avaient envahi l'Italie, et y avaient formé des établissemens. On sait que plus d'une fois ils firent trembler Rome; leurs excursions s'étendirent sur la Grèce et jusque sur l'Asie-Mineure, où ils s'établirent aussi.

La discipline romaine, le génie et la fortune de César, triomphèrent en dix ans de la valeur gauloise. La politique du conquérant sema la division parmi les fédérés; se ménageant des alliés et des partisans, il les vainquit avec eux-mêmes. Autant les Gaulois étaient impétueux dans l'attaque, autant ils se laissaient aisément décourager dans les revers. Des colonies avaient commencé ce qu'acheva la conquête; les Gaulois devinrent des Romains; on leur donna des arts, des mœurs nouvelles; on les dompta avec la civilisation. Le régime municipal et l'agriculture savante des Romains rendirent bientôt la Gaule florissante, et alors le despotisme la pilla. Cet état dura quatre siècles, à la fin desquels le peuple gaulois était au comble de la misère, oppressé par d'avides proconsuls, en proie

50 av. J.-C.

à des factions, passant de l'insurrection à la servitude sous des tyrans éphémères.

Vers ce temps, le christianisme s'établissait dans l'empire, au milieu du désordre causé par les incursions de plusieurs peuples barbares. C'était d'abord la religion des opprimés, des mécontens; l'Evangile, code de la philanthropie, de l'égalité, et consolation du malheur, s'était propagé dans les Gaules. En 325, l'empereur Constantin décréta l'exercice public de la religion chrétienne; il rétablit l'ordre momentanément. La popularité appartenait aux évêques : le despotisme les caressa pour gagner l'obéissance du peuple. Ils ne tardèrent pas à s'affranchir peu à peu de la juridiction civile; et l'évêque de Rome, qui depuis a été décoré du titre de souverain pontife, avait déjà quelque suprématie spirituelle. La civilisation, les arts et les lettres des Romains, étaient en décadence; l'empire, divisé et affaibli, tombait en ruine; la discipline était relâchée; le prestige du nom romain était détruit; l'ignorance et la barbarie étendaient leurs ténèbres sur ces belles provinces qui avaient prospéré sous l'administration paternelle des Trajan, des Antonin, des Marc-Aurèle, empereurs philosophes.

Établissement des nations germaniques et gothiques dans la Gaule. — Race dite Mérovingienne.

Les peuplades barbares du nord de l'Europe, attirées par le beau climat et la richesse des provinces de l'empire, y avaient fait de fréquentes incursions; mais on les en avait chassées, soit par la force, soit par des traités et des présens. Ce dernier moyen n'était pas bon. Le despotisme en décrépitude l'employa souvent; Rome, dégénérée, eut même recours aux armes de ses ennemis pour se défendre contre leurs pareils. On distribua des terres à des légions de barbares pour garder les frontières. Une tribu de *Franks*, peuples de la Germanie, fut long-temps préposée à la défense des rives du Rhin, d'où lui vint le nom de *Ripuaire*. Cependant ces barbares en apprenant des Romains l'art de combattre, songèrent à le faire tourner à leur profit; ils aimèrent mieux envahir l'empire que de le garder; et, au milieu du désordre qui y régnait, ils crurent pouvoir y former des établissemens durables. Les *Westgoths* ou les *Goths de l'Ouest* s'étaient installés en Espagne et dans le midi de la France;

les *Burgondes* ou *Bourguignons* s'étaient fixés dans l'est, et le peuple *Franc* s'était établi dans la Belgique. Ces Francs étaient ceux d'entre les barbares qui avaient eu le plus de relations avec les Romains. Ils marchaient en plusieurs tribus ou armées: à la tête de chacune était un chef électif. Les moines, qui ont écrit sur ces temps-là, nous ont conservé les noms de quelques-uns de ces rois francs, dont nos
418. historiens monarchiques ont fait des rois de France. *Tiodmer*, *Hlod*, *Merveg*, *Hild-rik*, étaient plus ou moins puissans. L'existence de *Far-mund* est incertaine. Un grand homme dont le nom serait plus fameux s'il était venu dans un autre siècle, *Aëtius*, chef des troupes romaines, remporta des avantages sur *Hlod* ou *Chlodion*; il vainquit plusieurs peuples barbares, et rétablit momentanément l'autorité romaine dans les Gaules, excepté dans l'*Armorique* (aujourd'hui la Bretagne) qui s'était déclarée indé-
451. pendante. Vers ce temps, la nuée de Tartares qu'*Attila*, dit *le Fléau de Dieu*, conduisait au pillage du monde, vint s'abattre sur la Gaule. Aëtius fit sa paix avec les autres ennemis de l'empire, unit son armée à celle des Visigoths, et

vainquit Attila dans les plaines de Châlons en Champagne. Peut-être, sans cette grande victoire, la race des Gaulois serait-elle mêlée aujourd'hui à celle des Huns.

Alors le fils de *Merveg* ou *Mérovée*, 458.
que nous nommons *Childeric*, commandait les Francs établis à Tournai. Ils le déposèrent parce qu'il séduisait leurs filles. Il paraît que ce droit des Francs est tombé depuis en désuétude. Le fait est remarquable, en ce qu'il prouve que les Francs déposaient leurs rois. Ils élurent à sa place le chef de la milice romaine, *Ægidius*. Mais celui-ci, contre lequel un patrice romain, son ennemi, avait suscité les Visigoths et même la tribu des Francs *ripuaires*, parvint à s'allier à Childéric, et ils vainquirent ensemble les Visigoths à Orléans. Childéric était rentré 463.
en grâce auprès de ses Francs; il était bon guerrier. Il résida à Tournai, et ne pénétra pas beaucoup dans la Gaule. Lorsqu'il mourut, il laissa son fils, âgé de 481.
seize ans, à la tête de la tribu qu'on appelait *Salique*. On ne retrace point ici tous les événemens qu'offre l'histoire des Gaules vers cette époque : l'espace ne le permet pas, et ils sont peu intéressans.

on y verrait beaucoup de combats ou d'alliances tour à tour entre les Romains, les Francs, les Visigoths et les autres barbares; d'ambitieux chefs, élevés par les intrigues de la cour impériale, renversant bientôt leurs faibles maîtres et appelant quelquefois l'irruption des barbares, quand elle servait leurs desseins. Alors l'empire d'Occident venait de s'écrouler : les *Saxons* occupaient l'Anjou et le Maine, les Bourguignons, la Séquanie; les Goths et les Visigoths, le midi jusqu'à la Loire; les Francs et les *All-manns*, ramas de différentes hordes de pillards germaniques, se disputaient le nord; les Romains ou Gaulois conservaient le reste, et les *Armoricains* étaient indépendans.

Conquêtes des Francs sous Clovis. — Etat civil des peuples de la Gaule.

481. Le fils de *Hildrik* était *Hlodwech* ou *Chlodovech;* nous l'appelons *Clovis*, et ce nom paraît être le même que celui de *Hludvik* ou *Louis*. Son territoire était fort étroit; il avait pour voisins des Francs de tribus différentes. Il était ambitieux, et il avait tous les talens d'un conquérant. Il forma le projet de se rendre maître de la Gaule. S'étant uni à une tribu franque, il battit d'abord *Syagrius*, fils 486.
d'Ægidius, qui gouvernait les Gallo-Romains du Soissonnais, et se l'étant fait livrer, il le fit décapiter. Clovis s'allia bientôt avec les Francs ripuaires; il augmenta encore sa puissance dans les Gaules, en épousant Clotilde, fille d'un roi 493.
des Bourguignons. Cette princesse était chrétienne catholique; par ce mariage, Clovis parut s'offrir comme le protecteur des évêques romains de la Gaule, qui avaient de l'influence sur la plus grande partie de la population; en même temps il se ménageait leur appui. Bientôt il en eut besoin; de puissans compétiteurs se présentèrent : c'étaient les Allemands. Uni
aux Ripuaires, il leur livra bataille à Tol- 496.
biac, près Cologne, et les vainquit. Le chroniqueur Grégoire de Tours fait sur cette victoire un récit renouvelé du *labarum* de Constantin. Cependant il est possible que, dans l'incertitude du combat, le roi franc, imitant la politique du Romain, ait fait ouvertement le vœu de se faire chrétien, pour ranimer le courage des nombreux soldats de cette religion qui servaient dans son armée. L'évêque *Remigius* ou Remi le baptisa ensuite à Reims, ainsi qu'une partie des siens; le

sacre est douteux, et la fiole merveilleuse fut imaginée depuis. L'histoire de ce temps est semée de mensonges et de prétendus miracles.

Les Romains avaient souvent décoré de leurs dignités les princes barbares, afin de les gagner par la vanité. Clovis avait le titre de *maître de la milice romaine;* après la défaite de Syagrius, il l'était de fait. Sa conversion lui assujétit tous les Romains orthodoxes, en fortifiant l'église catholique, alors ébranlée par l'arianisme. Les rois des Visigoths étaient chrétiens aussi, mais ariens, c'est-à-dire ne croyant pas en la divinité de Jésus. Les confédérés armoriques ne tardèrent pas à traiter avec Clovis, qui leur avait fait long-temps la guerre, et qui, en 494, avait pris Paris, une des cités coalisées. Il ne lui restait plus à vaincre que les Visigoths et les Bourguignons : il commença par ceux-ci. Clotilde elle-même l'y excita par ressentiment contre *Gondebaud*, meurtrier de son père. Clovis, qui n'entreprenait rien sans un allié, proposa la conquête
500. à partager au puissant Théodoric, qui, régnant sur les Goths, essayait de relever en Italie la civilisation romaine; mais Clovis vainquit sans lui. Cependant

Théodoric se mit en possession de sa part. La défection des chrétiens orthodoxes était pour beaucoup dans la défaite de Gondebaud; il penchait pour l'arianisme, mais la nécessité le fit chrétien catholique, et Clovis le rétablit sur le trône en le faisant son tributaire. Théodoric, qui craignait l'agrandissement de Clovis, le força sans doute à cette conduite modérée; il retarda également la défaite des Visigoths. Cependant leur roi Alaric ayant mécontenté ses sujets, Clovis profita de la circonstance, s'unit à Gondebaud, et battit l'armée d'Alaric à Vouillé, près Poitiers : la suite 507.
de cette victoire fut la soumission de presque tout le midi de la Gaule; mais les Francs ne s'y fixèrent point; après leurs incursions, ils rapportaient toujours leur butin dans le nord. Clovis revint triompher à Tours, en faisant des présens au tombeau de saint Martin. Là il reçut par un diplôme d'Anastase, empereur de Constantinople, la dignité de consul romain et d'Auguste. Il revêtit la pourpre consulaire dans l'église de Saint-Martin. Cet honneur ajoutait peu à son pouvoir, et n'ôtait rien à son indépendance.

Clovis vint fixer sa résidence à Paris, qui s'appelait encore *Lutèce*, chef-lieu de

la cité des Parisiens, et qui avait été le séjour du César Julien, lorsqu'il administrait glorieusement les Gaules. Pour étendre sa domination, Clovis fit périr les rois des diverses tribus de Francs, et se fit élire à leur place. Il mourut à Paris.
511. On voit qu'il eut plus d'un rapport avec Constantin. Cruel comme lui, il fut aussi ambitieux, et sut faire servir la religion à ses desseins. Tel fut le secret de plus d'un conquérant.

Voyons quel était à cette époque l'état des peuples qui habitaient la Gaule. Les Francs étaient ou libres ou esclaves; mais chez eux la servitude n'était pas aussi personnelle que chez les Romains. Ceux de la tribu de Clovis, nommée salique, étaient régis par la loi de ce nom, rédigée par leurs chefs; la tribu des Ripuaires avait sa loi particulière. Les hommes libres s'assemblaient tous les ans au Champ-de-Mars, et là ils faisaient les lois. Ils nommaient leurs rois, mais ils choisissaient ordinairement le fils aîné de celui qu'ils remplaçaient. Les Bourguignons, régis par la loi de Gondebaud, dite *Gombette*, se maintinrent en corps de nation jusque sous la seconde race; ils avaient des mœurs plus féroces que les autres. Les

Visigoths étaient la plupart passés en Espagne. Les Romains ou Gaulois conservèrent en partie leur état civil, autant que le permettaient les prérogatives de la conquête. Comme les clercs ou ecclésiastiques appartenaient à cette nation, elle gardait par là un reste d'influence; le clergé perpétua long-temps la société et la civilisation romaines. La religion était le seul frein qu'on pût opposer à la force : malheureusement on devait en abuser plus tard. Alors elle conservait quelque chose de sa pureté primitive, et la foi docile des barbares la rendait une puissance salutaire de paix et de conciliation. Les évêques étaient respectés, parce qu'ils avaient des vertus; ils s'interposaient utilement entre les vainqueurs et les peuples soumis. Quand un Franc se faisait prêtre, on coupait sa longue chevelure, qui distinguait les hommes libres de sa nation, et il devenait en quelque sorte Romain ou lettré. Il est vrai qu'on payait moins cher pour avoir tué un Romain qu'un Franc; mais cela devait être ainsi chez des conquérans qui vivaient au milieu de vaincus nombreux, et qui punissaient le meurtre par des amendes ou *compositions* graduées

sur l'importance du mort. Au reste, les Romains étaient jugés par leurs tribunaux; et, quand un Romain et un Franc étaient en cause, on formait un tribunal mi-parti des deux nations. La langue latine dégénérée prédomina sensiblement; on l'employait dans les actes publics des Francs; enfin les Francs s'alliaient avec les Romains. Il suffit de parcourir l'histoire de ces temps, où l'on ne trouve pas une seule insurrection des Gaulois contre les Francs, et où l'on voit que l'ascendant des évêques tendait à maintenir une sorte d'égalité et d'union entre les deux peuples, pour rejeter l'opinion de ceux qui ont dit que tout le peuple gaulois fut réduit en esclavage. Et qu'importe aux Français d'aujourd'hui de descendre d'un Franc ou d'un Gaulois? Quand il serait vrai que tout le peuple gaulois fût devenu esclave, qu'en pourrait-on induire contre les droits éternels de l'homme?

Successeurs de Clovis. — Origine de la féodalité.

Les conquérans disséminés dans les Gaules ne s'assemblèrent point pour donner un successeur à Clovis; ses quatre
511. fils se partagèrent ses états. Des partages

semblables se renouvelèrent souvent: de là de grands maux pour les peuples et une grande confusion dans l'histoire de ce temps. Mais on peut se dispenser de charger sa mémoire des noms d'une foule de rois obscurs qui résidaient à Orléans, à Metz, à Soissons ou à Paris, ainsi que des guerres qu'ils se faisaient pour se disputer ce qu'on appelle leurs héritages. Dans ce tissu de cruautés, d'assassinats et de combats sans gloire, on ne trouve aucun point auquel se rattachent de grands changemens, de grandes influences politiques.

Après deux guerres, les Francs soumirent entièrement les Bourguignons: ensuite ils chassèrent les Goths des provinces alpines. L'empereur Justinien céda 535.
dans ce temps aux rois francs les droits de l'empire sur les Gaules, auxquelles l'usage donna, plus tard, le nom de *France*. Clotaire, qui n'était d'abord que roi de Soissons, était, lorsqu'il mourut, maître de toute la monarchie de Clovis. Ses enfans partagèrent; mais ils gardè- 561.
rent Paris en commun. Les reines Frédégonde et Brunehaut excitèrent entre eux des guerres perpétuelles. La première fut un prodige d'audace, de scélératesse et de génie; elle gagna des batailles en per-

sonne : l'autre subit une mort affreuse ; s'il faut en croire des chroniques pleines
628. de contradictions et de mensonges. Dagobert fut un roi prodigue, et qui accabla la France d'impôts pour fonder des monastères et payer des maîtresses. Quoiqu'une chanson populaire le qualifie de *bon roi*, le perfide massacre de quinze mille Bulgares qui étaient venus chercher asile dans ses états, et auxquels il avait permis d'y passer l'hiver, ne prouve pas son humanité. Les moines en ont fait un saint. Eloi, son orfèvre et son trésorier, ne s'occupait guère des finances que pour multiplier les monastères.

Cette période historique offre peu d'intérêt ; mais il faut y chercher le commencement du régime féodal, qui pesa six siècles sur nous : c'est alors que naquit cette hydre à mille têtes qui dévora si long-temps la France.

Quelles terres échurent aux Francs après la conquête, ou leur furent données par les rois ? C'est la difficulté sur laquelle les critiques ne peuvent s'accorder. Quelles étaient ces terres nommées *saliques*, et qui, étant concédées à charge de service militaire, ne pouvaient passer en héritage aux femmes (d'où l'on fait venir la pré-

tendue loi salique, qui exclut les femmes du trône) ? Toujours est-il que les rois, à l'exemple des Romains, donnèrent des terres ou bénéfices militaires, pour un temps d'abord, puis pour la vie. Les grands, *leudes* ou *fidèles*, qui approchaient le plus des rois, qui combattaient à leurs côtés, qui formaient leur conseil et leur prêtaient serment, transmirent par la suite ces concessions en héritage. Chacun d'eux avait au moins un *séniorat*, une *seigneurie*, nom emprunté à l'organisation municipale des Romains, et par lequel les Francs, ou même avant eux les Gaulois, désignèrent la puissance publique attachée au domaine et une supériorité sur les terres voisines. Ici commence la féodalité, sorte de souveraineté du château sur la terre, du propriétaire sur l'habitant. Les *seniores* ou seigneurs devaient nécessairement devenir autant de petits tyrans. Dès lors ils exercèrent le droit de justice civile et politique dans leur canton ; les amendes et les confiscations étaient leurs profits. Ces seigneuries étaient alors en petit nombre ; plus tard elles couvrirent l'Europe. Les évêques et les moines se firent seigneurs aussi, comme les seigneurs et les militaires se firent évê-

ques et abbés : c'étaient les prêtres qui primaient à cette époque. La plus ignorante superstition subjuguait les esprits, les prêtres en retiraient des richesses immenses. Les gens de guerre pillaient le peuple, et les gens d'église levaient un impôt sur les terreurs pieuses des gens de guerre ; ensuite les rois reprenaient les biens du clergé pour en donner l'usufruit aux militaires ou seigneurs, qui payaient quelquefois à l'église une indemnité annuelle pour s'assurer le paradis.

Quand un roi avait commis un meurtre, il était absous en fondant un monastère, et il se croyait assuré de son salut s'il mourait dans le froc d'un moine. Quand on voulait se défaire d'un roi on l'enfermait dans un cloître et on le faisait moine. Cependant les rois s'emparaient souvent de la nomination des évêques, qui devaient être élus par le peuple. Si un laïque à cheval rencontrait un prêtre, il devait mettre pied à terre pour le saluer. Ces traits suffisent pour caractériser ce temps. On voit que la féodalité, la barbarie et la puissance du clergé grandissaient ensemble.

Maires du palais.—Rois fainéans.—Conquête austrasienne.—Charles-Martel.

La domesticité était un service noble dans les mœurs franques ; et peut-être les grandes charges du palais furent empruntées par les rois barbares à la cour des empereurs de Constantinople. Les derniers rois de la race mérovingienne n'avaient plus que l'ombre de l'autorité ; ces faibles maîtres devaient être gouvernés par des domestiques entreprenans et puissans seigneurs. Le *major domûs* ou *maire du palais* était le premier de ces hautains serviteurs. Il fut d'abord révocable ; ensuite il s'établit comme héréditaire, et ce fut ainsi qu'une nouvelle race de rois commença par le fait. Les rois titulaires, renfermés par les maires dans leurs palais, étaient condamnés à l'inaction et à la nullité, qui les ont fait nommer *fainéans*. Je n'en dirai pas plus sur ces noms de rois. Immolées quand l'emprisonnement du cloître ne les sauvait pas, ces obscures victimes subissaient leur légitimité.

Tandis que la Neustrie végétait sous le 690.
pouvoir monastique, le maire *Pippin* ou *Pepin Héristal* gouvernait l'Austrasie, royaume franc, voisin du Rhin : cet

homme habile parvint à réunir toute la Gaule sous son pouvoir. Il rétablit sous l'ancien nom de Champ-de-Mars les assemblées des Francs, qui tombaient en désuétude. Son fils *Karl* fut un de nos plus grands hommes de guerre : on le surnommait *Martel* ou marteau. Ce Charles-Martel tint sans cesse les guerriers sous les armes, et fut leur idole. Les Sarrasins, qui avaient conquis l'Espagne sous l'étendard de Mahomet, envahirent la moitié de la France. Charles les vainquit à
732. Poitiers, dans une bataille mémorable, et les refoula au-delà des Pyrénées. Les Sarrasins avaient quelques lumières qui firent long-temps fleurir l'Espagne.

Ce qu'il faut remarquer dans le quasi-règne de Charles, c'est que, pour récompenser ses leudes, et subvenir aux frais de guerres perpétuelles, cet indévot Austrasien s'empara des biens de l'église, qui possédait déjà la France presque entière : c'est pourquoi les moines historiens l'ont damné. On croit trouver une origine des fiefs dans les nombreux bénéfices donnés par lui, à charge de foi et hommage et de service militaire. Il est remarquable que les premiers seigneurs féodaux furent des détenteurs de biens du clergé à titre gratuit.

Pepin-le-Bref, premier roi de la race dite Carlovingienne. — Le clergé, ordre politique.

Charles-Martel dédaigna la couronne : son fils Pepin la crut nécessaire à sa politique. Il y parvint avec adresse; il se rendit populaire. Guerrier, il gagna les gens de guerre; il caressa le clergé, à qui il fit rendre une partie de ses biens. Il envoya proposer au pape ce cas de conscience : « Faut-il que le titre de roi » appartienne à un individu incapable de » régner, quand le pouvoir royal est dans » les mains d'un homme qui l'exerce » bien ? » Zacharie répondit qu'il fallait que celui qui avait le pouvoir prît le titre ; on fit moine le roi légitime. Pepin, à l'imi- 751.
tation d'un roi Visigoth, fit sanctionner sa royauté par les cérémonies de l'église; il se fit oindre ou sacrer par un prélat. Ainsi le sacre des rois fut introduit en France 755.
pour assurer un usurpateur.

Le règne de Pepin fut glorieux; il chassa les Sarrasins du midi, et se rendit puissant en Germanie. Il soumettait toutes les affaires importantes et la confection des lois aux assemblées d'évêques et de seigneurs, nommées dans ce temps *Plaids*,

Parlemens, et *Conciles*, qui tenaient pour principe que *la loi est faite par le consentement du peuple et du roi*. L'usurpateur Pepin fut vanté par les prêtres ; le pape l'appela *Nouveau Moïse*, *Nouveau David*. Ce fut peut-être pour récompenser le clergé de sa coopération, que Pepin lui donna un grand crédit dans les assemblées nationales.

Charlemagne.—Nouvelles conquêtes des Francs décorées du titre d'empire romain.

Un homme doué d'une grande activité d'esprit, et en possession de moyens puissans, peut fonder un nouvel ordre politique ; mais il ne fera rien de durable qu'autant que les peuples seront disposés à le seconder, et que ses projets seront conformes à la tendance générale.

768. Pepin avait partagé le royaume entre ses deux fils : l'un mourut bientôt ; l'autre, que nous appelons *Charlemagne*, règna seul. Le roi des Lombards, qui possédait tout le nord de l'Italie, était alors un prince puissant. Charlemagne, à qui il offrit sa fille, l'accepta en répudiant, malgré le pape, la femme qu'il avait. Bientôt il répudia aussi la Lombarde : et prenant parti contre son beau-père pour les habitans de Rome, ses ennemis, il le détrôna après avoir enlevé Pavie, sa capitale. Le pape Adrien plaça sur la tête de Charlemagne la couronne 774.
de fer des Lombards. Roi des Romains, Charles voulut subjuguer les Saxons, peuple pauvre et vaillant, dont le seul crime était d'aimer son indépendance. Il lui fallut trente-trois ans pour les soumettre ; il les combattit avec des missionnaires et des garnisons, et parut ne vouloir les convertir que pour les opprimer. Il en fit massacrer des milliers ; il transporta des populations entières de ces infortunés dans d'autres parties de ses états. *Vitikind*, leur chef, fut un prodige de constance et de courage. Les décrets que fit Charlemagne contre les Saxons sont écrits en lettres de sang. Pendant ce temps-là il voulut pousser ses conquêtes en Espagne ; mais ses armes furent moins heureuses contre les Sarrasins qui occupaient ce pays. Un plus grand projet lui réussit : à la fin du huitième siècle, il plaça à Rome la couronne impériale sur sa tête.
Le pape Léon III le servit dans l'exécu- 799.
tion de ce dessein, et le peuple de Rome déchue cria : *Vive Charles, auguste et*

pacifique empereur des Romains, couronné de la main de Dieu!

La vaine pensée de rétablir l'empire des Césars est remarquable dans un successeur des rois barbares, qui avaient concouru à le renverser. Ce fut la papauté qui hérita de son ouvrage, et qui, deux siècles après, rétablit presque l'empire romain au moyen de la hiérarchie.

Songeant qu'il fallait d'abord éclairer le peuple, Charles institua des écoles où l'on enseignait la grammaire, c'est-à-dire la lecture, l'arithmétique et le chant d'église. Ces écoles ne pouvaient exister que dans les cloîtres et les palais épiscopaux, les prêtres étant seuls lettrés. Un moine anglais fut attiré à la cour pour en diriger une. Charles, parcourant sans cesse l'Europe les armes à la main, songeait à tout et s'appliquait lui-même à la grammaire. Il passait l'hiver et le printemps à Aix-la-Chapelle, et là il réunissait ces champs de mai, ou grands conseils, dans lesquels les évêques, les abbés, les seigneurs et douze hommes libres, pris dans chaque comté, discutaient les capitulaires qu'il promulguait comme lois. Sa législation était-elle conforme aux intérêts généraux? Peut-être autant que les temps le

permettaient. Montesquieu, qui fait de Charlemagne un portrait brillant et fortement tracé, nous assure qu'il empêcha les nobles d'opprimer le clergé et le peuple, en les occupant toujours à la guerre. Les capitulaires furent utiles à une époque où tant de peuples réunis dans un même empire avaient des lois différentes. Charlemagne aimait l'industrie et les arts; il avait des idées d'ordre et d'uniformité, sans lesquelles on ne peut rien créer. Infatigable, il se trouvait partout où ses desseins l'appelaient. Il était l'homme le plus capable de lutter contre la barbarie, et il n'a pu rétablir ni l'empire ni la civilisation romaine. De son temps, l'état social était territorial et militaire; et les peuples devaient subir encore de longues révolutions avant d'arriver à cet état social, mobile et industriel, sur lequel est fondée notre civilisation.

Pendant son long règne, Charlemagne négocia avec la cour de Constantinople, reçut une ambassade de félicitation du calife Haroun-le-Juste, et présida des conciles. Afin de diminuer l'influence des évêques, il les exempta du service militaire, et, par un capitulaire, il établit la dîme (oblation alors volontaire), en dé-

dommagement des biens que les rois avaient pris au clergé. Il s'appliqua à la réforme de la discipline ecclésiastique, et empêcha que l'abus du droit d'asile dans les cloîtres ne dégénérât en impunité du crime. Il fit des lois somptuaires, des règlemens sur les monnaies et le commerce. Il établit des assemblées administratives dans les provinces, où ses envoyés allaient surveiller l'exécution des lois, confiée aux comtes associés aux évêques, et recueillir les plaintes du peuple. Mais pendant ce temps-là le système des fiefs s'établissait généralement.

806. Charles, vainqueur des Saxons, des Bavarois, des Hongrois, et maître de la plus grande partie de l'Europe connue alors, partagea l'empire entre ses enfans. Il fit Pepin roi d'Italie, Louis, roi d'A-
813. quitaine. Ce dernier étant resté seul, il l'associa à l'empire. Il couronna ensuite son petit-fils *Bernard* roi d'Italie. Cependant la fin de ce règne si puissant présagea des désastres. Les pirates du Danemarck et de la Suède, qu'alors on appelait *Northmans*, ou hommes du nord, commencèrent à porter le ravage et la mort sur nos côtes. Charles, songeant à repousser ces irruptions, visita les ports et

fit construire des barques. Il mourut, 814.
lorsqu'il pouvait déjà prévoir les maux que ces avides Barbares attireraient sur la France.

Charlemagne était d'une stature et d'une force étonnantes; les historiens s'accordent sur ses qualités privées. Il était sobre, juste, économe et généreux. Il était simple dans ses goûts, et ne négligeait aucun détail; il administrait ses domaines comme son empire, et il faisait vendre les herbes de son jardin. Comment un tel prince a-t-il pu massacrer trente mille Saxons?

Louis-le-Débonnaire. — Puissance du clergé. — Épreuves judiciaires. — Duel. — Langage.

La faiblesse laissa bientôt se relâcher les liens serrés par la force; et tout l'édifice de Charlemagne s'écroula en peu de temps. Louis-le-Pieux, ou le Débonnaire, avait les plus grandes vertus privées, de la valeur, de l'instruction, de l'humanité; mais il fallait plus que cela pour succéder à Charlemagne. Il partagea 817.
aussi l'empire entre ses fils, et s'associa l'un d'eux; comme il ne sut pas s'en faire obéir, il s'en fit des ennemis. Quatre ré-

voltes contre le faible empereur firent de
818. son règne un long état de guerre. Bernard, roi d'Italie, fut soumis et châtié; l'empereur, s'écartant une seule fois de sa modération, lui fit crever les yeux (il était condamné à mort); mais bientôt, cédant aux scrupules de sa conscience, Louis descendit à toutes les pénitences et à toutes les humiliations que le clergé voulut exiger d'un prince dévot; cette conduite fit encore des rebelles. Judith de Bavière, sa seconde femme, avait obtenu de lui un nouveau démembrement en faveur de Charles son fils; les autres
830. enfans se révoltent. L'empereur cède, s'humilie, et consent à l'emprisonnement de l'impératrice. Bientôt il la rappelle, et il essaie de reprendre quelque autorité sur ses fils; ils se soulèvent encore, en-
832. traînent le pape dans leur parti, sèment la trahison dans les troupes de l'empereur, et le déposent. *Lothaire* se place sur le trône. D'infâmes évêques condamnent l'infortuné monarque à la pénitence publique pour toute sa vie. Il se laisse désarmer, se revêt d'un cilice, se couvre de cendres, et s'enferme dans une cellule.
831. Cet excès d'abaissement émeut le peuple en sa faveur. Un parti se forme; les rois

d'Aquitaine et de Bavière s'y joignent, entraînés par leurs remords. Lothaire est vaincu, il obtient sa grâce et reprend son royaume d'Italie. On punit les évêques qui avaient insulté à l'autorité déchue. Cependant l'ambition de Judith pour son fils Charles provoque une autre guerre.
L'empereur soumet le rebelle Louis de 840.
Bavière, et meurt bientôt accablé de chagrin.

Ce qui doit fixer notre attention sur ce règne, c'est le rôle qu'y joua le clergé. Charlemagne s'en était servi comme d'un moyen politique; Louis s'y soumit comme à une puissance. L'un enrichit les papes, afin d'acheter de leur reconnaissance les hommages et l'obéissance des peuples; l'autre en fit des princes temporels et se prosterna aux pieds de ces évêques de Rome, qui s'étaient prosternés aux pieds de son père. De ce règne surtout datent les prétentions insolentes de la tiare sur les couronnes, et ce despotisme théocratique, qui devient terrible sous Innocent III. Les évêques se croyaient alors la seule puissance légitime; ils avaient des richesses immenses et un luxe scandaleux; ils portaient l'armure des gens de guerre. On cite un abbé qui avait à lui seul plus

de vingt mille serfs. Louis voulut réformer ces abus si contraires à la doctrine de l'Evangile : c'est ce qui lui attira la colère et les vengeances du clergé. Entreprendre des réformes sur une classe dont on reconnaît presque la suprématie est toujours un projet dangereux.

Dans ce temps, la plus stupide barbarie dénaturait la justice. On croyait que Dieu ferait plutôt un miracle que de laisser succomber un innocent. Pour se laver d'une accusation, il fallait ou se plonger les bras dans l'eau bouillante, ou empoigner un fer chaud, etc. ; s'il n'en résultait pas d'accident, on était acquitté. D'autres fois les différends ou les crimes se jugeaient par le duel. Les parties plaidaient en combattant ; les femmes et les infirmes se faisaient représenter par un champion, dont le poing était coupé, lorsqu'il était vaincu. Chaque monastère en avait un pour défendre ses intérêts ; cependant le clergé préférait les épreuves ou *ordalies*. Charlemagne fit substituer dans les duels le bâton au glaive, et cette loi fut renouvelée cinq siècles après ; mais pendant long-temps les serfs seuls se battirent au bâton. Les témoins, les juges eux-mêmes étaient souvent obligés d'en venir aux

mains. Des cérémonies religieuses précédaient ces jugemens, dont l'usage, qu'on peut faire remonter aux Hindous et aux Grecs, venait des Bourguignons, nation germanique.

Les Romains avaient popularisé le latin dans les Gaules ; les Francs et les autres barbares le corrompirent. Il en résulta un dialecte nommé *roman*, mêlé de celtique, de tudesque et de gothique, dans lequel le latin dominait. C'est ce langage qui, poli par huit siècles, est devenu la langue française.

Décadence de l'empire sous Charles-le-Chauve.—Naissance du régime féodal.

Sous Louis-le-Débonnaire, la monarchie, déchirée au dedans, se soutenait au dehors. Sous son fils Charles-le-Chauve, tout s'écroula. Ce fut un roi faible et lâche ; son règne fut une longue suite de calamités. Après la mort de leur père, les trois frères guerroyèrent encore. Celui qui avait le titre d'empereur fut vaincu par les autres à la bataille de Fontenay en Bourgogne, où périrent cent mille hommes. Les évêques, qui disposaient alors de la couronne, le déposèrent et firent un nouveau partage. Dans ce temps,

les *Danois* ou Normands furent un fléau terrible pour la France ; ils en saccagèrent la moitié. Ils brûlèrent Paris ; et, comme les empereurs de Rome dégradée, Charles prodigua des trésors pour renvoyer ses ennemis : ce fut pour eux un motif de revenir. Tous les ans de nouvelles flottes de brigands abordaient sur les côtes, et le roi accablait le peuple d'impôts pour les satisfaire. Dans ce désordre, les seigneurs et les évêques se disputèrent le
846. pouvoir. Les premiers prévalurent dans une assemblée où le peuple ne fut pas admis ; les seconds se vengèrent en dépo-
858. sant le roi, pour donner sa couronne à son frère le Germanique, et ensuite ils excommunièrent celui-ci. Ainsi les prêtres et les grands ne s'occupaient qu'à se partager ou à se disputer les dépouilles du peuple, tandis que des pirates envahissaient la France. Le roi de Lorraine manqua d'être privé de son royaume par excommunication, parce qu'il avait divorcé.
860. Ce fut dans ce temps que Baudouin, seigneur français, excommunié aussi pour avoir enlevé la fille de Charles, reçut de celui-ci le comté de Flandre, qu'il transmit à ses descendans. Il faut expliquer ici comment s'établit chez nous un gouver-

nement qui a rendu les peuples si misérables, et qui pourtant a contribué à l'abolition de l'esclavage.

A l'époque de la conquête, les provinces étaient gouvernées par des officiers romains appelés tantôt *comtes*, ou compagnons de l'empereur, tantôt *ducs* ou généraux. Les rois continuèrent à nommer ces fonctionnaires militaires et civils. Dans le chaos du règne de Charles-le-Chauve, ils se rendirent indépendans du pouvoir royal, et arrachèrent même à sa faiblesse la propriété héréditaire de leurs fonctions. Par là s'établissait un nouveau gouvernement, ou plutôt le gouvernement se divisait en autant de membres qu'il y avait de provinces. Le roi était cependant censé le chef suprême ; mais sa puissance était illusoire : la force devait toujours prévaloir, et la force c'est la guerre perpétuelle. Ce système politique était basé sur la fidélité. L'inférieur se nommait *vassal*, le supérieur *suzerain* ou seigneur. Le roi, comme roi, n'était le vassal de personne, si ce n'est de Dieu, comme on disait, et ses vassaux avaient sous eux d'autres vassaux dont ils étaient seigneurs; ces subdivisions étaient à l'infini. Le fief était une sorte d'usufruit; le seigneur donnait le fief au vassal,

à la charge par celui-ci de le suivre à la guerre, et en retour il lui garantissait sécurité et protection. Il ne pouvait y avoir un peu d'ordre dans un tel système, qu'autant que les conventions de ce traité fussent bien réglées et gardées réciproquement; mais c'était l'insubordination organisée. Les *roturiers*, ou *villains*, ou rustiques, n'étaient pas vassaux, mais sujets du seigneur; et, requis par lui, ils devaient marcher sous sa bannière. Dans cette échelle politique et sociale, chaque degré n'avait d'autorité directe que sur le degré immédiatement inférieur. Tel est, autant qu'on peut dire en deux pages ce qui est à peine expliqué dans des volumes, l'exposé du système politique qu'on nomme le gouvernement féodal.

Décadence et démembrement du pouvoir royal.—Fin de la race Carlovingienne. — Etablissement des Normands.

Le pouvoir royal ne devait pas subsister long-temps. Charles-le-Chauve fut surpassé en faiblesse et en nullité par ses successeurs. Leur nom et une date sont
877. tout ce qu'ils peuvent donner à l'histoire.
879. Louis-le-Bègue était fils de Charles-le-Chauve. Louis III et Carloman lui suc-

cédèrent après sa mort. De leur temps, un seigneur se fit un petit royaume en Provence. Il restait un autre fils de Louis-le-Bègue, nommé Charles et âgé de cinq ans.
On offrit la couronne à Charles-le-Gros, 884.
qui régnait en Germanie, avec le titre d'empereur. Les Normands, qui avaient toujours continué leurs déprédations, vinrent assiéger Paris. *Odon* ou Eudes, qui en était comte, le défendit vaillamment. Après deux ans de siége, l'empereur accourut au secours avec une armée; mais les Normands l'épouvantèrent, et il acheta la paix. Il mourut détrôné, emprisonné, méprisé, misérable. Avant sa mort, la
crainte du diable l'avait rendu fou. Alors 888.
le comte Eudes accepta la couronne comme tuteur du jeune Charles; il aurait pu aisément s'en emparer pour lui-même. Charles IV, dit le Simple, qui partagea un moment le trône avec Eudes, l'occupa seul à sa mort.

Ce fut à cette époque que les pirates 898.
saxons s'établirent dans cette partie de la France qu'on nommait *Neustrie*, et qui a pris d'eux le nom de *Normandie*. Ainsi, les descendans des Francs, dégénérés comme sous les rois fainéans, subirent à leur tour l'affront de la conquête. Le

911. roi envoya au chef *Rollon*, sa fille, avec l'invitation de se faire chrétien et de se reconnaître vassal. Le Normand accepta; mais il refusa, en rendant l'hommage féodal au roi, de lui baiser des pieds. Un de ses officiers, qui s'acquitta de cette formalité, s'y prit de telle sorte, qu'il manqua de jeter Charles-le-Simple à la renverse. Cette irrévérence fit seulement rire: le régime sacerdotal avait réduit la France à ce point. Du reste, Rollon rendit la Normandie prospère. Cet ancien chef de brigands fit les lois les plus sévères contre le pillage, et son peuple devint agriculteur.

922. Le ministre de Charles-le-Simple ayant excité le mécontentement des seigneurs, ceux-ci s'en prirent au roi et le détrônèrent. *Rotbert* ou Robert, frère du feu roi Eudes, prit sa place; mais il fut tué de la main de Charles, dans une bataille que lui livra celui-ci. On voit que ce roi avait du moins le courage militaire. Hugues, dit le Blanc, fils de Robert, fut vainqueur dans une autre occasion; et
8 Charles s'étant réfugié chez un seigneur,
3 y fut tenu prisonnier jusqu'à sa mort. Hugues, qui avait le titre de duc de France,
924. ne voulut pas de celui de roi; il le laissa

prendre à Raoul, duc de Bourgogne, dont le règne fut rempli par des guerres de factions. Un seigneur puissant s'étant avisé de faire d'un enfant de cinq ans, son fils, un archevêque, avec dispense du pape, on se battit pour cela pendant dix-huit ans, et les évêques prirent part à cette guerre, soit en levant des armées, soit en lançant des excommunications. Raoul étant mort, Hugues mit à sa place le fils de Charles-le-Simple, Louis IV, dit 936.
d'*Outremer*, parce qu'il avait été élevé dans la Grande-Bretagne. Ce jeune roi voulut s'affranchir de son protecteur; mais celui-ci lui fit bientôt sentir qu'un roi de la France féodale n'était rien. Il le fit prisonnier et le relâcha ensuite.

Une question de légitimité fut agitée en Allemagne; la représentation devait-elle avoir lieu en ligne directe, et le petit-fils pouvait-il exclure ses oncles du trône? Ce cas fut décidé par un duel entre deux champions. Le champion de la représentation l'emporta; depuis lors le petit-fils a toujours représenté le père.

Louis étant mort, Lothaire, son fils, prit la couronne; le seigneur Hugues voulut bien y consentir, et mourut deux ans après, en transmettant son pouvoir

à son fils Hugues-Capet (1). Lothaire, qui avait quelque force d'âme, reprit un peu d'autorité sur les seigneurs. Sous son règne, la Lorraine, qui était depuis cent ans un sujet de guerre entre nos rois et ceux de Germanie, fut laissé à l'empereur Othon, qui en fit hommage à
986. Lothaire comme à son suzerain. Celui-ci étant mort, Louis V lui succéda. Il régna un an : ce fut le dernier roi Carlovingien. Le frère de Lothaire, son oncle, aurait dû monter sur le trône suivant le droit héréditaire; mais Hugues-Capet étant duc de France et assez puissant, se fit procla-
987. clamer roi par ses vassaux et ses amis. Les autres ducs et comtes, qui attachaient peu d'importance à la royauté de ce temps-là, le laissèrent faire. Ils ne s'en croyaient pas moins ses égaux.

(1) Ces Hugues, comtes de Paris et ducs de France, s'étaient emparés des plus riches abbayes et jouissaient des revenus, comme les seigneurs laïques le faisaient alors sans scrupule. Ils prenaient même le titre d'abbé. Le surnom de *Capet* (Cappatus) vint de la chape de saint Martin de Tours, qu'ils portaient comme détenteurs de l'abbaye de ce nom.

Gouvernement féodal et commencement de la race dite Capétienne.

Hugues-Capet était, comme on l'a vu, petit-neveu du comte Eudes, qui fut roi. Cet Eudes était fils d'un nommé Robert-le-Fort ou l'Angevin, homme d'une très-grande bravoure, qui avait été envoyé en Anjou par Charles-le-Chauve pour défendre ce pays contre les Normands, et qui périt glorieusement dans un combat (1). Hugues ne manqua pas de se faire couronner et sacrer à Reims; et, usant de la précaution de tous ceux qui établissent une dynastie nouvelle, il s'associa son fils Robert, afin de lui assurer la succession au trône. Le prétendant Charles de Lorraine essaya de faire valoir sa réclamation

(1) Les généalogistes ont écrit des volumes sur l'origine de ce Robert : les uns l'on dit Franc; les autres Gaulois, Visigoth ou Saxon. Louis XIV tenait beaucoup à ce qu'on prouvât qu'il descendait des Francs. On peut lire son histoire dans les *Recherches historiques sur l'Anjou*, par J.-F. Bodin, ex-député de Maine-et-Loire, membre correspondant de l'Institut. Cet ouvrage, orné de gravures, se trouve à la même adresse que les *Résumés*.

à main armée ; mais il fut livré par un
996. évêque et pris à Laon ; il mourut deux ans après. Hugues mourut à Paris, bien regretté des prêtres et des gens de guerre qu'il avait également favorisés : le peuple n'était rien dans l'état. L'élévation des Capétiens était due à l'anarchie féodale ; avec le roi Hugues, la féodalité était montée sur le trône. Il envoya dire un jour à un comte révolté : *Qui t'a fait comte?* Celui-ci lui fit répondre : *Qui t'a fait roi?*

Robert fut un prince très-dévot, très-doux, très-charitable et très-malheureux. Il se trouvait parent de sa femme au quatrième degré, et il avait été parrain avec elle. Le pape, malgré les dispenses des évêques, jugea le cas incestueux, cassa le mariage et suspendit les prélats; ceux-ci excommunièrent le roi, quoiqu'il chantât habituellement au lutrin. Dès-lors il fut abandonné de tous les seigneurs et fui de ses domestiques, s'il faut en croire des récits non contemporains et exagérés par les prêtres. Ce même prince, après une pénitence, fit condamner et brûler en grande pompe, à Orléans, des malheureux qu'on appelait hérétiques et mani-
1026. chéens. Sa seconde femme, Constance,

était une furie qui fit révolter ses fils. Il fit sacrer l'un d'eux, nommé Henri, qui pourtant n'était pas l'aîné, ce qui prouve qu'on ne regardait pas encore la primogéniture comme un droit. Sous son triste règne, qui du reste n'a rien de commun avec les neuf dixièmes de la France, il y eut une famine affreuse : on mangea de la chair humaine.

Henri Ier eut d'abord à lutter contre la 1031.
reine-mère, Constance, qui suscita son frère contre lui. Puis il voulut enlever la Normandie au jeune duc Guillaume, chez le père duquel il avait trouvé asile ; mais il fut battu. A cette époque, la suprématie hiérarchique des papes fut solennellement proclamée. Léon IX tint un concile en France malgré Henri ; on y déclara le pape chef suprême de l'église : alors la France fut souvent dominée par des légats.
Le roi, voulant faire sacrer son fils, as- 1059.
sembla les évêques, les moines et les seigneurs ; l'archevêque de Reims eut la prétention de l'élire, et les légats lui accordèrent leur suffrage au nom du pape. Les Capétiens transmirent ainsi leur couronne jusqu'à Philippe-Auguste, qui épousa une princesse issue de la maison de Lorraine (branche des Carlovingiens), et qui se

crut assez puissant pour n'avoir pas besoin de faire sacrer son fils.

Arrêtons-nous ici : c'est l'époque moyenne de la féodalité pure, de ce régime odieux qui pesa sur la France pendant près de trois siècles, et qui réduisit l'espèce européenne au dernier degré de misère. Tout le peuple était devenu *serf* ou esclave. Sa condition était peu différente de celle du bé ail. Chacun pouvait frapper, mutiler ou même tuer son *serf* impunément. Presque tous les hommes libres avaient renoncé d'eux-mêmes à leur liberté, afin d'être moins vexés par les seigneurs. Mais ceux-ci jugèrent, pillèrent, rançonnèrent cruellement leurs vassaux. L'axiôme féodal, *nulle terre sans seigneur*, s'établissait : il n'existait donc aucun asile contre ces hommes, qui sans doute n'étaient pas nés plus méchans que d'autres, mais qui, dans ce désordre, étaient brigands par état; il fallait être oppresseur ou opprimé. Les gens d'église et les seigneurs se pillaient tour à tour, et ruinaient le peuple. La force physique ou l'autorité religieuse pouvaient seules prévaloir. La justice devait être méconnue là où tous les différends se jugeaient et tous les torts se redressaient à main armée. La cavalerie, dont

les Francs avaient presque ignoré l'usage, était devenue, ainsi que le port d'armes, le privilége exclusif des seigneurs. Un noble et son cheval, couverts d'une armure de fer, faisaient trembler tout un canton. Les serfs, qu'on menait de force à la guerre, combattaient à pied. Accablés de corvées, de tailles, de péages, de taxes de toute espèce imposées par des hommes de guerre ou d'église, humiliés par des droits seigneuriaux qui révoltent la pudeur et la nature, ils ne savaient auquel obéir, et ne se battaient que pour river leurs fers. On appelait *villains* ceux de la campagne, *bourgeois* ceux des villes et bourgs. Ni les uns ni les autres ne pouvaient produire qu'au profit de leurs seigneurs, qui venaient souvent vivre chez eux à discrétion avec leurs *hommes*, *sergens* et *varlets;* ceux-ci étaient des aspirans à la profession de chevaliers ou hommes d'armes. Les valets ont, comme on le voit, une origine assez noble.

De leur côté, les seigneurs se battaient entre eux à outrance; les déclarations de guerre atteignaient les parens, les alliés. Une querelle de famille pouvait ensanglanter un pays pendant trente ans. L'état de guerre était l'état habituel; tous

les châteaux, toutes les abbayes étaient des forteresses, ou plutôt des repaires où cent mille tyrans se renfermaient avec leur butin : la France était un vaste champ de bataille. Enfin, ce carnage en permanence finit par lasser la férocité elle-même. On imagina, dans un concile, d'imposer à ces furieux ce qu'on appela la *paix de Dieu*, puisqu'on ne pouvait l'obtenir des hommes. Les évêques ordonnèrent des jeûnes et des pénitences pendant lesquels l'humanité respira. Mais cette paix, ainsi que la *trève de Dieu*, qui défendit seulement de combattre du samedi soir au lundi matin, tomba bientôt en désuétude. C'eût été beaucoup qu'un tel relâche au brigandage. On voit quel était cet odieux régime féodal, véritable anarchie de la force tempérée par l'anathème.

Despotisme des papes. — Première croisade. — Puissance des moines.

1060. Le long règne de Philippe Ier, fils du précédent, est l'époque d'événemens remarquables. Guillaume-le-Bâtard, duc
1066. de Normandie, passa la Manche et conquit l'Angleterre, où il établit un despotisme très-dur combiné avec la féodalité. Il eut la fermeté de refuser de faire hom-

mage au pape. Une plaisanterie du roi de 1067.
France sur l'excessif embonpoint de Guillaume, alluma une guerre; de là datent les longues inimitiés de la France et de l'Angleterre : la Normandie et la Beauce en furent d'abord le champ de bataille. Dans ce temps commencèrent aussi les querelles des empereurs et des papes au sujet des investitures. L'impérieux et turbulent Hildebrand, ou Grégoire VII, en fut cause. Ce fut ce pontife qui fit les empereurs et les rois ses destituables. Il établit le despotisme dans l'église, et la théocratie dans l'Europe.

Le roi, dégoûté de Berthe, sa femme, fit prouver qu'elle était un peu sa parente, et la répudia sous ce prétexte, suivant l'abus de ce temps. Amoureux de Bertrade, comtesse d'Anjou, il l'en-
leva et l'épousa. Excommunié par Ur- 1095.
bain II, il se sépara de Bertrade, puis il la reprit, et le plus grand désordre naquit de l'anathème pontifical. Un autre pape vint à Poitiers le renouveler dans un concile où les évêques et les seigneurs se battirent à coups de pierres. Cet anathème sanctifiait l'insurrection. Les seigneurs qui avaient changé de femmes prenaient parti pour le roi. Celui-ci s'associa son fils

Louis pour mieux résister à l'orage ; mais Bertrade en fut jalouse, et tenta de
1104 l'empoisonner. Enfin, les évêques crurent qu'il leur convenait de donner l'absolution au roi ; il vint la recevoir du consentement du pape, en hiver et nu-pieds, dans un concile de Paris.

Dans cet état d'humiliation et d'abrutissement où la féodalité tenait l'espèce humaine, il fallait une secousse pour la relever ; elle eut lieu, grâce à l'exaltation religieuse.

Un pape français, le célèbre Gerbert, avait eu l'idée de conquérir la Terre-Sainte, c'est-à-dire la Palestine : un ermite la réalisa. Revenu du pèlerinage de Jérusalem, qui était alors en vogue, Pierre parcourt l'Europe ; il prêche dans les cours, dans les villes, dans les conciles ; il échauffe les têtes pour le saint sépulcre et contre les Musulmans qui rançonnaient les pèlerins. On se trouvait si mal, qu'on devait saisir avec ardeur un projet aventureux. Les serfs, pour fuir l'esclavage de la glèbe ; les vassaux, pour échapper à la tyrannie des suzerains ; les débiteurs, pour se libérer par les indulgences ; tous pour gagner le paradis ; vieillards, femmes, enfans, princes,

moines, seigneurs, évêques, se mirent en marche, criant : *Dieu le veut*. Ils portèrent sur leurs vêtemens une croix d'étoffe rouge, et on les appela *Croisés*. Cette multitude indisciplinée, ayant l'ermite Pierre pour général, porta la dévastation sur son passage, massacra les Juifs et trouva son tombeau en Hongrie. Une trentaine de mille hommes, reste d'une armée féodale régulière, prit Jérusalem en 1099, et en fit roi l'un de ses chefs, Godefroi de Bouillon. Ce fut là ce qu'on appelle la première croisade. Ces folies, dévotement belliqueuses, furent utiles à l'humanité, quoiqu'elles aient fait verser bien du sang. Le peuple fut délivré de la présence de beaucoup de seigneurs ; ceux-ci vendirent une partie de leurs terres au roi ou au clergé, pour subvenir aux frais de l'expédition. Débarrassé d'eux, le pouvoir royal commença un peu à se rétablir.

Les prouesses des chevaliers normands et français dans l'Angleterre et dans l'Orient ont quelque chose de merveilleux que les romanciers et les poëtes ne manquèrent pas d'exagérer. Une poignée de chevaliers normands conquirent et fondèrent les royaumes de Naples et de Sicile.

On rapporte aux croisades l'usage plus ancien des armoiries, qui servirent à distinguer les chefs entre eux, et à les faire reconnaître de leurs vassaux. On commença alors aussi à faire usage des chiffres indiens nommés arabes, ce qui était plus utile que les armoiries.

Dans ce temps, le pouvoir ecclésiastique immédiat était exercé presque exclusivement par les moines bénédictins, qui, lors de la réforme de Cluny en 910, avaient déclaré ne devoir obéissance qu'au pape. C'était la milice de Rome : plusieurs abbés de Cluny devinrent pontifes. Alors un grand nombre de prêtres séculiers étaient mariés. L'élection des évêques s'était rétablie, grâce à l'affaiblissement du pouvoir royal.

Ce fut vers ce temps que s'accrédita le culte des images ; l'usage habituel de la confession, qui auparavant n'avait lieu qu'entre les ecclésiastiques, remonte à la même époque.

Le pouvoir royal se fortifie par l'établissement des communes, sous Louis-le-Gros.

Le domaine des rois de France ne s'étendait alors qu'à quinze ou vingt lieues

autour de Paris. Louis VI, dit *le Gros*, 1108
déploya son activité en guerroyant dans l'Orléanais, dans la Normandie et dans l'Ile-de-France, contre les barons ses vassaux, puissans brigands qui dévalisaient les voyageurs. Pour réduire l'un d'eux, il mit trois fois le siége devant une bicoque féodale. Dans une guerre contre le roi d'Angleterre, les chances furent partagées entre les Français et les Normands : Louis y montra du courage. L'empereur, gendre du roi d'Angleterre, 1124.
prit parti pour celui-ci, et voulut envahir la France. Louis convoqua les grands vassaux de la couronne, qui devaient marcher sous l'étendard royal (1) contre l'étranger : ils formèrent soudain une armée de deux cent mille hommes. Les Allemands repassèrent le Rhin. Les Français pouvaient attaquer aussitôt les Anglo-Normands ; mais les comtes et les ducs,

(1) C'était alors l'oriflamme, bannière de l'abbaye de Saint-Denis. On lui prêtait des vertus miraculeuses, reléguées aujourd'hui parmi les fables, ainsi que la sainte ampoule, et la propriété que nos aïeux attribuaient aux rois de France (depuis Robert) de guérir les écrouelles.

craignant de rendre trop de pouvoir au roi, s'en retournèrent tous chez eux, et le laissèrent sans armée. Malgré sa piété, Louis ne put éviter d'être excommunié
1137. par l'évêque même de Paris. Il mourut après avoir fait sacrer son fils.

Ce règne est une époque très-importante de notre histoire. Ici le malheureux peuple commence à sortir du néant, à être quelque chose dans l'état. Diverses insurrections avaient eu lieu dans plusieurs villes possédées par le clergé ou les barons, et incluses dans le domaine du roi. Celui-ci, ne pouvant ou ne voulant pas comprimer les bourgeois, aima mieux s'en faire d'utiles auxiliaires. Toujours en guerre et incapable de les protéger contre les brigandages de ses vassaux, il trouva de l'avantage à leur reconnaître la liberté de se défendre eux-mêmes. Ils purent s'assembler, se gouverner, nommer des magistrats : auparavant ils ne pouvaient changer de place ni se marier sans la permission du seigneur. Ils perçurent eux-mêmes les redevances annuelles auxquelles ils s'engageaient envers leurs anciens maîtres; ils formèrent leur milice, et renfermés dans leurs fortifications, ils purent respirer en paix, et se livrer à l'industrie

sans crainte d'en perdre les fruits. On appela *communes* ces petites démocraties indépendantes des seigneurs sous certaines conditions. Il est vrai que le roi leur vendit les chartes par lesquelles il leur octroyait ces droits de la nature; mais c'était beaucoup de les obtenir, et c'était au grand mécontentement des barons, des évêques et des moines, qui se regardaient comme spoliés par la couronne. Dès-lors plusieurs souverains féodaux imitèrent le roi, et afin de restaurer leurs finances, vendirent la liberté aux serfs des villes et bourgs de leurs domaines. Dans beaucoup d'endroits, les bourgeois, s'insurgeant contre les seigneurs, établirent eux-mêmes leur commune. Il n'existait de liberté que dans l'enceinte des villes affranchies : pour la conserver, elles se placèrent autant qu'elles purent sous la protection des rois. Ceux-ci augmentaient leur force en s'alliant aux communes. Ils se les attachèrent davantage en établissant plus tard l'appel des sentences seigneuriales, dans certains cas, devant les juges royaux. Ces juges défendirent le peuple contre l'oppression féodale. Un siècle auparavant, les évêques avaient attiré la plupart des causes devant les tribunaux ecclésiastiques :

quelque mauvais qu'ils fussent, ils valaient peut-être mieux que ceux des seigneurs.

Suger.—Philippe-Auguste.—Le pouvoir s'étend par la conquête. — Douzième siècle.

Louis VII, dit *le Jeune*, en épousant Eléonore, héritière de l'Aquitaine et du
1137. Poitou, accrut pour un temps le domaine de la couronne. Dans une guerre contre le comte de Champagne, il mit le feu à une église où treize cents personnes furent brûlées. Un enthousiaste, qui avait peut-être du génie, saint Bernard, ayant prêché une seconde croisade, Louis, pénétré de remords, s'enflamma d'un zèle pieux, se croisa avec sa cour, la reine et deux cent mille hommes. Cette croisade n'eut d'autre résultat que de nombreux pillages sur toute la route. Cependant elle fut encore utile. Un enfant trouvé, qui était devenu abbé de Saint-Denis, dans ce temps où les abbés de ce monastère étaient les conseillers des rois, Suger fut régent du royaume, et continua l'œuvre commencée sous Louis-le-Gros, dont il avait été ministre. Il était né pour cet emploi, car il s'occupait des intérêts du peuple : il

rendit les provinces du domaine royal aussi florissantes qu'elles pouvaient l'être alors. Mais le roi, de retour, commit, contre ses avis, la faute de répudier la reine. Celle-ci épousa le duc Henri Plantagenet, qui avait déjà l'Anjou et la Normandie, et qui devint roi d'Angleterre. Elle lui porta en dot le tiers de la France : ainsi l'antipathie de deux époux changea de face deux royaumes. Les fils du roi d'Angleterre s'étant révoltés contre leur père, Louis les soutint, mais sans succès : il mourut après n'avoir été qu'un roi dévot et imprudent.

Son fils, Philippe II, surnommé *Au-* 1180.
guste, commença par un acte qui ne doit point étonner dans ces temps de superstition et de pillage. Les Juifs étaient maîtres du peu de commerce qui se faisait alors, leur situation politique les forçant à être industrieux : le roi les chassa par un édit. Il montra de la fermeté dans un démêlé avec le comte de Flandre. Il extermina des bandits nommés *Brabançons*, et résista à un légat du pape. Il vainquit le roi d'Angleterre, qui possédait la moitié de la France, et il se croisa avec son successeur, Richard-Cœur-de-Lion, pour reprendre Jérusalem sur le fameux Saladin : 1189.

ces deux rois ne réussirent qu'à s'emparer de Saint-Jean-d'Acre. Philippe, de retour, envahit la Normandie pendant l'absence de Richard. Ayant divorcé, il fut excommunié par le pape, et le royaume fut mis en interdit, c'est-à-dire qu'on y
1200. cessa aussitôt les messes et les offices : on ne pouvait plus manger de viandes, les mariages étaient ajournés; il était défendu de se parler. Philippe eut assez de bon sens pour se moquer de l'interdit, et il saisit le temporel des évêques. Il fit un autre coup d'état. Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, était meurtrier du jeune Arthur, son compétiteur; Philippe le fit juger par sa cour des pairs, comme son vassal, et fit déclarer que la Normandie, l'Anjou, la Touraine, etc., revenaient à la couronne. Il exécuta ce jugement avec une armée. La couronne de France, dépecée par le gouvernement féodal, commença ainsi à se recomposer. Philippe-Auguste fut le premier de nos rois qui tint sur pied des troupes soldées : ce fut un nouveau coup porté à la puissance féodale. L'abus des armées permanentes a été depuis funeste à la liberté des peuples.

1204. Une quatrième croisade, qui eut lieu dans ce temps, n'aboutit qu'à la conquête

momentanée de l'empire grec. Les croisés couronnèrent leur chef, Baudouin de Flandre, à Constantinople. Une croisade plus déplorable fut dirigée contre les chrétiens 1208.
du midi de la France, qu'on nommait les *Albigeois*. On les extermina, on les fit brûler par milliers, parce qu'ils doutaient de quelques mystères. Dans le cours long et sanglant de cette conquête du midi de la France, les chevaliers catholiques du nord y anéantirent, au nom de la foi, la civilisation assez avancée que ce beau pays devait à l'existence municipale et industrieuse de ses villes, et à la littérature romane, alors si florissante.

Le pape Innocent III ayant offert la couronne d'Angleterre à Philippe, Jean, de son côté, donna son royaume au pape, qui devint alors son protecteur. Une ligue puissante menaça Philippe. Jean, le comte de Flandre et l'empereur, réunirent deux cent mille hommes : ils se partageaient déjà la France. Philippe, avec cinquante mille combattans, les vainquit aux champs de Bovines. Un évêque français se signala 1214.
dans cette fameuse bataille; il assommait les ennemis avec une massue de fer, pour ne pas enfreindre les canons d'un concile qui défendaient aux prêtres de verser le

sang. Il y avait du moins de l'héroïsme dans cette bizarre interprétation.

Les barons anglais, après avoir forcé Jean à signer leur grande charte, lui résistèrent quand il la rétracta, et quelques-uns d'eux reconnurent Louis, fils de Philippe-Auguste. Ce jeune prince, très-belliqueux, se maintint quelque temps en Angleterre; mais il fut bientôt obligé d'abandonner ses conquêtes.

Retournons sur nos pas pour observer ce douzième siècle, pendant lequel l'esprit humain fit beaucoup d'efforts pour sortir des ténèbres. D'un côté, nous verrons s'introduire une foule de nouveaux ordres monastiques, et pulluler les moines mendians, vermine des peuples et milice des papes; nous verrons des laïques, dupes d'une interprétation de l'Apocalypse, qui leur annonçait la fin du monde, abandonner leurs biens en fondations pieuses. Mais nous verrons aussi des hommes, poussés à bout par les excès, le faste, l'orgueil et la rapacité du clergé, s'ériger en réformateurs, ou secouer le joug de la crédulité. Remarquons dans notre histoire une vicissitude inévitable : le clergé, d'abord pauvre et austère, s'enrichit en abusant des terreurs du peuple; riche, il se corrompt, il tombe alors dans le mépris, et décrédite la religion ; on le dépouille, et il s'enrichit de nouveau, pour être dépouillé encore. Les papes exigeaient des peuples de la chrétienté des impôts de toute espèce, et ils se proclamaient infaillibles : de là Bérenger, les Albigeois et Arnaud de Brescia, précurseurs de la réforme. Du temps de Luther, les mêmes causes produisirent les mêmes effets. Tout, dans les choses humaines, tend à l'abus, et l'abus amène la résistance ou la révolution.

Les écoles commençaient à s'établir chez les évêques. Celle de Paris devint bientôt la plus fameuse de l'Europe, quoique l'instruction y fût bien imparfaite. Trois mille étudians écoutaient en plein air les leçons du dialecticien Abailard, l'amant d'Héloïse : noms fameux par l'amour, le talent et le malheur, et qui nous semblent presque étrangers à ce siècle grossier. On cherchait alors la vérité, non dans la nature et la raison, mais dans les préceptes défigurés d'Aristote ; on ne raisonnait pas, on ergotait. Pendant ce temps, la chevalerie était très-florissante dans les châteaux, et le peuple était opprimé par les hommes les plus

galans du monde. Mais les *troubadours* ouvraient la carrière au Dante et à Pétrarque, pères de la littérature moderne en Italie, où des insurrections, telles que celles qui avaient produit les communes en France, venaient de fonder des républiques.

Les croisés avaient apporté d'Asie une maladie affreuse : la France était alors couverte de lépreux. Les maladies contagieuses et pestilentielles étaient dans ces temps aussi fréquentes que les disettes. La guerre perpétuelle, en interrompant la culture des terres, amenait les famines et les mortalités. Les cadavres privés de sépulture faisaient naître la peste. C'est ainsi qu'un fléau en engendrait un autre. Pauvre humanité !

Epoque de Louis IX.—Le pouvoir s'accroît en remplaçant la férocité féodale par la justice.

1223. Louis VIII, dit *le Lion*, battit en France le roi d'Angleterre, qui essayait de s'y rétablir; puis, comme agent de l'inquisition fondée par Innocent III, il se croisa contre Raymond de Toulouse, pour le dépouiller de ses états, parce qu'ils étaient peuplés d'hérétiques. Pendant cette

guerre, il mourut laissant un fils aîné âgé de douze ans, qui fut roi, et une veuve, Blanche de Castille, qui fut régente.

Cette princesse apaisa d'abord les fac- 1226.
tions de quelques grands vassaux; ensuite elle poursuivit la guerre contre le malheureux comte de Toulouse, qui se soumit, laissa continuer une inquisition terrible contre les Albigeois, et s'obligea à les exterminer. Les bûchers furent encore allumés. Des conciles défendirent aux laïques de lire la Bible et l'Evangile; on ne permit même le bréviaire qu'en latin : cela signifie beaucoup. Enfin, la conquête du midi de la France s'acheva sous le règne suivant. L'un des frères du roi eut en apanage les comtés de Poitiers et de Toulouse; un autre qui avait déjà l'Anjou, y joignit la Provence.

Le jeune Louis IX, dont l'église a fait *saint Louis*, était réellement un prince aussi parfait qu'il pouvait l'être dans son temps. Il eut avec la valeur militaire et le courage politique, la constance du véritable chrétien. Il vainquit à Taillebourg et à Saintes, les Anglais qui soutenaient un vassal rebelle. Le pape qui venait d'excommunier l'empereur, étant forcé de fuir de Rome, vint demander un asile en France.

Louis eut la fermeté de le refuser à ce perturbateur, qui se réfugia à Lyon, ville
1245. dont l'archevêque était seigneur. Maintenant voyons le côté faible. Le même prince, en danger de mourir, fit vœu de partir pour la croisade. Ni la reine ni les évêques ne l'en purent détourner : une croisade n'était plus alors qu'une expédition désastreuse. Louis fit en Egypte des prodiges
1249. de valeur, mais sans utilité ; les maladies et la famine anéantirent son armée. Fait prisonnier avec tous les siens par les Musulmans, il les força d'admirer sa magnanime résignation, et leur paya une rançon énorme. Pendant ce temps, un fou s'avisa de prêcher la croisade aux bergers et aux paysans ; cent mille fanatiques, qu'on nommait *pastoureaux*, le suivirent : ils ne firent que piller, disent les historiens, et on les massacra. Peut-être ces malheureux ne s'étaient-ils croisés que pour secouer le joug féodal.

Ayant appris la mort de sa mère, Louis
1254. revint en France. Il y maintint la paix autant qu'il put entre les grands vassaux ; il céda souvent aux prétentions des rois ses voisins avec plus de délicatesse que de politique. Jamais roi n'eut une conscience plus scrupuleuse ni un plus grand amour

de la concorde. Il força les seigneurs qui se trouvaient à la fois ses vassaux et ceux du roi d'Angleterre, d'opter, et ils optèrent pour lui. Les barons anglais ayant presque déposé leur roi parce qu'il violait souvent la grande charte, Louis fut pris pour arbitre : il prononça pour le maintien des libertés unies à l'autorité royale.

Le pape venait d'interdire le roi des Deux-Siciles : il offrit sa couronne au comte d'Anjou, frère de Louis IX ; mais il se réservait un tribut annuel, sous peine d'excommunication. Le comte ac- 1266.
cepta, et passa en Italie avec une foule de volontaires qui s'étaient croisés, parce qu'ils étaient appelés au nom du pape, et qu'ils croyaient faire une œuvre pie en dépossédant un excommunié. Naples fut conquise en peu de temps, et l'usurpateur fit tomber la tête du roi légitime.

La France devenait assez florissante pour ce malheureux temps, grâce à la sagesse du roi, qui faisait saisir le temporel des évêques lorsqu'ils pillaient trop le peuple, et qui pourtant, sans la reine, se serait fait moine. Mais ce prince dévot gardait encore la croix sur ses habits ; il n'avait pas renoncé à une nouvelle croisade : il s'y détermina malgré son âge et

1270. ses amis. Persuadé, ou feignant de l'être, qu'il convertirait le bey de Tunis, il débarqua en Afrique; et, après avoir vu son armée dépérir sur ce sol brûlant, il mourut misérablement.

Le règne de Louis IX est l'époque de grandes améliorations politiques. Depuis que les capitulaires de Charlemagne étaient tombés en désuétude, il n'y avait plus de lois dans le royaume : chaque province ou plutôt chaque souveraineté féodale était régie par le caprice des seigneurs, ou bien par des usages non écrits, qu'on appelait coutumes. Chaque seigneur avait son tribunal, devant lequel on plaidait en combattant. Louis IX fit rédiger des lois ou *établissemens*, pour régir la portion de la France qui lui obéissait directement : il abolit le duel judiciaire, déjà prohibé par un concile, et gradua les peines, imparfaitement il est vrai; il exigea des preuves, des témoins et des plaidoiries pour l'instruction des affaires, et consacra ce beau principe d'humanité, qu'on devrait inscrire partout où l'on décide de la liberté et de la vie des hommes : *Droit est toujours plus près d'absoudre que de condamner.* Il fit jouir du jugement par pairs ou jurés toutes les villes constituées en communes, et il

donna de nouvelles garanties à leur indépendance du joug féodal. Il établit les appels à la place des prises à parties, qui forçaient les juges à se battre à outrance contre les appelans; et, comme le dernier degré de la juridiction féodale devait être le roi, les causes se trouvèrent portées devant lui en dernier ressort. Ce fut une précieuse conquête pour l'autorité royale et une garantie pour le peuple. Un simple gentilhomme incarcéré par le comte d'Anjou, avec lequel il était en procès, en appela devant le roi, qui le fit juger; on l'acquitta, et le frère du roi fut condamné. Une telle justice était alors une nouveauté inouïe. Les guerres féodales de familles, dans lesquelles les parens devaient prendre parti, sous peine de perdre les successions, furent interdites. Le droit de battre monnaie, dont une foule de seigneurs s'étaient emparés, fut restreint. Les *établissemens* furent d'un utile exemple : dans les provinces on rédigea les coutumes. Le droit de *Justinien*, enseigné à Bologne dès le douzième siècle, commençait à être connu en France. Les prêtres ou clercs seuls étant lettrés, c'étaient eux qui remplissaient les fonctions d'avocats; ils pratiquaient aussi la méde-

cine; ils étaient alors les hommes indispensables. Quand une personne mourait *intestat*, et que, par cette raison, l'église était frustrée du legs d'une partie de ses biens, qui était d'obligation dans tous les testamens, on confisquait tout ou partie de la succession : les *établissemens* réprimèrent cet abus odieux. Louis IX fut à beaucoup d'égards le restaurateur de la justice; mais son zèle religieux alla souvent trop loin. Il porta des peines atroces contre ceux à qui il arrivait de jurer le nom de Dieu ou des saints, et il établit par ordonnance l'affreux régime de l'inquisition, qui exista en France, quoi qu'on en dise. Il montra cependant la plus ferme opposition à l'avare despotisme des papes : dans sa fameuse ordonnance, nommée *Pragmatique sanction*, il déclare que le royaume dépend de Dieu seul.

La couronne recomposée. — Rétablissement des assemblées nationales sous Philippe-le-Bel.— Templiers.— Puissance des légistes. — Treizième siècle.

1270. Après la mort du roi, son fils continua la guerre contre les Tunisiens, et leur accorda la paix moyennant un tribut. Telle fut l'issue de la dernière de ces ex-

péditions lointaines, qui affranchirent l'Europe. Le jeune roi Philippe III, dit *le Hardi*, revint en France, où il réunit à la couronne le vaste apanage de son oncle le comte de Poitiers, mort sans enfans. Quelques guerres sans éclat occupèrent une partie de son règne. Il se laissa d'abord gouverner par le barbier du roi son père, qu'il fit son favori, et qui, ayant suscité d'injustes soupçons contre la reine, fut convaincu de trahison et pendu. L'événement le plus remarquable de ce règne se passa hors de la France. Les Siciliens, 1282
résolus de secouer le joug pesant de Charles d'Anjou, se soulevèrent à Palerme, à l'heure des vêpres, et massacrèrent tous les Français, la plupart Provençaux et Angevins, attachés à la fortune du nouveau roi. Cet égorgement eut lieu dans toute la Sicile. Charles était absent. Le roi d'Aragon chercha à s'emparer de cette île. Le pape l'excommunia et prêcha une croisade contre lui. Philippe se mit à la tête des croisés contre ce roi chrétien, et revint mourir à Perpignan, n'ayant pris que Gironne après un long siége. Deux monastères se disputèrent son cœur; c'était bien peu de 1285
chose.

Philippe IV, dit *le Bel*, son fils, lui

succéda. Edouard Ier, roi d'Angleterre, rendit hommage à celui-ci de la Guienne, qu'il reconnaissait posséder comme vassal de la couronne de France. Mais des voies de fait ayant eu lieu entre les deux nations, Philippe cita Edouard devant sa cour; et, sur son refus de comparaître, il s'empara de la Guienne à main armée. La guerre se porta ensuite chez le comte de
1297. Flandre, qui avait fait alliance avec Edouard. Les Français vainquirent les Flamands et conquirent la Flandre.

Un pape, qui ne le cédait en orgueil à aucun de ses prédécesseurs, Boniface VIII, fut le second adversaire contre lequel Philippe eut à lutter. Dans un pressant besoin d'argent, le peuple étant déjà accablé d'impôts, le roi prescrivit une légère taxe sur le clergé. Aussitôt le pape lança une bulle où il défendit aux ecclésiastiques de jamais rien payer aux laïques sans la permission du saint siége. Philippe répondit par une défense inverse faite aux laïques. Le pape insista dans une autre bulle; mais, obligé de céder, il fit la paix en canonisant Louis IX, et on lui accorda, pour le calmer, la perception d'une petite taxe au profit de saint Pierre.

Cependant les procédés insolens du pape recommencèrent; il fulmina une nouvelle bulle. Philippe y répondit avec mépris, et, cherchant un appui dans la nation, il en convoqua une assemblée. C'est une 1302.
date importante de notre histoire (1). Les assemblées nationales étaient tombées en désuétude. A l'exemple du roi d'Angleterre, Philippe y fit entrer les députés des communes, qu'on appela depuis le *tiers-état*. Les trois ordres votèrent séparément pour le maintien de l'indépendance de la couronne; le clergé voulait d'abord qu'on eût quelques ménagemens pour le pape; mais la noblesse s'y opposa. Quant au tiers-état, il devait être fort étonné de l'honneur qu'on lui faisait de le consulter. Mais on avait besoin d'argent, et c'est le peuple qui paie. Un vieil historien de France a dit à ce sujet une vérité qui est toujours nouvelle : « Les diètes sont un bon moyen de traire des impôts. »

---

(1) Des détails sur cette assemblée, ainsi que sur les plaids, conciles, parlemens et champs-de-mai, et des vues sur la marche de l'état social au moyen âge se trouvent dans les *Etudes sur les assemblées représentatives*.

Le pape répliqua par l'excommunication indirecte. Le roi risposta par une assemblée de nobles et d'évêques, où l'on accusa le pape d'imposture et d'hérésie. Alors l'excommunication spéciale est préparée. Mais aussitôt le pape est enlevé par des partisans français; puis il est délivré, et il meurt enfin d'une fièvre chaude : il avait renouvelé le jubilé, qui attirait à Rome des milliers de pèlerins et tout l'argent de la chrétienté.

Pendant ce temps-là, les bourgeois Flamands s'étaient révoltés sous la conduite d'un vieux tisserand, et avaient massacré des Français. Le comte Robert d'Artois partit avec l'élite de la noblesse; il traitait ces insurgés de canaille, et perdit la bataille de Courtrai, où furent tués vingt mille Français. Le roi marcha en personne, et malgré quelques succès, il fut obligé de rétablir le comte de Flandre qu'il tenait emprisonné.

Un événement fameux de ce règne est le procès des Templiers, ordre religieux et militaire établi pendant les croisades. Philippe-le-Bel poursuivit leur destruction avec un acharnement qu'on n'explique pas. Un pape docile partagea contre eux l'animosité du roi. Soudain on les ar-

rête dans toute la France; la torture leur 1307.
demande et leur dicte les aveux qu'on exige. La douleur cessant, ils se rétractent: on les brûle à petit feu. L'ordre est aboli; les biens sont donnés aux hospitaliers 1312.
(depuis l'ordre de Malte). Le grand maître et les grands-officiers, condamnés par une commission du pape, sont brûlés vifs: tous au milieu des flammes protestent de leur innocence. Que signifie une telle atrocité ? On accusait ces moines chevaliers de crimes horribles : tout ce qu'on sait, c'est qu'ils étaient riches, orgueilleux, privilégiés et débauchés. Ceux qui les faisaient brûler valaient-ils mieux ?

Philippe-le-Bel avait accablé le peuple d'impôts ; il avait ruiné le crédit en altérant les monnaies; il avait expulsé aussi les Juifs pour confisquer leurs richesses. Son despotisme fiscal excita plus d'un soulèvement. On lui doit la réunion de Lyon à la France, celle de la Champagne par son mariage, et le parlement rendu sédentaire à Paris.

C'était auparavant un tribunal ambulatoire et féodal qui suivait la cour, et qui était composé de seigneurs choisis par le roi. Comme ces hommes d'épée ne savaient ni lire ni écrire, on leur adjoi-

gnait des gens de loi *clercs* (ecclésiastiques ou lettrés), qui leur servaient de *conseillers*. Peu à peu les nobles s'étant retirés, ceux-ci restèrent seuls juges. Les pairs, grands seigneurs terriens ou grands domestiques de cour, avaient de droit entrée au parlement. Mais ils dédaignaient ordinairement d'y assister. Cette assemblée était proprement le tribunal du roi. Depuis Louis IX, le parlement connaissait de tous les appels du royaume. Il accrédita le droit romain, créa une procédure réputée légale, rendit l'étude des lois nécessaire, et fit passer du côté des lettrés et des gens de robe une partie de l'autorité et de l'influence qu'avaient usurpées les gens de guerre. Le corps de droit de Justinien porta un grand coup à la féodalité. Mais trop souvent les agens des rois y puisèrent des préceptes et des exemples de despotisme. Dès lors la monarchie n'était plus féodale, c'était un despotisme judiciaire; on arrivait à la faveur et au pouvoir par l'étude des lois, et surtout en servant l'autorité royale par tous les moyens. Les légistes de cette époque se signalèrent par les plus infâmes iniquités; ils étaient les âmes damnées des rois.

Après avoir parcouru le treizième siècle,

si nous jetons un coup d'œil en arrière, nous trouverons que l'esprit humain a fait quelques progrès vers la civilisation. Sous Louis IX, une bibliothèque est formée. Le moine anglais Roger Bacon, prodige pour ce temps, devine une partie des sciences physiques; il invente la chambre obscure. Ses grossiers contemporains le prennent pour un sorcier. Au onzième siècle, le Français Gerbert, qui s'était instruit chez les Arabes, avait bien été poursuivi par la superstition jusque sur le siége papal. D'ignobles parades, jouées sur des tréteaux, sous le nom de *mystères*, étaient du moins des essais qui devaient nous conduire à Athalie et au Tartufe. Les disputes théologiques et l'ergotage scolastique continuaient, il est vrai; on fondait la Sorbonne, mais la bourgeoisie puisait jusque dans les désordres de l'Université des habitudes d'indépendance anti-féodale; et les confréries ou corporations, bonnes alors, lui prêtaient la force d'une organisation politique. Les maires, les prevôts, les échevins, s'accoutumaient à résister à l'arbitraire; les anoblissemens commençaient, et faisaient mettre en question la noblesse elle-même. Le tiers-état, érigé en puissance politique, prenait de la consistance,

et le pouvoir royal sentait combien son alliance lui était utile. La convocation des états-généraux était un moyen de la renouveler.

Vers ce temps, trois cantons suisses secouèrent à la fois le joug féodal et le joug de l'Autriche. De simples paysans, guidés par trois héros, formèrent une glorieuse république. Ici la liberté naquit, comme à l'ordinaire, de l'excès de l'oppression. Voilà, au milieu des tristes annales de l'histoire moderne, les premiers hommes dont le souvenir fasse palpiter les cœurs généreux.

Affranchissement des paysans serfs, sous les trois fils de Philippe-le-Bel.

L'autorité royale, qui avait fait de grands progrès sous Philippe-le-Bel, fut exercée successivement par ses trois fils dans un court espace de temps. Louis X, dit *le*
1314. *Hutin*, fit condamner à mort le surintendant des finances Enguerrand de Marigny; on n'avait pu prouver qu'il fût un fripon; on l'accusa d'être un sorcier.

L'événement le plus mémorable de ce règne est l'affranchissement d'une grande
1315. partie des serfs des campagnes (1). Le roi

(1) Il restait encore de nos jours des serfs

commença dans ses domaines, les seigneurs l'imitèrent peu à peu. On disait dans le préambule de l'édit : *Comme, selon le droit de nature, chacun doit naître franc.* Cependant la liberté fut vendue aux paysans, comme elle l'avait été aux bourgeois. Beaucoup d'entre eux, accoutumés à l'esclavage, voulaient y rester, trouvant que la liberté ne valait pas, dans ce temps-là, le prix auquel on la mettait. Le besoin d'argent faisait commettre ou réparer les injustices. On rappela les Juifs, dans l'espoir de les piller. Ce fut vers ce temps que le pape Jean XXII persécuta les moines mendians avec acharnement.

Philippe V, dit *le Long*, s'assit sur le trône malgré les prétentions d'une fille de Louis, et la grossesse de la reine (1).
Il se fit légitimer par les états-généraux, 1316.
mais il exerça tout seul l'autorité législative en faisant nombre d'ordonnances.

de *main-morte*, à Saint-Claude en Franche-Comté. Louis XVI les a affranchis. Ils appartenaient à des moines!

(1) Quelques historiens placent ici comme roi un enfant posthume de Louis, qui vécut cinq jours, et qu'ils nomment Jean Ier.

Il fit désarmer les bourgeois, tout en leurs nommant des capitaines pour leurs milices (1). Cette milice des communes était une sorte de garde nationale qui figure souvent honorablement dans les guerres de ce temps-là. On commit sous ce règne d'affreuses cruautés sur les Juifs, les prétendus sorciers et les lépreux, qu'on noircissait d'accusations absurdes. On les fit brûler par centaines, parce qu'on voulait les dépouiller. Les fondations de *ladreries* étaient aussi nombreuses que richement dotées. On confisqua ces biens. Quand l'avarice est d'accord avec le fanatisme, elle fait bien du mal. Au reste, c'est aux persécutions spoliatrices qu'éprouvaient les Juifs que nous devons l'invention des billets à ordre.

Charles IV, dit *le Bel*, débuta par un projet de croisade, et heureusement s'en tint là. Il fit une petite guerre aux Anglais dans

(1) On se servit d'un léger prétexte pour ce désarmement des communes, qui brisait leurs moyens de résistance. Dès lors les rois, après avoir été les alliés du peuple, commencent à s'en servir comme d'un instrument pour parvenir à l'accomplissement de leur plan de domination absolue.

la Guienne. Sa sœur était femme d'Edouard II, qu'elle fit détrôner. Le fameux Edouard III prit alors la couronne d'Angleterre. Charles IV étant mort sans enfans, Edouard III prétendit au trône de France, comme neveu, par sa mère, du dernier roi. Les pairs décidèrent que Philippe-de-Valois, qui descendait de saint Louis par une branche cadette, devait être préféré. La couronne avait été presque élective encore sous Philippe-Auguste: les femmes en avaient été exclues sous Philippe-le-Long : mais depuis lors il fut admis qu'elles ne transmettaient même pas à un mâle le droit de succession : ainsi s'établit avec le temps l'usage nommé autrefois *loi salique* et aujourd'hui *légitimité*.

Revers sous Philippe-de-Valois.

Le règne de Philippe VI fut un enchaînement de calamités. Il alla d'abord réduire les Flamands, qui s'étaient révoltés contre leur comte, sous la conduite du brasseur Arteveld. Il réussit ensuite à se faire rendre hommage de la Guienne par Edouard III, qui n'était pas encore en mesure de soutenir la guerre. Mais son beau-frère, qu'il bannit justement, s'é- 1328.

tant réfugié en Angleterre, suscita contre
1336. lui une guerre terrible. Edouard III traita avec les Flamands et avec l'Empire, et prit les armes en réclamant la couronne de France. Le comte de Hainaut se joignit à lui, et il noua des intelligences avec d'autres seigneurs français. Une flotte forte, dit-on, de cent vingt vaisseaux et montée par quarante mille hommes, fut défaite par celle des
1341. Anglais au combat de l'Ecluse; Edouard y était en personne. Il soutint en Bretagne la guerre furieuse que faisait le comte de Montfort à Charles de Blois, neveu du roi, et profita des avis d'un nouveau traître, Geoffroy d'Harcourt, qui lui conseilla une descente en Normandie. Rompant sans scrupule une trève que Philippe observait de son côté avec trop de confiance, il vient jusqu'aux portes de Paris, puis il se retire sur la Picardie, suivi par les Français, qui, poussés par leur imprudente impétuosité, l'attaquent à Crécy.
1346. Les arbalétriers génois lâchent pied, et portent le désordre dans l'armée française; elle est vaincue, et trente mille hommes restent sur le champ de bataille. Les Français, par un excès d'honneur ou d'orgueil militaire, ne voulaient pas tirer de

l'arbalète, qu'ils regardaient comme une arme de lâches; ils soldaient des étrangers pour cela. Les Anglais, moins scrupuleux, formaient eux-mêmes des corps d'arbalétriers. On dit qu'ils se servirent de canon dans cette bataille. Cette invention devait donner de l'avantage à ceux qui en profitaient les premiers.

A la suite de cette victoire, Edouard 1347.
assiégea Calais, qui se rendit après avoir subi une famine horrible. Le dévouement des six bourgeois de cette ville qui, pour la sauver, vinrent nu-pieds et la corde au cou s'exposer au courroux d'Edouard, nous semble un trait de l'histoire ancienne. A tous ces revers se joignirent une famine et une peste qui dépeuplèrent la France (1). Le découragement y fut au comble. On ne voulait plus ni combattre, ni payer. Les financiers de ce temps étaient tous italiens; ils s'engraissaient de la substance d'un peuple écrasé d'impôts : on les chassa. Des fanatiques, nommés *flagellans*, parcouraient alors les campagnes

(1) Cette peste fut générale dans l'ancien monde, dont elle enleva, dit-on, le quart de la population.

en se fouettant jusqu'au sang, croyant
1350. apaiser la colère céleste. Le roi mourut consumé de chagrins et haï de ses sujets. Il avait établi la gabelle, impôt sur le sel. Sous son règne le Dauphiné fut donné à la France, à condition que le prince royal porterait le nom de dauphin; et Jeanne d'Anjou vendit Avignon aux papes.

Nouveaux revers sous le roi Jean.—Les états exercent la souveraineté. — Jacquerie.—Maison apanage de Bourgogne.

Jean, fils du précédent, fut aussi impolitique et plus malheureux. Il fit d'abord couper la tête du comte d'Eu, son connétable, soupçonné d'intelligence avec Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, homme puissant et actif, qui avait des prétentions à la couronne et qui fit beau-
1355. coup de mal. Édouard III porta la guerre en France : alors Jean convoqua les états-généraux pour avoir des subsides. Voici l'une des grandes et belles époques de notre histoire : il faut s'y arrêter (1).

(1) Elle est le sujet de l'ouvrage que l'auteur publiera sous le titre d'*Histoire de France au temps du roi Jean.*

Philippe-le-Bel était parvenu à rendre le pouvoir royal assez absolu ; il l'avait affranchi de celui du pape, et il l'avait fortifié en convoquant les états-généraux, qui n'avaient pas une juste idée de leurs droits. La rivalité des trois ordres ne pouvait qu'assurer la prépondérance du roi : les états ne se croyaient qu'un conseil destiné à enregistrer ses volontés. Ici ils y vont prendre une autre attitude. Nous ne parlerons pas des états de la Langue-d'Oc, convoqués dans le midi de la France. Ceux nord ou de la Langue-d'Oil ont eu plus d'influence sur les affaires. Les états de 1355 agirent d'après ce principe, que le roi n'avait droit d'exiger aucun impôt sans le consentement de la nation représentée par eux. Ils voulurent en faire eux-mêmes la perception et l'emploi : ils envoyèrent dans les bailliages des députés avec le titre d'élus chargés de la perception. Ils nommèrent une commission permanente, composée de trois membres de chaque ordre, pour surveiller l'administration du roi pendant la vacance des sessions. Ils prirent les plus grandes précautions pour garantir l'utile emploi des fonds excédans, et pour tracer au roi la limite des dépenses. Ils décrétèrent une forte

levée et la mise en campagne de la milice des communes.

Le prince de Galles, dit le prince Noir, fils d'Édouard, et l'un des héros de ce temps, vint alors ravager la France. Retranché avec douze mille hommes, la plupart Gascons, dans un lieu avantageux près Poitiers, et attaqué par Jean, qui en avait soixante-mille, il le battit complétement et le fit prisonnier. Charles, dauphin, convoqua les états, et cette fois encore, organes de la nation, ils parurent avoir le sentiment de ses droits. Ils étaient forts de l'unanimité du mécontentement. Ils ordonnèrent une enquête sur les causes des plaintes du peuple. L'évêque de Laon, Lecocq, et Marcel, prevôt des marchands, présidaient la commission. On n'accorda les subsides que sous des conditions imposées à la cour : les ministres et les conseillers devaient être remplacés par des députés choisis dans les trois ordres. La cour, offensée, essaya de faire percevoir les impôts sans l'autorisation des états : le peuple refusa de les payer. On convoqua de nouveau les états-
1356. généraux, et il fallut en passer par les conditions prescrites.

Le dauphin essaya un moyen de faire

de l'argent, que ses prédécesseurs avaient souvent employé, l'altération des monnaies, moyen ruineux pour le peuple. Les Parisiens se révoltèrent sous la conduite de Marcel. Le roi de Navarre, qui avait été emprisonné par le roi, s'échappa, et vint soutenir l'insurrection. Le peuple était harangué tour à tour par lui, par le dauphin et par Marcel. Celui-ci avait le plus de popularité : il était né dans la bourgeoisie. Charles-le-Mauvais était un ambitieux turbulent dont on se servait. Paris fut alors une vraie démocratie. Les révoltés avaient pour signe de ralliement un chaperon rouge et bleu. Marcel commençait déjà à former une fédération des villes de France avec la capitale, lorsque le dauphin, ayant pris le titre de régent, s'évada, et alla à Compiègne convoquer 1358.
les états-généraux.

Alors la France était dans une grande confusion. Profitant du désordre, la noblesse essaya de replacer les paysans sous l'ancien joug de fer : ceux-ci, armés de fourches et de bâtons, pillèrent les châteaux et massacrèrent les nobles, qui, se formant en corps de troupes, écharpèrent à leur tour des hommes mal armés et sans discipline. Cette guerre d'extermination

est connue sous le nom de *Jacquerie*, et les paysans révoltés étaient appelés *Jacques bons-hommes*.

Des excès de l'anarchie et des maux de la guerre civile au retour du pouvoir absolu il n'y a qu'un pas : alors on cède tout par lassitude. Les états de Compiègne le prouvèrent. On accorda, il est vrai, les impôts à titre d'*aides* et de *dons gratuits*; mais on cassa tout ce qu'avaient fait les états précédens, comme l'ouvrage de séditieux et de traîtres. Plusieurs députés furent condamnés à mort. Paris bloqué se soumit. Marcel y fut assassiné, et le régent y fit son entrée.

1360. Un traité avec l'Angleterre rendait la liberté à Jean, moyennant la cession de près de la moitié du royaume et de quatre millions d'écus d'or; mais on obtint que la rançon du roi coûterait seulement le tiers de la France et trois millions d'écus. Ne pouvant parvenir à compléter cette somme énorme, Jean retourna à Londres, où il mourut. C'est alors qu'on lui fait dire que, si la bonne foi était exilée, elle devrait se réfugier dans le cœur des rois. Ce mot est beau, mais il n'est rapporté par aucun contemporain. Ayant acquis la Bourgogne par héritage, Jean la

donna en apanage à l'un de ses fils : ainsi commença la fameuse maison de Bourgogne. Ce déplorable usage féodal des apanages recommença le dépècement de la couronne, qui venait d'être recomposée, et qui le fut encore deux cents ans plus tard.

Charles V. — Duguesclin. — Le pouvoir royal reprend la souveraineté. — Quatorzième siècle.

Quand Charles V monta sur le trône, 1664.
tout était à réparer; il répara beaucoup : il était prudent et habile. Il savait choisir les hommes et les employer. Charles-le-Mauvais ne cessait de conspirer et de nuire. Un excellent homme de guerre, Duguesclin, lui fut opposé et le battit. La guerre continuait toujours avec fureur en Bretagne. Montfort, soutenu par les Anglais, ayant remporté une victoire où Duguesclin fut fait prisonnier, on fit la paix. Dans ces temps, la caste des gens de guerre était le fléau de la population. *Si Dieu était homme d'armes*, disait naïvement l'Anglais Talbot, *il serait pillard*. Quand on licenciait les compagnies, il semblait qu'on déchaînât des bêtes féroces; il fallait recommencer la guerre pour

les combattre : ainsi la paix était une nouvelle cause de guerre. Il y avait une campagne à faire en Espagne. Duguesclin y fut envoyé à la tête des compagnies qu'on rengagea pour en délivrer la France ; il fut encore fait prisonnier dans une bataille par le prince Noir.

Charles V avait restauré le trésor par ses économies. Les habitans de la Guienne étaient mécontens des Anglais : il crut devoir saisir l'occasion ; il déclara la guerre. Grâce à Duguesclin, elle fut heu-
1368. reuse. La cour des pairs condamna les princes anglais comme des vassaux rebelles, et confisqua leurs provinces françaises. Duguesclin, nommé connétable, exécuta cet arrêt, chassa les Anglais de la France, et les battit en Bretagne, où ils avaient le duc pour allié. De nouvelles trahisons du roi de Navarre, une guerre impolitique et longue, entreprise contre le duc de Bretagne, qui fut puissamment soutenu par ses sujets et par les Anglais, remplissent la fin du règne de Charles V. Le schisme d'Occident eut lieu de son temps. Lorsque le siége pontifical fut transféré d'Avignon à Rome, il y eut deux et même trois papes élus à la fois : les rois prirent parti pour l'un ou pour

l'autre. Il y eut beaucoup de disputes, de guerres et de scandales dans la chrétienté.

Charles V étant roi assembla deux fois les états; mais tout s'y passa tranquillement. Comme il était modéré, il ne leur demandait que le nécessaire, et ne leur laissait aucun prétexte de restreindre son autorité. Son administration fut ménagère et paternelle; les historiens l'ont surnommé *le Sage*. Mais il songea plus à affermir l'autorité royale qu'à faire jouir le peuple d'une juste liberté; aussi les philosophes l'ont-ils blâmé sévèrement. Au reste, les meilleurs rois tendent à agrandir leur autorité ; les aristocrates les moins aveugles veulent des priviléges ; les peuples les plus moraux se laissent entraîner à des excès lorsqu'ils essaient de réparer par la force les inégalités de l'état social : de bonnes lois seules sont incorruptibles et sans passion. Mais alors il était nécessaire que la royauté centralisât et organisât.

Dans ce siècle (le quatorzième), l'esprit humain faisait des progrès insensibles. Tandis que les capucins se disputaient et même se battaient pour avoir des capuchons ronds ou pointus, un Napolitain

découvrit la boussole. Un cordelier suisse, en inventant la poudre à canon, ne se doutait pas qu'un jour elle détruirait l'inégalité des forces individuelles et briserait l'armure féodale. Charles V encouragea l'enseignement : il rassembla neuf cents volumes qui, à la vérité, ne traitaient guère que d'astrologie. Les universités se multipliaient; mais on ne s'y occupait que de théologie et de dialectique, c'est-à-dire qu'on y parlait beaucoup sans s'entendre. On traduisait en français du temps Salluste, César et d'autres auteurs latins conservés par quelques monastères : le service que les moines ont rendu à l'esprit humain est d'avoir été des bibliothécaires et des copistes.

Etats. — Minorité de Charles VI. — Sa démence. — Guerre civile.

Voici l'un des règnes les plus malheu-
1380. reux de notre histoire. Charles VI était mineur ; ses oncles, frères du roi précédent, se disputèrent la régence. Le duc d'Anjou qui l'obtint, en profita pour s'enrichir de rapines. Il pilla complétement le trésor au moment où le roi entrait dans sa majorité. Les Parisiens se soulevèrent et refusèrent de payer les impôts. Le gou-

vernement intimidé, feignit de supprimer ceux-ci par une ordonnance, et convoqua les états. Ils accordèrent des subsides : la cour voulut en établir d'autres arbitrairement : le peuple massacra les percepteurs. C'est ce qu'on appelle l'insurrection des *Maillotins*. De nouveaux états proclamè- 1382.
rent le principe de l'illégalité des impôts non consentis. La cour fit venir des troupes dans la banlieue, et la livra à un affreux pillage, auquel Paris n'échappa qu'en payant une forte somme. Le roi, revenant de la Flandre, où une révolte contre le duc avait été réprimée par le carnage de Rosbeck, entra à Paris à la tête de son 1383.
armée, fit arrêter les plus riches bourgeois, en fit exécuter plusieurs, parmi lesquels on cite un magistrat vénérable et septuagénaire; déclara que tout méritait la mort, et voulut bien se contenter d'une contribution énorme. Ainsi finit la grande résistance des communes flamandes et françaises au quatorzième siècle.

La guerre continuait en Flandre; on fut sur le point de la porter en Bretagne, pour venger l'arrestation, par surprise, du connétable de Clisson. On fit une ridicule expédition contre le duc de Gueldres qui avait porté un défi au roi. Voulant se-

couer le joug de ses deux oncles, ce prince essaya de gouverner lui-même, en mettant Clisson à la tête des affaires. Le duc de Bourbon (descendant de Louis IX par une branche cadette), de retour d'une expédition plus brillante qu'utile, faite en Afrique contre les musulmans, exalta la tête du roi, qui entretint pendant quelque temps un chimérique projet de croisade, mais qui alla seulement en Italie pour soutenir l'un des deux papes.

1388.

1392. A cette époque, le baron de Craon, l'un des puissans scélérats qui jouissaient de l'impunité en France, assassina Clisson, et se refugia en Bretagne, où il avait l'appui du duc. Le roi, ne pouvant se le faire livrer, marcha avec une armée. Lorsqu'il passait dans la forêt du Mans, un homme drapé de blanc et d'une figure hideuse, sortant d'un buisson, saisit son cheval, et cria : *Roi, ne va pas plus avant : tu es trahi!* Il n'en fallait pas tant pour troubler le faible cerveau de Charles VI. Il devint fou furieux. Revenu quelque temps après à la raison, il retomba à l'issue d'un bal masqué, où le feu prit à ses habits. Ce fut en vain qu'un prétendu magicien essaya de le guérir : il n'eut plus que des intervalles lucides. Cette démence du roi fut

le signal des plus affreuses discordes. A cette époque, Richard II, roi d'Angleterre, épousa la fille de Charles VI. 1395

Deux moines qui s'étaient vantés de guérir le roi, ayant encore accru sa maladie, furent exécutés sur la place de Grève, parce qu'ils avaient fait naître des soupçons atroces contre le duc d'Orléans, son frère unique. Cependant ces soupçons se reproduisirent ; on accusa la duchesse, qui était Milanaise, d'avoir tenté d'empoisonner le dauphin ; le duc passa pour avoir employé des maléfices contre son frère, et pour entretenir de coupables intelligences avec la reine Isabeau de Bavière. Cette princesse, de son côté, avait mis le roi dans sa dépendance, et le traitait indignement: il était souvent, ainsi que ses enfans, privé du nécessaire. Pendant ce temps, le duc d'Orléans venait d'être nommé lieutenant-général du royaume. Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, en était jaloux. Une inimitié terrible s'éleva entre ces deux princes, et deux partis furieux se formèrent. Le duc proposa un nouvel impôt. Jean, qui était au conseil, s'y opposa afin de se populariser ; il quitta Paris, et revint avec des troupes pour soutenir son opinion. La reine et le duc s'enfuirent ; Jean retint le

1404.

1407.

dauphin. Cependant les deux ennemis parurent ensuite se réconcilier. Ils venaient de communier ensemble; ils avaient partagé le même lit : tout à coup le duc fut enveloppé par des assassins et immolé. Le perfide Jean, forcé de s'avouer coupable, sortit de Paris, et y rentra avec son armée; il s'y montra la tête haute. On ne regrettait point le duc, qui était détesté; il se trouva un cordelier qui fit l'apologie de l'assassinat, soutenant qu'il était permis à tout homme de tuer un tyran, doctrine que les jésuites ont souvent renouvelée depuis. Jean-sans-Peur, après avoir battu les Liégeois insurgés contre leur évêque laïque, qui ne voulait pas se faire prêtre, revint triompher à Paris, où il gouverna en despote : le roi et la cour étaient en son pouvoir.

Uni au comte d'Armagnac, son beau-père, le jeune duc d'Orléans leva l'étendard pour venger son père; on se battit sur plusieurs points de la France; les deux partis s'appelaient *les Armagnacs* et
1411. *les Bourguignons*. Les *Cabochiens*, faction des bouchers, répandirent le sang et la terreur dans Paris pour leur allié Jean-sans-Peur. Le roi, dans un intervalle de raison, prit parti contre celui-ci, marcha

sur lui avec une armée, et signa plusieurs accommodemens souvent rompus. Reposons-nous ici pour nous préparer au récit de plus grandes calamités.

Suite de la guerre civile.— Les Anglais à Paris. — Parlement permanent.

On voit que dans ce temps la France était exploitée par l'ambition des grands, c'est-à-dire par les factions. Cette anarchie oligarchique s'est montrée dans les quatorzième, quinzième et seizième siècles : remarquons les caractères de ce nouveau désordre. Lors de la féodalité pure, les grands étaient des souverains indépendans qui s'arrachaient l'un à l'autre leurs états; mais, depuis que la couronne avait recouvré le pouvoir, les grands, pour la plupart princes du sang, se disputaient l'exercice de l'autorité royale et le trésor de la nation entière (1). Rien ne démoralise un

(1) Ceci ne s'applique pas entièrement aux ducs de Bourgogne, souverains puissans et indépendans. Les apanages avaient renouvelé la haute féodalité. Voilà où conduisait ce système : que le pays appartenait à une famille! La France,

peuple comme des factions attachées à des princes ; il oublie aussitôt ses propres intérêts pour servir des passions qu'il partage sottement ; les scélérats seuls y gagnent : le reste est dupe ou victime ; et la masse inerte, frappée par le marteau, repoussée par l'enclume, est toujours la proie du vainqueur du jour. Occupés uniquement d'une guerre civile sans but, les Français ne songeaient plus aux états-généraux. Bientôt ils subirent l'un des résultats inévitables des factions de cour, le joug de l'étranger.

Le roi d'Angleterre, Henri V, crut les circonstances favorables. Débarqué avec une armée, il passa la Somme ; les Français, bien supérieurs en nombre, lui livrèrent bataille à Azincourt, dans une position désavantageuse, et furent vaincus ; mais cette victoire fut stérile pour le moment : les Anglais, trop faibles, repassèrent la Manche. Les factions se ranimèrent. D'Armagnac traita avec Henri V, en le reconnaissant pour roi de France. La reine passa du côté de Jean-sans-Peur,

démembrée comme un héritage, formait deux peuples qui se déchiraient entre eux.

qui la délivra d'une prison où le roi l'avait enfermée à cause de ses débauches. Jean s'introduisit à Paris ; ses ennemis y furent massacrés (1) ; et l'on vit le bourreau lui prendre familièrement la main. Pendant ce temps-là, Henri V s'emparait de la Normandie.

Le dauphin eut un jour une entrevue, 1419
sur le pont de Montereau, avec Jean, et celui-ci fut assassiné à son tour. La reine s'unit au fils de Jean contre le dauphin ; Henri vint le trouver à Troyes : il y fut nommé régent. Il fit son entrée à Paris avec une grande magnificence, épousa une fille de Charles VI, et fit mettre à la Bas- 1422.
tille un maréchal de France qui lui avait manqué de respect au point de le regarder en face. Peu après il mourut, et Charles VI le suivit bientôt. On dit que ce dernier prince fut pleuré du peuple, auquel il ne fit jamais de bien ; mais il avait

(1) Trois mille cinq cents personnes furent massacrées en trois jours dans les prisons ; les rues et la cour du palais étaient baignées de sang. Deux mille nobles, hommes d'armes, présidaient à ces *septembrisades ;* et leurs chefs, les Luxembourg, les d'Harcourt, les Chevreuse, etc., s'enrichirent des dépouilles des victimes.

été malheureux, et le peuple est bon. Pas un prince n'alla à ses funérailles.

Le schisme durait encore; il y avait toujours deux papes. Le concile de Constance en déposa un, et termina cette querelle. Avant de se séparer, les pères firent brûler Jean Hus et Jérôme de Prague, qui se permettaient d'interpréter l'Évangile et de prêcher la réforme. Ce sont encore des précurseurs de Luther.

Le parlement, qui auparavant était nommé pour un an, devint permanent; les conseillers eurent même le droit de présenter au roi les nouveaux membres à instituer. Là commença la force de ce corps qui se faisait respecter par ses mœurs et son intégrité : nous le verrons plus tard abuser de son influence.

Dans ce désordre, l'université était une puissance à part qui faisait mouvoir des milliers de jeunes bras. En vertu d'une de ses *libertés*, qui était un abus, les crimes commis par ses membres étaient soustraits à la justice civile; l'impunité en résultait souvent. Cela était conforme au système des priviléges : l'impunité légale est un privilége contre la justice.

La Pucelle d'Orléans. — Charles VII. — La France reconquise; le pouvoir fortifié.

Le dauphin (Charles VII), proscrit par la reine et par Henri V, avait, en qualité de régent, transféré le parlement de Paris à Poitiers. Le maréchal de Lafayette avait gagné pour lui la bataille de Baugé sur les Anglais. A la mort des deux rois, il commençait à relever son parti. De son côté, le duc de Bedford se faisait déclarer, à Paris, régent de France pour Henri VI, enfant au berceau. Les Anglais tenaient plus de la moitié du royaume; ils étaient alliés au puissant duc de Bourgogne, et le duc de Bretagne les secondait. Charles VII était brave, mais faible et voluptueux : il se laisssait gouverner par ses compagnons de débauche et par ses maîtresses. Il prit d'abord quelques places, mais il perdit la bataille de Verneuil. 1424.
Les Dunois, les Lahire, les La Tremoille étaient de vaillans chevaliers, mais de mauvais généraux. Tout était désespéré : Orléans, assiégé, allait se rendre, lorsqu'une jeune bergère douée d'une imagination exaltée, se persuade que le ciel 1429.
l'a destinée à sauver la France, et

entreprend de le faire. On rit d'abord; bientôt on l'admire. Elle parle en inspirée, et communique son enthousiasme. Couverte d'une armure, et la bannière à la main, elle marche à la tête de l'armée, et fait lever le siége. Convaincue que sa mission était d'aller sacrer le roi à Reims, elle traverse avec lui quatre-vingts lieues de pays ennemi, et accomplit son étonnante entreprise. Cette fois-ci l'exaltation religieuse produisit un grand bien. Mais la fortune abandonna l'héroïne : blessée et prise par les Anglais, qui exercèrent sur elle une honteuse vengeance, elle fut condamnée, comme sorcière, par d'infâmes juges, et brûlée à Rouen. Ainsi périt Jeanne d'Arc, dont le seul crime
1431. était d'avoir sauvé son pays (1) !

Cependant Henri VI fut couronné à Paris, et Charles VII consumait ses faibles ressources en fêtes : *On ne peut pas perdre plus gaiment son royaume*, lui disait Lahire. Mais les événemens prirent

(1) Le tribunal qui la condamna se composait de neuf docteurs de Sorbonne et de trente-cinq abbés et moines, présidés par frère Martin, vicaire de l'inquisition, et Cauchon, évêque de Beauvais. C'étaient des Français!

une nouvelle face, et son caractère s'éleva à leur hauteur. Le Bourguignon, las du despotisme de Bedford, et honteux d'être allié à un étranger contre son parent, traita avec Charles VII. Paris livra une 1435.
porte à celui-ci; les Anglais l'évacuèrent, et le roi y entra en triomphe. Agnès Sorel, sa maîtresse, avait ranimé son courage : il se signala à Montereau; la Normandie fut conquise; Talbot fut vaincu, et les Anglais furent chassés de la France. La nation avait recouvré son énergie, et 1451.
retrouvé la force dans l'union. Le roi s'occupa de rétablir l'ordre pendant la fin de son règne, troublée seulement par la révolte du dauphin, méchant prince qui s'appela Louis XI. Déjà celui-ci avait entraîné dans la trahison d'anciens amis du roi : il se retira en Dauphiné, puis chez le duc de Bourgogne. Un autre prince essayait, pendant ce temps, de traiter avec les Anglais; le roi mourut alors d'inquiétude et de chagrin. Sa 1461.
mère, l'infâme Isabeau, était morte dans la misère à Paris pendant le séjour des Anglais.

Des changemens importans dans l'état politique et dans les mœurs nationales s'opérèrent sous ce règne. Le pouvoir

royal s'étendit et se consolida; les grands s'y prêtèrent, parce qu'ils l'exploitaient. On créa une *gendarmerie* ou cavalerie permanente, et un corps de fantassins *archers*. Auparavant, quand on ne pouvait payer ces *soudards*, on leur abandonnait quelques communes pour garnison : on appelait cela *vivre sur le peuple*. On établit, pour la solde des troupes, une taille perpétuelle qui se levait sans le consentement des états qu'on avait oubliés (1). On commença de rédiger les coutumes de chaque province, et de nouveaux parlemens à l'instar de celui de Paris furent établis pour étendre en France la jurisdiction royale. Le concile de Bâle en 1431, avait limité la puissance des papes; une assemblée du clergé, à

(1) « Charles VII fut le premier qui gagna ce » poinct d'imposer des tailles à son plaisir sans » le consentement des estats de son royaume. Et » a cecy consentirent les seigneurs de France » pour certaines pensions qui leur furent pro- » mises pour les deniers qu'on leveroit en leurs » terres. » (Philippe de Comines.) Ainsi donc, ce sont les nobles qui ont vendu un droit si important de la nation! C'est un noble qui nous le dit.

Bourges, composa dans cet esprit la fameuse Pragmatique Sanction, qui fut la charte des libertés de l'église Gallicane. Elle abolit les réserves et les annates, rétablit l'élection des évêques, et arrêta l'abus des appels au pape. Le parlement l'enregistra. Sous le règne suivant, cette loi odieuse à la cour de Rome fut abrogée; mais on continua néanmoins à l'exécuter en partie.

Louis XI. — Oppression du peuple et abaissement des grands. — La couronne recomposée.

En Europe, et surtout en France, tout tendait à la centralité monarchique. Voici un roi qui seconda ce mouvement plus qu'aucun autre. A la franche brutalité transmise des temps barbares, il fit succéder dans la politique l'adresse et le parjure, et déguisa la trahison avec l'astuce la plus habile. Son exemple devint funeste, et fut une atroce école de tyrannie. Beaucoup de princes, tels que Richard III et Borgia, prirent Louis XI pour modèle. Voyons ce qu'il fit.

La féodalité souveraine, relevée par les apanages, était toujours debout : il songea d'abord à la terrasser. Ici l'inté-

rêt national était d'accord avec le sien. Les grands formèrent contre lui une ligue qu'ils appelèrent *Ligue du bien public :* c'est un mot à l'usage de toutes les factions. Charles-le-Téméraire, héritier de Bourgogne, le duc de Bretagne, les ducs
1465. de Bourbon et de Berry réunis, livrèrent au roi la sanglante bataille de Montlhéri, où il montra de la valeur; elle resta indécise. Mais Louis XI finit la guerre en négociations, parut céder pour gagner du temps, et reprit plus tard la Normandie,
1467. qu'il avait accordée en apanage à son frère. Les états, qu'il convoqua à Tours, l'appuyèrent par une décision conforme à l'intérêt de la France.

Le roi fut pris quelque temps après dans un piége tendu par lui-même. Pendant une entrevue où il caressait et trahissait Charles-le-Téméraire, celui-ci apprit que des émissaires français venaient d'insurger les Liégeois contre lui. On s'y était pris trop tôt. Charles se saisit aussitôt du perfide Louis XI et le contraignit à marcher avec lui contre les Liégeois. Ce roi fourbe devait former des traîtres, et être lui-même leur dupe. Il voulait s'accommoder avec Charles : Balluc, son ministre, homme méprisable

qu'il avait fait faire cardinal, fit manquer les négociations. Le frère du roi ayant été empoisonné, et Louis XI étant soupçonné justement, Charles saisit ce prétexte pour lui déclarer la guerre. Après quelques ra- 1472.
vages, il vint échouer à Beauvais, où les femmes, excitées par l'héroïque Jeanne Hachette, aidèrent à le repousser.

Depuis long-temps l'Angleterre était en proie aux factions : dans un intervalle de repos, son roi essaya de renouveler les vieilles prétentions sur la France. Louis maintint la paix en s'engageant à payer un tribut : il n'y perdit pas. Il convoitait les états de René d'Anjou, comte de Provence et roi de Sicile. Celui-ci négocia avec le duc de Bourgogne. Louis XI menaça le bon René, son oncle, de le citer devant le parlement. René céda ; l'Anjou fut réuni à la couronne. La Provence le fut plus tard par le testament de l'héritier de René. Louis XI fit beaucoup de conquêtes avec la plume et la fourberie. Cependant son habileté fut trompée par le mariage de l'héritière de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur. Cette alliance donnait à la France un ennemi puissant. La Bourgogne, suivant la loi des apanages, était replacée

sous le sceptre ; mais la Flandre avait refusé de se soumettre à Louis XI. On se battit ; les Français conquirent la Franche-Comté, et un traité y joignit l'Artois cendant un temps. Ainsi finit la monarphie-apanage de Bourgogne, qui causa tant de maux à la France. La Belgique, un de ses débris, fut le sujet de longues guerres avec la maison d'Autriche, dont la grande puissance commença ainsi par un mariage.

Disons comment était mort Charles-le-Téméraire. Ce prince fougueux, ne sachant plus à qui s'attaquer, porta la guerre chez les Suisses, pauvres gens chez lesquels il n'y avait rien à piller. C'étaient des hommes libres : le présomptueux conquérant fut exterminé avec son armée. Cette guerre est fameuse dans l'histoire de la liberté (1).

Les dernières années de Louis XI furent remplies par les terreurs et les crimes. Enfermé dans une forteresse, il craignait

(1) Après la bataille de Morat, les Suisses élevèrent une chapelle remplie des ossemens des Bourguignons. Le bataillon de la Côte-d'Or a détruit cet ossuaire dans la campagne de 1798.

ses sujets, ses domestiques, son propre fils, et jusqu'à son médecin. Fourbe dans sa superstition, il portait des reliques sur ses sales habits, et se parjurait sans cesse. Il voulait tromper même les saints. Ce tyran regretta la vie, qui était pour lui le 1483.
supplice de la crainte.

Ne donnons pas à Louis XI le titre de roi populaire, parce qu'il vécut familièrement avec des bourgeois, et qu'il fit tuer ou mettre dans des cages de fer des princes et des grands. Le crime ne sert qu'à démoraliser les peuples. Louis XI fut cruel pour les grands, et despote pour les petits. S'il encourageait l'industrie, c'était par avarice : il voulait la prospérité pour en tirer des impôts. S'il établit le premier la poste, ce fut pour que le despotisme allongeât plus rapidement sa main de fer. Il voulut que la justice civile fût bien rendue : un roi absolu n'a rien à craindre de l'égalité de ses esclaves. Il mettait de l'ordre dans l'administration ; l'ordre est nécessaire au despotisme : ne lui en sachons pas beaucoup de gré (1). Il fit exécuter

(1) Cependant, peut-être faudrait-il lui tenir compte de toutes ses chartes organiques des communes, et de cette clause qu'on trouve quelque

quatre mille de ses sujets ; il fit arroser des enfans du sang de leur père, et il prit le premier le titre de *roi très-chrétien !* Sa maxime était : *Qui ne sait dissimuler ne sait régner.* Il se trompait : la franchise est le meilleur moyen de réussir auprès des peuples.

Charles VIII. — États. — Conquêtes et revers en Italie. — Quinzième siècle.

Charles VIII avait treize ans à la mort de son père. Sa sœur aînée fut régente. Le duc d'Orléans, descendant de Char-
1484. les V, ambitionnait la régence et se remua beaucoup pour l'obtenir. On convoqua les états à Tours ; il y perdit sa cause. Il y avait des doutes sur la compétence des états dans cette question : *A qui appartient-il de la décider,* s'écria Pot, député de la noblesse, *si non à ce même peuple qui a d'abord élu ses rois, qui leur a conféré toute l'autorité dont ils se trou-*

part : Nul bourgeois ne sera retenu prisonnier s'il peut donner caution de se présenter en justice. C'est exactement l'*habeas corpus* des Anglais. Cette liberté sous caution se retrouve dans les établissemens de saint Louis, et dans les capitulaires de Charlemagne.

vent revêtus, et en qui réside foncièrement la souveraine puissance ? Quand je dis peuple, j'entends la collection de tous les citoyens, de quelque rang qu'ils soient. Un tel langage était neuf, et devait produire une profonde impression. On s'occupa de la misère du peuple, que les cahiers dépeignent en traits énergiques ; il errait sans subsistance dans les forêts ; les hommes, les femmes et les enfans s'attelaient la nuit à la charrue, de peur d'être rançonnés pendant le jour par les maltôtiers et les hommes d'armes. On décréta la diminution des deux tiers des impôts dont Louis XI avait accablé la nation. Les ministres prétendirent qu'on *rognait les ongles au roi ;* on leur répondit que l'intérêt du roi est celui du peuple, et que soulager l'un c'est servir l'autre. Mais la cour neutralisa cette résistance par ses intrigues.

Cependant le duc d'Orléans était allé se faire un parti en Bretagne : il fut battu à Saint-Aubin par celui de la cour. Anne, héritière de Bretagne, était à marier. Maximilien d'Autriche, son prétendant, fut éliminé ; on la maria à Charles VIII. 1491.
La Bretagne fut unie à la France, et le duc d'Orléans rentra en grâce.

Le jeune roi s'avise un jour de devenir conquérant; tous ses courtisans l'assurent du succès. Il se souvient qu'il tient de la succession d'Anjou-Sicile de prétendus droits sur Naples. Il marche avec une armée pour conquérir ce royaume, et puis Constantinople. Il entre dans Florence, dans Rome. Il est servi et trahi tour à tour par l'exécrable Borgia, Alexandre VI, pape, empoisonneur et assassin. Naples est conquise en courant; on y donne des fêtes et des tournois. Une ligue puissante se forme en Lombardie. L'ar-
1498. mée française repasse l'Apennin, et huit mille hommes, en moins d'une heure, battent trente mille Italiens à Fornoue. Cependant la conquête de Naples était déjà perdue. Le fourbe Ferdinand, roi d'Espagne, qui paraissait un allié, fait chasser le reste de l'armée par Gonzalve de Cordoue (1). Les Français ne gagnent

(1) Alors l'Espagne devenait une puissance imposante. Les chrétiens, descendans des Ibériens et des Visigoths, avaient achevé d'expulser les Maures qui occupaient leur pays depuis près de huit siècles; et les couronnes d'Aragon et de Castille étaient unies par le mariage de Ferdinand et d'Isabelle.

à cette expédition qu'une maladie affreuse, et Charles VIII meurt d'une apoplexie. Comines le peint comme ayant un bon cœur et une mauvaise tête.

Nous sommes arrivés à la fin du quinzième siècle. Le Génois Colomb a découvert l'Amérique, le Portugais Gama a franchi le cap de Bonne-Espérance. La boussole a ouvert le chemin d'un nouveau monde, et le commerce s'y est lancé, ainsi que l'ambition. Les spéculations, jusqu'alors resserrées dans des bornes étroites, s'étendent dans les deux hémisphères. Les voyages instruisent les hommes et reculent la barrière des préjugés. Un Allemand, en inventant l'imprimerie, rend un plus grand service à l'esprit humain. Le flambeau des sciences et des arts pourra éclairer l'univers et ne pourra plus s'éteindre. En multipliant les livres, on finira par chasser de la terre la barbarie et le fanatisme. En attendant, on dispute et l'on disputera toujours. Les nominaux et les réalistes se battent pour savoir si l'on doit s'occuper des mots ou des choses. De siècle en siècle on changera de questions tour à tour politiques, religieuses et oiseuses, pour lesquelles on se battra encore. Mais avec le temps la

somme des observations et des expériences s'accroîtra; les doctrines deviendront alors moins impérieuses; les croyances moins exclusives. Les hommes songeront davantage à travailler pour produire, à connaître pour jouir.

Louis XII. — Guerres extérieures. — Administration paternelle.

1498. Ce règne eût été le plus heureux qu'il fût possible alors, sans la politique extérieure. Louis XII est peut-être le meilleur de nos rois. Il avait un grand et véritable amour pour le peuple, dont on l'appela le père; il contint les grands sans les maltraiter. *Le roi de France*, disait-il, *ne venge pas les injures du duc d'Orléans*. C'était lui-même que nous avons vu disputant la régence dans sa jeunesse, comme premier prince du sang. L'âge l'avait mûri. Malheureusement la manie des conquêtes avait passé dans la nation: il céda à ce vertige. Alors les relations commençaient à s'étendre en Europe. Cette ridicule politique féodale, inconnue aux anciens, qui traite un peuple comme une dot, un héritage, une indemnité, et qui fait dépendre le sort des nations d'un mauvais ménage, régnait plus que ja-

mais. Louis XII répudia sa femme pour épouser la veuve de Charles VIII et garder la Bretagne. Il avait des *droits* sur le Milanais, du chef de son aïeule, et il partit pour les faire valoir avec une armée. En vingt jours le Milanais est conquis; Naples l'est ensuite; et, toujours dupes du perfide Ferdinand, les Français, battus à Cérignoles, sont encore chassés de Naples. Louis, par un traité, allait céder sa fille avec un tiers de la France pour dot, lorsque les états, qu'il rassembla à Tours, l'en détournèrent.

1501. 1506.

Il eut ensuite à lutter contre Jules II, pape qui faisait la guerre en personne, et montait à la brêche. Alors l'Europe presque entière se ligua à Cambrai contre Venise, république puissante, fondée par de pauvres pêcheurs. Louis marcha le premier contre les Vénitiens, et les défit. Trahi par le pape et le roi d'Espagne, abandonné par les Suisses, qui n'étaient plus les hommes de Morat, et ne se battaient que pour le plus offrant, il convoqua le clergé, qui décida la guerre contre le pape et fournit un subside. La bataille de Ravenne fut gagnée sur les Espagnols par Gaston de Foix, qui y périt. On manquait d'argent; on se retira du Milanais,

1512

malgré les prouesses du fameux Bayard. La Trémouille, y étant rentré, fut vaincu par les Suisses à Novarre. Pendant ce temps les Anglais, unis aux Impériaux, battaient les Français en Picardie. Les Suisses pénétrèrent jusqu'à Dijon. Enfin, après avoir traité avec Henri VIII, roi d'Angleterre, dont il épousa la sœur en secondes noces, Louis XII mourut sans avoir fait à la France tout le bien qu'il aurait voulu. Il fut économe et diminua
1515. les impôts. Il savait chercher le mérite dans l'obscurité; il protégeait les laboureurs et les artisans; il surveillait la justice, et il voulait que la loi fût souveraine. Il est vrai que la loi n'était alors que la volonté royale.

Malheureusement, sous ce règne, les états généraux ne firent qu'une apparition. La seule autorité qui semblât plaider pour la nation était le parlement, qui n'aurait dû, d'après son institution, se mêler que de juger des procès. Cependant le peuple, privé des états, voyait avec plaisir un corps permanent et respecté se constituer son défenseur, quoique ce fût pour se donner de l'importance. Ces juges résistaient quelquefois au pouvoir royal, en refusant la formalité de

l'enregistrement des édits : c'était une participation de *veto* à la puissance législative. Peut-être était-il bon qu'il y eût un simulacre d'assemblée délibérante qui luttât contre les grands; mais ces juges ne furent souvent que les avocats du pouvoir absolu. Le parlement fut du moins utile, en ce qu'il régularisa l'arbitraire, et l'assujétit à de certaines formes. Il limita le despotisme par la procédure.

François Ier. — Rivalité avec Charles-Quint. — Luther et Calvin. — Renaissance des lettres.

On appelait Louis XII *le roi roturier*. François Ier fut le roi des gentilshommes. Il était aussi descendant de Charles V par une autre branche. C'était un prince de bonne mine, brave, prodigue, galant, plein d'honneur, ne doutant de rien, très-brillant chevalier, très-mauvais politique. *Nous travaillons en vain*, disait Louis XII, *ce gros garçon gâtera tout :* il prédisait juste. Pour entreprendre la guerre en Italie, le roi commença par vendre les charges de judicature, et il alla remporter, sur les Suisses à la solde de l'empereur, la victoire de Marignan; on se battit pendant deux jours. Il con- 1516.

clut ensuite avec Léon X un concordat qui, anéantissant la pragmatique et abolissant les élections du clergé, transférait au pape et au roi les droits des églises de France : le chancelier Duprat fit ce déplorable traité, parce qu'il voulait être cardinal. Le trône impérial étant vacant, le roi voulut concourir avec l'héritier de l'empereur et du roi d'Espagne, qui l'emporta et fut Charles-Quint. Ce rival devint pour lui un ennemi terrible, qui opposa la politique la plus déliée à l'imprudence la plus confiante. François s'al-
1519. lie à Henri VIII; Charles parvient à les désunir. Un autre ennemi, Léon X, pape très-mondain, aide l'empereur à enlever le Milanais aux Français, qui s'y faisaient détester. Toute l'Europe se ligue contre la France, et l'un de nos premiers guerriers, le connétable de Bourbon, mécontent, va servir les ennemis. François ne s'intimide pas; il passe en Italie, la tentative de Charles sur la Provence ayant été repoussée. Il livre, malgré les conseils des
155. vieux chefs, la funeste bataille de Pavie; et, fait prisonnier après des prodiges de valeur, il se rend à Madrid. Voici le troisième roi pris en bataille rangée. François se racheta en cédant la Bourgogne, etc.;

mais le traité ne s'exécuta pas, les états de Bourgogne refusant de passer sous une domination étrangère. Ligué contre Charles avec un nouveau pape, Henri VIII et les Vénitiens, le roi repassa les Alpes, fit assiéger Naples, eut la peste dans son armée, et puis évacua de nouveau l'Italie. Une paix fut signée à Cambrai : la rançon fut liquidée à deux millions d'écus d'or.

Vers cette époque, le duc de Bourbon, n'ayant pas de quoi solder ses Impériaux, les mena piller Rome. Le pape, qui y fut pris, paya aussi une grosse rançon à Charles-Quint, qui lui demandait pardon de cette violence.

Alors un schisme religieux préparait l'émancipation de l'esprit humain, et une grande émancipation politique. Léon X, voulant de l'argent pour bâtir Saint-Pierre de Rome, fit prêcher les indulgences; les dominicains remplirent cette mission en Allemagne, et vendirent le paradis à bureau ouvert : ils faisaient les recettes jusque dans les cabarets. Les augustins étaient fort mécontens d'être privés du courtage qui devait leur revenir de ces aumônes (1).

(1) Les auteurs protestans rejettent cette version, et appuient leur opinion de preuves assez

Un de ces moines, Luther, théologien fougueux, prêcha contre les dominicains, contre le pape et tout le clergé. Les scandales étaient patens et appuyaient ses discours. Il attaqua ensuite, avec l'Écriture, les dogmes et la discipline; il rejeta la confession, rompit les vœux monastiques, prétendit qu'on doit prier Dieu dans la langue qu'on entend, et réclama la réforme du christianisme : le pape l'excommunia. Malgré quelques jongleries qui firent peut-être des dupes dans un siècle crédule, ce novateur convertit tout le nord de l'Allemagne. Henri VIII, excommunié pour avoir changé de femme, se sépara de Rome par dépit, et se fit le régulateur des protestans d'Angleterre. Les réformés s'appelaient ainsi, parce qu'ils avaient protesté contre la diète de Spire, qui les condamnait. Charles-Quint, après les avoir persécutés, les ménagea par prudence. François Ier, qui s'alliait avec eux en Allemagne, les fit brûler à petit feu en France, pour amuser sa cour, avec approbation du parlement.

---

plausibles. Mais qu'importe? Pour le philosophe la question n'est pas là.

Le duc de Milan, Sforce, ayant donné 1535
un prétexte, le roi reproduisit ses prétentions. L'empereur entreprit de son côté une invasion en France; mais ce fut sans succès. Accusé de l'empoisonnement du dauphin, il fut cité devant le parlement, qui confisqua l'Artois et la Flandre au moyen d'un arrêt par défaut. Le roi contracta alors une alliance avec le sultan Soliman : on avait bien déjà vu un pape s'allier avec les Turcs. Le plan concerté manqua; le rusé Charles-Quint obtint une trève, et le passage en France pour se rendre à Gand, révolté contre lui. Un autre que François Ier aurait pu saisir cette occasion de le rançonner à son tour; la confiance d'un homme de mauvaise foi est un bel hommage à la loyauté de sa dupe.

Les deux princes s'étant brouillés, une
nouvelle guerre éclata, et l'on se battit 1542
sur toutes les frontières. Les galères du roi s'unirent à celles du Turc Barberousse. Le comte d'Enghien gagna en Italie la bataille de Cérisoles, sans profit pour la France. Charles, ligué avec Henri VIII, pénétra jusqu'à Soissons, et l'on signa encore la paix à Crespy. Cette paix ne procura pas même un peu de repos. Les habitans de Cabrières et Mérindol, cantons

de la Provence, où s'étaient conservées les traditions des Albigeois, embrassèrent le luthéranisme. Le parlement de Provence les condamna au feu; des troupes qui revenaient d'Italie exécutèrent cet arrêt, et trois mille personnes furent massacrées pour l'honneur de la foi, par des bandes de pillards fort mauvais chrétiens.

Cela n'empêcha pas Cauvin ou Calvin de faire de nouveaux prosélytes d'une réforme encore plus sévère. Il nia la présence réelle, supprima les cérémonies du culte, et livra les écritures et la foi à l'examen de la raison. Cependant il fit brûler le pauvre Servet, qui ne croyait pas à la Trinité; sa doctrine, qu'il professa à Genève, se répandit en Suisse, en France, en Hollande et en Angleterre. — Fran-
1547. çois Ier mourut du mal qu'on appelait napolitain en France, et français à Naples.

François Ier fut l'un de nos rois les plus absolus; il accabla le peuple d'impôts sans autorisation. Aux états il substitua des assemblées de notables, c'est-à-dire de courtisans qu'on choisissait pour les consulter, et qui approuvaient toujours. Il asservit l'église gallicane, institua la censure, vendit le droit de juger les hommes,

et corrompit la nation par l'exemple de ses mœurs. On l'appelle le restaurateur des lettres et des arts, parce qu'ils renaissaient comme il se trouvait sur le trône; il les protégea sans doute, mais leur siècle était arrivé. Le génie républicain l'avait préparé en Italie; la liberté avait peuplé Florence de grands hommes, et les Médicis, marchands devenus magistrats, les avaient secondés. Le Hollandais Erasme, le Voltaire du seizième siècle, avait versé le ridicule sur le pédantisme des théologiens. On fait aussi mal à propos honneur de la renaissance aux Grecs émigrés de Constantinople en 1453, qui nous rapportèrent les rêveries mystiques du platonisme, le goût des subtilités dont nous n'avions pas besoin, et au lieu de l'esprit d'examen, la manie de l'érudition. — Louons seulement François Ier d'avoir fondé le collége de France, et d'avoir établi l'usage du français dans les actes publics.

Henri II. — Suite des guerres de François Ier.

Le caractère de Henri II avait beaucoup de ressemblance avec celui de son père. Ce règne n'est qu'une continuation. La

guerre durait contre Charles-Quint. Le roi lui prit Metz, Toul et Verdun; l'em-
1553. pereur vint devant Metz avec cent mille hommes. Le duc de Guise, le premier homme célèbre de cette ancienne maison de Lorraine que nous allons voir si puissante en France, le repoussa. Charles se vengea en rasant deux villes, et bientôt l'Europe apprit avec étonnement qu'il laissait l'empire pour aller mourir dans un couvent. Ferdinand, son frère, fut
1555. empereur, et Philippe II, son fils, roi d'Espagne. Celui-ci fut le Louis XI du temps, et le prince le plus puissant de l'Europe. Il la remua avec deux grands leviers, l'or du Pérou et la religion. Tandis que les Français soutenaient sans succès une guerre en Italie, le duc de Savoie,
1557. son général, remportait à Saint-Quentin une victoire désastreuse pour la France. La terreur s'y répandit : on fortifia Paris; les Espagnols pouvaient aisément y entrer. Philippe jugea à propos de rétrograder. Bientôt le duc de Guise, nommé lieutenant-général du royaume, répara cet échec en prenant Calais sur les Anglais.
1558. Une paix fut signée à Cateau-Cambrésis. On s'engageait à rendre Calais au bout de huit ans (ce qui n'eut pas lieu), et l'on

gardait Metz, Toul et Verdun. Peu après, 1559.
Henri II fut tué dans un tournoi en joûtant avec un de ses chevaliers.

Sous ce règne comme sous le précédent, les femmes commencèrent à prendre beaucoup d'influence à la cour : leurs intrigues ont toujours été funestes à la France. Henri II se laissa gouverner par sa maîtresse, Diane de Poitiers, qui avait déjà gouverné son père. — En 1558, on assembla les états conjointement avec le parlement, qui y figura comme un quatrième ordre : cette singulière représentation ne s'est pas renouvelée.

Factions religieuses sous François II.

Les grands, abaissés par Louis XI, étaient devenus les courtisans de ses successeurs; le luxe de la cour les attirait auprès du roi, et là ils étaient façonnés à l'obéissance. Les guerres extérieures ne les occupant plus, ils reprirent de l'indépendance, et les factions reparurent. La religion en fut alors le motif ou le prétexte. Le prince de Condé et le roi de Navarre, son frère, de la branche de Bourbon, étaient chefs du parti protestant. Guise, oncle de Marie Stuart, épouse du roi, dirigeait celui des catho-

liques. Le connétable de Montmorenci avait aussi son parti. La reine-mère, Catherine de Médicis, fausse et impérieuse, les protégeait et les trahissait tour à tour; elle cherchait à tenir entre eux la balance. Sa maxime était : *diviser pour régner*, maxime infâme qui assure le trône des rois sur le malheur des peuples.

Le magistrat Anne Dubourg, ayant été pendu comme protestant, ses co-religionnaires formèrent à Amboise une conjura-
1560. tion pour le venger. Guise la fit échouer: les conjurés périrent les armes à la main. Les supplices des calvinistes redoublèrent; ils se défendirent, et réclamèrent en vain la liberté de conscience dans l'assemblée de Fontainebleau. On résolut de convoquer les états à Orléans, afin d'y attirer les Bourbons. Condé y fut arrêté, condamné, et il allait être exécuté, quand le roi mourut. François II était un excellent jeune homme : il n'est pour rien dans l'histoire de son règne. Son frère lui succéda à dix ans : c'était Charles IX.

Charles IX.—Guerre civile.—La Saint-Barthélemy.

Les états ne pacifièrent rien. Un citoyen vertueux, un magistrat philo-

sophe, prodige pour ce temps, L'Hospital, essaya en vain de ramener les esprits à la modération et à l'union. Seulement il réussit à rétablir la pragmatique pour l'élection des évêques. Bientôt Catherine se tourna du côté des calvinistes, qu'on nommait *huguenots*, d'un mot allemand signifiant *confédérés*. Elle proposa, pour terminer les querelles, un colloque qui eut lieu à Poissy, et qui ne fit que les 1561.
animer. Ce fut alors que les jésuites s'établirent en France ; et cependant la liberté de conscience fut décrétée par la reine-mère.

Des voies de fait commises par des gens du duc de Guise, occasionèrent, à Vassy en Champagne, un massacre des huguenots. A Toulouse on en égorgea quatre mille (1). Nouveau motif de rupture. La guerre civile éclata. Les protestans furent vaincus à Dreux par les royalistes; les 1563.
généraux des deux armées y furent pris. Le duc de Guise assiégea ensuite Orléans, et là il fut assassiné : c'était un ambitieux

(1) Les Toulousains, pendant deux siècles, fêtèrent annuellement ce massacre. Cet horrible anniversaire contribua, en 1762, au meurtre légal de l'infortuné protestant Jean Calas.

qui se servait de la religion pour s'élever. On fit une courte paix. Les vexations et l'impunité des catholiques recommencèrent ; les huguenots furent encore poussés à bout. Condé entreprit d'enlever le roi, afin d'être maître du gouvernement ; car telles sont les conséquences absurdes du pouvoir absolu, qu'on l'exerce, dans le nom du titulaire, contre celui-ci lui-même, lorsqu'on le tient. Ce coup échoua. La bataille de Saint-Denis eut lieu peu après ; la victoire y fut incertaine : Montmorenci
1567. y périt. Après un traité, la guerre recommença. Aidés par les protestans d'Allemagne et d'Angleterre, les calvinistes livrèrent bataille à Jarnac, et furent vain-
1569. cus par le duc d'Anjou, frère du roi. Là, Condé fut assassiné sur le champ de bataille, en se rendant. Coligny, chef prudent, répara cette défaite, et rallia les forces. Le jeune Henri de Navarre, qu'il formait à la guerre, fut placé à la tête du parti ; le duc d'Anjou fut encore vainqueur à Montcontour.

Cependant, après ces deux échecs, les protestans firent de nouveau une paix avantageuse : mais cette paix était perfide. Après leur avoir accordé quatre villes de sûreté, et la liberté civile et religieuse,

Catherine attira les chefs à la cour, et leur donna une fausse sécurité. Le jeune Henri vint épouser la sœur du roi. On sortait à peine des fêtes, quand tout à coup dans une nuit, au son du tocsin, les royalistes 1572.
enfoncent les maisons des huguenots, et les massacrent sans distinction d'âge ni de sexe. Le Louvre est ensanglanté ; l'infâme roi tire de son balcon sur les Français. Au même instant, les mêmes horreurs se répétaient dans plusieurs provinces ; et, au milieu de ces vertiges d'atrocité, on est tout étonné d'admirer deux officiers du roi (d'Orthez et Curzay), qui refusent de lui servir de bourreaux. L'illustre vieillard Coligny est immolé ; et, à cette occasion Charles IX dit : *Un ennemi mort sent toujours bon* ; mot horrible qui n'avait pas même le mérite d'être neuf. On force Henri et le nouveau Condé à une abjuration subite. Le roi avoue hautement que tout a été fait par ses ordres : le parlement applaudit, et décrète une procession annuelle pour fêter ce massacre de cent mille Français. Il suffit aujourd'hui de nommer la *Saint-Barthélemy* pour exciter l'horreur ; et cependant cette journée a des apologistes.

L'effet des persécutions et des cruautés

est infaillible, les martyres engendrent des prosélytes ; le sang des protestans les
1573. multiplia. La guerre étant rallumée, le duc d'Anjou perdit vingt-quatre mille hommes au siége de La Rochelle. Les femmes elles-mêmes se battaient avec le courage du désespoir. L'année suivante se forma le parti des *malcontens*, auquel les huguenots se joignirent, et l'on se battit encore. Sur ces entrefaites, le roi mourut.
1574. On apprend avec peine que ce monstre avait de l'esprit, faisait des vers, et protégeait les lettres.

C'est sous ce règne que fut terminé le long concile de Trente, où l'on s'occupa d'étiquettes diplomatiques, et où l'on condamna les doctrines des protestans. Alors aussi les Belges et les Hollandais s'insurgèrent contre le despote catholique Philippe II. Le duc d'Albe, son général, exerçait là des rigueurs horribles contre les huguenots, qu'on appelait des *gueux*. Mais ces gueux ont su résister et former l'un des pays les plus industrieux et les plus riches de l'Europe.

Un homme tel que L'Hospital était un don du ciel dans ces temps de calamités. Au milieu de discordes sanglantes, il améliora la législation civile ; il mourut dans

la disgrâce. — Les mœurs de cette époque sont un mélange de corruption et de barbarie. Le cynisme se joignait à la superstition, et la débauche au crime. — Par ordonnance de 1574, conforme à une bulle de Grégoire XIII, l'année, dont le commencement était à Pâques, et par conséquent variait tous les ans, s'ouvrit régulièrement au 1er janvier. Le parlement rejeta cette réforme pendant trois ans : il eut toujours de l'antipathie pour les nouveautés.

La Ligue.—Les Seize.—Henri III.

Le duc d'Anjou, qui venait d'aller en Pologne, où on l'avait élu roi, revint en France sous le nom de Henri III. Il s'était montré heureux chef d'armée ; il fut un roi très-nul, paresseux, futile, faux dévot et livré à d'infâmes débauches. On lui conseilla de ménager les calvinistes : il se déclara contre eux. Son frère, le duc d'Alençon, et Henri de Navarre, qui fut plus tard Henri IV, s'unirent contre lui. Les calvinistes obtinrent des avantages politiques dans un édit de pacification de 1576. Alors la *sainte ligue* se forma. C'était une conjuration de catholiques forcenés : ils s'engageaient à défendre la religion et le

roi, en obéissant aveuglément à leur chef, Henri de Guise, dit *le Balafré*. On convoqua les états à Blois. Les ligueurs y do-
1576. minèrent : le roi autorisa la ligue. On prit les armes, et les partis s'observèrent. Cependant les ligueurs commencèrent à ne plus ménager le roi lui-même. Ils consultèrent le pape pour savoir si l'on pouvait désobéir au roi pour le bien de la religion ; il répondit affirmativement. Guise mit en avant le vieux cardinal de Bourbon, qui lança un manifeste, au nom de tous les monarques catholiques de l'Europe. La cour, intimidée, céda aux ligueurs. Sixte-Quint excommunia Henri et Condé, qui s'en moquèrent. La guerre nommée
1587. des *trois Henris* éclata, et le supplice de Marie Stuart, ordonné par la protestante Elisabeth, accrut la fureur des catholiques. Henri de Navarre battit à Coutras les royalistes commandés par Joyeuse et d'autres favoris, tandis que Guise battait les Allemands calvinistes qui venaient au secours.

L'insurrection s'organisait à Paris, sous le nom de *Seize*; c'étaient les seize quartiers de la commune; ce nom correspond à peu près aux *sections* de 1792. La Sorbonne, qui les appuyait, décida qu'on peut ôter le

gouvernement aux princes incapables. Assemblés à Nanci, les ligueurs dictèrent des ordres au roi; il voulut montrer quelque résistance, et fit venir les Suisses à Paris. Aussitôt les bourgeois fanatiques coururent aux armes, barrèrent les rues jusqu'au Louvre, et enveloppèrent les troupes. Le roi s'enfuit, et laissa la capitale à la ligue et à Guise. Telle fut la journée des barricades. Les ligueurs imposèrent au roi une nouvelle union contre les hérétiques, et pendant ce temps les Anglais battirent la grande flotte *invincible* de Philippe II.

De nouveaux états se réunirent à Blois; 1588.
les ligueurs y furent encore en majorité. On s'y occupa beaucoup du concile de Trente, et nullement du rétablissement de l'ordre. Les factions sont égoïstes et exclusives : elles oublient toujours la patrie. Les Guises étaient arrivés au plus haut degré de puissance : ils pouvaient jouer aisément le rôle de Pepin ou de Capet. Le roi le sentit, et, ne pouvant leur résister ouvertement, il les fit assassiner. La rage des ligueurs redoubla ; ils maudirent le roi en chaire ; le parlement, qui leur résistait, fut *embastillé* et remplacé. Le duc de Mayenne succéda à Guise, son frère, comme chef des ligueurs : ce parti

était très-puissant. Il ne restait au roi que quelques villes; alors il comprit la nécessité de se rapatrier avec Henri le Béarnais : ce prince l'embrassa, et tout fut oublié.
1589. Excommunié par le pape, le roi, entraîné par Henri, marcha sur Paris. Déjà ils étaient à Saint-Cloud, lorsqu'un jeune dominicain, dirigé par les ligueurs, tua le roi d'un coup de couteau. Les Parisiens célébrèrent ce meurtre, et Jacques Clément fut regardé comme un saint. Alors les théologiens catholiques prouvaient, avec l'Ecriture, qu'on peut tuer un roi, et les jésuites se multipliaient en France.

L'ordre de Saint-Michel, fondé par Louis XI, étant tombé en discrédit, Henri III fonda l'ordre du Saint-Esprit pour décorer ses *mignons*, et pour flatter les catholiques, auxquels il le réserva exclusivement. L'intrigante Catherine mourut en 1589, détestée de tous les partis.

Fin de la ligue. — Entrée de Henri IV à Paris. — Seizième siècle.

La branche des Valois était éteinte. Henri de Bourbon-Navarre prenait la couronne, comme descendant de Louis IX; il la méritait par ses vertus. Elevé dans

les montagnes et parmi les pâtres, il ne connaissait rien de ce qui corrompt les rois : il était, pour ainsi dire, l'artisan de sa légitimité, qu'il lui fallait prouver les armes à la main. Instruit par la fortune, partageant les misères de ses compagnons, long-temps avant d'être roi, il fut homme. Reconnu seulement par quelques provinces, manquant de tout, il luttait contre Mayenne, dont l'armée nombreuse renfermait de l'infanterie espagnole, alors la meilleure de l'Europe. Il allait se décider à passer en Angleterre pour y demander du secours, lorsque, rencontrant Mayenne à Arques, il le battit avec cinq mille hommes. Il marcha aussitôt sur Paris, et peu s'en fallut 1589.
qu'il ne l'enlevât. Le vieux cardinal de Bourbon, son cousin, venait d'y être déclaré roi, sous le nom de Charles X. Henri vainquit encore Mayenne à la bataille d'Ivri, où il criait : *Sauvez les Français!* puis il bloqua Paris. 1590. Les ligueurs se défendirent avec fureur; le fanatisme les soutenait : ils formaient des régimens de prêtres et de moines. La famine devint affreuse; on fit du pain avec des os de morts : mais Henri laissait passer des vivres aux assiégés. Le célèbre Farnèse,

général de Philippe II, vint avec une armée faire lever le siége.

Pendant ce temps le duc de Savoie envahissait le Dauphiné et la Provence; le nouveau pape proscrivait Henri IV; et Philippe II, *le démon du Midi*, aidé par les Seize, travaillait à se faire élire
1591. roi de France. Henri mit le siége devant Rouen, que Farnèse délivra encore. La guerre s'alluma dans presque toute la France. Un nouveau parti se forma à Paris, le parti des *politiques*, qui se rattachaient aux *malcontens*. C'étaient des catholiques modérés qui aspiraient à une pacification, en reconnaissant le roi. Lassés de cette lutte sanglante, les partis se rapprochèrent enfin dans une conférence. Le roi se décida à une abjuration, et dit : *Paris vaut bien une messe*. Mayenne signa une trève; la ligue tomba sous les coups du ridicule et du mépris, en exhalant ses dernières fureurs par une tentative d'assassinat sur Henri IV, et ce prince entra à Paris le 22 mars 1594.

Ce fut ainsi que le protestantisme échoua en France, où il parut sur le point de devenir la religion de l'état. Mais peut-être le catholicisme était trop populaire

dans ce pays pour que cette tentative de la partie éclairée de l'aristocratie et de la classe moyenne pût réussir. L'influence voisine, de Rome, de l'Espagne et de l'Autriche, l'aurait combattue longtemps.

Alors finissait le seizième siècle, le siècle de la réforme, l'un des plus glorieux pour l'esprit humain. Le génie y fit d'immenses progrès vers la vérité et la civilisation. Copernic, Galilée et Torricelli, malgré l'inquisition, appliquèrent à la philosophie l'expérience et la raison, tandis que les pédans de l'Université se battaient pour la prononciation de la lettre Q. Le prodigieux Bacon mit de l'ordre dans l'inventaire des connaissances humaines. Montaigne porta l'indépendance de l'esprit dans l'étude de l'homme; mais les questions politiques furent abordées avec trop de timidité. Morus, Bodin et Grotius cherchèrent les lois du corps social dans les anciens ou dans la Bible, plutôt que dans la nature. La Boëtie attaqua le despotisme avec des citations et des déclamations. Toutefois la réforme avait répandu quelque esprit républicain. Les *politiques* calvinistes tracèrent, en 1575, le plan d'une orga-

nisation constitutionnelle : c'étaient les *libéraux* du temps, mais l'opinion n'était pas mûre. Alors, comme à toutes les époques où l'esprit humain s'est émancipé, les ennemis de la liberté religieuse et politique se sont ligués pour le replacer sous le joug du dogme et de l'autorité absolue. Les rois espagnols, surtout, avaient assuré le trône sur l'union de la tiare au glaive ; l'inquisition avait été établie. Cette fois du moins elle fut repoussée par la France : mais la politique et le fanatisme de la théocratie rassemblèrent de nouveau leurs forces, et la société des jésuites fut fondée pour tourmenter le monde.

La Hollande, luttant contre l'Océan et contre l'oppression espagnole, triompha de l'un et de l'autre. Appelé par les états de cette république, le frère de Henri III voulut y parler en roi, et des Français y crièrent sottement : *Vive la messe!* Ils irritèrent, et on les chassa.

Règne de Henri IV.

1594. Henri IV rétablit d'abord le parlement; puis il entreprit une sorte de fusion entre les calvinistes et les ligueurs : ceux-ci se firent bien payer leur réconciliation. Cependant on attenta plusieurs fois aux

jours du roi : les jésuites ne l'aimaient pas. On les chassa, de l'avis du parlement, de 1595.
l'université et de l'église, et, malgré cela, on obtint du pape l'absolution du roi, mais à la charge de les rétablir. Mayenne n'était pas réduit. Henri le vainquit à Fontaine-Française et l'amnistia. Le duc d'Épernon, révolté, fut soumis, et la guerre fut déclarée à Philippe II, qui fit prendre Calais. Le roi manquait d'argent pour lui résister. Il convoqua les notables à Rouen, leur demanda des conseils, c'est-à-dire des subsides, et leur dit que son plus beau titre était la qualité de gentilhomme. O Henri IV! est-ce ainsi que devait agir un roi populaire? Où étaient les droits des états-généraux? On répond que le souvenir des états s'unit toujours à celui des discordes. Pourquoi? parce que le pouvoir les appelle quand il est dans l'embarras. Rassemblés en temps de paix, les états auraient pu fonder le gouvernement sur des lois.

Cependant les Espagnols furent re- 1597.
poussés. Mercœur, gouverneur de Bretagne, qui tenait encore pour la ligue, fut soumis, et un traité fut signé avec 1598.
Philippe, qui mourut bientôt après. Alors les calvinistes témoignaient hautement,

nisation constitutionnelle : c'étaient les *libéraux* du temps, mais l'opinion n'était pas mûre. Alors, comme à toutes les époques où l'esprit humain s'est émancipé, les ennemis de la liberté religieuse et politique se sont ligués pour le replacer sous le joug du dogme et de l'autorité absolue. Les rois espagnols, surtout, avaient assuré le trône sur l'union de la tiare au glaive ; l'inquisition avait été établie. Cette fois du moins elle fut repoussée par la France : mais la politique et le fanatisme de la théocratie rassemblèrent de nouveau leurs forces, et la société des jésuites fut fondée pour tourmenter le monde.

La Hollande, luttant contre l'Océan et contre l'oppression espagnole, triompha de l'un et de l'autre. Appelé par les états de cette république, le frère de Henri III voulut y parler en roi, et des Français y crièrent sottement : *Vive la messe!* Ils irritèrent, et on les chassa.

Règne de Henri IV.

1594. Henri IV rétablit d'abord le parlement; puis il entreprit une sorte de fusion entre les calvinistes et les ligueurs : ceux-ci se firent bien payer leur réconciliation. Cependant on attenta plusieurs fois aux

jours du roi : les jésuites ne l'aimaient pas. On les chassa, de l'avis du parlement, de 1595.
l'université et de l'église, et, malgré cela, on obtint du pape l'absolution du roi, mais à la charge de les rétablir. Mayenne n'était pas réduit. Henri le vainquit à Fontaine-Française et l'amnistia. Le duc d'Épernon, révolté, fut soumis, et la guerre fut déclarée à Philippe II, qui fit prendre Calais. Le roi manquait d'argent pour lui résister. Il convoqua les notables à Rouen, leur demanda des conseils, c'est-à-dire des subsides, et leur dit que son plus beau titre était la qualité de gentilhomme. O Henri IV! est-ce ainsi que devait agir un roi populaire? Où étaient les droits des états-généraux ? On répond que le souvenir des états s'unit toujours à celui des discordes. Pourquoi ? parce que le pouvoir les appelle quand il est dans l'embarras. Rassemblés en temps de paix, les états auraient pu fonder le gouvernement sur des lois.

Cependant les Espagnols furent re- 1597.
poussés. Mercœur, gouverneur de Bretagne, qui tenait encore pour la ligue, fut soumis, et un traité fut signé avec 1598.
Philippe, qui mourut bientôt après. Alors les calvinistes témoignaient hautement,

dans leur assemblée de Saumur, leur mécontentement du peu de faveur dont ils jouissaient. Henri leur donna l'édit de Nantes, dans lequel l'exercice de leur religion était du moins toléré, mais avec des restrictions. Il y a loin de là à la liberté religieuse, et pourtant les catholiques exclusifs regardaient cet édit comme une injuste faveur.

1600. Un fait de cette époque nous conduit à rappeler ce qu'était la pairie. D'après un des principes de la féodalité, on devait être jugé par ses pairs ou égaux. Les ducs de Normandie, de Bourgogne et d'Aquitaine, les comtes de Champagne, de Toulouse et de Flandre, et autres grands vassaux, pouvaient seuls juger l'un d'entre eux. Ils auraient pu entrer de droit dans le conseil du roi, et ils étaient souverains : on sent combien le pouvoir royal eût été gêné par de tels conseillers; mais par fierté ou par insouciance, les principaux s'abstenaient de se rendre à la cour. Philippe-le-Bel créa de nouveaux pairs, pour affaiblir et dénaturer cette institution, qui demeura encore tellement imposante que la qualité de pair était supérieure à celle de prince du sang. Pendant les guerres civiles, la pairie avait décliné ;

les grands, divisés, étaient moins à craindre. Henri IV avait rabaissé leurs prétentions en manifestant vigoureusement la volonté royale. Mais les gouverneurs de provinces avaient usurpé un pouvoir immense pendant l'anarchie. Ils formèrent le projet de le conserver à la manière des comtes de Charles-le-Chauve : c'était vouloir recommencer le gouvernement féodal. Les Mayenne, les Mercœur, les Nemours, voulurent se faire des souverainetés héréditaires. Biron traita avec le duc de Savoie pour arriver au même but. Le plan était de faire de la France une fédération féodale et électorale, comme était l'Allemagne. On le découvrit : Biron, quoique ancien compagnon d'armes du roi, fut décapité par arrêt du parlement. 1602.

Les derniers événemens de ce règne sont le rappel des jésuites promis au pape; la conspiration d'Henriette d'Entragues, à laquelle Henri avait fait une promesse de mariage; la médiation entre le pape, les Vénitiens, l'Espagne et la Hollande. Henri IV armait contre l'Autriche, et se proposait, dit-on, d'exécuter un plan de paix perpétuelle et de fédération européenne, qui sera long-temps le vœu des 1609.

philanthropes, lorsqu'il fut assassiné par Ravaillac. Deux autres fanatiques avaient déjà tenté ce crime affreux. Ils étaient suscités par les jésuites, qui se vengeaient ainsi des bienfaits de Henri IV.

Aidé par Sully, son ami et son ministre, Henri IV mit de l'ordre et de l'économie dans les finances. Il était vraiment bon, et savait se faire aimer; mais il régna en monarque absolu. Il comprima tout, jusqu'à la résistance du parlement, par le vain appareil des lits de justice. Comment se fait-il qu'un prince qui voulait que les laboureurs missent la poule au pot, ait signé l'atroce ordonnance qui les condamna au fouet et aux galères pour avoir tué un lapin? Il faut bien le dire; le despotisme de Richelieu et de Louis XIV remonte à Henri IV. Après cela, on peut se dispenser de lui reprocher d'avoir trop aimé le jeu et d'avoir séduit les femmes de ses sujets. Il fut populaire, et il vit encore aujourd'hui dans la mémoire du peuple: c'est une gloire qui jusqu'à présent n'appartient qu'à lui seul entre les rois de France.

Richelieu.—Louis XIII.—Despotisme.

1610. Louis XIII n'ayant que neuf ans, le

parlement donna la régence à sa mère, Marie de Médicis: ce tribunal s'attribuait encore là un droit des états-généraux. Les bienfaits de l'administration précédente furent perdus: on congédia Sully, on dissipa ses épargnes. Le Florentin Concini (depuis maréchal d'Ancre), et sa femme Galigaï, ruinèrent la France en gouvernant la régente. Les grands et les factions se relevèrent. On assembla des 1614
états-généraux, dont le temps se consuma en vaines discussions. Il n'en a plus été convoqué depuis, jusqu'à la révolution. Les plaintes du parlement sur la mauvaise administration furent repoussées: on fit arrêter le prince de Condé, qui était à la tête des mécontens et des calvinistes. Un jeune page du roi, nommé Luynes, qui s'était emparé de son esprit, lui persuada de se défaire du ministre pour secouer le joug de la régente. Le roi, cruel par faiblesse, fit assassiner Concini. On accusa la maréchale de sorcellerie; elle fut brûlée. Le nouveau favori reçut en don royal les immenses richesses produit de leurs malversations. Louis XIII était de ces hommes dociles qui exécutent avec énergie des volontés suggérées, et qui se vengent de leur soumission habituelle par

des échappées de brutalité. Il exila sa mère et la traita durement. Elle se révolta deux fois, soutenue par quelques seigneurs. Les calvinistes s'insurgèrent aussi plusieurs fois, et ils obtinrent des paix avantageuses.

1624. Alors parut le cardinal de Richelieu, créature de Concini, et qui vivait retiré depuis sa chute. Cet homme avait la volonté la plus inflexible et le plus ardent désir de l'infliger aux autres; c'est le despote par excellence, il abaissa tout. Il songea d'abord, comme Louis XI, à se faire craindre des grands, et en fit condamner à mort plusieurs par des commissions. Il s'entoura de gardes; il supprima les grandes charges d'amiral et de connétable, qui conféraient autrefois une autorité immense, et qui étaient déjà avilies, puisque la dernière avait été donnée à Luynes, simple gentilhomme favori. Ayant paru d'abord ménager les calvinistes, il forma le projet de les opprimer, en leur enlevant les places, seules garanties de leur sécurité religieuse. Après un siége fameux qu'il fit en personne, et une résistance héroïque d'un an, déployée dans les horreurs de la famine, il s'empara de
1627. La Rochelle, que défendait une flotte an-

glaise. Il fit raser ce boulevart de la foi calviniste, et réduisit Rohan, chef de l'armée des réformés. On dit que leur plan était de fonder une république fédérative, comme celle qu'ils voyaient prospérer en Hollande. S'ils eussent réussi, combien l'histoire de l'Europe serait différente!

Il ne s'agit point ici du règne de Louis XIII, mais du règne de Richelieu, devant qui tout fléchissait : le roi n'était compté pour rien. Le Roussillon fut conquis en 1628. La maison d'Autriche fut abaissée. Plusieurs guerres furent soutenues contre les Espagnols avec des succès divers : la Catalogne se donna à la France. Le génie de Richelieu sut faire jouer tous les ressorts de la politique; il maintint glorieusement le rang de la France en Europe. Cependant ce règne a quelque chose de triste et de monotone, comme tout ce qui porte l'empreinte du despotisme. De temps en temps de faibles tentatives de résistance, toujours réprimées par des supplices; le maréchal de Marillac exécuté en 1630; le duc de Montmorency, pris les armes à la main, condamné par le parlement de Toulouse, exécuté (1) en

(1) Les terres de Saint-Maur, Ecouen et

1632, malgré la grâce qu'il obtint du roi; Cinq-Mars et de Thou décapités en 1642 pour avoir conspiré contre le cardinal, de l'aveu même du roi, lassé du faste hautain de son ministre. Enfin ce prêtre-tyran mourut. Louis XIII respira un moment, et puis mourut aussi, comme si Richelieu lui eût ordonné de le suivre
1643. au tombeau.

Le pouvoir absolu de Charles VII et de Henri IV conservait du moins l'élasticité du caractère français. Richelieu, comme Louis XI, le ploya et le dégrada. Sous lui la France fut misérable; il semble que le despotisme frappe les hommes de stupeur, et la terre de stérilité. Les prétentions du parlement étaient fort peu de saison sous un tel maître. Un jour que les magistrats avaient refusé un enregistrement, Richelieu les fit mander par le roi, et les tint à genoux pendant toute l'audience. Richelieu institua l'académie, qui eut la patience de faire son apothéose périodique pendant cent cinquante ans; mais *le Cid*, qu'il fit décrier, donna

Chantilly passèrent dans la maison de Condé, comme domaines nationaux acquis par suite de la confiscation des biens du duc de Montmorency.

l'essor au génie littéraire des Français, et Descartes, persécuté par les dévots, alla philosopher en Suède.

Mazarin. — Minorité de Louis XIV. — Fronde.

Louis XIV avait cinq ans. Le parlement s'arrogea encore le droit de conférer la régence. La reine-mère, Anne d'Autriche, femme assez prudente, l'obtint. L'Italien Mazarin, son favori, élevé par Richelieu, gouverna pour elle. C'était un homme adroit et souple, qui faisait du despotisme avec des ruses, et qui semblait regarder l'art de régner comme l'art de faire des dupes. La guerre continuait avec l'Autriche. Le jeune d'Enghien, qui devint le grand Condé, s'y montra. Il vainquit à Rocroy et à Fribourg. Turenne 1644
vainquit à Nordlingue, et prit Dunkerque; et Condé fut encore victorieux à Lens. Cette guerre *de trente ans*, dans laquelle les Suédois, utiles alliés de la France, supplantèrent les Espagnols comme modèles de discipline militaire, fut terminée par le fameux traité de Westphalie qui constitua le corps germanique, entama la puissance impériale, fonda *le* 1648.
nouveau droit public dit *balance politique*

de l'Europe, et fut pour l'Allemagne une ère de civilisation.

A la paix, le mécontentement des grands éclata contre le cardinal Mazarin : ils s'allièrent au parlement et commencèrent ce qu'on nomme la Fronde. Le peuple les soutint quelquefois, et fit relâcher, en renouvelant les barricades, deux magistrats arrêtés par la cour. Cependant il n'avait guère d'intérêt à ces querelles de quelques ambitieux turbulens : il n'y pouvait rien gagner. Les factions n'étaient là que des coteries ; on riait et on faisait des jeux de mots en se battant. Un prélat libertin se trouvait jouer le rôle d'un tribun, et, dans le récit de ses bizarres exploits, il a rendu la guerre civile amusante. Condé, mécontent de la cour qu'il servit d'abord, l'abandonna. Mazarin le fit arrêter, puis le relâcha, et voyant grossir l'orage, il quitta la France, dans laquelle il rentra avec sept mille hommes, ce qui n'empêcha pas qu'on ne mît sa tête à prix. Condé et les *frondeurs* étaient alliés aux
1652. Espagnols. Les armées en vinrent aux prises jusque dans le faubourg Saint-Antoine. Là, Turenne commandait les royalistes. Le parlement nomma lieutenant du royaume l'irrésolu Gaston, duc d'Orléans.

Mazarin se retira de nouveau. La Fronde, n'ayant plus de prétexte, se dissipa : le roi et le cardinal entrèrent à Paris. Le 1653.
résultat naturel de cette parade d'insurrection fut de rendre le pouvoir plus absolu.

Condé avait rejoint les Espagnols dans les Pays-Bas. La guerre continua longtemps entre Turenne et lui, et le traité des Pyrénées la termina : la France gardait l'Artois, le Roussillon, l'Alsace ; et 1659.
Louis XIV épousait l'infante Marie-Thérèse. Mazarin mourut en laissant le despotisme en bonnes mains. Louis XIV dé- 1661.
clara qu'il voulait régner à son tour. Déjà il était entré au parlement en habit de chasse, en bottes et le fouet à la main, pour lui défendre de se mêler des affaires de l'état. Pendant que les Français s'amusaient à la Fronde, les Anglais faisaient sérieusement une révolution, décapitaient un roi catholique, et devenaient puissans sous la tyrannie habile et glorieuse de Cromwell.

Louis XIV. — Ordre et grandeur dans le pouvoir absolu.

Louis XIV forma le projet d'être le plus grand monarque de l'Europe : il y

réussit, secondé par des hommes supérieurs qu'il sut découvrir. Colbert restaura les finances, favorisa le commerce et l'industrie, protégea les sciences, et organisa l'administration. Riquet consacra sa fortune et sa vie à la construction du canal de Languedoc. On créa une marine qui pût lutter contre celles de la Hollande et de l'Angleterre. Le roi fit respecter ses ambassadeurs au dehors, et, Philippe IV étant mort, on prétexta de prétendus droits de sa fille Marie-Thérèse
1668. pour déclarer la guerre à l'Espagne. La Flandre fut conquise en peu de temps; la Franche-Comté le fut en trois semaines. La Hollande, l'Angleterre et la Suède s'allièrent comme médiatrices. Par le traité d'Aix-la-Chapelle, on rendit la Comté, mais on garda la Flandre française, que fortifia Vauban.

Louis XIV était irrité contre la Hollande, membre influent de la *triple al-*
1672. *liance* qui lui avait résisté. Il rassembla contre elle deux cent mille hommes, après s'être allié avec le roi d'Angleterre, et il fit avec les Condé, les Turenne, les Luxembourg, le passage du Rhin, qu'on célébra comme un prodige militaire dans ce temps où l'on comparait à César un roi

qui faisait la guerre en voiture, au milieu de sa cour. La Hollande fut envahie : le roi lui proposa des conditions accablantes. Du désespoir naquit l'exaspération. Ruyter, amiral après avoir été mousse, battit souvent les flottes anglaise et française. Les Hollandais ensevelirent leur terre sous les eaux pour la conserver libre, et Louis XIV l'évacua. Les voisins de ce 1673.
roi s'armèrent pour réprimer son orgueil. Il reconquit la Franche-Comté, et fit incendier le Palatinat par Turenne. Condé livra au stathouder de Hollande la bataille de Senef, qui n'aboutit qu'à faire tuer 25,000 hommes. Duquesne rendit par 1678.
trois victoires navales le pavillon français redoutable, et la paix de Nimègue consolida les conquêtes des armées françaises.

Cependant le stathouder essaie une invasion : le maréchal de Luxembourg le repousse. En 1681, Strasbourg est pris. Le roi envoie bombarder Alger, pour apprendre aux pirates à respecter le commerce français; il fait bombarder Gênes, pour avoir assisté Alger. Il était au faîte de la puissance; jamais roi n'avait reçu tant d'encens; on admirait toute sa personne, comme le type du beau et du

grand. La magnificence inouïe de Versailles, où s'engloutissait l'argent de la France, l'enivrait encore. On lui inspira la volonté d'*extirper l'hérésie*. Les jésuites, les femmes, les poëtes et les orateurs, applaudirent. On envoya dans les Cévennes des missionnaires accompagnés de dragons qui massacrèrent les calvinistes pour
1685. les convertir. L'édit *perpétuel* de Nantes fut révoqué, les temples démolis, les enfans arrachés à leurs pères pour être faits catholiques. Huit cent mille citoyens paisibles allèrent porter dans l'étranger leur industrie et leurs ressentimens; leurs biens servirent de récompense à la no-
7. blesse (1). L'Europe, indignée, se ligua à Augsbourg contre ce despotisme persécuteur. Le stathouder, prince d'Orange, était l'âme de cette ligue : il était appelé, sous le nom de Guillaume III, au trône d'Angleterre, d'où le parlement chassait de nouveau les Stuarts; et Louis XIV offrait sa protection au roi détrôné, Jacques II. Une guerre terrible s'alluma. Le

(1) *Voyez* les Lettres de madame de Maintenon, qui exhortait son frère à en acheter à cause du bon marché.

Palatinat fut encore embrasé par l'ordre du ministre Louvois. Luxembourg vainquit à Fleurus, à Steinkerque, à Nerwinde, le roi Guillaume, homme de guerre malheureux, mais d'une grande habileté. Catinat, général philosophe et parvenu, triomphait de la Savoie à Staffarde et à Marsaille. D'un autre côté, Tourville, d'abord supérieur aux Anglo-Hollandais, perdait quatorze vaisseaux de ligne à la Hogue. L'armateur Duguay-Trouin ruinait le commerce des ennemis. Partout l'humanité gémissait de carnages inutiles. On fit la paix à Riswick de lassitude.
Louis XIV ne la signa pas en maître, 1697.
comme jadis, et la France était ruinée. On faisait argent de tout; on vendait pour deux mille écus la noblesse, qui, jusqu'à Henri IV, s'était achetée avec les fiefs.

Revers de Louis XIV. — Dix-septième siècle.

Le roi d'Espagne, n'ayant pas d'héritier direct, se laissa extorquer, après beaucoup d'hésitations entre les maisons de France et d'Autriche, un testament en faveur d'un petit-fils de Louis XIV. Ce prince l'accepta, sachant cependant qu'il s'exposait à une guerre terrible. Il irrita 1700.

même de nouveau l'Angleterre, en se déclarant pour le fils de Jacques II. Il envoya Philippe V en Espagne, en lui disant : *Il n'y a plus de Pyrénées*. Un petit abbé contrefait, que le superbe Louis XIV avait dédaigné, et qui était devenu le meilleur général de l'empereur, le prince Eugène, remporta en Savoie de grands avantages sur le vieux et nul Villeroi. Le duc de Savoie, Victor-Amédée, abandonna Louis, malgré les liens qui l'attachaient aux Bourbons. Marlborough triompha dans les Pays-Bas ; mais aussi Villars
1703. vainquit les Impériaux à Hochstet, où, l'année suivante, les Français furent à leur tour vaincus, en son absence, par Eugène et Marlborough. Les Anglais prirent Gibraltar et Barcelone ; Vendôme,
1706. digne petit-fils de Henri IV, repoussait Eugène en Italie, lorsque Marlborough gagna la bataille décisive de Ramillies sur Villeroi. Alors la fortune changea dans le midi : l'armée française fut battue à Turin, Toulon fut assiégé ; l'archiduc fut couronné à Madrid, et le protégé de Louis XIV, Philippe V, allait perdre
1707. l'Espagne, si Berwick n'eût gagné pour lui la bataille d'Almanza. Eugène passait du nord au midi et du midi au nord ; il

prit Lille de concert avec Marlborough. Louis demanda la paix ; on lui imposa les conditions les plus dures : on voulait qu'il
1709. détrônât lui-même son petit-fils. Il préféra de continuer la guerre, malgré l'extrême misère du peuple, qui ne pouvait plus payer l'impôt. Après les efforts d'une constance héroïque, l'armée française, commandée par Villars, fut vaincue à Malplaquet, où les pertes de l'ennemi furent immenses. Le roi s'humilia de nou-
1710. veau ; on rejeta ses offres. Alors Vendôme releva les affaires en Espagne ; Marlborough, disgracié, se retira ; une trève fut conclue avec l'Angleterre (1) ; et Villars, ayant surpris Eugène à Denain, remporta une de ces victoires éclatantes qui sauvent les empires (2). La paix d'Utrecht en
1713.

(1) Voir le *Résumé de l'Histoire d'Angleterre*, à toutes les époques où l'histoire des deux peuples est en contact.

(2) Un historien recommandable assure, sans citer son autorité, que les souverains alliés déclarèrent, avant la bataille de Denain, ne pas faire la guerre à la nation, mais à son chef, dont l'ambition et le despotisme étaient incompatibles avec le repos de l'Europe. Ils demandèrent, pour condition de la paix, la convocation périodique des états-généraux en France. Des

fut le résultat. Villars passa ensuite vers le Rhin, repoussa les impériaux, et signa avec Eugène la paix de Radstadt. L'issue
1714. de cette guerre ruineuse fut moins funeste que la France ne s'y attendait. La condition la plus humiliante fut la destruction du port de Dunkerque. La mort presque simultanée du dauphin et de son fils le duc de Bourgogne, l'élève de Fénelon, avait mis le comble aux malheurs
1715. de Louis XIV. Il mourut à soixante-dix-sept ans. Il en avait régné soixante-douze. Il léguait à la France trois milliards cent onze millions de dettes, et il avait fait tuer plus d'un million d'hommes. Ce roi, dont on avait presque fait un dieu, mourut dans l'abandon ; le peuple insulta son cercueil.

On appelle le dix-septième siècle, *siècle de Louis XIV*, parce que ce prince contribua à lui donner de l'éclat par sa magnificence et par son goût pour une certaine grandeur. Mais quel bien fit-il? Il

---

préparatifs étaient faits à la cour pour se retirer derrière la Loire. On croit lire l'histoire de notre temps. Serait-il vrai que, sans la victoire de Denain, le gouvernement représentatif eût été établi en France un siècle plus tôt?

rendit la France puissante en Europe, esclave chez elle : il fut cause que pendant long-temps les Français n'ont pas eu d'esprit national. En se faisant dispensateur de la gloire comme de la fortune, il démoralisa la nation qui s'oublia elle-même pour ne songer qu'à lui ; et lorsqu'il proféra ce mot : *l'État, c'est moi ;* elle le crut. Sa vaine splendeur faussa les idées de cette nation, qui n'a que trop de penchant à faire de l'homme du moment son idole et son palladium. Sous Louis XIV, Racine, Boileau, Molière, ont épuré le goût et produit des chefs-d'œuvre. Sans Louis XIV, Corneille, Pascal, La Fontrine, Fénelon, La Bruyère, n'auraient pas moins illustré la France ; la raison aurait eu des organes plus libres ; le génie, affranchi de la contemplation du grand roi, se serait élevé à des conceptions plus nobles, c'est-à-dire plus utiles. L'esprit d'indépendance, réveillé par la lutte de la Fronde, n'eût pas été comprimé; l'examen des intérêts de l'humanité n'eût pas été retardé, et le dix-septième siècle serait peut-être à la fois le siècle du génie et de la raison. Mais il paraît que dans la série des choses, chacune doit venir en son temps ; les hommes ne raisonnent qu'a-

près avoir imaginé, et les chefs-d'œuvre devaient préparer la voie à la philosophie.

Pour mieux opprimer la pensée, le despotisme emprunta, comme à l'ordinaire, le joug de la croyance. Bossuet fut l'apôtre de la monarchie de Louis XIV, et prêcha son infaillibilité. On persécuta les jansénistes, moins pour des doctrines sur lesquelles on disputait sans s'entendre, que parce qu'ils pensaient à leur manière et qu'ils détruisaient l'unité. Il fallait que toute la France pensât comme le roi. De là l'épais vernis d'hypocrisie qui couvrit la corruption des mœurs. Le *Tartufe*, permis à la cour, est le triomphe du génie. Du reste, ce Louis XIV, si absolu, qui ne s'était point laissé gouverner par ses maîtresses, finit par faire régner avec lui un jésuite, son confesseur, et une vieille femme qu'il avait épousée, la veuve Scarron, gouvernante de ses bâtards légitimés.

Régence. — Règne de Louis XV. — Dix-huitième siècle.

L'arrière-petit-fils de Louis XIV fut roi aussi à cinq ans. Le parlement cassa le testament du feu roi, et nomma son neveu,

le duc d'Orléans, régent absolu. C'était un débauché fort spirituel et assez insouciant sur les affaires. La grandeur monotone du dernier règne, jointe à ses revers, avait enfin ennuyé les Français; délivrés de la contrainte gênante qui avait passé du cérémonial et de l'intolérance dans les mœurs, ils s'abandonnèrent à la licence d'une joyeuse folie, comme des enfans qui ont échappé à la surveillance d'un maître chagrin. Pendant une guerre contre l'Espagne, suscitée par l'ancien curé italien Alberoni, qui imagina un jour de bouleverser l'Europe, pour y retrouver le sceptre de Philippe II, on songea à payer les dettes de Louis XIV. L'aventurier Law apporta d'Ecosse un système financier qu'on s'empressa d'accueillir. Tout fut payé avec l'argent des dupes qui reçurent du papier et des espérances gigantesques. L'agiotage mit la nation pêle-mêle; les riches se ruinèrent, les pauvres devinrent riches et nobles. Le régent et ses *roués* mirent le vice à la mode: la ville l'emprunta à la cour. Un ministre, l'abbé Dubois, était aussi vil que son maître était corrompu: il se fit le complaisant des jésuites.

Le roi entrait dans sa majorité quand le

régent mourut. Le duc de Bourbon ne signala son ministère que par des persécutions contre les protestans. L'abbé de Fleury, qui lui succéda, était un homme très-modéré et très-prudent, âgé de soixante-treize ans : il eut le talent d'apaiser et de concilier. Il procura à la France une longue paix, qui fut troublée par l'expulsion du roi de Pologne, Stanislas, beau-père de Louis XV. On contracta des alliances, et l'on fit la guerre à l'empereur, allié lui-même à Pierre-le-Grand, qui faisait parler de la Russie pour
1734. la première fois en Europe. La campagne qui eut lieu en Italie fut décisive. On signa la paix à Vienne : la France y gagna la Lorraine, dont Stanislas eut seulement la souveraineté viagère. Ce roi y régna en père de famille.

1740. La guerre de 1740, pour la succession de l'empereur, que son illustre fille Marie-Thérèse voulait conserver entière, fut moins heureuse. Plusieurs armées françaises furent détruites sans combattre ; on admira la retraite du maréchal de Belle-Isle en Allemagne. Le fameux roi de Prusse, Frédéric, se montra grand politique et grand capitaine : il conquit la Silésie. Dans cette guerre, la France fut

l'alliée de la Prusse et de l'électeur de Bavière, prétendant à l'empire ; elle lutta contre l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche et le Piémont. La bataille de Fon- 1745.
tenoy fut gagnée, en France, contre les deux premières puissances, par le maréchal de Saxe. Louis XV était à l'armée ; sa maison se battit vaillamment, et contribua à la victoire. Les succès furent partagés en Italie, et la paix d'Aix-la-Cha- 1748.
pelle couronna la persévérance courageuse de Marie-Thérèse. La guerre s'était allumée aussi sur les mers. Des marchands français s'emparèrent de Madras, et notre commerce fut respecté dans les Indes. A cette époque, Edouard Stuart, aidé par la France, était débarqué en Ecosse. Il échoua après quelques succès.

La guerre recommença bientôt, ou 1749.
plutôt les hostilités ne furent pas interrompues dans les colonies, où une expédition anglaise fut envoyée sans déclaration. Les armes françaises furent d'abord 1755.
prospères au Canada et en Europe. Richelieu prit Mahon : un combat naval fut gagné. D'Estrées battit les Anglais à Hastem- 1756.
beck ; le Hanovre fut conquis. Dans cette guerre, l'ancienne politique de l'Europe fut bouleversée ; on vit les alliances les

plus étranges. La France était unie à l'Autriche contre la Prusse. Frédéric était perdu, Soubise marchait contre lui avec la puissante armée des coalisés : il la mit
1757. à Rosbak dans une déroute aussi complète que celle qui eut lieu cinquante ans après à Iéna. La guerre se prolongea jusqu'au traité de Paris, qui dépouilla la
1763. France de ses possessions en Amérique, excepté la Nouvelle-Orléans. L'alliance contractée alors avec l'Espagne, sous le nom de *Pacte de famille*, ne fut pas heureuse pour la France. Chatam gouvernait l'Angleterre, dont il élevait la puissance au plus haut degré.

Pour achever le tableau de ce règne, il faudrait parler des longues querelles religieuses et des intrigues politiques suscitées par la bulle *Unigenitus*, qui supposait l'infaillibilité du pape. Il faudrait rappeler la persécution renouvelée par les jésuites et le pouvoir contre les jansénistes et le parlement, ainsi que les ridicules miracles avec lesquels ceux-ci essayèrent de se défendre. Il faudrait raconter le règne des *maîtresses en titre* et les scandales de la vie privée d'un roi qui n'aimait pas le peuple ; d'un roi qui, s'abandonnant aux femmes les plus éhontées,

laissa le pouvoir comme une prime à la débauche, et passa dans les orgies du Parc-aux-Cerfs le temps où les Français manquaient de pain. Il faudrait décrire le despotisme mesquin des lettres de cachet, et dire comment un chancelier Maupeou
osa, à la face de la nation, mettre des 1771.
créatures à la place de juges qu'on trouvait trop intègres (1). Mais pourquoi s'arrêter à l'ignoble spectacle de cette décrépitude de l'arbitraire? Elle a produit les plus grands biens ; c'est assez. Le règne de Louis XV est celui de tous auquel la France doit le plus : il la fit penser profondément ; il dessilla ses yeux, en laissant tomber l'auréole du pouvoir absolu ; il hâta l'époque de la virilité nationale. Le despotisme dégradé est aussi instructif pour les peuples, que le despotisme entouré de gloire leur est funeste.

Parlons seulement du ministère de Choiseul, qui rendit à la France quelque dignité au-dehors, et conquit la Corse. Rappelons l'expulsion des jésuites, qui

(1) L'ancien parlement fut réintégré par Louis XVI à la place du *Parlement Maupeou*, auquel la cour n'avait pas eu le pouvoir de donner de la considération.

venaient de tuer un roi en Portugal, et qui furent soupçonnés d'avoir dirigé sur Louis XV le poignard de Damien. Cet événement est singulier dans un règne où le fanatisme immola le vieillard Calas
1773. et le jeune Labarre. On avait pris Avignon; on le rendit au pape, pour le remercier d'abolir l'institut jésuitique. C'était le pape philosophe Clément XIV; il est mort empoisonné !..... Il faut mentionner le patriote La Chalotais, qui osa se rendre l'organe du parlement de Bretagne en dénonçant la tyrannie concussionnaire d'un gouverneur, et qui fut mis en prison. C'était se dévouer que de braver la puissance de l'impunité.

Portons maintenant la vue sur ce dix-huitième siècle, ce siècle philosophique voué à la malédiction de tous les partisans du fanatisme et de l'obéissance passive. Quelque blâme que mérite la corruption de la régence, c'est à cette époque que l'esprit français s'émancipa. Fontenelle popularisait la science; Montesquieu jetait déjà un coup d'œil hardi sur les mœurs, les croyances et les lois des peuples. Voltaire porta l'esprit philosophique dans la littérature; Massillon en l'introduisant dans la chaire, ren-

dit un moment l'éloquence chrétienne l'interprète d'une haute raison. Les protestans réfugiés, Bayle surtout, avaient contribué plus ou moins à l'affranchissement de la pensée; les Anglais avaient montré dans l'examen des questions religieuses une hardiesse que Voltaire surpassa. Frédéric, le roi-philosophe, et l'un des rois les plus étonnans des temps modernes, appela Voltaire près de lui, et le protégea ouvertement. Il se forma en France une association de philosophes instruits, qui entreprirent l'Encyclopédie, c'est-à-dire la grande pensée de Bacon, assujétie à l'alphabet. Une autre société moins vantée rendit, peut-être, de plus grands services à l'humanité : je veux parler des économistes, qu'on n'a point assez appréciés parce qu'ils ont prêté au ridicule, et qu'en France le ridicule est mortel. Malgré leur ton dogmatique et les inductions trop exclusives qu'ils tiraient de principes contestés aujourd'hui, on leur doit de la reconnaissance pour avoir dirigé la curiosité de tous vers l'examen des questions d'intérêt général. Les systèmes bizarres ont pullulé; mais l'attention des citoyens s'est tournée vers l'utile; les causes de la misère des peuples

ont été cherchées, et l'esprit public s'est formé. Adam Smith et les Ecossais ont appliqué à la science de l'économie politique la rectitude d'esprit qu'ils ont portée dans l'histoire philosophique, en suivant les traces de Voltaire. Les Italiens s'y sont distingués par la sagacité de leur investigation. Mais ce sont toujours les économistes français qu'il faut regarder comme les précurseurs des philanthropes éclairés répandus aujourd'hui dans les deux mondes.

Tandis que l'infatigable Voltaire, d'Alembert, Diderot, Duclos, Mably, Condillac, Marmontel, Helvétius, Thomas, Saint-Lambert, Champfort, sapaient les préjugés qui arrêtaient les progrès de l'esprit humain, et que Raynal déroulait à l'autre hémisphère un avenir immense de prospérité, un homme marchant à l'écart, puisait dans son cœur et dans le commerce de la nature, cette philosophie expansive et religieuse du spiritualisme, qui devait garantir la morale des attaques dirigées contre la croyance. Rousseau avait senti que les philosophes détruisaient et ne construisaient pas. Leur école était tombée sans le retour des jésuites ; la sienne durait encore : d'éloquens écri-

vains (1) ont ajouté à son éclat. Egaré par sa vanité, trompé par son humeur, Rousseau a prêté sa plume au paradoxe ; mais plus souvent il l'a consacrée à la vérité. Il a contribué à la réforme de nos mœurs, en nous ramenant à l'égalité, à la famille ; il a montré la nature à une société que la cour et l'habitude du despotisme avaient rendue difforme ; il a rapproché du sein de leurs mères, et enlacé dans les bras de leurs pères, des enfans qui en obtenaient à peine un regard ; il a exalté l'âme des femmes, en leur inspirant ces vertus avec lesquelles elles forment les citoyens. Rousseau fit plus : il avait prédit la révolution ; il la mit dans les esprits en écrivant, d'après Locke, *le Contrat social*, code dogmatique et erroné de la souveraineté absolue du peuple : l'abus en a été terrible ; mais qui en avait provoqué l'usage ?

Cependant la mission du dix-huitième siècle est accomplie. Il a brusquement affranchi la raison et amené une grande révolution politique et sociale. Le dix-neuvième semble entrer dans de nouvelles

(1) Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Staël, M. B. Constant. M. de Châteaubriand se rattache un peu à cette école.

voies philosophiques et littéraires. Il éprouve un besoin plus réfléchi et moins impatient de chercher, à l'aide de l'*expérience* et de la *raison*, la VÉRITÉ, qui est le souverain de l'état social et la source de tout bien.

SECONDE PARTIE.

On ne sait où commencer l'histoire de la révolution ; son véritable préambule, c'est l'histoire de la monarchie tout entière.

Dans le temps, comme dans l'espace, tout se tient, tout s'enchaîne. Les événemens font naître les événemens ; les croyances dominantes et les situations politiques forment des hommes ; plus tard les opinions remplacent les croyances, et les institutions succèdent aux situations politiques. D'injustes combinaisons sociales doivent, avec le temps, être renversées par la loi, c'est-à-dire la raison écrite. Cette raison absolue ou relative, il n'importe, est l'expression des idées et des besoins du plus grand nombre. L'intérêt général, le partage aussi égal qu'il est possible, entre les hommes, des avantages et des charges de l'existence sociale, tel est l'objet de la loi. On se dispute sur une foule de théories diverses, qui cependant s'accordent en ce point. Les uns cher-

chent le principe de l'ordre social dans le droit, les autres le trouvent dans le devoir; ceux-ci dans la raison, ceux-là dans la croyance. On n'est pas d'accord sur la source de la souveraineté, sur son exercice, sur ses attributs. Il est une chose devant laquelle toutes les doctrines, tous les systèmes doivent s'abaisser : c'est l'intérêt général manifesté par l'opinion du plus grand nombre.

La révolution française est l'application de cette idée; elle ne fut autre chose que la manifestation solennelle de l'intérêt général, les situations et les antécédens faisant place au règne de l'opinion et de la loi. Nous allons voir ce changement s'opérer au milieu d'orages terribles, et malgré des résistances obstinées; nous le verrons se consolider malgré les dangers, les passions, les erreurs, les crimes; les intérêts, les prétentions de quelques-uns nuiront longtemps aux droits et aux besoins de presque tous. Nous verrons la révolution, entraînée et irritée, dépasser de beaucoup le but où elle tendait d'abord, et y revenir ensuite peu à peu, ainsi que font toutes les révolutions. Nous allons frémir au récit d'excès déplorables que des positions critiques, des ressentimens et des méfiances n'excusent pas assez, et qui ne sont compensés que par des actions sublimes. Nous trouverons des momens de vertige et de délire; des schismes et des épurations dans les partis, quand ils ont le pouvoir; des alliances entre les partis extrêmes, quand ils ne l'ont pas; les opinions se pliant aux circonstances, la faiblesse endurcie par la peur, l'égoïsme audacieux quand il est pauvre, timide ou apostat quand il est riche; enfin, nous verrons le désintéressement et la bonne foi souvent dupes de l'ambition et de l'hypocrisie. La nation nouvelle, conçue pendant un despotisme déchu, a été enfantée dans d'affreuses douleurs; mais elle est forte et pleine d'espérances. Elle est le résultat le plus réel de la révolution, et ce résultat subsistera.

Préludes de la révolution sous le règne de Louis XVI.

La révolution était déjà faite dans les esprits quand Louis XVI monta sur le trône. 1774.
Il ne s'agissait plus que de la mettre en écrit. Le roi pouvait arriver à ce but de deux manières : assembler la nation et la laisser rédiger l'acte, ou le rédiger lui-même, en accordant à la nation ce qu'elle demandait. Il commença par ce dernier moyen,

qu'il abandonna ensuite, parce qu'avec un très-grand amour du bien, il manquait de la persévérance indispensable pour le faire. Il appela au ministère Turgot et Malesherbes, hommes qui unissaient de grands talens à de grandes vertus. Par leurs conseils, il abolit la torture préparatoire, affreuse interrogation de la barbarie. Turgot, qui professait les principes des économistes, et qui s'était fait connaître par la sagesse et la popularité de son administration dans une province, arrivait avec le désir d'opérer les réformes que réclamait l'opinion, et dont le roi reconnaissait la nécessité. Il voulait abolir les corvées; détruire les vestiges de la féodalité, supprimer les moines, rappeler les protestans, donner la liberté aux consciences, fixer dans un code les intérêts civils, etc.; enfin, il voulait appliquer les théories que les économistes avaient développées. Un tel réformateur dut s'attirer la disgrâce de la cour et la haine des privilégiés. Les abus sont les ennemis naturels des réformes. Un vieux courtisan, nommé Maurepas, les rallia et les ligua avec le parlement réintégré. Un orage se forma contre les ministres patriotes, et le jeune roi les sacrifia aux clameurs d'une cour corrompue

qui tournait ses bonnes intentions et ses bonnes mœurs en ridicule, et qui redoutait surtout l'économie.

Ce renvoi fit triompher la cour et désola le peuple. Les scandales de prodigalité s'accrurent plus que jamais. Cependant Maurepas fit placer à la tête des finances Necker, genevois et calviniste. C'était encore une concession à l'esprit du siècle.

Alors une guerre fameuse s'alluma dans les colonies anglaises de l'Amérique. Suivant l'ordre naturel, elles se détachaient de leur métropole. Le besoin d'indépendance était la cause réelle; un misérable impôt sur le thé fut la cause apparente. Quand une révolution doit se faire, c'est souvent une question financière qui la détermine : nous allons en voir aussi l'exemple chez nous. La cause des insurgens américains dut exciter un grand enthousiasme dans la France, telle que le dix-huitième siècle l'avait faite. Aider une résistance à l'oppression, fonder une république, tel était l'appel qui se faisai à la jeunesse française; elle y répondit. La noblesse était alors imbue des principes philosophiques et libéraux. Le jeune Lafayette, partant le premier à ses frais,

1778. donna le signal à toute la nation. C'était le premier volontaire de la liberté nouvelle. Franklin, qui en était le patriarche, entraîna le cabinet de Versailles : il s'agissait d'humilier l'Angleterre. Le résultat de cette guerre fut tel. La marine française se montra avec honneur dans toutes les mers ; l'armée seconda dignement le général-citoyen Washington.
1783. Par le traité de Paris, l'indépendance des États-Unis fut reconnue en Europe, et les Français rapportèrent dans leur patrie des récits qui donnaient à penser : ils avaient vu un peuple libre et sage.

Cependant il avait fallu des emprunts pour soutenir cette guerre. L'embarras des finances s'était accru. Necker le mit à découvert dans un livre, ainsi que les moyens d'y obvier ; c'était l'égalité des charges. La noblesse et le clergé, qui voulaient en demeurer exempts, firent tomber Necker. Calonne se présenta avec confiance pour tout réparer. Il parlait économie avec un visage riant qui n'effarouchait point la prodigalité ; il avait des ressources pour tout événement, des systèmes pour toute circonstance : il était bien venu à la cour, car il prétendait allier les réformes avec les commodités du

désordre. La nation s'aperçut qu'il n'était qu'un brouillon. Il essaya d'abord des emprunts, espèce d'impôts assis sur l'avenir, pour soulager le présent. L'affaire scandaleuse du *collier* éclata alors, et di- 1785.
minua encore le respect dont le trône était environné. Calonne avait besoin de donner à ses projets l'appui et la sanction d'un simulacre d'opinion publique. Il fit convoquer une assemblée de nota- 1787.
bles, c'est-à-dire des premiers personnages de la cour et de la magistrature. Il exposa un déficit de cent quarante millions, et demanda de l'argent. Il s'adressait mal : c'était aux privilégiés. Ceux-ci se récrièrent et se séparèrent, après avoir renversé Calonne ; le bureau de notables que présidait *Monsieur* (depuis Louis XVIII) contribua beaucoup à sa chute. On doit à cette assemblée d'avoir demandé au roi les édits qui abolirent la corvée et créèrent les assemblées provinciales, que voulait Turgot.

Brienne, archevêque, homme de cour, porta dans le ministère une incapacité absolue. L'impôt territorial et l'impôt du timbre furent rejetés par le parlement, malgré le lit de justice avec lequel on crut le dominer. Pour mieux intimider

la cour, le parlement prononça le mot d'*états-généraux ;* il se rendit populaire, mais il ne songea pas que cette fois il faisait là son abdication. Exilé à Troyes où il s'ennuya, il revint à Paris, dans l'intention d'accorder au ministère un emprunt de quatre cent vingt millions, et il le refusa tout à coup au roi, qui brusquait trop l'enregistrement. Ce fut dans cette circonstance que le duc d'Orléans commença à signaler son opposition. Il fut exilé.

Afin d'abaisser les parlemens, le ministère forma le projet des divisions en bailliages, et de la création d'une *cour plénière*, composée des grands fonctionnaires civils, militaires et ecclésiastiques, qui eût été destinée à faire les enregis-
1788. tremens. Le conseiller d'Eprémesnil parvint à dérober le secret de ce plan absurde, et le dénonça à ses collègues. Le parlement protesta aussitôt contre tout système fondé sur le *bon plaisir ;* le peuple applaudit et protégea les magistrats contre la force armée, qui violait leur enceinte. D'Eprémesnil et Goislard se livrèrent aux gardes-françaises. Mandé à Versailles pour un lit de justice, le parlement protesta de nouveau, et montra

la force de l'inertie. Cependant la détresse financière augmentant, le roi rappela Necker, qui était le ministre populaire, et en même temps il annonça les états-généraux pour 1789. La chute de Brienne fut célébrée à Paris par l'embrasement d'un mannequin mitré devant la statue de Henri IV. Le sang coula plusieurs fois à cette occasion. La fermentation n'était pas moins grande dans les provinces. Le parlement de Bretagne semblait vouloir commencer la révolution : les états de Dauphiné montraient les trois ordres unis par un même patriotisme, et ligués contre l'arbitraire.

Necker commença par réparer les fautes et les violences de Brienne. Les parlemens furent réintégrés ; celui de Paris reculait déjà devant les états-généraux. Suivant son usage de donner des consultations législatives, il déclara que les délibérations et les votes auraient lieu par *ordres*, comme en 1614. Ces vieux antécédens n'étaient plus de saison ; les patriotes demandaient que le tiers-état eût au moins une représentation égale à celle des deux autres ordres. Une foule de nouveaux publicistes abordèrent cette question, qui tenait à tout le système politique. Dans

le livre de Sieyès, *Qu'est-ce que le tiers-état?* on trouva clairement exposée cette réponse : C'est la nation. Dès-lors deux partis se séparèrent bien distinctement. Les aristocrates étaient ceux qui voulaient conserver les priviléges et repousser les réformes : ils étaient faibles ; ils n'avaient pour eux que la cour, le haut clergé, la majorité de la noblesse. Les patriotes étaient les paysans, les industrieux, la bourgeoisie, le bas clergé, une partie de la noblesse. *Monsieur* et une foule de jeunes officiers revenus d'Amérique se montraient patriotes à la cour. Duport était à la tête de ceux du parlement. Necker appela de la décision de cette compagnie à une seconde assemblée de notables qui la confirma. Le bureau de *Monsieur* appuya seul l'opinion du roi pour la double représentation. Nonobstant l'avis des notables, le roi déclara qu'elle aurait lieu, mais avec le vote séparé. Alors on attendit les élections, et la France se prépara à la révolution.

Assemblée nationale constituante.—Quatorze juillet.

Dans la longue série de désordres que nous allons parcourir, il sera impossible de faire mention d'une foule d'insurrections

locales et de violences partielles qui n'ont pas eu d'influence apparente sur la marche des événemens. C'est cette marche, et surtout celle des partis, qu'il importe de suivre.

Avec les assemblées de bailliages pour 1789.
les élections commencèrent les clubs politiques, à l'imitation de ceux de l'Angleterre : en France ils devaient être plus turbulens. Alors ils étaient paisibles, et les parleurs étonnaient le peuple en lui apprenant qu'il a des droits ; mais ils ne l'excitaient pas à les conquérir par le meurtre. Quelques élections furent orageuses. La noblesse de Bretagne refusa d'envoyer des députés. Celle de Provence jeta aux suffrages du tiers un de ses membres, orateur passionné, entraînant ; politique à vues élevées et prompts ; homme d'action habile et remuant ; ambitieux, parce qu'il était corrompu ; ennemi implacable de l'arbitraire, parce qu'il avait été à la Bastille : Mirabeau. Les commettans remirent à leurs mandataires des *cahiers* où leurs vœux étaient déposés. Ces cahiers étaient la voix du peuple ; ils font foi du besoin national de la révolution. Les trois ordres s'y accordaient à demander les réformes qu'exigeait l'intérêt général. La cour assembla les états à Ver-

sailles, croyant mieux les diriger. Dans les cérémonies d'installation, le *tiers-état*, en modeste habit noir, reçut de l'étiquette de cour toutes les pitoyables humiliations qu'elle peut donner. Le peuple s'en aperçut, et cria *vive le tiers!* Le tiers se taisait en songeant au moment où il leverait la tête.

Le clergé ni la noblesse ne vinrent point à la salle commune des séances pour la vérification des pouvoirs. Les instances du tiers pour éviter une scission ayant été repoussées, il se constitua en *assemblée nationale*, et déclara illégale toute autre représentation. Cet acte de vigueur imposa à la cour. Elle prépara quelques demi-concessions pour la séance royale; et fit entrer des troupes dans la salle afin de les appuyer. Un jeu de paume était auprès : on s'y précipita, et l'on y jura de ne pas se séparer sans avoir donné à la France la constitution qu'elle demandait. Le roi, dans sa séance, ordonna aux états de se diviser en trois chambres. Le tiers resta, en proclamant l'inviolabilité des représentans. Mirabeau dit qu'ils ne céderaient qu'à la force des baïonnettes. Dès-lors la souveraineté du peuple exista de fait. Une partie de la noblesse et la majorité du clergé s'unirent d'eux-mêmes à

la grande famille; le reste s'y joignit, en cédant au roi et à la nécessité. Le peuple triompha, l'aristocratie conspira. Vingt mille hommes entourent Paris. Necker est renvoyé; l'assemblée demande en vain l'éloignement des troupes. La fermentation est au comble; les gardes-françaises s'unissent au peuple contre un régiment étranger; on crie *aux armes;* on enfonce les arsenaux, les ateliers. Où faut-il frapper le pouvoir absolu? C'est à la Bastille, où il enterre ses victimes; on y vole. Des Parisiens enrégimentés à la hâte enlèvent d'assaut et rasent de fond en comble cette redoutable forteresse; et des squelettes vivans, dont les chaînes sont brisées, meurent de surprise à la vue du soleil. 14 juillet.

La cour, stupéfaite, ordonna le renvoi des troupes et le rappel de Necker. Paris nomma Bailly, qui présidait au Jeu de Paume, son maire, et Lafayette, chef de sa milice nationale. Le roi vint à Paris, et reçut de Bailly la cocarde tricolore, signe de son alliance avec le peuple, qui le salua de sincères acclamations. Peut-être alors la révolution était-elle finie, lorsque l'émigration commença : l'agitation continua donc. Tandis que l'assemblée discutait la *Déclaration des droits* 17 juillet.

de l'homme, qui était la base de l'édifice constitutionnel, des fanatiques assassinaient des personnages désignés comme les ennemis du peuple, et portaient l'incendie dans les châteaux. Le brigandage succédait au désordre. Le clergé et la noblesse consentent à sacrifier leurs privi-
4 août. léges à la paix publique. Dans une nuit fameuse, tous les vestiges de la féodalité sont anéantis à la voix de députés nobles et prélats. Les commettans de ceux-ci furent loin de souscrire à cet acte de désintéressement, surpris dans un moment de peur ou d'enthousiasme. Le mécontentement des privilégiés, la menace de l'étranger, accrurent l'exaspération du peuple. Partout on était prêt à courir aux armes. La reine et le roi semblèrent approuver, par leur présence, les vœux *contre-révolutionnaires* proférés dans un banquet par des gardes-du-corps et des officiers de l'armée. Le pain manquait à Paris. Une foule immense se porta sur
5 et 6 octob. Versailles; elle fut contenue par la garde nationale, qui accourut au secours de la reine, lorsque des furieux, qui avaient forcé le château, allaient l'immoler. Le peuple témoigna hautement le désir de ramener le roi; et ce nombreux cortége

s'achemina vers Paris, ainsi que l'assemblée, qui vint s'y installer. Beaucoup de membres de la noblesse s'en séparèrent.

Alors se formait à Paris le fameux club des Jacobins, puissance illégale et violente qui s'élevait à côté de la représentation nationale pour l'opprimer un jour. D'abord il se composa de députés et de patriotes sages; mais bientôt les meneurs y prirent le monopole de la popularité. Ce foyer entretenait une exaltation peut-être nécessaire pour défendre la révolution contre les attaques du dehors et de l'intérieur. L'insurrection passait dans les mœurs. L'assemblée décréta une loi martiale pour en arrêter les excès. Après avoir renversé l'ancien régime, elle travailla à construire le nouveau. La liberté de la presse, celle des opinions religieuses, étaient décrétées. La France fut divisée en départemens; les titres de noblesse furent abolis; les biens du clergé, qui possédait le cinquième du territoire en France, furent, malgré ses réclamations, déclarés nationaux, et affectés au gage de l'émission des assignats. L'armée, dans laquelle les idées libérales avaient pénétré, s'était épurée elle-même. Les résistances, les protestations des parlemens, l'émigra-

tion, redoublèrent. On conçut alors l'idée d'une grande fête patriotique destinée à
1790. une réconciliation générale. Le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille, fut choisi pour cette fédération. Cent mille députés du peuple, de l'armée et des gardes nationales, vinrent au Champ-de-Mars jurer fidélité à la nation, à la loi, au roi, qui était au milieu d'eux. Jamais alliance ne fut plus solennelle, ni enthousiasme plus grand : tous les cœurs, ivres d'espoir, se confondaient. Les Français, se serrant autour de l'autel de la patrie, semblaient un peuple de frères. L'aristocratie, qui ne partageait pas cet élan national, le tourna en ridicule : l'émigration continua, nonobstant un rappel fraternel, et l'avenir s'obscurcit encore.

L'embarras des finances croissait, malgré les dons patriotiques. Necker, dont une confiance trop exclusive en lui-même avait entravé les projets, se retira. Des clubs d'aristocrates se formèrent; un camp d'ennemis de la révolution se réunit à Jalès. L'assemblée avait commis une grande faute en constituant le clergé catholique, et en exigeant un serment que tous les fanatiques devaient refuser. Ce nouveau schisme troubla les consciences timorées,

et renforça le parti mécontent. Des insurrections dans le peuple, l'armée et la marine, se multiplièrent. La monarchie constitutionnelle perdit son défenseur, Mirabeau, qui reçut les honneurs du Panthéon, où furent placés aussi les tombeaux de Rousseau et de Voltaire. Tout à coup on apprit que le roi, cédant aux suggestions de sa cour, s'était évadé, et venait d'être arrêté à Varennes, sur la route d'Allemagne. Les projets de l'émigration ne furent plus douteux. Le roi rentra à Paris au milieu d'une population silencieuse. L'assemblée le suspendit de ses fonctions, acheva la constitution, et la lui offrit à accepter. Mais ce n'était plus qu'une formalité tardive : les mots de déchéance et de république avaient été prononcés, et ils trouvaient une foule d'échos dans un peuple que la trahison avait aigri. Un soulèvement républicain contre la constitution se fit au Champ-de-Mars, et ne fut dissipé que par la loi martiale, déployée courageusement par Lafayette et Bailly. Dans le sens opposé, le côté droit de l'assemblée, c'est-à-dire les partisans des priviléges, déclamèrent contre une constitution qui donnait au roi le titre de *Représentant héréditaire de la nation*.

L'acceptation donna lieu à une fête; mais les arrière-pensées occupaient déjà les esprits.

Aux termes de la constitution qu'elle mettait en activité, l'assemblée constituante cédait la place à une nouvelle réunion de représentans, et commettait la faute d'en exclure ses propres membres qui auraient peut-être su maintenir leur ouvrage. L'assemblée législative fut élue par l'opinion du moment : le républicanisme y dominait, et il s'agissait de faire marcher une monarchie constitutionnelle. Mais de trompeuses idées de perfection, le désir de la nouveauté, l'espoir trop confiant dans des théories dont l'application est difficile, devaient entraver cette marche. L'émigration devait servir à brusquer la marche opposée. La vanité, l'intérêt ou l'erreur avaient poussé chez l'étranger une foule de nobles, ou de gens prétendant l'être. Les princes attendaient à Coblentz les moyens de rentrer en France avec l'ancien état de choses. Les rois leurs alliées songeaient peut-être à se la partager. L'empereur et le roi de Prusse venaient de se coaliser contre elle à Pilnitz.

L'assemblée constituante ne fut sans doute point infaillible; du moins cette

réunion de vertus, de talens et de lumières, honore le dix-huitième siècle qui la prépara et la nation française du sein de laquelle elle sortit. Peut-être n'a-t-il manqué à son ouvrage que des circonstances qui lui permissent de se consolider. Il fallait de l'audace pour abattre tout d'un coup un édifice de quatorze siècles, il fallait du calme pour en élever un nouveau sur un sol qui tremblait sans cesse. L'énumération seule des travaux de la constituante nous étonne. Elle porta son attention sur les fondemens, sur l'ensemble et sur les détails; elle organisa la garde nationale et constitua l'armée de ligne suivant les principes rigoureux de la liberté; elle confia tout à l'élection des intéressés, maires, juges, administrateurs, officiers; elle appliqua le principe de la séparation des pouvoirs, institua un vrai juri et des juges de paix, fit des lois rurales, municipales, pénales, et affranchit l'industrie du joug des maîtrises; elle rendit à la société ces milliers de moines qui ne servaient à rien, restitua les biens de l'église à la circulation, à l'agriculture, au fisc; supprima les monopoles, les impôts onéreux, les entrées, les exemptions, les hochets de la vanité qui rape-

tissent et souvent corrompent; elle organisa l'instruction publique telle qu'elle convient à un peuple éclairé. Il nous reste bien peu de chose de tout ce qu'elle a fait : nous ne lui en devons pas moins de reconnaissance.

Assemblée nationale législative. — Dix août.

Dans l'assemblée constituante, l'opposition aristocratique était très-faible : les Maury, les Cazalès, les d'Éprémesnil, qui siégeaient au côté droit, signalaient en vain leur éloquence. Les royalistes Mounier, Clermont-Tonnerre et Lally-Tollendal, qui voulaient les deux chambres anglaises, formaient à peine un parti, non plus que les républicains Pétion, Buzot et Robespierre. Cette imposante majorité, où étaient les Rabaut-Saint-Étienne, les Chapellier, les Montmorency, les Noailles, les Volney, le mystérieux Sieyès, le profond Duport, le janséniste Camus, le sage et lumineux Barnave, le jurisconsulte Thouret, les habiles Lameth, et tant d'autres hommes célèbres, au milieu desquels s'élevait Mirabeau; cette majorité était constante.

Quatre partis divisèrent l'assemblée législative; les républicains modérés, parmi lesquels on remarquait Vergniaud, Condorcet, Brissot, Guadet, Gensonné, et qu'on nommait *Girondins*, parce que la députation de la Gironde renfermait les plus distingués : les Cordeliers, qui se laissaient diriger dans leur club par l'audacieux Danton, Camille-Desmoulins et Fabre d'Églantine; les Jacobins, plus modérés, dont Robespierre s'était fait le chef; et les royalistes constitutionnels, bien faibles contre des adversaires soutenus par l'opinion populaire.

La majorité se mit d'abord en état d'hostilité contre le pouvoir royal, soit en le restreignant, soit en manquant au respect dû à son dépositaire. Le roi essaya de résister, en opposant à quelques décrets offerts à sa sanction le *veto* dont la constitution lui accordait le droit. Mais ce droit était illusoire, sans la force suffisante pour le faire respecter. Le girondin Pétion fut élu maire de Paris, et fit décréter la clôture du club royaliste des *Feuillans*. Les biens des émigrés furent séquestrés. Un nouveau serment fut exigé des prêtres. Des ministres impopulaires augmentaient les défiances contre le pouvoir royal. Les as-

signats étaient avilis. On apprit que les troubles qui s'étaient élevés à Saint-Domingue, entre les blancs et les hommes de couleur, sous la constituante, devenaient beaucoup plus graves depuis que les noirs s'y mêlaient. On reçut la nouvelle de massacres dans différentes villes du royaume, surtout dans Avignon, où un parti voulait la réunion à la France, suivant le décret de la constituante, tandis que l'autre voulait rester sous le gou-
1792. vernement du pape. Des représailles terribles furent exercées contre ce parti dans le massacre de la *Glacière;* les assassins furent amnistiés. Les princes émigrés furent mis en état d'accusation : la guerre était imminente. Que pouvait faire le roi, sans appui au milieu de cette effervescence? Il parut se tourner du côté des Girondins, et prit un ministère de leur choix. Roland, dont la femme est si célèbre par ses vertus républicaines, ses écrits et sa mort, et Dumouriez en faisaient partie. Celui-ci détermina le roi à venir dans l'assemblée déclarer la guerre à l'Autriche. Les premières hostilités furent peu honorables pour les Français qui, novices alors dans une carrière où ils se sont montrés depuis avec tant d'éclat, lais-

sèrent la trahison semer des terreurs paniques.

Cependant l'assemblée continuait à lutter contre le roi, qui entravait sourdement les mesures de ses nouveaux ministres, et qui correspondait avec les princes. On commença par lui ôter ses moyens de défense et d'attaque en licenciant sa garde constitutionnelle. On décréta la formation d'un camp de vingt mille hommes sous Paris. Il était clair qu'on voulait renverser le roi, ou le conduire, à force de dégoûts, à abdiquer. Cet infortuné monarque, qui marchait d'incertitudes en résolutions brusques et intempestives, et qui n'était opiniâtre que mal à propos, renvoya son ministère. Aussitôt il se forme un bizarre rassemblement : 20 juin.
une multitude ameutée avec ordre traverse l'assemblée avec des symboles grotesquement hideux, va aux Tuileries, place le bonnet rouge sur la tête du roi, et se disperse tranquillement après cet acte indécent et séditieux. Qui l'avait préparé? On en accuse les Girondins et Pétion, qui du moins l'ont toléré. Celui-ci, suspendu par le roi, fut replacé par l'assemblée ; la royauté constitutionnelle venait d'être avilie.

Lafayette vint tout à coup, de l'armée qu'il commandait, à la barre de l'assemblée, demander la punition des coupables et la clôture du club des Jacobins. Cette démarche hardie étonna, et ne produisit rien ; elle n'était appuyée d'aucune force présente. La cour, effrayée, ne la soutint point. Le roi avait une aversion insurmontable à recevoir le secours des constitutionnels : il espérait son salut du dehors. Trois places prises par le général Luckner venaient d'être reprises par l'ennemi. L'animosité redoubla contre le roi. Les Jacobins unis aux Cordeliers demandaient la déchéance, lorsqu'une scène singulière se passa dans l'assemblée. Une femme avait fait un appel à la concorde, et une vive peinture des maux de l'anarchie. Un député saisit l'occasion, propose à ses collègues de se rallier à la constitution ; que les uns abjurent toute arrière-pensée de république, que les autres renoncent au projet d'une chambre aristocratique. Soudain tous paraissent inspirés de l'esprit de réconciliation : ils se mêlent, ils courent s'embrasser des bancs les plus opposés. Un moment après, chacun reprit ses ressentimens et sa dissidence. Ce mouvement ne fut que ridi-

cule, parce qu'il ne pouvait être sincère.

La catastrophe approchait : on la décida en déclarant *la patrie en danger*. La fédération annuelle du 14 juillet eut lieu : on cria *Pétion ou la mort*, parce que les partis se rattachent toujours à un homme en vogue, qui est une opinion personnifiée. Les fédérés marseillais, qui avaient fait preuve de leur énergie dans le midi, étaient arrivés avec le jeune Barbaroux à leur tête. La cour refusait l'appui des Girondins, en comptant sur un autre secours. Les meneurs du club jacobin avaient résolu l'attaque : la résistance de l'assemblée à servir leur animosité contre Lafayette les aigrissait encore. L'ennemi envahissait les frontières ; l'insolent manifeste du duc de Brunswick irritait et inquiétait. Pétion faisait délibérer dans les sections sur la déchéance. Le 9 août, l'insurrection qui se préparait fut dénoncée à l'assemblée de la part du département, qui avait été composé de notables constitutionnels, tels que le vertueux philanthrope Larochefoucault l'ancien. Un tumulte effrayant s'élève dans la salle, où s'agitent des poignards ; on ne décide rien. La nuit arrive ; le tocsin sonne : les gardes suisses, des ex-nobles et des volontaires de la garde

nationale et de la garde licenciée sont au château pour défendre le trône. Le roi accepte la proposition faite par Rœderer, procureur syndic du département, de chercher un asile dans le sein de l'assemblée, après avoir élargi Pétion, qu'elle réclamait, et qui était retenu prisonnier au château. Cependant l'insurrection s'avance. Le club avait installé à la commune une municipalité dévouée à Danton. La confusion règne au château ; le feu commence. Les Marseillais, qui formaient l'avant-garde du rassemblement, d'abord repoussés par la discipline des Suisses, reviennent à la charge avec fureur, et leur canon, aidé d'une multitude armée à la hâte, renverse le vieux trône de France.

L'assemblée, en désordre, prononça la déchéance du roi : on le transféra au Temple avec sa famille. Les statues des rois, même celle de Henri IV, et les insignes de la royauté furent abattus. Un tribunal extraordinaire fit couler le sang. Danton était ministre de la justice. Les premiers jours de septembre furent signalés par le massacre de plusieurs milliers de citoyens dont les prisons avaient été encombrées : des bouchers étaient leurs juges. On assassina les détenus de la haute

cour, instituée par la constituante à Orléans pour les crimes d'état.

Tandis que les Français s'égorgeaient ainsi, le roi de Prusse, qui pénétrait jusque dans les plaines de Champagne, arrêté dans sa marche par Dumouriez, et vaincu par Kellermann à Valmy, rebroussa chemin, tout surpris de trouver la France hérissée de piques. A l'appel de la patrie, trois cent mille hommes accoururent d'eux-mêmes aux frontières, avec un enthousiasme qui n'appartient qu'à cette époque, et qui était sans mélange. Les Français ne songeaient qu'à la France et à la liberté.

Convention. — Robespierre. — Terreur. — Neuf thermidor.

Il est difficile d'écrire impassiblement l'histoire de ces temps ; mais, étranger aux événemens et à l'époque, l'auteur ne peut être suspect de passion ni de ces souvenirs qui craignent le passé. Il n'embrasse aucun des partis qui s'agitaient alors, et qui semblent si loin de nous ; il sépare les hommes qui survivent, des actes de leurs partis ; ceux-ci accomplissaient l'œuvre de la nécessité. Dans toutes les factions il y a des meneurs, l'immense

troupeau des dupes, et des gens de bonne foi, qui sont fauteurs du mal avec l'intention du bien. Dans ces temps affreux, l'homme ne marchait pas, on l'entraînait; c'était une mer terrible dont il fallait suivre les courans. De tous côtés on a commis des fautes, des attentats; mais il est deux choses qui doivent exciter une horreur profonde : le despotisme, lors même qu'il s'exerce au nom de la liberté; et le sang versé pour cause politique, hors le cas d'une défense légitime et immédiate. Le salut de la patrie! s'écrie-t-on. Répondons que ce mot renferme le prétexte le plus funeste dont on puisse abuser, ou taisons-nous, en gémissant sur cette loi du monde : le bien s'achète par le mal.

L'assemblée législative avait convoqué une convention, qui se constitua le 21 septembre en abolissant la royauté et en proclamant la république. Elle s'empara aussitôt de tous les pouvoirs, même du pouvoir judiciaire, car elle allait juger Louis XVI, qu'une partie de ses membres avait mis en accusation. On objecte que l'ennemi était aux portes, l'anarchie et la trahison à l'intérieur; pour marcher, il fallait un despotisme. Ce despotisme monstrueux avait mille têtes; trois

puissances l'exerçaient : la Convention, le club des Jacobins, la commune de Paris : ces deux dernières étaient les plus réelles, et certes les plus illégales. L'assemblée était partagée entre les Girondins et les Jacobins : la lutte commença. Les premiers avaient pour eux de beaux talens; les seconds puisaient leur force dans le club et dans la commune. L'exécrable fou Marat, l'atroce cynique Hébert, les secondaient, en soulevant les passions du peuple, dans leurs feuilles incendiaires, par l'appât d'une égalité impossible. Ils entraînèrent les Marsaillais dans leur parti. Un envieux qui, sous les dehors d'un calme patriotisme, cachait un fanatisme atroce; rhéteur dogmatique, esprit absolu et par là étroit, froidement sanguinaire pour le triomphe de ses principes, Robespierre conçut la pensée de se mettre à la tête de la révolution. En vain le courageux Louvet l'attaqua; Robespierre médita son triomphe et sa vengeance.

La *Montagne* (1) songea d'abord à im-

(1) On appelait ainsi les jacobins, parce qu'ils siégeaient sur les hauteurs de l'amphithéâtre de la salle de la Convention. On appelait la *Plaine*

moler Louis XVI comme une victime qui lui paraissait nécessaire à la stabilité de la république. Les Girondins voulurent, dit-on, le sauver ; mais plusieurs d'entre eux le condamnèrent. Le vertueux Malesherbes fit entendre en vain l'éloquence de l'amitié en faveur d'un roi qui se repentait de n'avoir pas suivi ses patriotiques conseils. Vergniaud fit quelques efforts ; mais une foule de furieux entouraient la salle, menaçaient les juges, et la Montagne dictait la sentence. La culpabilité fut décidée à la presque unanimité ; un tiers voulut l'appel à la sanction du peuple : 387 votans opinèrent pour la mort, presque tous sans condition : 334 demandèrent ou la détention, ou le bannissement, ou la mort avec sursis formel. Les Girondins tentèrent inutilement, en revenant sur la question du sursis, d'annuler un jugement à mort prononcé à une si faible
1793. majorité : il fut exécuté le 21 janvier. Le crime de Louis XVI était d'avoir eu sur la royauté les idées dans lesquelles sont élevés tous les rois, et d'avoir voulu conserver le pouvoir dont il avait hérité. Deux

et le *Marais* les modérés qui occupaient la partie inférieure.

hommes bons et probes, Charles Ier et Louis XVI, moururent sur l'échafaud ; leurs familles ont remonté sur le trône. Les Tarquins furent bannis de Rome, et n'y reparurent plus. Dans l'ordre de la nature, le sang d'un roi n'est que le sang d'un homme ; dans l'ordre politique, c'est bien plus. Les malheurs des grands émeuvent profondément le peuple : il mesure leurs souffrances sur la hauteur du rang d'où ils sont tombés. La mort du roi, et celle de la reine qui la suivit, ont paru encore plus horribles que les massacres de septembre et de la terreur.

La Vendée s'insurgea ; l'Europe prit les armes ; la Convention, qui n'avait de salut que dans l'audace, déclara la guerre à l'Europe. Quatorze armées se mirent en mouvement, sans expérience et avec des assignats. Custine avait pris Mayence : Montesquiou avait enlevé la Savoie. Lille, bombardée, repoussait les Autrichiens : Dumouriez, envahissant la Belgique, en fermentation depuis 1789, et impatiente du joug de l'Autriche, avait emporté les redoutes de Jemmapes avec cette baïonnette, arme terrible de l'impétuosité française, qui substituait alors l'enthousiasme à la vieille tactique. Les généraux n'a-

vaient qu'à entonner la *Marseillaise*, on vainquait en chantant. Les soldats citoyens voyaient dans la république un avenir de paix et de bonheur, quoique les racines de l'arbre de la liberté fussent baignées de sang. Un descendant de Turenne s'honorait du titre de premier grenadier de France ; un Biron marchait contre les royalistes dans la Vendée. Un vaisseau se faisait abîmer plutôt que d'amener son pavillon. Le jeune d'Orléans combattait pour l'indépendance nationale, tandis que son père, sous le nom d'*Egalité*, passait de la Montagne, où il siégeait, à l'échafaud.

Cependant les *Montagnards* songeaient toujours à se venger de la supériorité de la Gironde, qui s'opposait à leurs maladroites atrocités, tonnait contre Marat, demandant soixante mille têtes, et faisait arrêter Hébert. Après un essai d'assassinat des Girondins, la Montagne ordonna une insurrection. Une multitude soudoyée vint, le 31 mai, dicter ses volontés à la représentation ; et, le 2 juin, elle vint obtenir les vingt-deux têtes qu'on lui désignait dans la Gironde. Les proscrits périrent presque tous; un seul survivait encore, le courageux Lanjuinais. Ce premier attentat à l'inviolabilité des

représentans devint un exemple funeste. Charlotte Corday se consacra à venger la Gironde en immolant Marat : ce monstre fut inhumé au Panthéon. Soixante-treize députés furent décrétés d'arrestation. On rédigea une constitution qui fut suspendue en naissant, et l'on organisa le *gouvernement révolutionnaire* ou *régime de la terreur*, dont l'administration était la guillotine, et les fonctionnaires des bourreaux.

Comment peindre en quelques traits cette époque, la plus extraordinaire de l'histoire d'aucun peuple? La Convention est un phénomène politique qui n'a pu exister qu'une fois. Là, l'énergie la plus audacieuse était souvent produite par la peur. L'ensemble était un géant terrible ; on y trouvait, en le décomposant, d'ignobles ambitieux, parmi des patriotes ardens mais intègres, et des hommes pacifiques qui voyaient la hache sur leurs têtes. La Montagne était un volcan qui vomissait ses feux sur l'Europe en inondant la France de sa lave incendiaire. Le club était l'antre où se forgeaient les foudres. La rapidité et la force signalaient tous les actes de ce despotisme inconcevable. Ses milliers de bras s'étendaient partout, et portaient à la fois l'héroïsme, la stupeur, la férocité,

l'obéissance et la mort. Tout ce qui résistait était soudain écrasé. Tandis que de niais ou perfides apôtres d'une liberté chimérique prêchaient que les lois elles-mêmes sont un despotisme, celui de la Convention, un bandeau sur les yeux, ne connaissait pas de limites ; il décrétait contre la nature. Jamais vertige ne fut plus grand, et n'enfanta de choses plus gigantesques ou plus pitoyables. On vainquit l'Europe, et l'on institua les *Sans-Culotides*. On égala souvent les vertus des républiques de l'antiquité dont on parodiait ridiculement les mœurs et les costumes. Le monde semblait renversé ; une folie terrible régnait alors que l'on fêtait la Raison. Parmi les hommes de ce temps, il en était qui se dévouaient pour sauver un malheureux ; mais d'autres conduisaient à l'échafaud l'ami qui paraissait moins fervent qu'eux ou moins *pur*. Ils restaient pauvres, en dénonçant les riches à la mort. Ils depeuplaient la terre, en songeant sincèrement à la partager et à vivre en frères. Tout devait être immolé à l'inflexibilité farouche de leurs abstractions. Pour les peindre enfin, il faut rapprocher deux mots qui s'excluent : ils avaient le fanatisme de la philantropie.

Cependant on essayait de secouer ce joug sanglant. Les Girondins et les constitutionnels qu'on proscrivait comme *fédéralistes*, c'est-à-dire comme voulant rompre l'unité de la république, et qui étaient jugés mériter la mort comme *modérés*, s'insurgèrent à Caen et à Lyon. La Convention décréta que Lyon serait détruit. Collot s'y vengea, avec la mitraille, des sifflets qu'il avait essuyés sur le théâtre. Marseille aussi fut décimée, et son nom supprimé. Toulon ouvrit son port aux Anglais ; mais Nantes repoussa les Vendéens. La Montagne envoya ses chefs de toutes parts pour rétablir son pouvoir. Une armée révolutionnaire les suivait ; leur mission était la terreur. Ils portèrent la mort jusqu'à Saint-Domingue. Les noyades de Carrier, les atrocités de Lebon sont connues. On imagina l'affreuse loi des *suspects* ; partout des tribunaux de sang furent dans une horrible activité. Les camps, la victoire, n'étaient pas même un asile. Houchard, qui venait de vaincre les Anglais à Hondscoote, suivit bientôt Custine, son prédécesseur, à l'échafaud. Pour comble de maux, l'industrie et le commerce étaient proscrits. Des réquisitions et du *maximum* qui taxait forcé-

ment les denrées, naissait la disette. L'Ouest était en feu. Les mêmes hommes qui décrétaient l'incendie, prononçaient l'abolition de la peine de mort à la paix, et fondaient les écoles normales, l'Institut, les Conservatoires, l'École Polytechnique, et le grand-livre de la dette nationale.

De grands talens se montraient dans le comité de salut public, élite de la Montagne. Carnot *organisait la victoire;* il avait encore à lutter contre la trahison. Dumouriez venait de livrer à l'ennemi les commissaires de la Convention qui lui apportaient des instructions accompagnées de la guillotine. Il avait émigré, après avoir tenté en vain d'unir les Français aux Allemands pour marcher sur Paris. Les lignes de Weissembourg avaient été livrées par des traîtres. Mais d'un autre côté, un jeune lieutenant d'artillerie, nommé Buonaparte, contribuait à reprendre Toulon, où les Anglais détruisirent notre flotte avant de fuir.

1794. Robespierre n'était pas tranquille; il restait des hommes qui le surpassaient en mérite ou en influence. Il commença par se défaire d'Hébert et des siens. Il immola ensuite son ancien associé de crimes, le

redoutable Danton, qui voyait dans la révolution un moyen de s'enrichir, et qui s'était décrédité auprès des Jacobins rigides. La science, la réputation, le talent, furent des titres de proscription. Tout ce qu'on put atteindre de patriotes distingués, de constituans illustres, comme les Bailly, les Thouret, les Chapellier, les André Chénier, fut sacrifié. Lavoisier, sur le point de découvrir un secret de la nature, ne put retarder l'arrêt fatal; Condorcet écrivit sur la perfectibilité de l'homme, sous le fer des bourreaux. Robespierre, entouré de cadavres, proclama l'être suprême, et lui donna une fête dont il se fit le grand-prêtre. Les *Élèves de Mars* y décorèrent son triomphe. Ce fut son Capitole. La roche Tarpéienne était auprès.

Quand on songe à ces horreurs qui se commettaient souvent sans motif apparent; à ces généraux qu'on punissait de leurs victoires; à ces déroutes de la Vendée qui semblaient préparées; à ce choix de victimes parmi les premiers auteurs de la révolution, on est tenté d'expliquer tout cela par les manœuvres de l'étranger. Le ministère anglais avait trois millions sterling à dépenser par an, sans en rendre

compte ; les coalisés cachaient peu leur dessein de partager la France. Pour mieux l'entamer il fallait la faire décimer par elle-même. Mais les partis suffisaient.

Sortons de ce régime qui découragerait l'âme, s'il n'eût produit des actions héroïques de ses victimes, comme pour réhabiliter l'espèce humaine. Robespierre finit par faire trembler la Montagne elle-même, en demandant des épurations qui menaçaient d'atteindre jusqu'aux bourreaux. Billaud secoua le joug le premier. Les Jacobins spéculateurs, restes du parti de Danton, qui se voyaient en danger, s'unirent aux restes de la Gironde. Le 9 thermidor, Tallien brave et démasque Robespierre, que Saint-Just, son Séide, veut en vain défendre. Les cris *à bas le tyran !* couvrent toutes les voix. Robespierre et les siens sont entraînés. La multitude, au son du tocsin, s'ameute pour eux. Barras se met à la tête de la garde nationale, au nom de la Convention. Il s'empare aisément de l'hôtel-de-ville ; le tyran tombe, en se frappant à mort. Mais une cruelle réaction souilla cette crise: les *thermidoriens* proscrivirent la Montagne à leur tour. Des royalistes, se relevant dans le midi, s'organisèrent en compa-

gnies d'assassins. La guillotine dévora ceux qui l'avaient alimentée. La vengeance continuait la terreur. Pourtant on fêta encore l'apothéose de Marat. Ce fut au milieu de ce chaos qu'eut lieu l'épouvantable explosion du magasin à poudre de Grenelle.

Les Jacobins firent encore quelques 1795.
tentatives. Les thermidoriens leur opposèrent la *jeunesse dorée* de Fréron, association armée de tous ceux qui avaient à venger quelque victime de la terreur, et qui chantaient le *Réveil du peuple*. Le 12 germinal un rassemblement populaire, excité par la disette, fut dispersé, et dix-sept Montagnards furent arrêtés. Billaud et Collot furent déportés à la Guiane. Cependant les restes de la Montagne surprirent quelque avantage le 1er prairial, en se rendant maîtres de la salle de la Convention où fut assassiné le député Féraud qu'on avait pris pour Fréron. Déjà le terrible faubourg Saint-Antoine s'avançait en colonne. Les comités thermidoriens furent vainqueurs sans coup férir : le 31 mai fut cruellement vengé. Six députés montagnards, envoyés à la mort, l'ennoblirent en se poignardant. Alors une paix fut conclue avec les Vendéens,

qui formaient l'espoir d'une restauration prochaine. Ils furent tirés d'erreur par l'expédition que dirigea Hoche et qu'acheva Tallien à Quiberon, où des émigrés avaient été jetés sur nos côtes par les Anglais, et y furent abandonnés.

La Convention, qui rédigeait une constitution républicaine, décréta que les deux tiers de ses membres entreraient de droit au nouveau Corps-Législatif. Cette mesure, repoussée par les électeurs de Paris, fut le prétexte d'une insurrection. Les sections, fatiguées de la Convention, et quelques Vendéens, marchèrent contre elle le 13 vendémiaire an III : alors elle appela les Jacobins à son secours. A la tête de quelques troupes, le jeune Bonaparte la sauva (1). Elle avait triomphé au dehors. La Prusse et l'Espagne lui demandèrent la paix. Hoche avait repris les lignes. Jourdan avait recouvré, à Wattignies et à Fleurus, la Belgique qu'un décret avait réunie à la France. La Hollande, conquise dans cette fameuse campagne sur la glace, où des hussards pre-

(1) La façade de Saint-Roch porte les marques de la mitraille avec laquelle Bonaparte repoussa les sections.

naient des vaisseaux, se faisait république batave. Pitt et l'Angleterre restaient, ainsi que l'Autriche, ennemis de la France.

On dit que Barrère, interpellé sur les mesures *acerbes* du fameux comité, répondit : *Il a repoussé l'ennemi ; en eussiez-vous fait autant?* Si cette justification est péremptoire, elle est effrayante.

C'est ainsi que la révolution française passant de main en main depuis les hautes classes jusqu'aux plus basses, fut sauvée par celles-ci, et le sol de la patrie conservé intact. La classe moyenne qui, au temps de la constituante, avait généralement influé sur la direction de cette noble cause du pays, venait d'être, sous la Convention, expulsée violemment des affaires et décimée ; le peuple s'était emparé du gouvernement, et à côté d'atroces absurdités échappées à sa fureur et à son délire, son bon sens et son instinct de conservation, enfantèrent des prodiges. Mais cette puissance aveugle, monstrueuse, et pourtant nécessaire faute de toute autre, ne pouvait durer ; elle reçut le premier coup au 9 thermidor, et dès lors la cause révolutionnaire qui avait été entraînée au-delà de son but, repassa successivement,

et par une marche inverse, dans les mains qui doivent la placer sur ses véritables bases. Depuis ce temps, on a pu dire que le peuple avait donné sa démission du gouvernement de la France. C'est un grand bien, même avec des lois imparfaites et mal exécutées; car la multitude est le pire des despotes. Mais ce qui est juste et utile, c'est que la participation aux affaires du pays appartienne à toutes les classes, à proportion des intérêts et des capacités. Tel doit être l'objet d'une bonne législation.

Constitution de l'an III. — Directoire. — Le général Bonaparte.—Dix-huit brumaire.

Les publicistes les plus eclairés de la Convention, parmi lesquels était le savant et vertueux Daunou, avaient modelé leur système représentatif sur celui des États-Unis; deux conseils électifs : l'un des Cinq-Cents, l'autre des Anciens, renouvelés tous les ans par tiers. Le pouvoir exécutif était confié à cinq directeurs élus par les conseils, et renouvelés par cinquième : un seul président eût mieux valu. Le Directoire trouvait dans la succession d'un anarchique despotisme

trente milliards d'assignats sans valeur, des partis aux prises, les méfiances, la guerre civile et la guerre étrangère (1). Il fallait remettre au travail une multitude pour laquelle l'insurrection était devenue un métier, qui avait reçu régulièrement une haute-paie de l'anarchie, et le spectacle gratis de la guillotine et du mélodrame. Comment triompher de telles difficultés? Le Directoire essaya de s'appuyer sur la masse qui voulait le repos, et de tenir ce milieu, qui est si glissant en France : aussi pencha-t-il tantôt à droite, tantôt à gauche : ce qu'on nomma la *bascule*. Cependant voyons ce qu'il a fait. Les mandats adoucirent un peu la secousse du remboursement des assignats. Les massacres royalistes du midi cessèrent peu à peu. La Vendée, où tant de

(1) Cinq chaises de paille et une table vermoulues étaient tout le mobilier que trouvèrent au Luxembourg les dépositaires du pouvoir exécutif de la république française. Ce fut dans cet état qu'ils décidèrent qu'ils feraient face à tout. Les caisses publiques étaient vides; les subsistances manquaient; il n'y avait plus de commerce. Les cinq directeurs étaient d'abord : l'intègre et immuable La Révellière-Lépeaux, l'organisateur Sieyès, Rewbell, Letourneur et Barras.

milliers de Français sont ensevelis, fut pacifiée par la modération et l'activité de Hoche, jeune héros qui savait négocier et vaincre. L'administration fut organisée suivant les principes de la liberté, et la république ne fut plus un vain mot. Le système métrique mit l'unité dans les poids et mesures. La belle pensée des écoles centrales, foyers lumineux d'une instruction libre et digne du siècle, fut exécutée. Au dehors, le Directoire suivait la politique audacieuse de la Convention; et, portant la liberté aux vaincus, il entreprenait d'affranchir l'Europe du
1796. pouvoir absolu et de la féodalité. En Allemagne, Moreau triomphait en reculant, et s'illustrait par une retraite où il semait la victoire. La Corse était reprise sur les Anglais; une expédition, conduite par Humbert, était tentée sur l'Irlande. Bonaparte, à vingt-six ans, dans sa brillante campagne d'Italie, enlevait le Milanais aux Autrichiens, et renversait la vieille et glorieuse aristocratie de Venise. Marchant droit à Vienne épouvantée, il s'arrêtait pour signer les bases du traité qui assura, à Campo-Formio, la supériorité de la France sur ses ennemis; et il fondait en Italie deux républiques provisoires.

Toutefois le désordre intérieur empêchait la France d'être aussi heureuse qu'elle était glorieuse et puissante. Le souvenir du despotisme conventionnel avait fait restreindre le pouvoir exécutif avec une méfiance excessive. Il était faible et pauvre. Au lieu d'étaler cette magnificence royale que les Français ont la bonté d'admirer, tout en la payant, il vivait de rien et gouvernait avec peu de chose : quelques légers impôts subvenaient aux frais de nombreuses armées. Les étrangers dépensaient en France plus d'argent pour corrompre et diviser, qu'il n'en avait pour maintenir. La liberté de la presse était plus entière qu'elle ne l'a jamais été. Les journaux des partis extrêmes déclamaient à leur aise contre le gouvernement. Le blâme ou le ridicule étaient versés sur ses actes et sur ses membres. En France, on aime le pouvoir qui éblouit, et dont l'allure est altière; on trouvait la république trop bourgeoise. Le parti royaliste, organisé par les nombreux agens des Bourbons, conspirait à Clichy, et cherchait à faire un Monk de quelque général. Aux bons et crédules Vendéens, qui, toujours dociles à la voix de leurs prêtres et de leurs nobles, s'é-

taient levés pour l'autel et le trône, comme autrefois ils se levèrent contre, avaient succédé les Chouans, insurgés nocturnes qui infestaient les grandes routes. Les *anarchistes* faisaient au camp de Grenelle la tentative de relever la Montagne. Comment résister à ces conspirations de Babeuf, de Paoli et autres, sans des me-
1797. sures violentes? Le renouvellement amena dans les conseils une majorité de royalistes, qui cacha peu l'intention de renverser le Directoire. Deux des directeurs eux-mêmes (Carnot en était un) secondaient le complot. Les trois autres avaient à choisir, ou de commettre le crime de violer la constitution, ou de la laisser tomber. Ils la violèrent pour la défendre. Soutenus par l'armée d'Italie, d'où ils avaient fait venir Augereau, et par celle de Hoche, ils firent occuper militairement le Corps-Législatif : cinquante-un représentans, les deux directeurs et des journalistes furent condamnés à la déportation. Tel fut le 18 fructidor.

Cependant le général Bonaparte, qui s'était popularisé par la victoire, acceptait à Paris des hommages qui devaient exciter son ambition, et qui la mettaient au jour. On s'apercevait déjà sans doute

qu'il visait à jouer le rôle de César ou de Cromwell. Il fit adopter au Directoire le projet d'une expédition aventureuse comme les croisades. L'armée d'Italie fut embarquée à Toulon. La hauteur des plénipotentiaires de la république l'avait brouillée de nouveau avec l'Europe. L'or de l'Angleterre coalisait la Russie et l'Autriche, et Suwaroff marchait sur l'Italie. 1798.
Le Directoire avait envoyé Masséna en Suisse pour abaisser le despotisme aristocratique de Berne, en protégeant la démocratie de Vaud. Aussitôt on apprit que la flotte française était détruite à Aboukir, tandis que l'armée était victorieuse sur terre en Egypte. Nelson revint à Naples triompher, soudoyer la cour et pendre des savans à l'instigation d'une reine. Un détachement de Français alla châtier Rome et Naples, et fonder la *république romaine*, nom ridicule, tant il est sublime! Mais bientôt l'Italie fut re-
prise sur Moreau et Joubert, réduits à une 1799.
faible armée. Les Austro-Russes et l'armée des émigrés marchaient déjà sur la France : Masséna les vainquit à Zurich. La fortune changea : l'Italie fut reconquise; et l'on reçut en France des nouvelles glorieuses de cette étonnante expé-

dition d'Egypte, où nos savans, qui allaient fouiller dans les archives du monde, avaient le chemin frayé par une armée qui applaudissait à la vue des ruines. Brune avait battu les Anglais et les Russes en Hollande, où il rétablit la république batave.

La France triomphait, et des intrigans préparaient une révolution, en semant le trouble dans la nation et dans les conseils. Ceux-ci contrariaient ou dénaturaient toutes les mesures du Directoire. La persécution et la déportation des prêtres excitaient du mécontentement, ainsi que la réduction des deux tiers de la dette. Les spéculateurs qui s'étaient enrichis par l'agiotage, les royalistes qui voulaient se rapprocher de la monarchie en attendant la restauration, les fournisseurs qui avaient ramené la licence et la corruption aux dépens des malheureux soldats, les généraux et les administrateurs qui avaient exploité fiscalement les pays étrangers, criaient tous que la France avait besoin d'un gouvernement plus *fort*, c'est-à-dire qui les anoblît et les décorât. Le systématique Sieyès faisait encore partie du Directoire : le 30 prairial an VII, les conseils en avaient éliminé trois membres. Le désordre re-

doublait : on attendit un homme. Bonaparte, informé de cet état de choses, n'hésita pas à abandonner l'armée en Egypte, où il laissait Kléber *le Juste* dans une situation désespérée : mais l'occasion était belle pour lui. Son débarquement surprend tout le monde ; on lui fait grand accueil, quoique sa conduite fût d'un fuyard ou d'un rebelle. Sieyès ôte le ministère de la guerre au républicain Bernadotte. On feint une conspiration : les conseils sont convoqués à Saint-Cloud. Bonaparte se met à la tête de la garde du Directoire pour le renverser. Il gagne des Anciens, en leur promettant de les faire sénateurs ; mais la résistance des Cinq-Cents le déconcerte : il pâlit et chancelle à la vue du danger qu'il s'est créé, et que le président Lucien, son frère, écarte par sa présence d'esprit. On reprend courage pour lui : des grenadiers, la baïonnette en avant, envahissent la représentation nationale et la dispersent. Tel fut le 18 brumaire. Bonaparte y fut un usurpateur, et Sieyès une dupe.

Consulat. — Empire. — Conquêtes et prospérité de Napoléon.

Bonaparte fit rédiger une constitution

qui livrait le pouvoir à un consul (c'é-
1800. tait lui) assisté, pour la forme, de deux consuls subalternes; un *Corps-Législatif* muet votait les lois sur lesquelles un *Tribunat* n'avait que le droit de parler. Un *Sénat*, nommé *conservateur*, était payé pour tout approuver. Par une cruelle dérision l'on gardait encore avec cela le nom de république. Bonaparte, qui avait su déjà fasciner la nation par son caractère entreprenant, son génie supérieur et son habileté prodigieuse, rencontrait plus d'opposition dans les armées, où se conservait l'esprit républicain. Il laissa aux Anglais et aux Turcs celle d'Egypte, dont quelques faibles débris revinrent en France. Un peu plus tard il envoya à Saint-Domingue, pour réprimer l'indépendance des nègres, quarante mille vieux soldats de la république. Le ciel brûlant des tropiques les moissonna. Haïti sut défendre la liberté dont elle se montre digne aujourd'hui, et par laquelle elle prospère. Le seul trophée de cette ruineuse expédition fut le chef noir Toussaint-Louverture, que Bonaparte fit périr misérablement dans un château-fort.

Six mois s'étaient à peine écoulés depuis que Bonaparte était consul, qu'il

passa inopinément le Saint-Bernard, vint tomber sur les Autrichiens, et gagna la bataille de Marengo, où Desaix *le vertueux* reçut la mort en lui donnant la victoire. Pendant ce temps Moreau, commandant l'armée du Rhin, triomphait à Hohenlinden, et menaçait Vienne. La 1801.
paix, conclue à Lunéville, agrandit encore la France. L'Italie et la Suisse se mirent sous sa protection; le Piémont devint français; l'Espagne et l'Angleterre elle-même signèrent la paix à Amiens. 1802.
Cette paix de dix-huit mois reposa l'Europe et la France. Celle-ci eut un moment de cette prospérité qui, pour renaître, n'a besoin que de repos.

Bientôt des républicains furent arrêtés comme accusés d'avoir voulu lever sur le premier consul le poignard de Brutus. Des royalistes ne se firent point scrupule d'attenter à ses jours par une explosion qui pouvait atteindre une foule de citoyens. Bonaparte tira parti de ce danger. Il renforça sa garde et son pouvoir. La formidable police et Fouché, son vil ministre, lui rendirent compte des actions et des pensées de la France. Il se concilia une autre police plus puissante encore. Il se fit des prôneurs zélés auprès du peuple,

en accordant au pape un concordat qui constituait le clergé catholique dans un pays où l'égalité des cultes était proclamée! Un acte plus politique et plus juste lui créa de nouveaux partisans : il fit cesser la proscription qui frappait les émigrés, et il leur ouvrit la patrie en les faisant rentrer dans leurs biens qui n'avaient pas été vendus. Un concert de louanges s'éleva : le sénat consentit à continuer le consulat pendant dix ans à l'homme nécessaire. Il aima mieux, au moyen d'une apparence de vote populaire, se faire consul à vie, sans s'embarrasser de la constitution, et il paya les
1803. complaisans du sénat avec des sénatoreries. Ce fut alors que, prouvant son respect pour la légitimité, il fit demander aux Bourbons la cession de leurs droits au trône, et qu'il essuya l'affront d'un refus.

Il s'en vengea plus tard sur le jeune Bourbon-Condé, duc d'Enghien, qu'il
1804. fit fusiller. Pichegru et Cadoudal, qui voulaient ramener les Bourbons, Moreau qui supportait impatiemment le joug de son égal, furent impliqués dans une conspiration contre Bonaparte. Le châtiment des deux premiers excita peu d'intérêt;

le second, entouré d'une grande illustration républicaine, était comme le représentant des griefs de tous ses frères d'armes, qui se trouvaient n'avoir versé leur sang que pour élever un dictateur. On jugea Moreau avec ménagement; la fermentation commençait. Le camp de Boulogne, une menace de descente en Angleterre, firent diversion : on oublia Moreau. Bonaparte eut pour politique d'étonner les yeux par de nombreux changemens de spectacle, et de tenir les Français toujours en haleine. Il se fit aussitôt décerner la couronne impériale par le Tribunat, où Carnot se signala par sa résistance, qui fut, ainsi que celle de l'école polytechnique, le dernier soupir de la liberté républicaine : le sénat s'inclina, sauf l'opposition du patriote Lambrechts et du pieux Grégoire, l'ami des noirs. Napoléon fit demander l'adhésion des fonctionnaires et de l'armée, vaine formalité, à laquelle le peuple s'empressa peu de s'associer. Le pape vint à Paris couronner l'empereur, et sanctionner ce que les royalistes devaient appeler une usurpation. Cependant la plupart d'entre eux applaudirent : n'espérant plus un Monk dans Bonaparte, ils le saluèrent comme un roi. Napoléon sub-

stitua l'aigle au drapeau tricolore, alla à
1805. Milan faire un royaume de la république d'Italie, prit la couronne de fer des anciens rois lombards, et fit d'une principauté la dot d'une sœur ; il préparait déjà des trônes pour établir ses frères.

L'Angleterre dirigeait la Russie ; l'empereur Paul, admirateur de Bonaparte, avait été assassiné par des grands de sa cour. Une ligue était formée avec l'Autriche et la Suède. Napoléon avait eu l'adresse d'en écarter la Prusse en lui promettant le Hanovre. Le camp de Boulogne est levé soudain ; une armée autrichienne capitule à Ulm ; deux empereurs, Alexandre et François, sont vaincus à Austerlitz. L'empereur d'Allemagne est dégradé.
1806. Joseph Bonaparte est envoyé à Naples rebelle, avec le titre de roi. Louis est placé roi en Hollande. La Prusse perd ses provinces Rhénanes. La confédération du Rhin est comme affermée à Napoléon pour lui fournir des soldats. Mais la Prusse tremble pour elle-même. L'Angleterre et la Russie excitent à la résistance son roi, qui pouvait craindre de devenir un prince médiatisé. Napoléon vole avec la grande armée ; en un mois il arrive à Berlin, après avoir passé par Iéna. Là il lance le

fameux interdit sur le commerce anglais.
L'armée russe est écrasée à Eylau et à 1807.
Friedland. La paix de Tilsitt confirme Napoléon dans le plus haut degré de puissance qu'il pût atteindre. La Prusse, punie d'une politique toujours intempestive, est occupée militairement. Jérôme Bonaparte est installé roi de Westphalie, et la Pologne forme l'espoir de se relever sous les auspices du grand empereur. Jamais fortune n'avait été plus éclatante. L'univers était frappé d'étonnement au récit de victoires si rapides, et s'inclinait devant une puissance si colossale. Mais l'ambition de Napoléon ne lui permettait pas de s'arrêter là : l'Europe était une proie pour sa dévorante activité, et tout homme libre était son ennemi. On n'a pas d'idée d'un *moi* plus absolu. Il regardait les autres hommes comme ces chiffres nuls destinés à multiplier la valeur de l'unité, qui était lui. Leur bien, leur pensée, leur vie, lui appartenaient. Il a voulu remplir seul l'histoire de son temps, et il a réussi ; il n'y est plus question de la France.

Excès, Revers et Chute de Napoléon.

On répète souvent que Napoléon dé-

dommagea la France de la liberté et du repos par les illusions de la gloire. Rien ne dédommage de la paix et de la liberté. Il est vrai que la France, prompte à se laisser séduire par la fausse gloire des conquêtes, semblait s'offrir d'elle-même à la servitude ; mais ce n'en est pas moins un crime de l'avoir asservie. Nous allons voir Napoléon travailler à ramener l'ancien régime, en détruisant toutes les habitudes, en effaçant toutes les images de la liberté. Il en subsistait une ombre dans le Tribunat, qui s'était honoré par la discussion du Code civil ; Napoléon le fit fermer. Il fit de l'instruction un monopole, dans son Université, où l'on enseignait aux jeunes gens *l'empereur*, comme son catéchisme l'enseignait aux enfans. Des prêtres annoncèrent dans la chaire qu'il avait une mission divine. Il créa une nouvelle noblesse. Les généraux chamarrés de cordons, pourvus de dotations, et enrichis en pays ennemi, le respectaient comme un maître. Ce n'étaient plus ces chefs pauvres qui conduisaient à pied les Français à la défense de la patrie. Les temps des patriotes Jourdan et Pérignon étaient passés ; les Hoche, les Desaix, les Marceau, les Dugommier, les Kléber

étaient morts. Cependant l'armée comptait encore des hommes tels que Lecourbe, Gouvion-Saint-Cyr, Lefebvre, Dejean, Dessolles et Lannes, qui conservaient leur dignité, en fléchissant sous le maître nouveau. D'anciens jacobins, grotesquement décorés de titres féodaux, et des émigrés installés dans les antichambres, rivalisaient de souplesse, en se prosternant devant lui. Il avait rétabli les impôts onéreux, les abus et les prodigalités ruineuses de l'ancienne monarchie. Les aides, les monopoles reparaissaient. La presse était opprimée par une censure impitoyable. Le jury était dénaturé. Des préfets et d'autres petits despotes subalternes remplaçaient les administrations libres ; l'empereur nommait tous les fonctionnaires, et tous, jusqu'aux gardes champêtres, étaient inviolables : le conseil d'état, corps dépendant et amovible, était le seul arbitre de leur responsabilité. L'élection des députés était dérisoire dans ce prétendu gouvernement représentatif, dont les lois étaient les volontés de l'empereur, appelées décrets ou sénatus-consultes. Il n'y avait plus de liberté individuelle : plusieurs bastilles étaient relevées pour le service de l'arbitraire. Un code pénal,

indigne du dix-neuvième siècle, était mis en vigueur. Une police, vraie inquisition politique, soupçonnait jusqu'au silence, atteignait jusqu'à la pensée, et tendait sur l'Europe un filet de fer. Un terrible impôt sur la vie des hommes, la conscription, se percevait avec une activité effrayante; la jeunesse française était livrée par le sénat en coupe réglée. On dit que Napoléon méprisait souverainement l'espèce humaine; il en avait bien le droit.

1808. Napoléon occupait le Portugal; il tenait l'Espagne, dont l'armée, transportée dans le nord, s'était battue pour lui. La discorde se mit entre les Bourbons de Madrid : Napoléon, qu'ils prirent pour arbitre, les fit prisonniers, et fit Joseph roi des Espagnes; Murat, son beau-frère, passa roi de Naples. Napoléon vit à Erfurt l'empereur Alexandre, et ils ne se brouillèrent pas; ils se dirent sans doute : Il faut qu'il n'y ait que deux empereurs dans le monde. Ils convinrent de fermer le continent à l'Angleterre qui le bloquait. Cependant le peuple espagnol se leva contre les vainqueurs de l'Europe, et, pendant plusieurs années, l'Europe française vint s'ensevelir en Espagne. Napo-

léon et la France surent ce que peut le peuple le plus grossier dirigé par des patriotes éclairés, et fanatisé par des prêtres. Et pourtant c'est à cette injuste agression que l'Espagne est redevable de la constitution des cortès, rédigée pour ce vaste pays, sur une langue de terre où la liberté semblait acculée à la mer : singulière destinée des peuples dont la régénération (1) est toujours achetée par le 1809.
malheur! Pendant que l'Espagne, dans cette lutte sanglante, semblait élever la première barrière à l'inflexible volonté de Napoléon, tout à coup il est obligé de transporter sa puissante armée à Vienne, où, après avoir vaincu l'Autriche à Essling et à Wagram, il demande Marie-Louise à son père. Joséphine Beauharnais est répudiée, et une archiduchesse épouse un homme que la noblesse d'Allemagne appelait un parvenu. Une demi-douzaine 1810.
de rois assistèrent au mariage; et Napoléon, encore gâté par la fortune, eut, un an après, un fils qu'il décora, dès le berceau, du titre de roi de Rome.

Les départemens français s'étendaient

(1) Quand on écrivait ceci, cette régénération n'était pas arrêtée.

1811. depuis Rome jusqu'à Hambourg. L'Europe, moins l'Angleterre, obéissait à Napoléon ; mais elle ne pouvait le contenir. Il entreprit de châtier la Russie, qui venait de rompre le blocus. L'Angleterre, dont la tentative sur la Belgique avait été repoussée par les gardes nationales, forma une coalition de la Russie avec la Suède qui venait d'appeler Bernadotte à la gouverner. Napoléon pousse le reste de l'Europe sur la Russie : quatre cent mille hommes qui auraient pu le couronner, en passant, empereur de Constantinople, viennent assister à l'héroïque et déplorable incendie de Moskow. La nature dompte enfin l'orgueil d'un homme qui ne reculait plus devant l'impossible. Tandis qu'un froid inouï anéantissait une armée superbe, celui qui avait daté ses décrets du Kremlin revient seul à Paris se mettre dans une colère terrible et ridicule contre les idées libérales. Pendant son
1812. absence, la conspiration singulièrement audacieuse de Mallet avait manqué de changer le gouvernement.

Cependant le Sénat fournit des hommes, de l'argent, des chevaux. Napoléon alla vaincre en Saxe les Prussiens et les Autrichiens, qui se tournaient contre lui.

Là, Moreau succomba, avec la honte de 1813.
combattre contre sa patrie, mais en pouvant croire qu'il défendait la cause de la civilisation. Néanmoins Napoléon ne put résister à la défection de l'Europe entière, des rois même qu'il avait faits. Il pouvait conclure encore une paix glorieuse ; mais il ne voulut céder rien : il perdit tout. Sa campagne de France révéla l'énergie, la constance et la supériorité de son génie. Là, luttant avec une poignée d'hommes contre des forces immenses, il répondit à ceux qui prétendraient qu'il n'a jamais vaincu qu'avec des masses. Mais la France, asservie et baillonnée, l'avait abandonné ; les muets du Corps législatif avaient recouvré la parole. Un cri de liberté retentissait dans l'Allemagne ; les rois semblaient l'approuver, et ils acceptaient alors le secours des idées libérales qu'ils ont reniées depuis.

Les Anglais et les Portugais, unis aux Espagnols, avaient repoussé jusqu'en France le peu de forces qu'on leur opposait. La bataille de Toulouse laissait la gloire incertaine entre le succès du nombre et la résistance des vaincus. Un maire livra 1814.
Bordeaux aux Anglais. Paris, défendu par ses habitans, des invalides et de jeunes

savans de cette école dont tous les travaux et toutes les pensées sont pour la patrie, fut ouvert aux étrangers. On apprit que l'empereur de la veille allait le lendemain dans une petite île. Quelques personnes, promenant un drapeau blanc, proclamèrent les Bourbons, qui s'approchaient en promettant l'abolition de la conscription et des droits réunis. Dirigés par un homme habile à se prêter aux circonstances, M. de Talleyrand, les sénateurs firent un projet de constitution qu'on retrouve à peu près dans la charte, et rappelèrent Louis XVIII, à condition qu'il leur conserverait leurs places; puis ils signèrent la déchéance motivée de Napoléon. Les monarques alliés approuvèrent. La France fut réduite à ses anciennes limites; le reste de la marine anéantie à Trafalgar, en 1805, et par les brûlots à Rochefort, fut livré, ainsi qu'une partie de l'artillerie.

Napoléon a été jugé ici avec l'inflexible rigueur des principes. toute fois il faut rendre témoignage des grandes choses qu'a faites cet homme extraordinaire. Quand sa volonté, unie à son génie, se tournait vers le bien, il creusait le port de Cherbourg, les routes du Mont-Cenis et du

Simplon; il déblayait Rome, Nîmes, et il embellissait Paris, ou bien il concourait à la rédaction du Code civil. Son système continental et les prohibitions, bonnes dans certains cas, donnaient à l'industrie française cette activité que la paix a redoublée. Mais il dépeuplait les campagnes, et il couvrait déjà la France de fiefs militaires. Un partisan déclaré de la féodalité a admiré Napoléon parce qu'il pouvait seul et voulait la rétablir. Ce qui est certain, c'est qu'il défaisait la révolution avec elle-même. Quant à sa prédilection pour la noblesse, le blason et l'étiquette des cours, elle fait pitié; peut-être est-elle une des causes de sa perte.

Restauration des Bourbons.—Cent jours.

La France, fatiguée du joug impérial et de la guerre perpétuelle, salua la paix avec des acclamations de joie et d'espérance. La déclaration de Saint-Ouen, qui renfermait plusieurs principes fondamentaux de la révolution, rassura les esprits. La France et l'Europe doivent savoir gré à Louis XVIII d'avoir donné un utile exemple en se prêtant au rétablissement du régime représentatif. Les sénateurs, auxquels il adjoignit d'autres personnages,

formèrent une chambre des pairs. Le roi la convoqua, ainsi que le corps législatif de l'empire, dont on fit la chambre des députés. Louis XVIII, qui, dans sa déclaration, avait parlé d'adopter une constitution *libérale*, octroya la *Charte constitutionnelle*. Malgré des omissions et quelques imperfections, on y trouva des garanties suffisantes, si elle était exécutée franchement: mais c'était difficile. Les institutions impériales subsistaient, et les institutions seules ont un effet réel. La charte promettait, mais n'organisait pas. La constitution de l'an VIII restait en contact avec le peuple, et la charte était appliquée sur la constitution de l'an VIII et sur les décrets despotiques de Napoléon. Bonaparte avait parfaitement applani les voies à une restauration royale. Les Bourbons trouvaient les communes, la garde nationale, le jury, les départemens, les élections même et un budget énorme entre les mains du pouvoir exécutif; ils trouvaient une hiérarchie de fonctionnaires non responsables échelonnée autour de ce centre, dont tout émanait, et auquel tout revenait. On dispute beaucoup sur ceci : la contre-révolution est-elle faite ou non ? Voici la vérité : Napoléon avait déjà fait

une partie de la contre-révolution : ôtez la répartition des impôts sans privilége et l'égalité devant la loi, elle était consommée. Louis XVIII, avec le système représentatif, nous ramena vers le but primitif de la révolution. Pour l'atteindre, il restait à remplacer les institutions impériales qui nous régissent, par les institutions libérales que nous attendons.

On n'en fit rien. Les ministres se contentèrent de déployer la charte sans l'exécuter. Ils firent des arguties sur son texte. On avait besoin d'économie, il se fit des prodigalités. Les partis qui n'avaient pas été fondus, mais seulement comprimés sous Napoléon, se relevèrent. Des prétentions grotesques montrèrent une exigence insatiable : des satellites du despotisme *illégitime* vinrent afficher la trahison pour se réhabiliter. Des préfets, qui avaient exploité la conscription comme on fait une traite de blancs, n'avaient songé qu'à servir la *légitimité*. Les acquéreurs de biens nationaux étaient inquiétés par des espérances ou par des menaces. L'armée, mécontente d'avoir perdu son ascendant politique, faisait déjà un mouvement. Tout à coup on apprend que Napoléon, échappé, est débarqué à Cannes avec quelques sol- 1815.

dats ; qu'il est à Grenoble avec un régiment ; qu'il entre à Lyon avec la population ; qu'il arrive à Paris avec une armée. On s'agite ; le roi et les princes jurent de nouveau fidélité à la charte ; ils en confient la garde aux citoyens et à l'armée, et protestent de leur amour de la liberté. Napoléon promet aussi la liberté : il est déjà sur le trône : les Bourbons se réfugient à Gand.

La France ne sait quelle loi la régit ; mais l'ordre revient. Une chambre de représentans est convoquée, ainsi qu'une assemblée des électeurs de France sous le nom de champ-de-mai. Napoléon, obligé dans ces circonstances de transiger avec la liberté, offre à l'acceptation provisoire du peuple l'*acte additionnel*, imité de la charte. Cependant le congrès de Vienne, où les rois avaient partagé comme des troupeaux les peuples auxquels ils devaient leur affranchissement, durait encore. Un ministre du roi, Talleyrand, excitait la coalition contre le prétendant d'Europe. L'armée et les gardes nationales volent aux frontières ; mais l'étranger entrait de toutes parts. Tandis que l'Ouest, où une insurrection avait été péniblement excitée, et le Midi royaliste

aidé par le roi d'Espagne, cédaient à la discipline de quelques régimens et à la puissance des fedérations patriotiques, Napoléon perdit à Waterloo son trône d'un moment. Paris, où était Fouché, capitula ; les représentans qui, à la voix de Lafayette, avaient renouvelé la déclaration des droits, et rédigé sous le canon une constitution libérale, se séparèrent. Napoléon abdiquant une seconde fois, alla se livrer aux Anglais, qui l'emprisonnèrent à dix-huit cents lieues, au milieu de l'Océan. L'armée alla, au-delà de la Loire, subir paisiblement son licenciement, et immoler à la paix de la patrie jusqu'aux mouvemens d'humeur d'une espérance trompée. Les alliés vinrent occuper, rançonner, piller une partie de la France. Le roi rentra à Paris le 8 juillet.

Cette époque désastreuse des cent jours est remarquable. L'esprit de liberté se réveilla en France, après quinze ans de sommeil. On résista à Napoléon. L'armée et les gardes nationales rappelèrent l'élan de 1792. Les citoyens et les militaires se rapprochèrent : les militaires redevinrent citoyens. Napoléon ne fut plus pour eux une idole ; il ne fut qu'un point de ralliement imposé par les circonstances. Ils

se ressouvinrent enfin de la patrie et de la liberté, qu'ils avaient trop oubliées.

Les places tinrent quelque temps. Une armée autrichienne, qui avait assiégé Huningue, s'étonna d'avoir été arrêtée par un invalide et quelques vétérans.

Réaction. — Cinq septembre. — Lois d'Election.—Ministères.

La position du roi était difficile. Il rentrait précédé par des étrangers irrités qui exigeaient une énorme contribution, dont une partie fut payée sur-le-champ par un emprunt forcé. Des canons étaient braqués sur son palais; le plus grand désordre régnait en France. Le roi proclama, le 28 juin, que son gouvernement avait peut-être commis des fautes, promit d'ajouter à la charte toutes les garanties qui peuvent en assurer l'exécution, et déclara que le gouvernement représentatif serait maintenu. Tout le reste appartient à ses ministres et aux circonstances. La responsabilité des premiers a échappé à la charte, elle ne doit pas échapper à l'histoire.

La chambre de 1815, dite des *introuvables*, fut nommée par des colléges électoraux incomplets et des chevaliers de Saint-Louis, qu'on leur adjoignit. Elle

parut donner le signal aux passions les plus furieuses de la réaction. Les tribunaux, les commissions militaires, les cours prévôtales versèrent le sang d'un grand nombre d'accusés de crimes politiques. Des dénonciateurs, en partie anciens jacobins, firent remplacer les fonctionnaires; les tribunaux inamovibles furent renouvelés. L'impunité de l'assassinat s'organisa dans le Midi, que des royalistes, nommés *verdets*, faisaient trembler. Brune fut *suicidé* à Avignon. Ramel, envoyé au nom du roi, fut frappé. D'infortunés mamelucks, qui s'étaient attachés à la fortune de Napoléon, expirèrent sous les coups des Marseillais. Les protestans furent égorgés à Nîmes par des sicaires qui marchaient tête levée, enhardis par une chambre qui imposait silence à d'Argenson, leur courageux accusateur. Les catégories poursuivirent les mi- 1816.
litaires; l'amnistie fut sur le point d'être terrible pour la France, si le ministère n'eût résisté à la chambre. Des mises en surveillance et des visites domiciliaires furent long-temps les représailles de quelques mesures semblables prises dans les cent jours. Des orateurs fougueux se signalèrent dans l'assemblée par des pro-

positions peu rassurantes pour la nation, et peut-être pour le trône. Enfin, le mécontentement de la France, qui s'était déjà manifesté par l'insurrection sevèrement réprimée de l'Isère, avertit le ministère qu'il était temps d'arrêter ce torrent, d'autant plus rapide, qu'il était plus étroit. Les cabinets étrangers eux-mêmes en montrèrent le désir. La charte était menacée. L'ordonnance du 5 septembre fut rendue pour la mettre en sûreté, et cassa la chambre.

1817. Une chambre nouvelle, élue sous l'influence d'une politique modérée, adopta, malgré l'opposition du côté droit, une loi d'élection conforme à la charte : c'était le premier besoin du gouvernement représentatif. Les persécutions cessèrent peu à peu ; l'esprit public se releva : le ministère Richelieu, sans lui accorder tout ce qu'il réclamait, semblait du moins lui permettre d'espérer. Des institutions, en harmonie avec la charte, était promises. L'administration devenait plus tolérante. L'enseignement mutuel, encouragé, fai-
1818. sait déjà des progrès étonnans. Un premier cinquième, introduit dans la chambre par la nouvelle loi, fortifia la majorité constitutionnelle. De salutaires principes

sur l'avancement militaire furent défen- 1813.
dus avec le talent de la conscience par le ministre Gouvion-Saint-Cyr. Les frontières furent délivrées des cent cinquante mille étrangers dont la présence faisait toute la force de la réaction. Cependant ce système politique, qui, cherchant un appui tantôt à droite tantôt à gauche, voit le milieu dans la complaisance des intérêts privés et salariés, tandis qu'il n'existe que dans l'opinion publique, s'insinuait peu à peu. Les dépenses croissaient malgré les charges extraordinaires. L'opposition libérale, avouée par la nation, signalait les abus, exprimait les besoins.

L'aristocratie, qui avait pris, par tactique parlementaire, le langage des libéraux, et qui implorait en vain l'appui de l'étranger par des *notes secrètes*, prévit qu'elle serait bientôt réduite dans la chambre aux proportions qu'elle a dans la nation. Elle s'agita contre la loi électorale. La chambre des pairs, qui jusque là avait peu occupé l'attention, accueillit la proposition de modifier cette loi, proposition que repoussa un ministère nommé pendant cette crise ; soixante nouveaux pairs furent créés pour déplacer la majorité. Le ministère s'appuya sur l'opinion na- 1819.

tionale ; une loi satisfaisante sur la presse fut adoptée. Les journaux devinrent libres. Mais bientôt une discussion sur le rappel des bannis sans jugement, et des troubles survenus dans l'école de droit, rompirent l'accord qui régnait entre le ministère et la majorité libérale. Quelques hommes, sans doute bien intentionnés, mais peut-être aveuglés sur le mérite de leurs doctrines, par leur désir impatient de les appliquer eux-mêmes, méditèrent dès lors le changement de la loi d'élection. Les ministres Saint-Cyr, Dessoles et Louis, refusant de participer à cet acte, se retirèrent avec la popularité pour récompense.
1820. La révolution espagnole, qui éclata alors, l'élimination d'un député légalement élu, aigrirent encore le nouveau schisme.

Soudain on apprend qu'un prince de la famille royale vient de tomber sous les coups d'un fanatique assassin. Un triste pressentiment s'empare de tous les esprits droits, pour qui l'expérience du passé n'est pas vaine, et qui savent combien le pouvoir peut tirer parti d'une robe sanglante. Deux lois suspendent aussitôt la liberté individuelle et la liberté des journaux. Un ministre qui, malgré la nouvelle attaque à la loi d'élection, conservait une popu-

larité qu'il devait aux souvenirs du 5 septembre, M. Decaze est renversé. Ses successeurs font adopter, à la majorité de cinq voix (les leurs), au milieu du tumulte de la capitale, une loi électorale qui établit deux espèces d'élections et donne aux électeurs les plus riches le droit de voter deux fois. Des voies de fait, commises sur des députés qui refusaient leur assentiment à cette loi, occasionent des représailles et de nombreux rassemblemens. Plusieurs jours de suite, la cavalerie charge sur ceux-ci et les disperse. Bientôt le ministère traduit devant la cour des pairs un grand nombre de militaires accusés d'une vaste conspiration. On voit figurer dans 1821.
cette procédure, comme dans beaucoup d'autres, de ces hommes connus sous le nom d'*agens provocateurs*, qui ont tant fait de mal à toutes les époques de la révolution, et qui rendent la police plus souvent un instrument du désordre qu'un moyen de le réprimer. Quant à la session législative, elle ne présente que le triomphe continu d'une forte majorité, introduite dans la chambre des députés par la nouvelle loi.

C'est pendant cette année que les nations napolitaine et piémontaise, qui

avaient établi chez elle le gouvernement représentatif et la constitution des cortès, ont été comprimées et châtiées par la force autrichienne. C'est aussi en 1821 que l'Europe a appris la mort de Napoléon. Peu d'années auparavant, cet événement eût bouleversé le monde; il n'y a produit alors que l'effet du retentissement d'un bruit lointain, mais encore formidable.

Le renouvellement électoral de 1821 a renforcé le côté droit de la chambre, déjà si nombreux. A l'ouverture de la session, la majorité a renversé le ministère Pasquier, à qui elle était redevable de la loi et des présidens sous les auspices desquels elle a été élue. Le côté gauche l'a secondé imprudemment peut-être, en haine de la mollesse et de la vénalité du centre, et comme pour pousser les choses à l'extrême. Le ministère Villèle, plus prononcé dans le sens de cette majorité, a été nommé. Les ministres réformés ont eu pour retraite la chambre des pairs, ou les appointemens de ministre d'état, selon l'usage. Une loi très-sévère et très-restrictive sur la presse, qui soustrait les auteurs au jugement du jury, a été adoptée. Une nouvelle loi sur la publication des journaux a été substituée à la censure. Un budget

de plus de neuf cent millions, c'est-à-dire plus considérable que les précédens, et, proportionnément, que ceux de l'empire au temps de sa plus haute puissance, a passé sans difficulté, appuyé par les votes de la nombreuse majorité du côté droit. Le côté gauche a continué de se rendre digne de sa popularité et de la reconnaissance nationale, par son dévouement, ses beaux talens et son zèle infatigable à défendre les intérêts généraux.

Nota. Sur la demande d'nn grand nombre de personnes, l'auteur a joint ici la charte constitutionnelle, dont on a souvent besoin de consulter le texte.

CHARTE

CONSTITUTIONNELLE.

Droit public des Français.

Art. 1er. Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

2. Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat.

3. Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.

4. Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi, et dans la forme qu'elle prescrit.

5. Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

6. Cependant, la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat.

7. Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent seuls des traitemens du trésor royal.

8. Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se con-

formant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté.

9. Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle *nationales*, la loi ne mettant aucune différence entre elles.

10. L'état peut exiger le sacrifice d'une propriété, pour cause d'intérêt public légalement constaté, mais avec une indemnité préalable.

11. Toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la restauration, sont interdites. Le même oubli est commandé aux tribunaux et aux citoyens.

12. La conscription est abolie. Le mode de recrutement de l'armée de terre et de mer est déterminé par une loi.

Formes du Gouvernement du Roi.

13. La personne du Roi est inviolable et sacrée. Ses ministres sont responsables. Au Roi seul appartient la puissance exécutive.

14. Le Roi est le chef suprême de l'Etat, commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les règlemens et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'Etat.

15. La puissance législative s'exerce collectivement par le Roi, la Chambre des pairs et la Chambre des députés des départemens.

16. Le Roi propose la loi.

17. La proposition de la loi est portée, au

gré du roi, à la Chambre des pairs ou à celle des députés, excepté la loi de l'impôt, qui doit être adressée d'abord à la Chambre des députés.

18. Toute loi doit être discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux Chambres.

19. Les Chambres ont la faculté de supplier le Roi de proposer une loi sur quelque objet que ce soit, et d'indiquer ce qu'il leur paraît convenable que la loi contienne.

20. Cette demande pourra être faite par chacune des deux Chambres, mais après avoir été discutée en comité secret : elle ne sera envoyée à l'autre Chambre par celle qui l'aura proposée, qu'après un délai de dix jours.

21. Si la proposition est adoptée par l'autre Chambre, elle sera mise sous les yeux du Roi; si elle est rejetée, elle ne pourra être représentée dans la même session.

22. Le Roi seul sanctionne et promulgue les lois.

23. La liste civile est fixée, pour toute la durée du règne, par la première législature assemblée depuis l'avénement du Roi.

De la Chambre des Pairs.

24. La Chambre des pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

25. Elle est convoquée par le roi en même temps que la Chambre des députés des départemens. La session de l'une commence et finit en même temps que celle de l'autre.

26. Toute assemblée de la Chambre des

pairs qui serait tenue hors du temps de la session de la Chambre des députés, ou qui ne serait pas ordonnée par le Roi, est illicite et nulle de plein droit.

27. La nomination des pairs de France appartient au Roi. Leur nombre est illimité : il peut en varier les dignités, les nommer à vie ou les rendre héréditaires, selon sa volonté.

28. Les pairs ont entrée dans la Chambre à vingt-cinq ans, et voix délibérative à trente ans seulement.

29. La Chambre des pairs est présidée par le chancelier de France, et, en son absence, par un pair nommé par le Roi.

30. Les membres de la famille royale et les princes du sang sont pairs par le droit de leur naissance. Ils siégent immédiatement après le président; mais ils n'ont voix délibérative qu'à vingt-cinq ans.

31. Les princes ne peuvent prendre séance à la Chambre que de l'ordre du Roi, exprimé pour chaque session par un message, à peine de nullité de tout ce qui aurait été fait en leur présence.

32. Toutes les délibérations de la Chambre des pairs sont secrètes.

33. La Chambre des pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'Etat, qui seront définis par la loi.

34. Aucun pair ne peut être arrêté que de l'autorité de la Chambre, et jugé que par elle en matière criminelle.

De la Chambre des Députés des Départemens.

35. La Chambre des députés sera composée des députés élus par les colléges électoraux dont l'organisation sera déterminée par des lois.

36. Chaque département aura le même nombre de députés qu'il a eu jusqu'à présent.

37. Les députés seront élus pour cinq ans, et de manière que la Chambre soit renouvelée chaque année par cinquième.

38. Aucun député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de quarante ans, et s'il ne se paie une contribution directe de mille francs.

39. Si néanmoins il ne se trouvait pas dans le département cinquante personnes de l'âge indiqué, payant au moins mille francs de contributions directes, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous de mille francs, et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

40. Les électeurs qui concourent à la nomination des députés, ne peuvent avoir droit de suffrage, s'il ne paient une contribution directe de trois cents francs, et s'ils ont moins de trente ans.

41. Les présidens des colléges électoraux seront nommés par le Roi, et de droit membres du collége.

42. La moitié au moins des députés sera choisie parmi les éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

43. Le président de la Chambre des députés est nommé par le Roi, sur une liste de cinq membres présentée par la Chambre.

44. Les séances de la Chambre sont publiques; mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

45. La chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

46. Aucun amendement ne peut être fait à une loi, s'il n'a été proposé ou consenti par le Roi, et s'il n'a été renvoyé et discuté dans les bureaux.

47. La Chambre des députés reçoit toutes les propositions d'impôts; ce n'est qu'après que ces propositions ont été admises, qu'elles peuvent être portées à la Chambre des pairs.

48. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu, s'il n'a été consenti par les deux Chambres et sanctionné par le Roi.

49. L'impôt foncier n'est consenti que pour un an. Les impositions indirectes peuvent l'être pour plusieurs années.

50. Le Roi convoque chaque année les deux Chambres : il les proroge, et peut dissoudre celle des députés des départemens; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

51. Aucune contrainte par corps ne peut être exercée contre un membre de la Chambre, durant la session, et dans les six semaines qui l'auront précédée ou suivie.

52. Aucun membre de la Chambre ne

peut, pendant la durée de la session, être poursuivi ni arrêté en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, qu'après que la Chambre a permis sa poursuite.

53. Toute pétition à l'une ou à l'autre des Chambres ne peut être faite et présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne et à la barre.

Des Ministres.

54. Les ministres peuvent être membres de la Chambre des pairs ou de la Chambre des députés. Ils ont en outre leur entrée dans l'une ou l'autre Chambre, et doivent être entendus quand ils le demandent.

55. La Chambre des députés a le droit d'accuser les ministres, et de les traduire devant la Chambre des pairs, qui seule a celui de les juger.

56. Ils ne peuvent être accusés que pour fait de trahison ou de concussion. Des lois particulières spécifieront cette nature de délits, et en détermineront la poursuite.

De l'Ordre judiciaire.

57. Toute justice émane du Roi. Elle s'administre en son nom par des juges qu'il nomme et qu'il institue.

58. Les juges nommés par le Roi sont inamovibles.

59. Les cours et tribunaux ordinaires actuellement existans sont maintenus. Il n'y sera rien changé qu'en vertu d'une loi.

60. L'institution actuelle des juges de commerce est conservée.

61. La justice de paix est également conservée. Les juges de paix, quoique nommés par le Roi, ne sont point inamovibles.

62. Nul ne pourra être distrait de ses juges naturels.

63. Il ne pourra, en conséquence, être créé de commissions et tribunaux extraordinaires. Ne sont pas comprises sous cette dénomination les juridictions prevôtales, si leur rétablissement est jugé nécessaire.

64. Les débats seront publics en matière criminelle, à moins que cette publicité ne soit dangereuse pour l'ordre et les mœurs; et, dans ce cas, le tribunal le déclare par un jugement.

65. L'institution des jurés est conservée. Les changemens qu'une plus longue expérience ferait juger nécessaires ne peuvent être effectués que par une loi.

66. La peine de la confiscation des biens est abolie, et ne pourra pas être rétablie.

67. Le Roi a le droit de faire grâce, et celui de commuer les peines.

68. Le Code civil et les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé.

Droits particuliers garantis par l'Etat.

69. Les militaires en activité de service, les officiers et soldats en retraite, les veuves, les officiers et soldats pensionnés, conserveront leurs grades, honneurs et pensions.

70. La dette publique est garantie. Toute espèce d'engagement pris par l'Etat avec ses créanciers est inviolable.

71. La noblesse ancienne reprend ses titres. La nouvelle conserve les siens. Le Roi fait des nobles à volonté ; mais il ne leur accorde que des rangs et des honneurs, sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société.

72. La Légion-d'Honneur est maintenue. Le Roi déterminera les règlemens intérieurs et la décoration.

73. Les colonies seront régies par des lois et des règlemens particuliers.

74. Le Roi et ses successeurs jureront, dans la solennité de leur sacre, d'observer fidèlement la présente Charte constitutionnelle.

Articles transitoires.

75. Les députés des départemens de France qui siégeaient au corps législatif, lors du dernier ajournement, continueront de siéger à la chambre des députés, jusqu'à remplacement.

76. Le premier renouvellement d'un cinquième de la chambre des députés aura lieu au plus tard en l'année 1816, suivant l'ordre établi entre les séries.

PRINCIPES POLITIQUES

APPLICABLES A L'HISTOIRE.

I. Les faits ont été rappelés simplement ; on voit qu'il y a eu des torts de toutes parts. Il est une vérité hostile comme la récrimination ; elle irrite parce qu'elle accuse toujours. La vérité impartiale, qui frappe à droite et à gauche, éclaire et rapproche. On a réponse à tous les excès de l'anarchie populaire, en citant les excès de l'aristocratie, du despotisme et du sacerdoce. Les partis sont inévitables, indestructibles, surtout dans un pays libre : c'est une chose qu'on oublie ou qu'on ne veut pas comprendre. Dans nos malheureuses dissensions, un parti veut toujours écraser l'autre : s'ils se pénétraient bien de la nécessité de se supporter, ils se calmeraient et finiraient peut-être par s'éteindre.

II. Les partis se composent ordinairement, ou des hommes qui désirent ardemment de faire triompher leur opinion, c'est-à-dire la théorie de gouvernement qui leur semble devoir assurer le bonheur public, ou des hommes qui, aimant mieux exercer le pouvoir que de s'occuper de travaux productifs, cherchent à vivre aux dépens de la nation, en la gouvernant. Comme ces derniers sont extrê-

mement nombreux, et que ceux qui disposent de l'argent de la nation ne peuvent les satisfaire tous à la fois, ils se divisent en deux classes : ceux qui ont des places et ceux qui veulent en avoir. Quand le gouvernement est *bon*, c'est-à-dire quand il gère à l'avantage des intérêts *généraux*, il a pour appui la nation ; il n'a contre lui que les ambitieux et les partis Quand il est *mauvais*, c'est-à-dire quand il agit au profit des intérêts *à part* ou *spéciaux*, il n'a pour appui que le parti qui le dirige; *l'opposition* se forme alors de la nation, des ambitieux et des autres partis.

III. Qu'est-ce que la nation ? C'est cet être collectif qui n'est d'aucun parti, et qui les comprend tous, qui veut la liberté pour produire et acquérir, la sécurité pour recueillir et conserver, l'égalité devant la loi; c'est la *raison*, sous laquelle sont réunis tous les intérêts combinés, ceux même des partis opposés. La nation peut être momentanément entraînée par un parti; mais elle reprend bientôt son assiette naturelle.

IV. Pourquoi la nation, ou la majorité, a-t-elle presque toujours été opprimée par la minorité, c'est-à-dire par les partis, les factions ou les intérêts à part? c'est qu'elle a été aisément trompée, et qu'elle a longtemps ignoré ses intérêts généraux. Quand elle sera plus éclairée, il sera plus difficile de la tromper et de l'opprimer. Une autre raison de la domination des minorités, c'est qu'elles sont organisées et que la nation ne l'est pas. Mais aussi tout parti tend à *s'épurer* dès qu'il triomphe. Il rejette les hommes

d'opinions plus modérées qui ont servi à l'élever quand il se masquait, et qui le retiennent alors qu'il marche hautement à son but. Pendant ce temps, les opinions éliminées, les ambitions non satisfaites, les intérêts nationaux et les partis vaincus, même les plus opposés entre eux, se rapprochent et se rallient contre lui ; car il y a souvent moins de haine entre des opinions contraires qu'entre des opinions voisines. Le parti dominant, affaibli en nombre, se perd par ses excès : il tombe. Heureuse la nation, s'il n'est pas remplacé par un autre parti ! Mais il est rare qu'il en arrive autrement dans notre Europe, où le pouvoir est le principal, et le bien public l'accessoire; où l'on organise tout, excepté la manifestation des intérêts généraux.

V. Une erreur commune en France, c'est que le pouvoir seul soutient l'édifice de la société; d'où résulte la manie de le faire sentir partout. Une société bien organisée l'a en elle-même; car son pouvoir, c'est la majorité ; elle se conserve sans le déployer à peine, parce qu'on sait qu'il existe. Le pouvoir exercé par la minorité est gênant, impérieux, et se montre sans cesse.

VI. La cause funeste des excès de notre révolution est cette autre erreur : que la souveraineté est illimitée, que la vie ou la liberté de chaque citoyen appartiennent à la société, et que la société peut commettre une injustice pour se conserver. Outre qu'il n'est jamais certain que le résultat de cette injustice sera de sauver la société, elle est

une violation coupable de la sécurité sociale.

VII. Un phénomène politique très-singulier, c'est que plus les peines sont sévères, plus les délits sont fréquens ou atroces. L'effet de la peine de mort, infligée pour des actes politiques, est de rendre les révolutions longues et sanglantes. Le sang est vengé par le sang. Un gouvernement appuyé sur la nation n'a pas besoin de verser le sang pour se maintenir. La cruauté est un abus horible et un mauvais calcul.

VIII. Une autre cause prolonge les révolutions : dans chaque parti sont des gens qui veulent le pouvoir et l'argent, et ne veulent la liberté que pour eux seuls. Quand les opprimés ressaisissent le pouvoir, ils deviennent oppresseurs pour se venger : ils sont alors bien coupables. Il faut vouloir la liberté pour tout le monde; il faut que le pouvoir soit exercé dans l'intérêt de tous. Nous devons tolérer les opinions politiques ou religieuses des autres; le gouvernement doit les respecter toutes.

IX. Les peuples passent ordinairement d'un extrême à l'autre. Quand ils ont fléchi longtemps sous le joug du despotisme, ils se jettent dans les excès de la liberté; et, quand ils sont fatigués des orages de la liberté, ils se réfugient dans le calme plat du despotisme. S'ils étaient plus éclairés, ils connaîtraient le milieu et s'y maintiendraient.

X. Où est ce milieu dont on parle tant, et que chacun place à sa manière? il est dans les véritables opinions libérales. Pour s'en convaincre, il suffirait de tracer une sorte

d'échelle de tous les partis qui se sont montrés sur notre scène politique, depuis les *hébertistes*, les fauteurs de l'anarchie et les ennemis des lois, jusqu'aux partisans du pouvoir le plus absolu. Dans cette échelle, les hommes qui veulent exploiter le pouvoir au moyen de factions, soit populaires, soit religieuses, soit nobiliaires, devraient être placés d'un côté. On rangerait dans la catégorie opposée ceux qui aiment le despotisme, soit qu'ils l'appellent légitimité ou théocratie, soit qu'ils le décorent avec la gloire. Comme il ne s'agit là que des opinions sincères, il est inutile de compter pour rien les hommes qui regardent le gouvernement et les révolutions comme des moyens de s'enrichir : puisqu'ils ont servi tous les partis régnans, on peut les placer indifféremment sur tous les degrés de cette échelle politique, au milieu de laquelle seraient les amis de la vraie liberté.

XI. Une mauvaise habitude que nous tenons de notre vieille monarchie militaire, et qui n'a fait que s'accroître pendant notre révolution, c'est d'employer trop, et dans trop de circonstances, la force armée pour protéger l'ordre ou exécuter la loi. Cet abus a souvent causé des résistances sanglantes. Nous avons quitté l'usage ridicule et barbare de marcher toujours armés au milieu des paisibles relations de la vie sociale : il reste à nous débarrasser de l'appareil gênant des sabres et des baïonnettes qui nous menacent sans cesse. Dans un pays libre, il suffit qu'un magistrat en costume touche de sa baguette les pertur-

bateurs, pour qu'ils le suivent en prison : c'est ainsi qu'un peuple s'accoutume à respecter la loi pour elle-même. Dès qu'un magistrat parle au nom de la loi, et non pas au nom du pouvoir, le peuple se range de son côté et l'appuie, si la loi est faite dans l'intérêt général.

XII. Nous attachons souvent plus d'importance aux noms qu'aux choses, et notre penchant pour la gloire militaire nous fait trop oublier que la vraie gloire, la vraie puissance, le vrai bonheur des peuples, sont dans de sages institutions, du courage civil et de l'esprit public. La vanité, les titres, les décorations et les costumes ont toujours fait beaucoup de mal en France.

XIII. Beaucoup de gens en France aiment le pouvoir qui a de la jeunesse et de l'éclat ; ils ont grand tort : rien n'est plus funeste à la liberté naissantè. Il est peut-être utile aux peuples qu'ils demandent opiniâtrément la liberté qu'ils désirent, et qu'ils la comprennent bien avant de l'obtenir. Il est bon qu'ils se forment à cet esprit d'opposition sage, et de résistance à l'oppression, qui est leur force et leur dignité. Il faut qu'ils se pénètrent de leurs droits à force d'entendre parler de leurs devoirs : on apprécie mieux ce qu'on gagne avec le temps et au milieu des obstacles. Quand les Français ont un chef qui flatte leur vanité, ils ne lui demandent rien, et lui laissent prendre tout.

XIV. La liberté dépend autant des mœurs que des lois : sous ce rapport, nous avons beaucoup gagné à la révolution. Si l'on entreprenait de nous ôter ce qui reste de liberté et d'égalité dans nos institutions, on ne réussirait complètement qu'autant qu'on parviendrait à faire subir la même altération à nos mœurs. Un système de corruption et de déception fondé sur l'apparence de la légalité, soutenu par l'illusion du faux gouvernement représentatif, et aidé par des corporations religieuses qui s'offriraient comme auxiliaires dans l'espoir de devenir maîtresses, en viendrait peut-être à bout pour un temps. Voilà pourquoi il importe que ce gouvernement soit réel, c'est-à-dire basé sur de bonnes lois d'élection. L'arbitraire ou la violence sont peut-être moins pernicieux lorsqu'ils paraissent effrontément à découvert, que lorsqu'ils se cachent sous les dehors du régime constitutionnel. Dans le premier cas, ils engendrent eux-mêmes leur remède : c'est celui qui naît de l'excès du mal. Ce remède est mauvais comme eux, mais il est prompt.

XV. L'aristocratie anglaise, qui fut long-temps populaire, parce qu'elle s'est unie au peuple pour arracher des garanties aux rois, est déjà menacée de loin par la réforme parlementaire ; comment l'ancienne noblesse française, qui ne fut jamais populaire (puisqu'elle n'a jamais défendu le peuple, que les rois ont, au contraire, soustrait à son oppression), comment pourrait-elle espérer de s'établir aujourd'hui comme une puissance dans l'état? Qu'elle ne s'y trompe pas : les corporations religieuses sont plus fortes qu'elle, aussi opiniâtres et aussi vivaces. Mais les nations vivent long-temps aussi.

XVI. Ce qui épouvante quand on parcourt l'histoire, c'est cette immense quantité de guerres acharnées, entreprises sans motif ou pour des motifs injustes, ou par suite de frivoles intrigues de cour, et qui la plupart n'aboutissent à rien qu'à exterminer des milliers d'hommes, ruiner, incendier, saccager des provinces, remettre les terres en friche, et amener la peste après la famine. Les peuples civilisés ne se haïssent pas : ce sont les gouvernemens qui allument les haines nationales pour servir leurs desseins. L'alliance des rois peut encore comprimer les peuples ; mais l'alliance des peuples pourra un jour imposer la paix aux rois.

XVII. On demande si la perfectibilité morale de l'homme existe. Il est vrai qu'on ne sait guère s'il est plus libre et meilleur dans les villes d'aujourd'hui que dans les forêts d'autrefois. Mais il est certain que peu à peu le pouvoir de l'intelligence a remplacé celui de la force physique ; à la guerre à mort a succédé l'esclavage, à l'esclavage la féodalité, à la féodalité la liberté civile ou l'affranchissement du peuple, base de la civilisation moderne ; le christianisme a fait un appel à tous les sentimens généreux de l'homme ; la philosophie expérimentale a frappé les erreurs et les superstitions qui asservissaient les esprits et interdisaient, par les bûchers, les découvertes ; les progrès de la civilisation ont accru l'aisance et diminué les maux du plus grand nombre ; l'imprimerie a éternisé les connaissances acquises en les multipliant ; la boussole et le commerce ont étendu les

relations des peuples sur tout le globe ; l'activité laborieuse, qui produit, a été substituée à l'activité paresseuse et stérile du brigandage, et le mérite ou l'industrie occupent dans l'opinion le rang que tenait la force armée ou la noblesse féodale. La perfectibilité sociale, intellectuelle et industrielle existe donc.

XVIII. Est-il vrai que plus un peuple est éclairé, plus ses révolutions sont sanglantes ? Celles d'un peuple à demi éclairé doivent être plus sanglantes que celles d'un peuple barbare ou d'un peuple vraiment éclairé.

XIX. Si un peuple qui établit chez lui la monarchie constitutionnelle entend proférer les mots de trahison et d'échafaud, qu'il tremble en songeant à nous. Comment un roi constitutionnel peut-il trahir? n'a-t-il pas des ministres responsables?

XX. Cependant il est un grand mal dans les monarchies constitutionnelles : c'est la corruption. Un gouvernement qui dispose d'un immense budget peut corrompre la représentation nationale, et celle-ci, perpétue l'immense budget. On abuse ensuite du grand-livre ; on multiplie les emprunts à l'aide de ces ressorts de l'agiotage qui augmentent en apparence le crédit en augmentant les dettes. On dissimule les dépenses du présent en grevant l'avenir. Les prodigalités croissent scandaleusement ; les hommes à places, à pensions, à faveurs, pullulent ; c'est une population turbulente qu'il faut satisfaire au prix des sueurs de la nation qui travaille et qui paie les impôts. Heureux quand la banque-

route ne vient pas acquitter l'état aux dépens des dupes et des pauvres rentiers. Une nation qui veut rester libre n'a rien de mieux à faire que de diminuer son budget. Mais c'est encore moins aux budgets qu'aux citoyens qu'il faut s'en prendre. Il faut dire à ceux-ci : Si vous ne voulez pas qu'on vous opprime, résistez avec les lois; si vous ne voulez pas qu'on vous achète, refusez de vous vendre. Pour être libres et respectés, soyez fermes et vertueux.

XXI. Dès qu'on admet ce principe : la loi ne peut être faite sans la majorité des voix de représentans nommés par le peuple, on paraît reconnaître la souveraineté de celui-ci : le gouvernement représentatif est le règne de l'opinion. Cependant, si l'opinion égarée voulait un gouvernement mauvais, qu'arriverait-il? Ici est un grand problème : si la justice, la raison ou la vérité éternelle sont souveraines, qui manifestera leur souveraineté à l'opinion qui la méconnaîtrait? Si c'est l'opinion ou la majorité, qui nous garantira de leurs erreurs?

XXII. Quand on passe en revue les trente dernières années de notre histoire, on est quelquefois tenté de désespérer d'une liberté durable. Nous avons eu tant de constitutions, toutes violées ou suspendues! Nous n'avons guère connu de la liberté que ses excès, ou son nom placé dans nos lois. Le pouvoir n'a jamais jugé qu'il fût temps de nous en laisser jouir, ou bien il a montré hautement l'intention de nous en priver. En sera-t-il toujours ainsi? croyons que non. En attendant, travaillons,

autant qu'il est en nous, à l'instruction des hommes. Répandre les lumières de l'expérience et de la raison est le plus sûr moyen d'arriver à la liberté; c'est la conspiration des idées, qui est pacifique et féconde en résultats. Le grand problème politique peut se résoudre par cette formule : *Rendre un peuple assez éclairé pour vouloir des lois justes, et pour les respecter.*

XXIII. Mais, diront nos adversaires, il s'agit de savoir quelles seront ces lois justes : nous n'entendons pas comme vous la justice ni même l'utilité. — Sans doute; et ici se reproduit le combat entre la raison individuelle et le dogme, entre l'expérience et les systèmes *à priori*, entre la liberté d'examen et l'autorité absolue; et sur quel terrain? Le dogme en appellera malgré lui à la raison et à l'expérience, tout en accusant la raison de faiblesse, l'expérience d'incertitude, les esprits de contradiction et de dissidence. Mais la raison ne reprochera-t-elle pas au dogme d'être multiple et variable sur la terre, de se diviser en sectes ennemies, de faire des fanatiques et des bourreaux? tandis que la raison individuelle ne demande que la liberté d'examen, n'imposant point la croyance, et ne cherchant qu'à répandre la conviction?

La raison individuelle est multiple, il est vrai : mais dans un pays où les esprits ne seront pas tourmentés par l'autorité, leur grande majorité finira par s'accorder sur les principes qui sont les nôtres, et qu'on appellera, si l'on veut, le bon sens, le sens commun ou bien la raison. Il s'y formera de

nombreuses sectes, et tant mieux, parce qu'elles seront plus pacifiques. L'unité de croyance et de pouvoir est un système faux et une des plus grandes sources de maux pour l'humanité. La diversité est partout, dans la nature, dans l'état social; il faut apercevoir cette loi des choses et s'y conformer. La diversité des sectes est utile; elle offre à tous les genres d'esprit, à tous les tempéramens, les moyens de se classer. Les imaginations exaltées choisissent les sectes plus ou moins ascétiques et mystiques; les esprits calmes et positifs s'attachent à des opinions opposées, d'autres restent dans leur individualité : tous sont satisfaits. Mais l'immense majorité s'accordera toujours sur la philanthropie ou morale chrétienne et universelle, et sur le principe de l'*utilité générale*, base de la vraie politique et but de la civilisation.

Quoi qu'on puisse dire, le bon sens est en majorité parmi les hommes. S'il s'est manifesté si rarement, c'est qu'il a été presque toujours comprimé ou égaré par l'autorité absolue, ou qu'on ne l'a pas interrogé convenablement. La liberté seule saura l'interroger en lui permettant de répondre. Ne nous défendez pas les livres : nous saurons bien choisir entre le nuisible et l'utile, entre l'injuste et le juste, entre le faux et le vrai.

XXIV. Si la diversité est une loi, un fait général et nécessaire de la nature, le mouvement l'est aussi. Tout se meut, tout change dans ce monde; les idées dominantes, les formes de gouvernement, se succèdent comme

les générations. L'histoire est une série indispensable de révolutions, c'est-à-dire de changemens. L'immobilité est donc un système faux comme l'unité absolue de dogme et d'autorité. L'opiniâtreté de ses partisans est la cause de la plupart des maux qui accompagnent les révolutions. Ils résistent à tout ce qui est le vœu et le besoin général, à tout ce qui doit s'accomplir. Ils ont résisté au christianisme, qui appelait tous les hommes à la confraternité devant Dieu, sans distinction de couleur, de nation, de personnes, et qui substituait la charité au patriotisme étroit et égoïste des anciens. Ils ont résisté à la réforme religieuse, qui appliquait la raison à l'esprit du christianisme, en se séparant de l'église opprimée et corrompue. Ils ont résisté à l'esprit d'examen qui déclinait l'autorité des noms et des corporations pour n'admettre que celle du sens commun. Eh bien! toutes ces révolutions se sont accomplies. Ils résistent aujourd'hui au gouvernement représentatif qui a pour objet l'utilité générale au moyen de la manifestation libre des opinions. Eh bien! cette révolution s'accomplira.

Ce besoin qu'a l'humanité de changer de situation à diverses époques n'est point capricieux et sans but; il naît de la tendance vers le mieux, qui constitue la perfectibilité sociale; il est fondé sur l'expérience et la raison; il est fondé sur la connaissance de l'histoire, qui nous prouve que l'espèce humaine a été plus malheureuse qu'elle ne l'est, et nous autorise à en induire qu'on peut en-

core améliorer son sort. Au contraire, les partisans du dogme absolu et de l'obéissance passive sont nécessairement stationnaires, et ne peuvent servir en rien l'esprit humain. Ils récusent l'expérience ; pour eux tout est connu, tout est jugé. Mais leur croyance est-elle bien sincère? Elle n'est souvent fondée que sur un sordide intérêt personnel.

XXV. Sommes-nous gouvernés par nos intérêts ou par nos opinions ? Il y a des hommes dont les opinions sont les seuls intérêts ; il y en a d'autres dont les intérêts sont les seules opinions. Le pouvoir doit-il appartenir à une aristocratie de fait, telle qu'est aujourd'hui celle de la richesse et du mérite? Il est inévitable que les riches et les habiles aient dans l'état plus d'influence que les autres. L'inégalité existe dans la nature ; elle est plus grande encore dans la société : il y aura toujours des forts et des faibles, des riches et des pauvres, des gens de mérite et des sots. La loi est-elle immuable ? (qu'est-ce qui est immuable sur la terre?) Doit-elle être parfaite? (qu'est-ce qui est parfait chez les hommes?) Est-elle absolue ou relative? Quel est le souverain? La justice doit-elle s'allier à la force, et la force ne peut-elle pas s'allier à l'injustice? Toutes ces questions, sur lesquelles on écrit tant de volumes, seraient jugées par l'expérience, si nous avions des lois électorales et municipales telles, que les intérêts et les capacités se pussent manifester, et que, dans tous les cas, *les intéressés pussent gérer leurs affaires, ou déléguer leurs gérans.*

XXVI. Qu'est-ce que la *liberté?* On est convenu de désigner par ce mot les garanties que la société, sous quelque forme politique qu'elle soit constituée, doit à l'homme pour que son existence soit aussi heureuse et le développement de ses facultés aussi grand qu'il se peut. Ces garanties consistent dans la sûreté des personnes, celle des propriétés, la liberté d'industrie, d'opinion et de conscience. L'*égalité* est la participation de tous les citoyens à leur jouissance. Le gouvernement représentatif et municipal est celui de tous qui peut le mieux assurer la liberté. Les gouvernemens qui n'accordent pas ou ne maintiennent pas ces garanties sont mauvais : ceux qui les accordent et les maintiennent sont bons. Ainsi la liberté n'est pas un but ; elle n'est qu'un moyen. Le but, c'est *le plus grand bien et l'amélioration morale du plus grand nombre.*

COUP D'ŒIL

SUR L'HISTOIRE

DE LA CIVILISATION.

Avant de remonter aux principes il faut partir du fait actuel, connu, incontesté, et il faut le définir.

La civilisation (1) est le meilleur développement possible des facultés de l'homme pour le plus grand bien du plus grand nombre.

Les facultés humaines peuvent se ranger dans ces trois classes : la sociabilité, l'intelligence, l'industrie. Leur attribut principal est la perfectibilité ou la propriété de s'améliorer. Ainsi nous dirons que l'homme est un être intelligent, sociable, industrieux et conséquemment perfectible.

(1) On appelle également *civilisation*, et le but vers lequel tend l'espèce humaine, et chacune des périodes plus ou moins avancées où elle se trouve dans un pays et à une époque quelconques. Ainsi chaque peuple a un degré de civilisation, ou possède une civi-

Non-seulement l'individu est capable de s'améliorer spontanément, mais encore il peut communiquer son amélioration à l'espèce. Ce qu'un homme découvre, il peut l'enseigner à d'autres hommes; ce qu'une génération sait peut se transmettre aux autres générations. L'espèce tout entière est donc perfectible (1).

La société a dû commencer par la famille et passer par l'état de tribu pour arriver à celui de nation. Les peuples en se civilisant ont été successivement chasseurs ou bri-

lisation particulière. Cette remarque est nécessaire, car il importe de s'entendre sur les mots.

(1) Cette vérité si belle, si consolante, de la perfectibilité humaine, fut entrevue par l'inventeur de la fable orientale des deux génies qui doivent se combattre sur la terre, après quoi le génie du mal doit disparaître et le génie du bien triompher. Elle le fut par les plus grands philosophes de l'antiquité, et par ceux des temps modernes qui se livrèrent aux découvertes utiles. Platon, Pascal, Vico, Kant et tous les auteurs d'utopies l'ont rêvée; mais aucun ne l'a développée avant notre Condorcet. Un jour le monde enviera à la nation française ce livre dont on ne parle plus ici et qu'on lit dans les deux Amériques, ce livre dont on excusera les défauts, puisqu'il fut écrit de mémoire et sans aucun secours, au milieu des transes de la proscription. On parlera avec vénération de son auteur, l'un des plus nobles, des plus aima-

gands, pasteurs ou nomades, agriculteurs, commerçans et industrieux. Le brigandage s'est maintenu plus tard dans les montagnes et les sables, l'agriculture s'est établie plus tôt dans les vallées et les plaines; le voisinage des mers a fait des peuplades ichthyophages.

Dans les premiers temps de leur existence, les peuples ont été assez généralement soumis à des chefs militaires, puis en aristocratie, ou en démocratie, après ou avant la royauté; ils ont atteint ensuite la liberté légale sous une forme quelconque, et c'est

---

bles caractères qui aient honoré l'humanité, et sa mort sera placée à côté des glorieux martyres de la raison. Quel dommage que cette mort si prématurée l'ait empêché de tracer le vaste tableau dont il n'a laissé qu'une esquisse ! Que de vues profondes, sûres et ingénieuses cette esquisse nous fait entrevoir! Quel homme doué d'une si prodigieuse quantité de connaissances positives entreprendra d'élever un si utile monument?

Ce rapide coup d'œil n'est pas pris dans le livre de Condorcet; car il ne faut point réduire ce qui doit être lu en entier. Ce sont d'autres vues, ou du moins des vues prises d'un autre aspect. La vérité se voit de divers côtés; c'est en tournant autour d'elle que nous pouvons arriver à la connaître un peu. L'étudier toujours de la même place est le moyen de la voir imparfaitement et quelquefois de la voir mal.

le plus souvent lorsqu'ils se sont livrés au commerce et à l'industrie. Chasseurs et sauvages, ils ont tué et parfois mangé leurs prisonniers de guerre; agriculteurs, ils leur ont laissé la vie en les faisant esclaves pour cultiver leurs terres; plus tard, au lieu de faire des esclaves à la guerre, ils se sont bornés à exiger des tributs; industrieux et commerçans, ils ont affranchi peu à peu les esclaves pour en tirer plus de profit, car la liberté est un grand producteur. La féodalité et l'esprit du christianisme combinés ont puissamment servi à cet affranchissement en Europe; car la féodalité eut pour effet de rendre libres les esclaves tout en opprimant les hommes libres; et l'esprit du christianisme, plus puissant que l'esprit du sacerdoce qui l'a comprimé long-temps, proclame tous les hommes égaux et frères. Ainsi la guerre à mort, l'esclavage, la féodalité ou l'état de colon tributaire, la liberté civile, la liberté politique, sont les cinq périodes successives de notre état social en Europe. Voilà pour la perfectibilité sociale.

La force intellectuelle qui domine les sociétés a aussi ses révolutions. Les langues semblent un don de la nature; la faculté d'articuler des sons est un instinct auquel les signes n'ont peut-être jamais suppléé; ainsi

les langues seront nées avec la société, comme la société est née avec l'homme même. La peur ou la superstition, la reconnaissance ou l'amour, ont enfanté les premières idées religieuses; le sacerdoce s'en empara. Le fétichisme, l'idolâtrie, l'adoration des êtres de la nature furent les premiers moyens d'action du sacerdoce. Avec le temps le dogme se forma comme moyen approprié à des intelligences plus avancées. Au dogme succède la croyance fondée sur l'examen; le sacerdoce perd alors son empire absolu pour n'avoir plus que l'autorité de la persuasion. L'idolâtrie, puis la théocratie, puis la naissance des sectes philosophiques chez le peuple juif nous offrent l'exemple complet de cette succession. Le paganisme n'était qu'une idolâtrie, le culte des mystères était fondé sur le dogme, la philosophie introduisit les opinions. Ces trois systèmes existaient ensemble quand le christianisme parut. Il rejeta d'abord l'idolâtrie, et se fonda sur le dogme en s'alliant à la philosophie. Mais en passant à travers la barbarie, il ne put conserver toujours et partout l'unité dogmatique ni la liberté philosophique. L'idolâtrie qu'il avait combattue l'envahit à son tour; le sacerdoce s'y prêta. Le dogme et la philosophie s'unirent pour rompre avec l'idolâ-

trie. Plus tard, la philosophie se séparant du dogme et conséquemment du sacerdoce a préparé la liberté des opinions. Voilà pour la perfectibilité intellectuelle.

La force industrielle est celle dont les progrès sont le plus sensibles. Nous avons vu les hommes successivement chasseurs et brigands, nomades, agriculteurs et commerçans. De nouveaux besoins firent naître de nouveaux arts et réciproquement. Les sciences vinrent après les arts pour leur servir de base, pour fixer leur théorie; de même que les critiques et les préceptes parurent après les chefs-d'œuvre. D'abord toutes les sciences étaient à peu près réunies, ainsi que plusieurs arts qui sont aujourd'hui distincts. On imagina plus tard de faire de chacune une étude séparée : ce fut une grande révolution qui contribua puissamment à leurs progrès; de même que la division de la main d'œuvre a puissamment contribué aux progrès de l'industrie. Une autre révolution s'est effectuée successivement dans les arts; c'est la substitution de plus en plus complète de l'action des animaux et des machines à l'action de l'homme. Dans l'origine on inventait des instrumens pour aider la force ou l'adresse humaines; plus tard on a découvert

des forces pour être substituées à celle-ci : voilà pour la perfectibilité industrielle.

Les masses sont menées par l'habitude. Elles n'imaginent point de quitter un état mauvais pour un état meilleur, ni de se procurer de nouvelles jouissances. Elles arrivent là par la force des choses. Les idées, les inventions, les entreprises naissent dans l'esprit d'hommes supérieurs qui donnent l'exemple; le reste, non sans résistance, finit par suivre comme un troupeau. Mais en général les révolutions intellectuelles et industrielles, comme les révolutions sociales, s'effectuent quand elles sont devenues indispensables. Une idée est remplacée par une autre idée lorsqu'elle ne peut plus convenir à l'état des esprits; un nouveau besoin naît quand les anciens besoins sont satisfaits ; un nouvel état social s'établit alors que l'ancien ne peut plus se soutenir. Dans toute situation de la société, il y a quelque innovation à faire, et il se trouve toujours un homme pour cela.

Enclins à la domination et à la paresse, les hommes ne se sont livrés au travail qu'en ressentant le besoin, et les forts ont toujours cherché à vivre du travail des faibles. Chez les peuples sauvages, et sans doute dans l'enfance des sociétés, ce sont les femmes seules

qui travaillent. Plus tard les esclaves travaillent pour les maîtres; plus tard les gouvernés pour les gouvernans, jusqu'à l'époque où chacun travaille pour soi, c'est-à-dire recueille en paix le fruit de son labeur. A mesure que les dominateurs ont éprouvé de nouveaux besoins, les dominés ont acquis une nouvelle influence : et l'oppression est devenue d'autant moins grande. Les premiers perdant, les seconds gagnant de la force, l'égalité a tendu à s'établir. L'histoire de la société se trouve surtout dans celle de ce progrès de la diffusion des forces.

Dans l'état sauvage, comme il n'existe que la force physique, cette diffusion se trouve aussi grande qu'il se peut; tous les individus en ont plus ou moins leur part. Mais la force physique est la violence et l'état de guerre. Avec l'état patriarcal s'établit la propriété, précaire chez les peuples brigands, plus assurée chez les agriculteurs; mais dans l'origine cette propriété est ordinairement concentrée dans les mains du chef de tribu, général, juge ou roi. Le brigandage cesse quand ceux qui en vivaient ne trouvent plus à piller. Alors ils font cultiver les terres à leur profit, ce qui leur procure plus de jouissances avec moins de peine. Les esclaves, vaincus ou colons, sont long-temps ac-

cablés de tributs, d'exactions et de corvées par les maîtres, conquérans ou seigneurs. De même que le service réel succède au service personnel, l'usage commode des monnaies a succédé aux paiemens en nature. L'impôt s'est établi. Passant de nouvelles jouissances à de nouveaux besoins, les oppresseurs vendent peu à peu aux opprimés le droit de propriété foncière. Le luxe, les arts, la recherche des aises de la vie accroissent la richesse mobilière. Le travail affranchi se livre aux échanges avec plus de sécurité; le commerce prend de l'activité et de l'extension. Les lettres de change ont facilité la circulation du numéraire; la banque lui prête une forme plus mobile encore. Ainsi s'est opérée la diffusion de la force industrielle, c'est-à-dire de la richesse.

On a vu comment s'effectue celle de la force sociale, comment les dominateurs ont successivement perdu et les dominés ont gagné en nombre. L'invention de la poudre a rétabli en partie l'équilibre des forces individuelles, et l'artillerie a balancé un peu l'inégalité de courage de peuple à peuple. Mais les dominateurs ont organisé la force armée et l'ont rendue permanente; la supériorité de la tactique a été le partage exclusif de cette force soldée avec l'argent des sujets.

D'une autre part l'accroissement des armées et l'usage des milices ont fait participer un grand nombre de ceux-ci au maniement des armes et aux connaissances militaires. Le gouvernement représentatif, introduit dans quelques états, a investi des droits politiques une portion plus ou moins nombreuse des citoyens. Ainsi s'est opérée la diffusion de la force sociale, c'est-à-dire de la liberté.

Les progrès de la force intellectuelle ont également été suivis par ceux de sa diffusion. La science ainsi que le dogme furent d'abord cachés par le petit nombre à la multitude, et renfermés dans le sanctuaire pour être exploités au profit du sacerdoce. Cette science et ce dogme étaient sans doute mêlés de beaucoup d'erreurs; mais des erreurs plus grossières encore régnaient au dehors et asservissaient le peuple. Bientôt les mystères commencèrent à se divulguer, les initiations se multipliant. La philosophie appela tous les hommes à ses leçons. Le christianisme accomplit une grande révolution en faisant une science publique de la religion unie à la morale; son divin fondateur attaqua les prêtres et les docteurs qui mettaient la lumière sous le boisseau. Si, au moyen âge, les connaissances vraies ou non furent cultivées par le seul clergé, ce fut la faute de l'état social;

et, si la scholastique s'unissant à la théologie arrêta si long-temps l'esprit humain sur des arguties et des subtilités, ce fut la faute du clergé. L'imprimerie, la réforme, la renaissance des lettres et des études philosophiques, les révolutions politiques, ont successivement amené, et le perfectionnement des méthodes d'enseignement est appelé à étendre bien davantage la diffusion de la force intellectuelle, c'est-à-dire du savoir.

Il faut toujours dire que ces divisions ne sont pas absolues : aucune ne peut l'être, et tout système est plus ou moins faux, car toutes choses se compliquent. Ces trois forces se sont perfectionnées et se sont étendues presque simultanément et en se prêtant un mutuel appui. La société, l'intelligence et l'industrie ne se séparent point ainsi en réalité. Mais, comme notre esprit n'embrasse qu'un point de vue à la fois, on doit lui présenter l'ensemble en détail : voilà pourquoi il faut des méthodes.

Cette aptitude ou cette tendance de l'homme à augmenter son bien-être et agrandir sa pensée est un fait incontestable, puisqu'il s'offre sous nos yeux. Ceux qui le nient peuvent aussi bien nier le mouvement et la lumière. Mais ce fait de la perfectibilité sociale, intellectuelle et industrielle de l'homme, est-il particulier à certaines races, comme les races européennes? appartient-il à certain climat? ou bien est-il le résultat d'un concours extraordinaire de circonstances?

Quelques-unes des autres races ont assurément de l'aptitude à recevoir la civilisation toute faite, c'est-à-dire à profiter des progrès de la perfectibilité européenne. La nation nègre d'Haïti, et les diverses races qui dans les deux hémisphères sont incorporées à notre civilisation, en sont la preuve. Mais pourquoi n'ont-elles pas trouvé cette civilisation elles-mêmes? Le peuple chinois est arrivé avant nous à un degré très-avancé de sociabilité, d'industrie et d'intelligence; mais sa civilisation, que nous avons dépassée, n'a point cette vigueur progressive et conquérante qui atteste notre supériorité. Au moyen âge, les Arabes firent des progrès remarquables dans les sciences et dans les arts; mais ils jetèrent une lueur passagère et retombèrent dans les ténèbres. Est-ce au christianisme que l'Europe est redevable de ce bienfait? Mais il y a des peuples chrétiens très-voisins de la barbarie; l'Europe tout entière est demeurée barbare pendant dix siècles avec le christianisme, et l'antiquité païenne est allée assez loin en civilisation. Sans doute on en fera encore moins honneur

à la féodalité, et pourtant elle n'y est peut-être pas étrangère. Il y a donc un peu de ces deux causes combinées avec beaucoup d'autres. Un climat doux, mais d'une température en général variable; des races d'hommes fortes, laborieuses, belliqueuses, douées d'un esprit inquiet, mobile, actif, entreprenant, et très-capable d'émulation; un territoire découpé par les mers de telle sorte qu'il forme naturellement un assez grand nombre d'états de grandeur moyenne dont les communications sont promptes et faciles; la liberté sociale des femmes qui nous vient surtout des races du nord, et la *monogamie*, ou mariage qui remonte à la civilisation athéno-macédonienne et que le christianisme a sanctionnée; le christianisme, dont l'esprit élargit la pensée humaine quand il n'est pas méconnu ou dénaturé par l'erreur ou la mauvaise foi; la féodalité, qui, après avoir asservi les hommes libres, a été en partie et avec le temps, cause de l'affranchissement des esclaves; enfin la réunion d'autres circonstances favorables : tout a contribué à faire avancer l'Europe dans la civilisation.

Il y a eu des sectes philosophiques dans l'Inde et à la Chine; mais ou elles sont arrivées à un point qu'elles ont pris pour la vérité, ce qui les a clouées au dogme, ou elles

se sont bornées à la contemplation, ou elles se sont jetées dans le chaos du pyrrhonisme. La philosophie empiriste ou expérimentale, cultivée par les Chinois de temps immémorial, et née chez les anciens Grecs à leur plus belle époque, est réellement le germe et l'instrument de la civilisation. Ce germe est resté long-temps enfoui; mais au seizième siècle il s'est développé, et aujourd'hui il porte ses fruits.

Notre Europe a en effet cet avantage immense, d'avoir conservé pendant un long sommeil intellectuel un grand nombre de livres produits dans un temps d'activité et de génie. Elle a pu faire un nouveau pas avec des forces nouvelles, et en partant d'un point avancé. Il est vrai qu'elle s'est trop long-temps arrêtée sur ces livres, croyant d'abord que la vérité ne se trouvait point ailleurs. Les idées fantastiques et la métaphysique du platonisme qui avaient déjà influé sur des doctrines des pères de l'église; les axiômes et les systèmes du dogmatisme, qui, défigurés par la scholastique et la théologie, ont alimenté pendant des siècles les disputes des pédans, l'ont détournée longtemps de la bonne voie, de la voie de l'utile (1). Mais les sceptiques, les éclectiques,

(1) Un aperçu rapide des divers régimes philoso-

les empiristes, ces gens qui pesaient, qui choisissaient, qui expérimentaient, ont laissé des écrits; ces écrits ont été compris par des esprits élevés et droits; les Bacon, les Galilée, les Copernic, les Kepler, les Descartes ont imprimé le mouvement à la philosophie de l'expérience, et l'Europe a fait de grands progrès.

Une autre circonstance a encore secondé l'Europe; c'est la sorte d'existence fédérative qu'elle a eue à presque toutes les époques. La fédération joint les avantages de l'unité et de la centralisation, à ceux de l'indépendance des localités et de la diversité d'existence nationale. Parlant deux ou trois langues divisées en dialectes plus ou moins analogues; rapprochés par les mers et par une croyance à peu près commune; de mœurs, sinon semblables, du moins qui ne sont pas opposées; remontant la plupart aux mêmes origines, les peuples européens, quoiqu'ils aient presque toujours été en guerre l'un contre l'autre, peuvent être considérés comme une grande famille. Leurs dispositions belliqueuses, ainsi

phiques sous lesquels a passé l'esprit humain se trouve dans les Mélanges, à la suite de la *Diatribe contre l'art oratoire*, page 100.

que leurs sciences et leurs arts, ont même dû contribuer à leur estime mutuelle.

La centralité est bonne, en ce qu'elle crée seule par l'union la force qui protège. Elle peut remuer de grandes masses d'hommes, élever à leur tête quelque génie supérieur et étendre l'influence d'une seule pensée, sur de vastes contrées. Le déplacement et le mélange des races, ces grands mouvemens de populations entières qui se répandent dans un pays, sont ou du moins ont été probablement utiles. Des échanges de mœurs, d'idées et de produits, l'abandon d'étroits préjugés nationaux, ont dû en être presque toujours le résultat. De grandes calamités en sont inséparables; mais aucun bien ne se fait ici-bas sans être acheté par quelque mal, aucun être ne vit qu'au prix de la mort d'autres êtres. Ne considérons que l'ordre universel et les intérêts de l'espèce humaine.

D'une autre part la diversité et les indépendances locales sont bonnes, en ce qu'elles conservent le caractère original et individuel des nations, et en ce qu'elles combattent l'action de la centralité. En effet tout dans ce monde est un combat perpétuel, et partout où il y a une force, il faut qu'il y ait une résistance, sans quoi l'équilibre serait rompu. L'existence indépendante de chaque

nation, de chaque localité, procure le développement plus facile des facultés de chaque individu : car les lois et les mœurs demeurent alors conformes à son caractère et à sa nature; moins il sera gêné, plus il produira. Ainsi c'est la centralité qui recueille et qui protège; mais c'est l'indépendance qui produit.

Les peuples grecs formaient une véritable fédération, avant la conquête macédonienne, qui fut leur centralisation monarchique et qui étendit leur civilisation dans l'Orient où ils en avaient pris le germe. Les Grecs, tout en méprisant les autres peuples, leur avaient beaucoup emprunté. Ils tenaient en partie leurs arts et certaines connaissances de l'Egypte et de l'Asie, mais ils perfectionnaient tout. Il est vrai que ce fut l'Orient qui passa de l'écriture hiéroglyphique à l'alphabet, cet art sublime de fixer les idées; mais c'est chez les Grecs qu'il a reçu ses premiers développemens, pour l'avantage de l'humanité tout entière. Quand les Pythagore, les Thalès, les Démocrite, les Hippocrate, se livraient soit à la recherche des connaissances acquises en Orient, soit à leurs propres expériences, ce qui valait bien mieux; quand Anaxagore enseignait des idées raisonnables sur la divinité, et que Socrate faisait de la

morale une science en liant tous ses préceptes par de lumineuses déductions, il est certain que l'esprit humain franchissait un pas remarquable, et cette époque est glorieuse pour lui. Malheureusement l'imagination nuisit chez les Grecs à la philosophie. Ils perdirent, à bâtir des systèmes, un temps qui eût été mieux employé à observer, à recueillir des faits. Ils se jetèrent dans le possible beaucoup trop pour s'occuper du réel; mais encore faut-il admirer leurs philosophes d'y avoir songé en bravant les superstitions qui asservissaient les peuples. Il n'est guère étonnant qu'ils cherchassent dès-lors à tout expliquer. N'est-ce pas toujours la faiblesse de l'esprit humain? Et n'oublie-t-il pas combien tout un système est aisément renversé par la découverte d'un nouveau fait (1)?

La révolution politique qui s'opéra dans les états de la Grèce, à la suite des temps nommés héroïques, dut beaucoup contribuer à amener ce beau développement de l'activité

(1) La philosophie toute dogmatique et orientale que Pythagore établit chez les Grecs de race dorienne contribua surtout à ces aberrations, tandis que l'école toute expérimentale que Thalès fondait chez les Ioniens conduisait aux découvertes. Aristote organisa celle-ci en créant la méthode.

humaine. Les peuples avaient expulsé leurs rois et s'étaient investis du soin de se gouverner. Cette attention de tous, tournée vers les intérêts généraux, cette vie publique que créait la démocratie, durent aider puissamment le mouvement des esprits, si heureusement doués chez cette nation extraordinaire. Ces quatre grandes écoles philosophiques d'Athènes, qui sans doute étaient bien loin des connaissances actuelles, n'en sont pas moins un phénomène inconcevable à cette époque.

L'astronomie, la géométrie, la mécanique, d'autres sciences et quelques arts existaient en Chaldée, en Egypte, dans l'Inde; mais elles étaient stationnaires parce qu'elles étaient exploitées par des corporations sacerdotales. Les philosophes grecs se signalèrent au contraire par l'émulation des découvertes; on en doit de fort belles à Platon, qui rendit par là un plus grand service que par sa métaphysique. Aristote, l'esprit le plus méthodique qui ait peut-être existé, étendit le domaine de la philosophie sur toutes choses, et, le premier, il établit la séparation des sciences qui avant lui se confondaient toutes, hors la médecine, dans les études des philosophes. Alors les sciences positives formèrent une branche à part qui fut cultivée par l'école

alexandrine avec des succès qu'Omar a rendus infructueux pour nous.

Si l'imprimerie eût existé en Europe à cette belle époque de la civilisation grecque, peut-être l'esprit humain n'eût pas été replongé dans les ténèbres, et que de progrès n'eût-il point faits! L'immense centralisation de l'empire romain était assurément, dans cet état de choses, le plus puissant moteur qui pût suppléer à l'imprimerie pour étendre l'industrie et les lumières. Sans doute l'épouvantable corruption des maîtres du monde alors connu est une souillure pour l'humanité; mais partout où la richesse est trop inégalement répartie, le petit nombre doit abuser de tous les avantages qu'il a sur la multitude, et les pauvres ne servent plus qu'à satisfaire les passions des riches; que devait-ce donc être là où étaient entassées les dépouilles du monde? Toutefois il faut reconnaître dans la domination romaine une grande utilité; c'est qu'elle servait d'agent pour propager la civilisation grecque. Les Romains ont conquis le monde pour l'exploiter, il est vrai; mais, pour l'exploiter, ils l'ont civilisé, et ils ont su comment s'y prendre. Ils ont respecté les mœurs, les lois, le costume, et surtout les dieux de chaque peuple. Pour bien comprendre le polythéisme,

il faut le rapprocher du patriotisme. Chez les anciens, comme chez tous les peuples idolâtres (dans le sens le plus étendu de ce mot), les religions étaient une affaire de localité. Chaque cité avait ses dieux; les dieux de la cité voisine étaient considérés comme ennemis. C'étaient les dieux qui combattaient quand les deux cités étaient en guerre, comme au moyen âge, on faisait combattre les reliques des saints. Les dieux défendaient la patrie : ils étaient la patrie même. Le panthéon romain dans lequel le peuple vainqueur fit entrer, comme avec le droit de cité, tous les dieux vaincus, ne fut pas seulement une mesure d'habile politique; ce fut la vaste pensée de la civilisation de cette époque. Le caractère de la civilisation est l'uniformité et l'imitation; le caractère du patriotisme est la diversité et l'antipathie pour ce qui est étranger. Rome ne pouvait civiliser et opprimer le monde qu'en effaçant le patriotisme, et, au lieu d'attaquer les dieux dans les localités, elle les centralisait.

Mais le panthéon romain ne pouvait que déplacer les dieux et tromper le patriotisme; le christianisme devait faire plus: l'esprit de cette religion était d'anéantir un étroit et local patriotisme en renversant les dieux. Elle y réussit. Les barbares attaquant des provinces sans patrie, où l'antique et majestueuse divinité de Rome même était supplantée par les divinités éphémères des monstres ignobles que la force armée élevait et renversait tour à tour, ils durent éprouver peu de résistance. L'idolâtrie était si déchue, même dans la classe ignorante, le christianisme faisait un appel si éclatant aux pauvres, aux esclaves, aux opprimés, qu'il dut se propager d'abord parmi ceux-ci. Cette idée généreuse de la fraternité des hommes séduisit aussi quelques belles âmes parmi les riches et les puissans; mais la classe éclairée négligea longtemps le christianisme, parce qu'elle trouvait dans les sectes philosophiques un aliment suffisant à son esprit et une morale patiente qui endurait l'état social, tandis que le zèle ardent des chrétiens tendait à le bouleverser. Le christianisme fit donc des progrès dans la région élevée de la société à mesure qu'elle abandonna les études philosophiques. Frappés par les grandes catastrophes qui amenaient la chute de l'empire, les esprits se réfugièrent dans le spiritualisme, l'ascétisme indien et la mysticité. Les déserts se remplirent d'anachorètes, le monachisme commença: le christianisme, étant devenu la religion du plus grand nombre, fut nécessairement adopté par le pouvoir; alors il prit un nouveau caractère.

Les révolutions intellectuelles s'effectuent ordinairement dans les classes éclairées avant d'arriver aux classes ignorantes ; c'est l'esprit qui remue la masse. Ce fut donc une révolution intellectuelle bien extraordinaire que le christianisme, puisqu'elle commença par la classe ignorante avant d'atteindre la classe éclairée. Le christianisme alla de bas en haut. Alors il ne pouvait pas plus être favorable aux progrès du savoir qu'à ceux de l'industrie et de la liberté. Le renoncement à soi-même, l'oubli des choses de la terre, une cité céleste promise aux élus, telles étaient les idées des chrétiens. Ce détachement sublime des biens terrestres et de la vie réelle pouvait former des enthousiastes, mais non des citoyens de ce monde. Les premiers chrétiens dédaignèrent les sciences qu'ils appelaient des études profanes ; ils laissèrent les livres se détruire sans les recopier, ou même ils les anéantirent ; souvent ils firent la guerre à tous les monumens des arts. Le christianisme enseignait le néant de l'homme et l'insuffisance de son esprit pour connaître la vérité ; il n'admettait de vérité que le dogme, et remplaçait l'intelligence par la foi. Ainsi que toute opinion qui s'appuie sur un livre, il condamnait comme inutile, sinon comme faux, tout ce qui n'était

pas l'écriture. Mahomet renouvela le même raisonnement. Toute la partie expérimentale et rationnelle des philosophes de l'antiquité devait donc être rejetée par les chrétiens, tandis qu'ils embrassèrent ardemment la partie hypothétique et métaphysique. Celle-ci s'allia au dogme et produisit les mystères.

Le polythéisme était une religion trop absurde pour gêner le développement des facultés intellectuelles. Les augures qui se regardaient en riant ne pouvaient parler sérieusement qu'à la classe ignorante de certains dogmes adjoints par le temps à l'idolâtrie. A l'époque où la liberté de penser avait commencé chez les Grecs, elle avait eu un illustre martyr; le sacerdoce troublé dans l'exploitation des terreurs superstitieuses immola Socrate ; mais Athènes en eut bientôt honte et regret, et la raison publique fit tant de progrès que Socrate fut à peu près la seule victime de l'intolérance païenne. D'un autre côté, il faut reconnaître que chez les anciens l'état social n'était guère favorable au développement des facultés industrielles. Dans beaucoup de républiques, à Rome même, les lois interdisaient toute profession mécanique aux citoyens. Ceux-ci n'avaient donc d'autre occupation que les affaires de l'état et la guerre ; aussi étaient-ils belliqueux ; ils

formaient de véritables aristocraties; leurs esclaves étaient le peuple. Ce peuple était en général soumis et paisible, mais il se porta souvent à des insurrections terribles quand il fut poussé au désespoir, ou qu'il pensa trouver l'occasion de gagner la liberté.

Exerçant des métiers dans les villes au profit de leurs maîtres, les esclaves devaient être nécessairement de mauvais ouvriers; mais, pour en tirer un plus grand profit, on leur permit d'amasser un pécule avec l'espoir d'acheter leur liberté. Cet usage corrigea un peu dans l'esclavage le principe nuisible à l'industrie. Les affranchis continuaient leur profession sous l'obligation de payer une redevance ou une part de bénéfice à leur patron; mais ils travaillaient surtout pour leur compte, et ils avaient intérêt à se perfectionner ainsi qu'à inventer. Néanmoins l'abolition de l'esclavage devait donner un plus grand essor à l'industrie; mais cette immense révolution ne pouvait s'accomplir qu'après bien des siècles et avec le concours de bien des causes.

Le christianisme enseignait l'égalité devant Dieu plutôt que l'égalité politique. On vit çà et là de riches chrétiens, animés par la charité, affranchir leurs esclaves; des évêques s'occupèrent d'acheter la liberté de ceux qui

se faisaient chrétiens chez des maîtres païens; mais ce zèle s'éteignit quand le christianisme s'étendit. Les prêtres, comme les églises, eurent des esclaves. Constantin fonda pour eux des hôpitaux, mais il ne songea point à les affranchir. Le christianisme devait s'étendre; c'était une idée neuve, forte, généreuse, qui attaquait des superstitions vieilles, usées et impuissantes; puis il fut persécuté, et il eut le plus actif des prosélytismes, celui du martyre; mais il modifia moins l'état social qu'il trouva, qu'il ne fut modifié par l'état social à chaque époque; il s'y plia pour s'y accommoder, et ce fut ainsi qu'il s'éloigna de son esprit originaire.

De quelque manière que se soit faite la fondation du christianisme, il suffit de lire l'Évangile, son code sublime, pour reconnaître qu'il attaquait le sacerdoce, et qu'il avait pour but de le renverser. L'épiscopat ne fut point d'abord précisément un sacerdoce; les évêques ou inspecteurs étaient les délégués, les mandataires élus des fidèles, chargés de défendre leurs intérêts et de négocier avec le pouvoir. L'invasion des barbares et de la barbarie plaça les évêques et les prêtres dans une autre position. Ils furent bien toujours les intermédiaires entre les vaincus et les vainqueurs; mais pour obtenir de l'ascendant sur ceux-ci,

il fallut entretenir leur superstition et recourir aux moyens du sacerdoce païen. On acquit de grands biens, on échangea l'absolution contre des donations, on fabriqua des reliques et l'on supposa des miracles. Voilà comment le christianisme qui, dans les temps de persécution, était une religion démocratique comme celle des presbytériens, devint, lorsqu'il s'allia au pouvoir, une religion aristocratique ou sacerdotale. Nous verrons ensuite cette aristocratie des évêques et des abbés former une monarchie en passant sous le joug de la papauté.

Les premiers chrétiens, a-t-on dit, étaient en général peu enclins aux études. L'ascétisme, disposition naturelle aux âmes exaltées, qui les porte à croire que Dieu leur saura gré de privations et de mortifications volontaires, comme si la vie n'était pas semée d'assez de douleurs; l'ascétisme, qui est une vertu stérile dans un temps éclairé, devint utile aux temps de la barbarie; et ce fut ainsi que les cénobites, qui s'étaient voués d'abord à une vie contemplative, devinrent plus tard les seuls conservateurs du peu de livres et de connaissances qui survécut à la civilisation antique. Le clergé, placé partout à la tête de la population vaincue, continua long-temps en Europe la société romaine. L'influence

passa alternativement de l'épiscopat au monachisme. Les moines, après avoir gagné des richesses par leur austérité, perdirent leur austérité par leurs richesses, et l'influence retourna aux évêques. Les uns et les autres entretinrent à peu près constamment des écoles plus ou moins grossières pour conserver au sacerdoce l'avantage des lettres; car les prêtres tenaient la plume pour ceux qui tenaient l'épée. Encore ce peu de savoir jetait-il des lumières inégales et s'éclipsait dans un lieu quand il paraissait dans un autre. On vit les études cléricales revenir en France de l'Angleterre et même de l'Irlande, puis retourner de France en Angleterre, en Allemagne, en Italie. La vie extérieure étant barbare, le clergé ne pouvait maintenir les études qu'autant qu'il se renfermait dans la vie intérieure. Des bénédictins entreprirent une réforme de leur ordre dans ce but; ils reprirent ainsi la supériorité sur le reste du clergé, et gagnèrent l'accès du siége pontifical. Dans un temps où dominait surtout la force brutale, il était peut-être bon qu'une force intellectuelle quelconque eût de l'ascendant. Pour cela la société cléricale sentit qu'elle devait se centraliser; elle laissa la papauté envahir ses pouvoirs. Ainsi l'église, d'abord démocratique et représentative sous

es évêques électifs et les conciles, puis aristocratique et quasi-féodale sous les évêques seigneurs terriens, devint despotique sous les papes qui destituèrent les évêques et déposèrent même les rois; et l'empire romain, relevé un moment par le génie et le bras de Charlemagne, fut en quelque sorte rétabli par la puissance spirituelle d'Hildebrand.

Toutefois cette révolution ecclésiastique, préparée de très-loin par les papes, ne pouvait tirer l'esprit humain de sa torpeur. Le saint-siége ne seconda point ses progrès, parce que l'asservissement de la raison et l'unité de dogme et de pouvoir maintiennent seulement les connaissances admises, en interdisant les découvertes à faire. L'autorité est stationnaire de sa nature; son but est de retenir, et, pour empêcher qu'on n'avance, elle recule au besoin. L'esprit au contraire est mobile, et l'indépendance le porte toujours en avant. Néanmoins le siége romain, centre de la civilisation de ce temps, la sauva peut-être en réalisant, à force de persévérance, le vaste projet des croisades. Encore cette idée naquit-elle dans l'esprit du pape-philosophe Gerbert, qui fut de son temps accusé de magie, et que les écrivains romains ont traité d'hérétique. Ici il faut remonter plus haut.

A toutes les époques, il y a eu quelque part dans le monde un grand mouvement social. Le christianisme n'avait guère pénétré dans l'Asie; cette partie de la terre était généralement idolâtre ou sabéiste. L'incroyable rapidité avec laquelle se répandit le mahométisme prouve que le dogme métaphysique était un besoin pour les esprits des Orientaux. Pourtant ce dogme était emprunté en grande partie au judaïsme et au christianisme; mais une législation plus conforme aux mœurs orientales dut faire préférer le Koran à l'Evangile, et nous explique son succès. Quant à la morale, elle était la même à peu près; toutes les religions se rapprochent en ce point. L'islamisme n'était point favorable aux progrès de l'intelligence, car il enseignait une doctrine absolue. Mahomet ne permet le doute sur aucun point du Koran : l'Evangile a des formes moins tranchantes, et les premiers livres des chrétiens offrent si peu d'ensemble de doctrine, que le christianisme laissait d'abord beaucoup de liberté à la raison individuelle. Il ne changea de caractère qu'après le concile de Nicée, qui condamna l'arianisme; ce fut alors qu'il devint une religion entièrement dogmatique et sacerdotale. Peut-être cette grande mesure politique contribua-t-elle beaucoup à le

centraliser, à l'étendre et à le consolider; mais on ne peut nier qu'elle n'ait comprimé la liberté d'examen, et arrêté les progrès de l'esprit. Les opinions des ariens tendaient à faire prévaloir, dans la religion, l'examen et la raison individuelle; les évêques gaulois orthodoxes suscitèrent Clovis et les Francs contre elles et les Visigoths; elles furent étouffées jusqu'au seizieme siècle.

Le mahométisme n'ayant qu'un seul livre dans lequel se trouvent le dogme, les rites, la législation, où toute la société est réglée, n'a pu donner lieu qu'à des controverses de commentateurs, et, malgré de nombreuses sectes qui diffèrent sur la forme, il a conservé de la force et de l'unité sans le secours d'une hiérarchie, car celle-ci a fini pour lui avec les califes: il est dogmatique par son livre, mais non par le sacerdoce. Fut-il un progrès de l'humanité dans les pays où il s'établit? Oui, puisqu'il renversa le sacerdoce oriental, et qu'il annonça aux peuples que la foi et les bonnes œuvres suffisent pour le salut; oui, puisqu'il enseigna la croyance en un seul Dieu, dégagé de tous les attributs que peut lui prêter la superstition. Mais il a été une barrière qui a retenu et qui retient encore l'Orient hors des voies de l'examen et de la raison. Le mahométisme, dira-t-on,

s'est propagé par le glaive : sans doute, mais il a commencé par la parole, car, avant d'avoir des armes, il fallut bien que Mahomet gagnât des hommes. Le christianisme avait conquis sans armes les barbares qui envahirent l'empire romain. Le mahométisme fit la même conquête sur les Turcs, les Tartares ou les autres peuples du nord qui vainquirent les Arabes et les supplantèrent. Quand un peuple barbare et idolâtre subjugue un peuple civilisé, il adopte infailliblement sa religion et même quelquefois ses mœurs. Les Tartares ont ainsi fait en Chine. Des hommes grossiers, qui voient chez d'autres hommes les merveilles des arts et de l'industrie, sont naturellement portés à leur croire une intelligence supérieure.

On n'opère aucune espèce de révolution sans un appel aux intérêts de la multitude. Le mahométisme fut aussi dans son principe un grand mouvement social. Omar appela les esclaves à la liberté pour grossir son armée. Ce mot d'indépendance personnelle retentit même de proche en proche jusqu'en Occident, puisqu'on vit sous les premiers Carlovingiens de redoutables insurrections d'esclaves. Il s'est agi un moment de savoir si l'Europe chrétienne passerait sous le joug des musulmans. Charles-Martel décida la question, et l'empire des Francs s'affermit.

Fut-ce tant mieux pour la civilisation occidentale? On ne peut l'affirmer; mais on peut le présumer, puisque cette civilisation est arrivée si loin par le chemin, un peu long il est vrai, que lui ont tracé les événemens. Les Arabes allèrent beaucoup plus loin que nos pères à cette époque; mais le dogme inflexible de leur Koran et leurs mœurs serviles les arrêtèrent bientôt.

Cependant le mahométisme fut long-temps menaçant pour la chrétienté. Les migrations du nord de l'Europe avaient cessé; c'était le tour du nord de l'Asie. Les conquêtes des Turcs devenaient plus redoutables; le fanatisme les secondait. Dans ces temps, où les peuples n'avaient point de grandes relations politiques et commerciales, il fallait pour les remuer une idée religieuse. Les croisades précipitèrent l'Occident sur l'Orient; l'envahissement du mahométisme fut arrêté; de nouveaux rapports s'établirent; des usages, des arts, des livres, furent transportés d'Asie en Europe. La société féodale, belliqueuse, mais oppressive, fut violemment ébranlée; les communes parurent, et commencèrent les nations modernes.

La philosophie d'Aristote, défigurée par les Arabes et s'unissant à la théologie, ne pouvait guère conduire à l'usage libre de la raison. Les esprits, accoutumés à l'autorité dogmatique de la religion, crurent devoir la placer dans la philosophie. L'ergotage de la scholastique nous semble bien puéril aujourd'hui; cependant quel pas immense on faisait en raisonnant bien ou mal sur quelque chose, tandis qu'auparavant il fallait se borner à croire! Les subtilités métaphysiques ou autres n'ont jamais conduit à rien; mais quand elles ont bien lassé l'esprit humain et qu'il s'en est aperçu, il sort d'un cercle où il tournait sans avancer, et il s'avise d'examiner ce qui est sous ses yeux.

Les Arabes rendirent un plus grand service à l'Europe en lui communiquant, par l'entremise d'un petit nombre de clercs plus curieux et plus hardis que leurs pareils, quelques notions de mécanique, de physique, de médecine et de chimie. La recherche futile de la pierre philosophale fit naître chez eux cette dernière science. Toutes ces découvertes étaient isolées, incohérentes, souvent mêlées d'erreurs et de superstitions grossières; on appelait cela des secrets, des arcanes, parce qu'il fallait cacher le savoir par prudence, comme les prêtres égyptiens le cachaient par monopole. Mais la curiosité humaine était stimulée, et l'ardeur d'inventer commençait. Malheureusement les préjugés

la comprimaient; l'accusation de magie a fait avorter bien des découvertes utiles. C'est encore l'église romaine qui en fut cause. Gerbert qui construisit une horloge, Roger-Bacon qui fit des découvertes de physique, Albert *le-Grand* et beaucoup d'autres furent soupçonnés d'être sorciers. Mais la poudre à canon, la fabrication du papier, la boussole, l'imprimerie, les verres optiques, le pendule et d'autres inventions utiles vinrent enrichir l'humanité. Sans doute il y a toujours un peu de hasard dans ces découvertes; mais pourquoi ne se font-elles que dans certains pays et à certaines époques? Il faut donc qu'il y ait une situation sociale qui les favorise. Dès-lors en Europe la force intellectuelle commençait à entrer en lutte d'influence avec la force armée; l'état social se mobilisait, et les esprits fermentaient.

La civilisation moderne commença par les lettres, dit-on : en remontant plus haut, on trouverait un plus ancien agent intellectuel, la controverse religieuse. Si les conciles avaient cela de mauvais, qu'ils décidaient à la pluralité des voix des questions souvent inabordables à l'intelligence humaine, ils avaient cela de bon, qu'ils entretenaient la discussion et qu'ils ranimaient la confiance de la raison individuelle, du moins jusqu'à

ce qu'elle fût condamnée par le nombre ou l'autorité. L'avidité et les scandales du clergé furent en général les motifs qui déterminèrent les hérésies; car cela parle aux yeux, et frappe les esprits les plus bornés. Néanmoins les hérésies de Leuthéric, de Bérenger et de quelques autres clercs de leur temps, se fondèrent sur le dogme. Celle d'Arnauld de Brescia, celles des Vaudois, des Albigeois, des Pastoureaux, attaquèrent à la fois la doctrine, la hiérarchie et la discipline. Ces hérésies se rattachaient, soit à l'arianisme, qui lui-même était dérivé du platonisme alexandrin, soit aux antiques croyances orientales des deux principes et du panthéisme. Toutes furent étouffées par la force armée; les princes prêtèrent leur bras au clergé; des massacres épouvantables et le feu des bûchers maintinrent l'unité de dogme et la hiérarchie de l'église romaine. Cependant l'esprit de résistance intellectuelle se perpétua toujours quelque part malgré les inquisitions, et il éclata chaque fois que l'occasion le permit. En Angleterre, il se manifesta sous la forme d'une insurrection populaire; la royauté s'unit à l'aristocratie et au clergé pour écraser les Lollards. Mais enfin une nouvelle tentative réussit en Allemagne, où l'occasion se trouva plus heu-

reuse. Luther, n'attaquant point le clergé local, mais se bornant à l'attaque du haut clergé romain, dut réussir, parce qu'il se concilia des intérêts puissans. Le succès d'un schisme une fois assuré, la réforme de Calvin devint également facile. Cette grande révolution, amenée par la force des choses, mais déterminée comme tant d'autres par des intérêts pécuniaires, rompit l'unité de dogme et de force intellectuelle alors centralisée à Rome; elle commença d'affranchir l'esprit du joug de l'autorité.

Ce fut alors que la philosophie expérimentale prit un grand essor. On cessa peu à peu de jurer par le nom du maître, et de soumettre sa raison à une majorité d'hommes revêtus d'un caractère ou d'un costume quelconques. Tout fut remis en question pour être livré à l'examen. Les arts industriels accompagnèrent ce progrès; le globe fut exploré, un hémisphère fut découvert; Colomb et Gama firent pour la race européenne la conquête de notre planète, et cette conquête doit un jour tourner au profit de l'humanité tout entière.

Les lettres ne furent certes point étrangères à ce glorieux mouvement. L'imagination tient de si près à l'intelligence, qu'elles se prêtent mutuellement secours. Mais remar-

quons ceci : la poésie chez les anciens commença par des chants graves; elle s'appliqua aux idées morales et religieuses. Chez les modernes, elle commença par des chants frivoles ou obscènes. La poésie antique fut un ministère sacré destiné à seconder le sacerdoce et la puissance sociale. La poésie moderne fut un amusement pour délasser les laïques de la monotone rigidité du pouvoir sacerdotal. La littérature en langue vulgaire s'annonça comme l'organe de l'opposition des mondains aux gens de la *clergie*, lesquels se servaient de la langue latine. Les premières compositions des troubadours sont tout-à-fait dans cet esprit; car, quelque obligation qu'eussent ces poëtes aux Arabes, ils ont bien leur caractère original. Pétrarque, Dante, Arioste, Boccace, offrent, à beaucoup d'égards, des preuves frappantes de ce qui vient d'être avancé. Les clercs en revanche écrivirent ou firent écrire les mystères; mais la satire, qui était le besoin du temps, se glissa parfois dans ces farces religieuses. Quand on entreprit d'imiter les modèles de l'antiquité, la littérature perdit ce caractère particulier pour en prendre un plus général. Elle se rapprocha davantage de l'idéal, du beau de convention; mais elle eut moins de vérité relative; elle porta moins

empreinte de l'état social. Le génie le plus original des temps modernes, Shakspeare, n'eut point une direction purement critique; son époque ne le permettait guère; le schisme était accompli, le despotisme établi. Il peignit tout, parce qu'il aperçut tout. Il réfléta admirablement la société du moyen âge, sans négliger l'idéal; il unit la vérité relative à celle de tous les temps. Cervantes eut une direction critique; mais le moyen d'attaquer les vices du clergé sous l'œil de l'inquisition? Il s'en prit au côté ridicule de l'esprit chevaleresque mis en opposition avec le positif de l'état social, et il porta en Europe un coup sensible aux mœurs féodales. Le Camoëns fut un poëte vraiment national, qui, frappé du grand spectacle de la gloire lointaine de son pays, reproduisit vivement des scènes où l'avait mêlé sa vie avantureuse. Pour le Tasse, il fut poëte sans autre but que de charmer l'oreille et l'imagination, ou bien il ne fut que le panégyriste de la chrétienté féodale. La France n'avait produit alors aucun génie supérieur dans les lettres modernes, et l'Allemagne se renfermait encore dans l'érudition antique.

L'amélioration des formes sociales seconda le mouvement littéraire ainsi que le mouvement religieux et philosophique. Mais la

science politique la suivit de loin; les faits précédèrent les théories; les lois exprimèrent et constatèrent des situations antérieures; elles formulèrent les révolutions faites. Un publiciste qui anticipe sur l'avenir n'est compris ni écouté de son temps. Bacon a sans doute vu aussi loin dans la science politique que dans les autres sciences, parce qu'il rattachait tout à des principes rationnels; mais il était aux gages d'Elisabeth. Grotius fit connaître les idées de droit public que la réforme et la balance de l'Europe avaient amenées; mais, si le protestantisme l'avait affranchi de l'autorité du pape, il ne l'était pas de celle de la Bible et des anciens. La jurisprudence, quoiqu'elle fût cultivée par des hommes supérieurs, ne fut qu'un vaste ensemble de subtilités habilement enchaînées; les jurisconsultes juraient aussi par un livre, le Digeste. Cette science, en devenant rationnelle, doit dépendre de la science politique, suivre les progrès de celle-ci et ceux de l'état social.

La situation politique générale de l'Europe avait subi de grands changemens. L'omnipotence spirituelle des papes était déchue; la puissance des rois s'était accrue avec leur indépendance. Les fractions nationales, perpétuées par l'anarchie de la féodalité, s'étaient réunies, et les états avaient acquis des

dimensions plus grandes et respectivement plus égales. Cependant l'idée fausse et désastreuse d'une monarchie européenne se reproduisit encore après l'empire romain et Charlemagne. Le mauvais succès de Charles-Quint, de Louis XIV et de Napoléon, doit servir d'exemple à l'avenir, et prouver que ce projet est désormais impraticable. A la suite des bouleversemens occasionés par ces folles ambitions, les rois ont généralement senti le besoin de former un système de droit public favorable au maintien de la paix. Ce système s'appela d'abord balance, équilibre politique de l'Europe, et produisit des alliances de voisinage et de coreligion, ou des pactes de famille. Devenu plus général de nos jours, il a produit la *sainte-alliance*. Les mariages entre les familles régnantes ont donné un aspect particulier à la politique moderne. Si d'une part les intérêts de maison ont souvent amené des guerres ridicules, et s'ils ont fait naître de prétendus droits en vertu desquels on a disposé du sort des peuples, sans égard pour leur vœu, leur position géographique, leurs mœurs, leur langage; d'une autre part, ils ont contribué à changer le caractère de la guerre, qui est devenue moins une affaire de peuple à peuple qu'une querelle de cabinets. Les inimitiés nationales, animées seule-

ment par la politique des cours, ont eu des racines moins profondes. La conquête avec spoliation des propriétés du peuple conquis a cessé d'être en usage; les conquérans se sont bornés à exiger des tributs, et à mettre des garnisons pour en assurer le paiement. C'est un des grands bienfaits de la civilisation. Alexandre et les Romains procédaient ainsi; mais les barbares, ignorant l'usage des impôts, avaient dû s'emparer d'une partie des terres, et, comme ils venaient s'installer au milieu des vaincus, ils trouvaient commode de vivre du travail de ceux-ci. Voilà comment la conquête barbare mettait en présence, pendant des siècles dans un même pays, une race fainéante et dominatrice avec une race travailleuse et opprimée. L'établissement des Ottomans en Grèce est le dernier exemple de cette calamité en Europe. De nos jours la conquête est purement administrative.

La situation intérieure de chaque état avait subi aussi des changemens depuis les croisades et le mouvement presque européen des communes. En Italie, ce mouvement avait fait naître des républiques qui jetèrent de l'éclat et formèrent de grands hommes. Venise, Gènes, Pise, Florence, recommencèrent les relations commerciales de l'Europe avec l'Orient, et les travaux industriels y de-

vinrent florissans. Les communes produisirent en Allemagne des villes libres et commerçantes, en Flandre et dans les Pays-Bas, des villes industrieuses. En France et en Angleterre, elles amenèrent des assemblées populaires, électives et délibérantes. En France, ces assemblées accidentelles ayant été remplacées par une cour de justice, la monarchie s'établit. En Angleterre, la constante périodicité du parlement finit par assurer le gouvernement représentatif. La féodalité en avait tracé le cadre; les communes, en y prénant leur place, en avaient complété l'image. La Suède et la Norwège possédaient aussi cette forme politique; en Danemarck, la royauté la brisa violemment, mais en brisant la féodalité. En Pologne et en Hongrie, la place de l'aristocratie était seule occupée, parce que la nation était encore en servitude. La Hollande, protestante et maritime, jouissait de la forme représentative et républicaine. La Suisse, pastorale et guerrière, avait dès long-temps conquis un gouvernement plus libre encore. L'Espagne, qui avait chassé les Maures ses anciens maitres, et depuis ses seuls producteurs, avait passé sous un sceptre unique; mais elle resta, ainsi que le Portugal, en dehors du mouvement de l'Europe, parce qu'elle s'attacha servilement à l'unité de

dogme absolu du siége romain, et qu'elle laissa établir un tribunal atroce pour la maintenir. La Russie n'avait encore rien de commun avec l'Europe; et les Turcs étaient campés en Grèce.

A l'époque où nous sommes parvenus, trois grandes révolutions s'étaient faites et portaient leurs fruits. L'une sociale, l'abolition de l'esclavage accomplie dans une grande partie de l'Europe; la seconde, industrielle, et conséquence de la première, l'affranchissement de la main-d'œuvre; la troisième, intellectuelle, l'affranchissement de l'esprit humain. Celle-ci était accomplie dans les pays protestans quant à l'autorité de l'église seulement, et chez quelques hommes supérieurs de toute l'Europe elle amenait l'indépendance de la raison. D'admirables inventions, celle du papier, dont on oublie l'importance, et l'imprimerie, qui sans le papier serait presque stérile, avaient contribué peut-être à la dernière de ces révolutions, et devaient les seconder puissamment toutes trois. La boussole était appelée à les étendre un jour sur tout le globe. L'autorité dogmatique sentit que le monde lui échappait. La plupart des hommes aiment la domination, de même qu'ils recherchent l'indépendance; ceux qui priment tiennent

toujours à conserver et même à accroître leur pouvoir, soit conviction de sa justice et de son utilité, soit attachement aux jouissances qu'ils en retirent. On imagina, pour maintenir l'autorité, de la concilier avec les progrès de l'espèce humaine; on pensa que le sacerdoce pouvait conserver son ascendant en s'emparant de l'enseignement des hommes et en exploitant la civilisation à son profit; la société des Jésuites se forma.

Peut-être reconnaîtra-t-on généralement un jour que l'uniformité dogmatique et politique est une idée fausse, impraticable, et qu'elle est désastreuse parce qu'on s'obstine à l'appliquer. En attendant, les hommes frappés de l'importance d'un système quelconque s'agiteront pour le faire prévaloir, et la grande lutte du zèle organisateur contre les indépendances individuelles se prolongera. Quand le prosélytisme est uni à l'amour de la domination, il est un fléau, et tout système dogmatique est dominateur. Il y a autant de despotisme à forcer au travail les gens d'un tempérament apathique, qu'à imposer la foi aux gens d'une raison exigeante, qu'à condamner à l'indépendance ceux qui sont nés avec le besoin de la soumission.

L'envahissement des jésuites fut donc un grand mal, quoique cette société ait fait des

choses fort remarquables. L'idée de gouverner le monde par tous les moyens sociaux, intellectuels et industriels, appuyée sur l'obéissance passive, a dû n'aboutir qu'à tourmenter les peuples qui suivaient une autre direction, chacun selon son génie et dans sa sphère d'activité. Les jésuites ont voulu diriger les rois pour mieux dominer les peuples et réciproquement; ils ont fini par se faire détester des peuples et craindre des rois. En Angleterre ils ont été cause de la chute des Stuarts, qui pourtant auraient pu se ployer au régime représentatif aussi bien que toute autre dynastie. En France, ils ont fait chasser les protestans; partout ils ont combattu la réforme; et qu'y ont-ils gagné? Un prosélytisme ardent s'exerçant chez des peuples sauvages a pu être utile à l'humanité; mais qu'a-t-il produit en Europe? Il a puissamment soutenu l'église romaine et l'autorité infaillible du siége papal. Il a servi à irriter encore la philosophie critique du dix-huitième siècle. Quelle découverte importante doit-on aux jésuites? aucune. Déjà les rois et les papes les ont chassés, les ont supprimés; ils les croient utiles aujourd'hui : ils verront.

Malgré les efforts de cette congrégation, les querelles oiseuses du jansénisme qu'elle suscita, et d'autres obstacles, la civilisation n'a

pas cessé de faire des progrès depuis le glorieux seizième siècle. Quand elle a semblé arrêtée dans un pays, elle a marché dans un autre. En France, tout était venu se fondre dans la royauté ; les souverainetés féodales, les communes, le clergé comme propriétaire seigneurial ; le protestantisme avait échoué comme religion nouvelle, puis comme système politique ; il n'était même plus une résistance. La royauté avait tout absorbé dans ce pays ; elle voulut tout exploiter à son profit, et comme ses vues se trouvèrent élevées, elle seconda les progrès de la nation dans les beaux-arts, l'industrie et les sciences exactes. Quant à la philosophie et à la littérature, elles ne gagnent rien à la protection ; elles naissent dans la résistance et prospèrent dans la liberté. Du moins, sous Louis XIV, furent-elles aussi libres que l'état des choses le permettait. La France rivalisa donc avec l'Italie et les Pays-Bas qui l'avaient précédée. Mais quand la persécution dogmatique arrêta et même bannit son industrie, celle-ci se transporta dans les pays protestans. L'Angleterre, devenue constitutionnelle, continua les progrès de la France, dont elle prit la place en tête des peuples civilisés. La liberté intellectuelle étant moins gênée chez les protestans, les progrès de la philosophie y furent plus

grands. Cette utile pensée du doute méthodique, enseignée par Bacon et Descartes, entrevue par Erasme, Montaigne, Gassendi, déjà appliquée à l'expérience par Galilée, Torricelli, et tant d'autres, formait une chaîne qui unissait tous les esprits supérieurs de l'Europe, malgré les guerres, les persécutions, le jésuitisme, l'inquisition, la sorbonne, les parlemens. Les écrits de Locke, les travaux de Newton, jetèrent de nouvelles lumières ; la France avec son siècle philosophique les refléchit vivement dans toute l'Europe, où elle reprit son ascendant intellectuel. Sa mémorable révolution, qui lui donna un moment l'ascendant politique, lui a rendu à un plus haut degré la prospérité industrielle qu'elle partage avec l'Angleterre, et que rien ne peut arrêter désormais.

Que de progrès de toute sorte a faits la race européenne dans ce dix-huitième siècle! Au dix-septième, la croyance dans la magie, les prodiges, les sortiléges, les apparitions surnaturelles, régnait chez l'immense majorité de ce qu'on nommait les *honnêtes gens*, et même chez des hommes renommés par leur savoir. Au dix-huitième, les progrès de la raison et de l'expérience l'ont entièrement détruite dans la classe éclairée, et même elle a déjà beaucoup perdu de son crédit dans la

pas cessé de faire des progrès depuis le glorieux seizième siècle. Quand elle a semblé arrêtée dans un pays, elle a marché dans un autre. En France, tout était venu se fondre dans la royauté ; les souverainetés féodales, les communes, le clergé comme propriétaire seigneurial ; le protestantisme avait échoué comme religion nouvelle, puis comme système politique ; il n'était même plus une résistance. La royauté avait tout absorbé dans ce pays ; elle voulut tout exploiter à son profit, et comme ses vues se trouvèrent élevées, elle seconda les progrès de la nation dans les beaux-arts, l'industrie et les sciences exactes. Quant à la philosophie et à la littérature, elles ne gagnent rien à la protection ; elles naissent dans la résistance et prospèrent dans la liberté. Du moins, sous Louis XIV, furent-elles aussi libres que l'état des choses le permettait. La France rivalisa donc avec l'Italie et les Pays-Bas qui l'avaient précédée. Mais quand la persécution dogmatique arrêta et même bannit son industrie, celle-ci se transporta dans les pays protestans. L'Angleterre, devenue constitutionnelle, continua les progrès de la France, dont elle prit la place en tête des peuples civilisés. La liberté intellectuelle étant moins gênée chez les protestans, les progrès de la philosophie y furent plus

grands. Cette utile pensée du doute méthodique, enseignée par Bacon et Descartes, entrevue par Erasme, Montaigne, Gassendi, déjà appliquée à l'expérience par Galilée, Torricelli, et tant d'autres, formait une chaîne qui unissait tous les esprits supérieurs de l'Europe, malgré les guerres, les persécutions, le jésuitisme, l'inquisition, la sorbonne, les parlemens. Les écrits de Locke, les travaux de Newton, jetèrent de nouvelles lumières ; la France avec son siècle philosophique les refléchit vivement dans toute l'Europe, où elle reprit son ascendant intellectuel. Sa mémorable révolution, qui lui donna un moment l'ascendant politique, lui a rendu à un plus haut degré la prospérité industrielle qu'elle partage avec l'Angleterre, et que rien ne peut arrêter désormais.

Que de progrès de toute sorte a faits la race européenne dans ce dix-huitième siècle ! Au dix-septième, la croyance dans la magie, les prodiges, les sortilèges, les apparitions surnaturelles, régnait chez l'immense majorité de ce qu'on nommait les *honnêtes gens*, et même chez des hommes renommés par leur savoir. Au dix-huitième, les progrès de la raison et de l'expérience l'ont entièrement détruite dans la classe éclairée, et même elle a déjà beaucoup perdu de son crédit dans la

classe populaire. Si quelquefois encore le peuple lapide de prétendus sorciers, du moins les juges ne les font-ils plus brûler. C'est beaucoup. Cette révolution intellectuelle est immense, et son entier accomplissement doit porter le dernier coup à la superstition. Aussi est-il tout simple que ceux qui spéculent sur celle-ci fassent tout pour ramener de stupides terreurs. Une littérature mystique pourrait tout au plus les seconder; aujourd'hui la raison tend à dominer toute littérature. Sans doute on n'explique pas tous les phénomènes; mais on n'imagine plus de croire au dérangement de l'ordre dans la nature pour suppléer à l'ignorance d'une loi quelconque (1). Sans

(1) Les phénomènes extraordinaires produits principalement sur la matière organique et sur l'ordre moral par l'influence connue sous le nom de *magnétisme animal*, ne peuvent plus être révoqués en doute que par ceux qui ne veulent pas se donner la peine de les vérifier : il est donc temps d'en déclarer l'existence, quoiqu'on ne le puisse pas encore sans s'exposer au ridicule. Mais la vérité vaut bien la peine qu'on brave pour elle un si petit danger, puisque dans d'autres temps on s'estimait heureux de lui sacrifier sa vie. Aujourd'hui passe pour le ridicule : dans dix ans il aura cessé; car les faits sont plus vivaces que lui, et après tout il est impossible de se moquer de la nature.

doute encore ce positif, cet ordre, sont moins poétiques dans le sens général que l'inconnu

Des expériences publiques répétées plusieurs fois devant nombre de savans et de médecins devraient pourtant avoir rendu incontestable pour les gens éclairés la réalité de l'agent dit *magnétique*, et de l'état singulier improprement appelé *somnambulisme* par les magnétiseurs. Une immense quantité d'expériences semblables reproduites chaque jour dans presque toute l'Europe offrent le développement d'un sixième sens ou de l'instinct élevé au plus haut degré; elles montrent dans certains cas la puissance de la volonté humaine, portée à un point qui jadis put sembler miraculeux, et aujourd'hui peut aisément passer pour incroyable quand il n'a pas été observé.

Voici donc une science nouvelle ou plutôt renouvelée des anciens, qui naît au milieu des moqueries : souvent compromise par le charlatanisme, elle n'a plus à combattre que la prévention. Fondée sur l'examen, elle nous révélera peut-être un agent universel, entrevu dès la haute antiquité, mais trop souvent méconnu, et servant, soit dans les mains des hiérophantes ou des jongleurs, soit qu'il fût manifesté par hasard, à entretenir des croyances en des puissances surnaturelles, anges ou démons, intermédiaires entre la divinité et la nature. Plus éclairés aujourd'hui que tout est ramené à d'immuables lois physiques, nous excuserons du moins nos pères d'avoir admis beaucoup de superstitions qui en partie étaient appuyées sur des phénomènes réels; nous les plaindrons seule-

et le chaos ; mais la civilisation tend à s'éloigner de tout ce qui était poétique autrefois.

---

ment d'avoir cru que le diable y fût pour quelque chose, et d'avoir arrêté par les supplices l'esprit d'observation qui eût pu s'exercer bien plus tôt sur ces faits et les expliquer scientifiquement.

Mais il est peut-être bon que le scepticisme historique du dix-huitième siècle ait fait table rase pour tous les faits inexplicables d'après les lois de la physique alors connue, parce que le principe de l'immuabilité des lois de la nature a été établi dans les esprits. Il sera curieux de voir maintenant un grand nombre de miracles sur lesquels sont fondées plusieurs religions, rangés successivement parmi les phénomènes naturels. Les uns diront que c'est sapper les religions par leur base, les autres penseront qu'il faut d'abord chercher la vérité.

Peut-être aussi que, loin de détruire les religions, cette science ne pourra que les épurer en fortifiant leurs fondemens véritablement historiques, en les rattachant toutes à un ordre de faits qui donne la plus grande idée de l'homme, et *poétise* pour ainsi dire toute la nature. Elle ira chercher jusque dans le passé antédiluvien de la Haute-Asie et de la Haute-Afrique les traces d'une sorte de révélation instinctive à laquelle il faut remonter pour concevoir l'histoire des anciennes sociétés. Enfin, l'agent magnétique ou de quelque autre nom qu'on l'appelle, soit qu'on découvre en lui une modification ou une généralisation de l'électricité, du galvanisme, du mouvement, de la lumière ou de la vie, semble de-

Elle a bien aussi sa poésie et son merveilleux.

C'est au dix-huitième siècle que le sentiment de l'utilité générale a commencé de se manifester sensiblement. On s'est avisé d'abord, dans quelques grandes villes de l'Europe, de songer à la commodité des habitans, à leur bien-être, à leur subsistance ; tandis qu'auparavant les convenances des maîtres étaient les seules règles de la police. La salubrité et la sécurité publiques sont devenues de plus en plus son but principal. L'arithmétique économique et les applications morales et politiques du calcul des probabilités sont venues plus tard concourir au bien du plus grand nombre. En Angleterre principalement l'esprit d'association entre les individus, encouragé et autorisé par le gouvernement représentatif, a produit les établissemens d'utilité générale et les fondations philanthropiques. En France, où le gouver-

---

voir conduire l'humanité à des notions sublimes, physiologiques ou psychologiques ; et, confié à la prudence et à la philanthropie, il est sans doute appelé à la soulager ou à la guérir de maux qu'on a crus incurables, à resserrer ses liens sociaux et à contribuer à son amélioration morale. Dès-lors qu'il existe, il ne peut exister que pour une bonne fin. L'homme peut abuser de tout ; mais l'usage utile prévaudra toujours sur l'abus. (1829.)

nement s'est toujours mêlé de tout, les particuliers ne pouvaient s'associer d'eux-mêmes; c'était lui qui les appelait, et il leur traçait leurs devoirs. Sans doute ce gouvernement faisait de belles fondations; mais qu'eût-ce été auprès de l'activité des citoyens si on ne l'eût pas gênée? C'est surtout à la charité chrétienne qu'on doit les hospices et beaucoup d'utiles établissemens; mais cette charité si admirable, et plus ardente peut-être que la philanthropie, est moins ingénieuse. Celle-ci fait le bien moins d'inspiration que par le sentiment profond de son utilité; elle y met plus de calcul et de réflexion; mais le résultat qu'elle obtient est meilleur, plus général; elle fait plus avec moins, parce qu'elle est éclairée et qu'elle tire parti des ressources humaines en son pouvoir.

Les auteurs d'utopies ont été accueillis par la risée de leurs contemporains; mais leurs idées, passant de l'un à l'autre et développées par le temps, ont fini par porter d'utiles fruits. Les utopies protestantes avaient été arrêtées en France par l'annulation politique du calvinisme. La Fronde, qui n'était qu'une guerre de coterie, ne s'était point occupée des intérêts publics. Il est tout simple que sous Louis XIV les hommes étrangers au gouvernement ne s'avisassent pas de faire

des livres sur ce sujet. Du moins il ne pouvait être q purement spéculatif, tant on était loin de songer à l'application; aussi les plans de bien public, n'étaient-ils que des tableaux poétiques. Tels sont ceux que rêva la belle âme de Fénelon. A une autre époque il eût peut-être fait des traités spéciaux; mais alors tout émanait de la royauté, tout devait se faire par elle; on n'osait pas même lui donner des conseils. L'abbé de Saint-Pierre semble le seul qui ait alors imaginé d'exposer un système. Tout chimérique qu'il était, ce système eut le mérite d'attaquer vivement l'état de guerre à la fin d'un règne tout belliqueux. L'idée de Henri IV conduisait à d'autres idées; Saint-Pierre au moins tenta du nouveau. Le système de Law fut utile, comme tout ce qui remue fortement les monarchies, parce qu'elles tendent de leur nature à l'immobilité. Il souleva les idées de crédit, de ressources publiques, de banque, d'association de capitaux; il appela l'attention des particuliers sur les finances. Plus tard, Melon, d'Argenson, Quesnay, Forbonnais et les économistes, parurent. Leurs efforts étaient spontanés, car on ne connaissait en France ni Locke, ni Addison, ni Steele, alors qu'on montrait au doigt ceux qui savaient l'anglais et qui étaient allés en Angleterre. Aujourd'hui

que l'état social a changé, que la science politique, cultivée chez tous les peuples européens, s'est aggrandie et perfectionnée, on est étonné de trouver dans leurs livres une foule de projets qui sont maintenant des réalités, et, à côté des exagérations et des erreurs de l'esprit systématique, des idées consacrées depuis par l'expérience, et d'autres idées qui seront peut-être un jour généralement admises.

Sans doute avant les économistes et les publicistes, avant Locke et Montesquieu, Smith et Turgot, Bentham et H. Saint-Simon, des hommes d'état se sont occupés de la prospérité générale. Les ministres honnêtes, comme Sully et Colbert, se sont appliqués à rendre le sort du peuple meilleur. Mais ces hommes sont rares, et les idées qui descendent du pouvoir sont souvent stériles. Quand le pouvoir s'empare d'une idée utile, il exécute de grandes choses. Mais cette idée vient rarement de lui; elle nait d'abord dans le cerveau d'un homme obscur; conspuée et tournée en moquerie quand elle se montre au jour, elle s'adresse seulement aux esprits indépendans; bientôt elle gagne de proche en proche, et acquiert du crédit par l'exemple, le nombre, l'autorité; on reconnait enfin qu'elle est vraie, et le pouvoir en profite tôt

distances. Les aérostats ne seront pas toujours une invention stérile, s'ils peuvent être adaptés à la régularité des vents alisés ou mus par la toute-puissante vapeur. Par les gazettes, l'un des plus grands bienfaits de l'imprimerie, les peuples civilisés communiquent ensemble tous les jours, et chaque homme sachant lire peut entrer en relation avec l'univers; elles servent en outre d'organe à chacune des opinions qui partagent les sociétés. L'enseignement mutuel, ou d'autres méthodes, finiront par mettre tous les hommes en rapport avec un livre ou un journal. La télégraphie n'est encore exploitée que par les gouvernemens; plus tard infailliblement elle sera mise au service des particuliers, et le commerce y gagnera. Le luxe d'utilité supplantant peu à peu le luxe de vanité a disséminé les jouissances; on a cherché surtout la commodité, la propreté dans les vêtemens, dans les habitations. Tout un peuple à la fois producteur et consommateur, produit et gagne plus que lorsqu'il travaillait pour un petit nombre de riches. Ceux qui confondent la civilisation avec la corruption sont bien dans l'erreur, car la corruption nait de la disproportion extrême des fortunes, et la civilisation tend à les amener à des proportions raisonnables.

Les tontines, les caisses d'épargne, les associations d'assurance et de prévoyance, protégent les capitaux mobiles, et leur donnent cette stabilité qui assurait jadis la supériorité de la propriété foncière. Ces établissemens doivent avoir aussi pour résultat de ménager entre les mains des classes laborieuses l'argent qu'elles sauraient mal garder. En même temps la circulation est entretenue et la vieille thésorisation abandonnée. Les spéculations étendues et la fiscalité attirent sans cesse une grande partie de l'argent dans un petit nombre de caisses. La banque, en devenant commanditaire de l'industrie, est appelée à donner aux capitaux une direction utile; leur mobilité et les besoins généraux les maintiennent toujours dans la circulation. Le système des emprunts donne de nos jours une autre fonction à la banque, en la faisant commanditaire des gouvernemens. De cette association d'intérêts spéciaux naît l'agiotage. Mais le perfectionnement du régime représentatif doit corriger cet abus d'un mouvement improductif de capitaux. L'amortissement, qui n'a servi jusqu'ici qu'à exagérer le crédit, finira peut-être un jour, comme aux États-Unis, par éteindre les dettes; et les capitaux, affranchis de la dépendance des gouvernemens, prendront une direction utile.

On cessera de grever sans ménagement l'avenir des peuples dont les ressources présentes suffisent dans l'état de paix. Dieu merci, la guerre devient de jour en jour si dispendieuse, que les gouvernemens comme les peuples s'en tiendront souvent à la paix par économie. Ils reconnaîtront qu'il y a beaucoup plus à gagner en échangeant librement ses produits avec ceux des autres, qu'en allant chez ceux-ci lever des contributions de vive force. Déjà les rois se sont alliés pour maintenir leur autorité et la paix. S'ils maintiennent la paix, c'est beaucoup; les traités de commerce viendront ensuite; ce sont eux qui font l'alliance des peuples. Les républiques américaines concourent à ces progrès du droit international en supprimant dans les traités ces engagemens offensifs et défensifs qui étendaient le cercle des guerres, et en introduisant la clarté et la franchise dans la diplomatie. Sans doute l'humanité n'attendra pas long temps l'abolition de la course maritime, et alors les fortunes particulières ne seront plus atteintes par les querelles des gouvernemens. Le peuple et le gouvernement anglais donnent un grand exemple en faisant le premier pas vers l'abolition des droits équivalens aux prohibitions. Ce système fut peut être nécessaire dans certains temps; mais la liberté générale des

échanges est plus avantageuse pour un peuple industrieux; et doit accroître les jouissances de tous les autres. Les accaparemens, devenus sans profit, cesseront. C'étaient les barrières de pays à pays, de province à province, qui causaient le retour si fréquent autrefois des famines; on mourait de faim dans un lieu, quand l'abondance était dans un autre. Ce fléau a presque cessé, de même que l'assainissement des villes a chassé la peste de notre Europe. Les progrès des sciences naturelles et des arts qui s'y rattachent, la propagation d'une plante nutritive qui est le plus beau présent du Nouveau-Monde, assurent désormais la subsistance des peuples; et la philanthropie, comme la véritable économie politique, nous enseignera qu'il faut moins songer à accroître les populations qu'à procurer à celles qui existent le plus de bonheur possible.

L'esprit philanthropique dans lequel sont dirigés les travaux scientifiques et industriels nous mène rapidement à ce but. L'hygiène puplique, les découvertes médicales et chirurgicales diminuent le nombre et l'intensité de beaucoup de maladies (1); les contagions

(1) La médecine magnétique, qui, sans supplanter la médecine ordinaire, est appelée du moins à la di-

sont comprimées dans leur foyer. La mortalité dans les hôpitaux et dans les prisons tend à se réduire par l'amélioration de leur régime; et des idées plus justes sur la pénalité, qui ne doit point être une vengeance, mais une garantie pour l'état social, ont conduit des philanthropes zélés à veiller au sort des condamnés. Maintenant il s'agit d'éclairer les coupables et de les amener à la vertu par le repentir et le travail, en leur montrant que la vertu serait le premier de nos intérêts lorsqu'elle ne serait pas le plus généreux de nos penchans; alors les prisons, au lieu d'être le séjour du vice souffrant, endurci et méditant sa revanche, deviendront des écoles de morale et d'industrie pour les classes que

riger et à la perfectionner, ne sera pas l'un des moindres bienfaits réservés par la providence à notre postérité. Les cures encore inexplicables qu'elle opère aujourd'hui sur un petit nombre de personnes se multiplieront à l'infini, et que d'expériences nouvelles ne doit-on pas espérer! L'état d'insensibilité complet que le magnétisme peut quelquefois obtenir d'un malade, fera tenter sans crainte et subir sans douleur des opérations chirurgicales qui jusqu'ici effrayaient le désespoir lui-même. Enfin, et telle doit être sa principale destination *pour éviter de graves inconvéniens*, le magnétisme deviendra la médecine de famille et d'amitié (1829).

l'inégalité sociale a vouées à l'opprobre en les conduisant de la misère au crime. Depuis le dix-huitième siècle ces réformes et les beaux principes de procédure criminelle introduits par le parlement anglais gagnent peu à peu en Europe. L'expérience a démontré dans quelques pays que l'adoucissement des peines diminue le nombre des crimes et les rend moins atroces. Le perfectionnement des sciences sociales ou morales et politiques peut donc améliorer sensiblement les mœurs? La civilisation est donc essentiellement morale? Sans doute, puisqu'elle tend à corriger tous les vices de l'état barbare ou demi-civilisé, en faisant cesser la trop inégale répartition de liberté, de savoir et de richesse. La civilisation imparfaite nous éloigne des sentimens de la nature; une civilisation plus avancée doit nous y ramener.

Oserons-nous maintenant porter nos regards dans l'avenir? Car nous pouvons quasi prédire : nous connaissons déjà plusieurs termes de la progression. Les langues littéraires principales, absorbant les dialectes populaires, finiront par dominer dans le monde; une langue ou plutôt une écriture logique universelle s'établira peut-être. Les alphabets non européens se simplifieront et se réduiront pour notre usage. L'Orient entrera alors en relation

avec nous; le mahométisme, qui n'est déjà plus qu'une forme extérieure pour les grands, finira par les sectes, et tombera dans l'esprit philosophique. La polygamie ou la servitude des femmes, autre obstacle à la civilisation asiatique ou africaine, tend à disparaître peu à peu; et l'esclavage, vieux reste de la conquête barbare, finira par être aboli comme chez nous. La fédération de ces Grecs régénérés qui se seront affranchis aux dépens de leur propre sang, après avoir vu la sympathie des peuples d'Europe comprimée long-temps par l'égoïsme des cabinets, est peut-être appelée à servir d'intermédiaire entre la civilisation moderne et l'antique Orient. Les Indes anglaises, un jour indépendantes, seront un autre foyer de lumières. C'est ainsi que la civilisation retournera aux lieux où elle naquit. L'Océanique devient de plus en plus européenne. La Chine, qui, avec l'imprimerie, aurait fait plus de progrès sans un alphabet compliqué, le quittera-t-elle un jour? Ne vient-on pas de voir le christianisme et le gouvernement représentatif improvisés dans l'idolâtre et heureuse Otaïti? L'abolition du trafic des nègres ne tendra-t-elle pas à faire cesser parmi les peuplades africaines un état de guerre perpétuel, qui sera devenu sans profit? Cette vaste contrée, au centre de laquelle on

a trouvé récemment des arts assez avancés, n'est pas déshéritée, comme on l'avait cru, du don de l'intelligence : qui sait si des peuples noirs, devenus puissans et éclairés sur un autre hémisphère, n'iront pas un jour coloniser la mère-patrie, et y porter cette civilisation que leurs pères ont payée de tant de sueurs et de larmes ? On parle quelquefois de la barbarie qui pourrait encore descendre du Nord ; on semble craindre l'ambition conquérante d'une puissance colossale suspendue sur l'Europe. Mais la Russie est avide de civilisation, les races slaves n'ont point la férocité des anciens Germains, l'imprimerie existe, et le temps de la conquête de spoliation est passé. Si la Russie pèse en Europe, son Asie nomade et déserte est un fardeau pour elle. Elle ne peut suppléer aux garnisons que par les écoles, et elle est forcée de civiliser par spéculation. Or, quand ces peuplades seront un jour civilisées, elles formeront d'autres aggrégations politiques. Depuis que le nord de l'Europe, converti au christianisme, a quitté la polygamie qui augmentait excessivement sa population, les irruptions qui durèrent jadis sept ou huit siècles ne peuvent plus se renouveler. L'agriculture a fourni depuis à ses peuples d'autres moyens de subsistance que la chasse et la pêche; et si la fertilité de la terre n'est pas en proportion avec leurs besoins, ils peuvent maintenant suppléer à l'insuffisance des graminées, si productives dans le midi, où une nourriture exiguë mais délicate suffit à l'homme. Enfin l'abandon d'une croyance fanatique qui portait les peuples du nord à chercher la mort avec ardeur a fait cesser leur grande supériorité de courage sur les peuples méridionaux.

Pendant que la prospérité des races européennes croîtra de plus en plus, les forces sociale, intellectuelle, industrielle, se répandront sur le globe, et les notions du juste, du vrai, de l'utile, deviendront plus générales. Sur l'autre hémisphère l'esclavage aura disparu dans peu de temps ; les Etats-Unis l'amortissent comme la dette de l'humanité; les républiques méridionales ont adopté un plan d'affranchissement progressif. La civilisation gagne toutes les peuplades sauvages de ce vaste continent. Le schisme imminent, indispensable, des églises jadis coloniales, amènera plus tard une réforme. L'émancipation politique serait incomplète sans cela ; l'Amérique ne peut plus reconnaître dans l'ancien monde aucune sorte de métropole ; et l'église romaine, qui fut universelle alors qu'elle soumettait toutes les églises nationales, et qu'elle distribuait aux rois les territoires con-

nus et à connaître, se trouver a circonscrite dans les limites les plus étroites. Cependant une race nouvelle, née du mélange de deux autres races, commence dans ces climats. Les mulâtres, plus actifs, plus intelligens, plus disposés à l'indépendance que les noirs à la tête desquels ils se sont toujours trouvés dans les mouvemens politiques, tendent à disputer la supériorité sociale et industrielle aux originaires d'Europe. Ces races finiront-elles par se fondre dans la race noire et mêlée? ou s'établira-t-il une aristocratie de couleur? La supériorité intellectuelle semble être le partage des blancs; mais les noirs se multiplient dans une proportion bien plus considérable. Ces questions se résoudront dans l'avenir; comptons que ce sera à l'avantage de l'humanité. Combien devons-nous admirer cet enchaînement des choses dans lequel nous voyons souvent un grand mal produire un grand bien! Il a donc fallu que l'Europe commît le crime d'acheter, de transporter au loin et d'asservir une partie des peuples d'Afrique, pour que cette race malheureuse pût un jour prendre part à notre civilisation! Mais les blancs ont acquis en outre des droits éternels à la reconnaissance de tous les peuples futurs de l'hémisphère américain, puisque c'est parmi eux que se sont trouvés des hommes tels que Las Casas, Penn, Franklin, Washington et Bolivar!

Toutefois, désormais, on ne donnera plus le titre pompeux d'histoire universelle aux annales incomplètes d'une portion de l'Occident rangées autour du petit point de vue de la Judée. Sans doute, l'un des précieux monumens de l'antiquité, ce sont les chroniques de ce peuple de sang arabe qui, dès son origine, retira de la servitude l'avantage de s'approprier quelques arts de la civilisation égyptienne, qui dut à la même cause son incorporation à celle des Assyriens, et dont la durée comme race, au milieu des autres nations et malgré tant de vicissitudes qui n'ont point altéré sa foi, est, ainsi que celle des Parsis, des Tsingars, etc., un phénomène fort remarquable. La Genèse a surtout le mérite de nous conserver une tradition chaldéenne sur le mouvement océanique qui peut-être laissa à découvert le continent d'Europe et les sables de l'Afrique et de la Syrie, en remplissant le bassin de la Méditerranée, et en fécondant par une inondation temporaire le versant méridional des longues chaînes d'où s'échappe l'Euphrate. Ce livre nous transmet aussi les traces des croyances hindoues sur les commencemens de l'espèce humaine, et nous donne dans la peinture des

mœurs patriarchales, conservées intactes par les Arabes du désert, un monument curieux de l'immuabilité de l'Orient. Enfin, c'est au sein du peuple juif qu'est né le christianisme, cette belle révolution qui influa sur les destinées de l'Europe et, par suite, de tous les pays soumis à notre civilisation. Cependant il existe sur la terre des populations immenses qui sont demeurées étrangères à ce mouvement; nous avons trop de penchant à ne les compter pour rien. Certes, la civilisation européenne doit nous paraître la meilleure de toutes, puisqu'elle est la nôtre, puisqu'elle est la plus forte; mais elle n'est pas la seule. Un jour, avec plus d'union et de volonté, elle peut envahir l'islamisme, son concurrent le plus redoutable. Alors que lui restera-t-il à conquérir? La civilisation chinoise et japonaise. Serait-ce un bien? Les Chinois ne savaient-ils pas aussi bien que nous, par leurs comptoirs et leurs colonies, adoucir la férocité guerrière des Malais, cette féodalité basanée qui *stérilise* tant de beaux pays?

Les admirables découvertes de la géologie et de l'archéologie serviront, ainsi que celles de l'ethnographie et de la glossologie, à poser autant qu'il se peut les fondemens de l'histoire humaine et principalement de l'histoire de notre civilisation. La formation successive

d'un grand nombre de continens par le retrait des mers, les cataclysmes qui ont causé les irruptions méditerranées, connues sous le nom de déluges, les sensibles changemens de température subis par les diverses contrées du globe avec le laps des siècles, la destruction de règnes végétaux et animaux entiers qui ont existé les uns après les autres, et ne se retrouvent plus qu'à l'état fossile; tout cela est attesté par une foule de monumens répandus sur la terre. La lente dérivation de l'écliptique dont le résultat multiséculaire est la conversion du globe de pôle en pôle, ou l'approche des comètes, ces soleils vagabonds qui cherchent peut-être à se fixer quelque part pour y établir un monde, expliquent assez les bouleversemens terrestres. La tâche des historiens des races humaines sera de chercher d'abord l'espèce sur les continens le plus anciennement hors d'eau. Là, sur les plateaux élevés du Thibet ou de la Nubie, par exemple, il exista peut-être, sous des climats alors tempérés, des sociétés avancées et contemporaines de ces espèces végétales et animales perdues, dont une fange brûlante, inaccessible à l'homme, alimentait ailleurs la gigantesque vitalité. En suivant l'homme sur les terres à mesure qu'elles lui présentent un refuge et de la subsis-

tance, on arrivera sans doute en dernier lieu à l'Australie dont le continent annonce, par l'imperfection de la nature animée, une formation bien plus récente encore que celle du continent américain. On dirait que la nature a désormais laissé à l'homme le soin de la perfectionner; la civilisation, en acclimatant nos végétaux et nos animaux sur le sol neuf de l'Australie, aura presque opéré dans cette vaste contrée une œuvre de création.

Réduisons ainsi tout ce passé que nous avons rapidement parcouru. Diverses civilisations ont paru successivement sur divers points du globe. Quelques-unes, comme celle des Phéniciens et des Carthaginois, qui s'étendait sur les côtes de la Méditerranée et même de l'Océan, semblent entièrement effacées. Les races scythiques qui, d'âge en âge, se poussèrent vers l'Europe en s'y supplantant, et conservèrent assez longtemps dans le nord de cette contrée leurs mœurs primitives, remontaient à la même origine que les Hindous, s'il faut admettre le témoignage de la comparaison des langues (1);

(1) On ne peut dire avec certitude où remonte la civilisation des Mexicains et celle des Péruviens, s'il faut se résoudre à ne pas les croire indigènes. Les

sans doute la civilisation des Egyptiens descendait de la Haute-Afrique; celle de l'Inde et même celle de la Chine, où les religions attestent l'origine hindoue, descendaient de la Haute-Asie. Les Grecs puisèrent à ces différentes sources celle que perfectionna leur génie investigateur; car les orientaux ont reçu le don de l'imagination plus que le don de la pensée. Alexandre qui le premier dirigea la conquête d'Occident en Orient, puis les Romains qui conquirent tout autour d'eux, étendirent la civilisation grecque sur une assez grande portion de notre hémisphère. Perdue après les dernières invasions des peuples du Nord et l'irruption des Turcs qui supplantèrent les Arabes, elle se retrouva dans les livres qui en conservèrent le dépôt. L'imprimerie ayant multiplié ces livres et multipliant de nouveaux livres encore, la civilisation antique, modifiée et perfectionnée par l'état social des modernes, ne pourra plus s'éclipser; elle s'étend déjà sur toutes les parties du globe, qu'un jour peut-être elle doit couvrir en entier.

Heureuse et brillante destinée de l'espèce

rapprochemens faits entre des monumens du Mexique et ceux de l'Egypte et de l'Inde, font naître d'étranges conjectures.

européenne, qui légitime sa puissance sur notre planète! En bannir l'esclavage, la misère et l'erreur, telle est peut-être la mission qui lui fut donnée par la providence divine. Autrefois l'ordre et la beauté de l'univers révélaient un Dieu aux sages; aujourd'hui, la certitude que le genre humain se perfectionne et modifie de plus en plus la nature à son avantage ne doit-elle pas nous révéler la providence? Le mal est apparemment nécessaire; mais il n'est qu'accidentel et partiel, puisque l'ordre général subsiste; et, puisque l'espèce humaine s'améliore, la loi qui régit l'univers a donc voulu pour elle faire prévaloir le bien.

FIN.

COLUMBIA UNIVERSITY
0032213204